E DE GUILLEMINET.
ARIS,
IE ÉCONOMIQUE,
larpe, n.° 117.

IX.

ÂTRE

DE

LORIAN,

se, de celles de Madrid,
ice, etc.

s, hors le genre ennuyeux.
VOLTAIRE.

SECOND.

DE GUILLEMINET.
RIS,
E ÉCONOMIQUE,
rpe, n.° 117.

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE

RÉUNIS AU MUSÉE

DES MONUMENS FRANÇAIS.

AVERTISSEMENT.

Le Musée des Monumens français est ouvert au public le Jeudi, depuis dix heures jusqu'à deux; et le Dimanche, depuis dix heures jusqu'à quatre, en été; et jusqu'à trois en hiver.

La traduction en anglais de l'Ouvrage *in*-8°, orné de gravures, se vend, à Paris :

Au Musée, rue des Petits-Augustins;
Chez Levrault, Libraire, quai Malaquai;
Et à Londres, chez John Bell.

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

MONUMENS DE SCULPTURE

RÉUNIS AU MUSÉE

DES MONUMENS FRANÇAIS;

PAR ALEXANDRE LENOIR,

ADMINISTRATEUR DE CE MUSÉE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE CELTIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE NANCY;

Suivie d'une Dissertation sur la Barbe et les Costumes de chaque siècle, et d'un Traité de la Peinture sur verre, par le même Auteur.

HUITIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE.

Prix : 3 francs.

DE L'IMPRIMERIE D'HACQUART.

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, au Musée, rue des Petits-Augustins;
Laurent GUYOT, Graveur, rue et maison des Mathurins;
LEVRAULT, Libraire, quai Malaquai;
HACQUART, Imprimeur-Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 8;
TEZARI, à Augsbourg.

Janvier 1806.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/descriptionhisto00muse

AVANT-PROPOS.

Les Français chérissent cette révolution fameuse qu'ils ont vue s'opérer au milieu d'eux et par eux. C'est elle qui a établi un nouvel ordre de choses fondé sur la raison et sur la justice : nouvel ordre préparé par la valeur si rare d'un Chef illustre, et garanti par la sagesse de son Gouvernement. Je la chéris surtout, puisque c'est à elle que je dois la réunion des monumens que j'ai l'avantage d'exposer aux regards des amis de l'ordre et des beaux arts. On ne sait que trop à quels excès peut se porter, dans des momens d'effervescence, une multitude égarée, dont la fureur est d'autant plus redoutable, qu'elle suppose avoir plus de torts à venger. Les magistrats, sachant donc que rien n'est sacré pour elle, que les tombeaux même, cet objet de vénération chez tous les peuples, ne seroient pas épargnés quand elle n'y verroit plus qu'un faste insultant qui s'étendoit au-delà du trépas, et une vanité renversée toute entière sur des vivans devenus odieux; les magistrats, dis-je, pour neutraliser des attentats presque inévitables, s'empressèrent de faire enlever des temples (1) ces monu-

(1) L'assemblée nationale, après avoir décrété que les biens du clergé appartenoient à la *chose publique*, chargea son comité d'aliénation de veiller à la conservation des monumens des arts qui étoient renfermés dans ces domaines. Le philantrope Larochefoucauld, président de ce comité, fit un choix

mens menacés ; ils choisirent la maison conventuelle des Petits-Augustins pour les recevoir, et ils daignèrent me confier le soin de les recueillir, de les rétablir et de les mettre en ordre. Les amis de l'ordre applaudirent les premiers à une surveillance qu'ils regardoient comme un hommage rendu aux beaux arts ; quelques-uns n'y virent qu'une mesure de police ; d'autres, ennemis de tout changement, purent en murmurer ; il s'en trouva qui se flattoient d'espérances ultérieures, car chacun avoit son intérêt. J'eus aussi le mien : je me fis un plan, et je considérai principalement cette collection à laquelle je travaille depuis l'année 1790, sous le rapport des arts et de l'histoire.

En parcourant les divisions de ce Muséum établi par siècle, et dans un ordre chronologique, les sa-

---

de savans et d'artistes qu'il réunit pour procéder au choix des monumens et des livres que ce comité vouloit conserver. La municipalité de Paris, spécialement chargée, par l'assemblée nationale, de l'exécution du décret, nomma aussi des savans et des artistes pour les adjoindre à ceux que le comité d'aliénation avoit choisis pour se faire assister par eux dans ses opérations. Ces savans, ainsi réunis, formèrent une commission nommée *Commission des Monumens*. Dès-lors, on chercha des lieux convenables pour recevoir les trésors que l'on vouloit préserver de la destruction. *Le comité d'aliénation* affecta la maison des *Petits-Augustins* pour les monumens de sculpture et les tableaux ; celles des Capucins, des Grands-Jésuites et des Cordeliers pour les livres, manuscrits, etc. La commission publia une instruction savante sur les moyens de conserver les objets précieux qu'elle se proposoit de recueillir.

Un des membres de cette commission, M. Doyen, peintre de la cour de Louis XV et professeur de son académie royale, dont j'ai été élève pendant quinze ans, me présenta à la municipalité pour être le conservateur du dépôt des monumens des arts, rue des Petits-Augustins. Je fus accepté le 4 janvier 1791, et l'assemblée nationale confirma cette nomination par un décret.

vans verront la rudesse des arts de nos ancêtres, symbole de leurs mœurs; ils les verront ensuite se perfectionner ces mêmes arts, et arriver à l'époque brillante où nos Français s'étant pénétrés des vrais principes, et ayant puisé le goût du beau, d'après les chef-d'œuvres des maîtres de l'aimable Italie, ils rapportèrent les leçons de ces artistes célèbres, qui, en échange de la protection qu'ils obtinrent des souverains pontifes qui gouvernoient alors l'Italie, répandirent sur leur règne le plus grand éclat. Personne n'ignore que les papes Léon X et Jules II furent les plus zélés protecteurs des arts; que c'est au zèle pieux et aux travaux considérables que ces souverains firent exécuter au Vatican, que nous sommes redevables des chef-d'œuvres que toutes les nations policées admirent depuis plus de trois siècles. On sait aussi que ce ne fut qu'environ un demi-siècle après l'achèvement de ce grand et bel édifice, que les artistes français, sous la protection immédiate d'un prince ami des lettres et des arts, reçurent des grands maîtres de cette superbe Italie les principes du vrai beau, et qu'à cette époque seulement, ils introduisirent dans leurs productions les formes raisonnées et les belles proportions de la nature.

C'est la suite chronologique des statues en marbre et en bronze, des bas-reliefs et des tombeaux des hommes et des femmes célèbres, monumens échappés à la hache des destructeurs et à la faulx du temps, que j'ai réunis dans ce Muséum, dont je me propose la description dans cet ouvrage. Dabord, on trouvera la description des monumens de l'ancienne Gaule, ensuite celle des cénotaphes qui furent élevés aux rois de la première et de la seconde race, tels que ceux de Da-

gobert Ier, de la reine Clotilde, de Clovis, de Frédégonde, de Childebert, de Charlemagne, etc.

Les guerres continuelles et l'ignorance ayant laissé un long intervalle dans la culture des arts, on passera au treizième siècle, où de timides artistes, serviles copistes de la nature, et foibles imitateurs des costumes du temps, ont commencé à tracer des ensembles, et à donner une sorte de forme à leurs statues : on trouvera dans la décoration de ce siècle l'origine de l'architecture arabe en France, introduite à la suite des premières croisades. Le quatorzième siècle fait voir plus de goût et de légéreté dans le style de l'architecture : on y remarque les tombeaux de Charles V, dit le *Sage*, de Duguesclin, dit le *bon Connétable*, de son compagnon d'armes Sancerre, et même d'Isabeau de Bavière. Les mausolées et les statues des d'Orléans, de Valentine de Milan, de Juvenel des Ursins, de Philippe de Commines, de Pierre de Navarre, etc., forment l'introduction du quinzième siècle, époque à laquelle les architectes ont introduit dans leurs constructions un style particulier qui distingue, d'une manière très-tranchée, les bâtimens qu'ils ont élevés dans ce temps-là, de ceux qui furent établis avant eux, et même de ceux qui le furent dans la suite. Avant le règne de François Ier, les arts, en France, étoient plongés dans une ignorance qui tenoit encore de la barbarie gauloise. Déjà la peinture et la sculpture étoient florissantes en Italie. Bramante, Michel-Ange, Raphaël et Jules Romain avoient vu le jour. Déjà Albert Durer avoit fondé une école d'arts en Allemagne, lorsque, maintenus par une dévotion mal entendue, nos sculpteurs osoient à peine copier un trait d'après le modèle vivant. C'est cette superstition ridicule qui est cause qu'on

ne trouve point de figures nues faites en France, avant le seizième siècle. Ce fut donc sous François Ier que les arts, dépendant du dessin, prirent un caractère vraiment beau ; et si on trouve le commencement des formes raisonnées dans le beau mausolée de Louis XII, on admire la perfection de l'art dans celui de son successeur que j'ai placé dans une chapelle particulière. L'architecture, le plus utile de tous les arts, prit aussi un grand développement sous ce siècle régénérateur. Les Lescot, les Philibert de Lorme, les Jean Bullant, etc., mirent la dernière main à l'architecture française ; et, malgré les imperfections que montrent les monumens que ces artistes nous ont laissés, on ne peut se dissimuler que ce sont eux qui ont le mieux entendu le style et le genre de construction qui convient à nos goûts, à nos usages et à notre climat.

Les dix-sept et dix-huitième siècles portent aussi un caractère qui leur est particulier. ; et l'art, dégénéré par un goût faux qui s'étoit introduit à la suite des écoles de Vouet et de Lebrun, présente encore de l'intérêt. Toutes les salles du Musée sont ornées de belles peintures sur verre, parmi lesquelles nous citerons celles faites par Jean Cousin, représentant des sujets tirés de l'apocalypse, celle de Bernard Palissy exécutée d'après les cartons de Raphaël, représentant la fable de Cupidon et Psyché, et celle de Perrin d'après les dessins d'Eustache Lesueur. En sortant des salles qui forment le Musée, on traverse trois cours qui sont décorées elles-mêmes avec les débris d'anciens bâtimens, tirés des châteaux d'Anet, de Gaillon et d'une chapelle gothique, etc. ; ces cours conduisent dans un vaste jardin, planté en

forme d'Élysée. Là, dans des sarcophages posés sur le gazon, entourés de cyprès, de myrtes et de roses, reposent les cendres de Descartes, de Molière, de La Fontaine, de Boileau, d'Héloïse, d'Abélard, de Mabillon et de Montfaucon.

Pii Vates et Phœbo digna locuti,
Quique sui memores alios facere merendo.

AVERTISSEMENT.

Mode d'Inscription ou de Souscription, sans avance, de l'Ouvrage avec Gravures, publié et rédigé par M. Lenoir.

Chaque volume, composé de quarante-quatre estampes environ, et de deux cent cinquante feuilles de texte, est de dix francs pour les personnes qui se feront inscrire pour la totalité de l'ouvrage, qui formera six volumes, et de douze pour ceux qui n'auront pas souscrit. Les épreuves seront délivrées aux inscripteurs, dans l'ordre de la liste qui sera imprimée dans le dernier volume. Il en paroîtra deux volumes par an. Les cinq premiers sont au jour.

On souscrit à Paris, chez les auteurs et propriétaires de cet ouvrage, M. Lenoir, au Musée, rue des Petits-Augustins, faubourg saint-Germain; et chez M. Guyot, artiste, qui s'est chargé de la gravure et de sa direction, rue et maison des Mathurins; chez Levrault, libraire, quai Malaquai, au coin de la rue des Petits-Augustins; chez M. Hacquart, imprimeur-libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 8; et à Augsbourg, chez M. Tezari et compagnie.

Pour prévenir les contrefaçons, et avoir le droit de poursuite contre les contrefacteurs, il a été fait à la bibliothèque

nationale un dépôt, conformément à la loi, de chaque volume aussitôt qu'il a paru.

Une grande partie des dessins étant faite, M. Lenoir peut en faciliter la vue aux amateurs qui desireroient en prendre connoissance. Cet artiste invite les personnes qui auroient des renseignemens à lui communiquer sur les monumens de notre histoire, de vouloir bien les lui adresser francs de port.

TABLE

DES MONUMENS

PAR ORDRE DE NUMÉROS.

Archétypes des monumens antiques.

N^os.	I.	Modèle d'un tombeau égyptien.	P. 5
	I *bis*.	Pierre sépulcrale élevée en l'honneur d'Epaphrodite.	6
	II.	Pierre sépulcrale élevée en l'honneur d'Eurythme.	7
	III.	Pierre sépulcrale, chargée de ces noms : Philocares, Timagore Héphaistadore.	8
	IV.	Autre *idem*, élevée en l'honneur de Marc Pompée et Isidore.	*idem*.
	V.	Inscription grecque, élevée par les citoyens d'Abydos à Marcellus.	9
	VI.	Pierre sépulcrale élevée en l'honneur de Moschus.	10
	VII.	Autre du même genre, élevée en l'honneur de Démétrius.	*idem*.
	VIII.	Autre du même genre, élevée en l'honneur du menuisier Berthenus.	*idem*.
	IX.	Pierre sépulcrale représentant un bas-relief sans inscription.	*idem*.
	X et XI.	Marbres d'Athènes.	11
	XII.	Statue de Bacchus, antique grecque.	14
	XIII.	Statue de Méléagre, antique grecque ; sa description.	15
	XXI.	Bas-relief représentant Sylène.	22
	XXII.	Bas-relief représentant une fête en l'honneur de Bacchus.	*idem*.
	XXIII.	Fragment d'un bas-relief antique romain.	24

*

Nos. XXXIV. Hydrie, en albâtre, chargée de deux caractères hébreux. P. 24
XXXV. Fragment d'un sarcophage en marbre, du moyen âge ; sa description. 68
XXXVI. Bas-relief, en marbre, représentant une allégorie morale. 70
XXXVII. Bas-relief du premier style grec. 25

Monumens français.

Nos. 1. Autel érigé à Jupiter par les commerçans de Paris dans le commencement de notre ère. (*Voyez* sa description.) 44
2. Autre autel, chargé des figures en bas-relief, de Jupiter, d'Esus, de Vulcain, et d'une allégorie. 49
3. Suite du même autel, orné des figures, en bas-relief, de Castor et Pollux, de Pan, etc. 53
4. Débris du même autel, sur lequel on voit encore les traces des figures de Vénus et de Mercure. 57
5. Chapelle sépulcrale de Dagobert Ier, ornée de bas-reliefs, des statues de Nantilde, et de Clovis II son fils. 74
6. Tombe, en pierre, qui couvroit Childebert dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Ce roi est représenté tenant dans sa main le modèle de l'église. 76
7. Tombe qui couvroit la reine Frédégonde ; mosaïque tirée de Saint-Germain-des-Prés. 83
8. Statue, en bois, représentant la Vierge et le petit Jésus ; dans le socle on voit une peinture du huitième siècle. 85
9. Pierre sépulcrale qui couvroit Clovis Ier, dans l'église Sainte-Geneviève. Ce roi est représenté couché. 98
9. Statues, en pierre, représentant Clovis Ier et la reine Clotilde ; sculpture du sixième siècle. Ces deux statues ornoient le portail d'une ancienne église de Corbeil. 70
10. Statue couchée de Clovis II, provenant de Saint-Denis. 98

Nos. 11. Statue couchée de Charles Martel, provenant de Saint-Denis. P. 98
12. De Saint-Denis, statues couchées de Pepin et de Berthe. 99
13. Du même lieu, statues couchées de Carloman et d'Ermentrude. *idem.*
14. Du même lieu, statues couchées de Louis et de Carloman, son frère. *idem.*
15. Du même lieu, statue couchée de Eudes. *idem.*
16. Du même lieu, statue couchée de Hugues Capet. *idem.*
17. Du même lieu, statues couchées de Robert le Pieux et de Constance d'Arles. 100
18. Du même lieu, statues couchées de Philippe de France et de Constance de Castille. *idem.*
20. Pierre gravée en creux, placée en 1213 dans l'église Sainte-Catherine à Paris, en mémoire de la victoire qui eut lieu au pont de Bovines. *idem.*
21. De l'abbaye de Royaumont, tombe émaillée de Louis de France, fils de Louis IX, dit *le Saint.* 101
22. Du même lieu, tombeau, en pierre, sur lequel on voit les statues couchées de Louis de France, et de Jean son frère, fils de Louis IX. *idem.*
23. Des Quinze-Vingts, rue Saint-Honoré, statue, en pied, de Louis IX, dit *le Saint.* 102.
24. De Saint-Denis, statues couchées, et en marbre, de Philippe III, dit *le Hardi*, et d'Isabelle d'Aragon, sa femme. 104
25. Des Cordeliers de Paris, statue, en marbre, de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX. *idem.*
26. Des Jacobins, rue Saint-Jacques, statue couchée, en marbre blanc, de Charles de France, roi de Sicile et de Pouille, frère de Louis IX. 106
27. De l'abbaye de Royaumont, la tombe, en pierre, de Louis, fils du comte d'Alençon, fils du roi Louis IX. *idem.*
28. Des Quinze-Vingts, rue Saint-Honoré, la

Nos. statue, en pierre, de Marguerite de Provence, femme du roi Louis IX. P. 106
29. Des Jacobins, rue Saint-Jacques, la statue, en marbre et couchée, de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, premier de ce nom, fils de Louis IX. *idem.*
30. Neuf bas-reliefs représentant des sujets de dévotion, employés à la décoration des treizième et quatorzième siècles. 114
30. *bis.* De Saint-Germain-des-Prés, la statue, en pierre, du roi Childebert, fondateur de cette abbaye. On ignore le nom de son auteur.
31. Du même lieu, statue, en pied, représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras.
33. De Saint-Denis, bas-relief, en pierre, représentant un Calvaire, saint Eustache, et les jeunes gens dans la fournaise. 108
33. Du même lieu, fragmens d'un bas-relief, en marbre, plaqué sur marbre noir.
34. Du même lieu, bas-relief représentant les armes de France.
35. Du même lieu, bas-relief représentant le Martyre de saint Hippolyte.
36. Buste, en grès; le personnage et l'auteur sont inconnus. (*Voyez* le n°. 513.)
37. Des Carmes, place Maubert, croix processionelle en cuivre, par Raoul, orfèvre du treizième siècle. 108
38. Des Jacobins, la statue couchée, en marbre blanc, de Marguerite, femme de Louis de France, comte d'Evreux. 115
39. De Saint-Denis, la statue, en marbre, et couchée, du roi Philippe IV, dit *le Bel.* *idem.*
40. Du même lieu, la statue, en marbre, et couchée, du roi Louis X, dit *le Hutin.* 118
41. Du même lieu, la statue du petit roi Jean, fils de Louis Hutin. *idem.*
42. *Erata. Voyez* le n°. 29; (c'est le même monument.)
43. Des Jacobins, rue Saint-Jacques, la statue, en marbre, et couchée, de Louis de France, comte d'Evreux. *idem.*
44. Des Cordeliers, la statue, en marbre

Nos. blanc, et couchée, de Blanche, fille de Louis IX, femme de Ferdinand. P. 118
45. De Saint-Denis, la statue couchée, et en marbre, du roi Philippe V, dit *le Long*. 119
46. Des Jacobins, le tombeau, et la statue couchée, de Charles d'Alençon, premier de la branche des Valois. *idem.*
47. De Saint-Denis, statue, en marbre, et couchée, du roi Charles IV, dit *le Bel*. *idem.*
48. Des Cordeliers, statue, en marbre, et couchée, de Charles d'Estampes, petit-fils du roi Philippe III. *idem.*
49. Un fauteuil, sculpté en bois, surmonté du portrait du roi Philippe-le-Bel, peint en pied ; ouvrage du quatorzième siècle. *idem.*
50. De Saint-Victor, statue, en marbre, et couchée, de Guillaume Chanac, évêque de Paris. *idem.*
51. De Saint-Denis, statue couchée, et en marbre, de Jeanne de Navarre, fille du roi Louis Hutin. 120
52. Du même lieu, statue, en marbre, et couchée, du roi Philippe VI, dit *de Valois*. *idem.*
53. Du même lieu, statue, en marbre, et couchée, du roi Jean II, dit *le Bon*. 121
54. Des Jacobins, statue, en marbre, et couchée, de Marie d'Espagne, femme de Charles de Valois, comte d'Alençon. *idem.*
55. De Saint-Denis, statue, en marbre, et couchée, de Jeanne, veuve du roi Charles-le-Bel. *idem.*
56. Du collége de Beauvais, statue, en pierre, et couchée, de Jean de Dormans. *idem.*
57. De Saint-Denis, statue, en marbre, et couchée, de Blanche, fille de Philippe de Valois. *idem.*
58. Du même lieu, statue, en marbre, et couchée, de Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V. (*Voyez* la description du tombeau de ce prince, n°. 60. 122
59. Du même lieu, statue couchée, et en marbre, de Bertrand du Guesclin. 121
59 *bis*. Du même lieu, statue couchée, et en marbre, de Louis de Sancerre. *idem.*

N°s. 60. Du même lieu, tombeau du roi Charles V et de Jeanne de Bourbon, sa femme. Pag. 122
61. Du même lieu, statue, en marbre, et couchée, de Marguerite de Flandres, fille du roi Philippe-le-Long. 123
62. Des Jacobins, statue, en pierre et en pied, de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême. *idem.*
63. Des Célestins, petite statue, en albâtre, représentant sainte Geneviève. *idem.*
64. De Saint-Denis, statue couchée, et en marbre blanc, de Blanche de France, fille du roi Charles-le-Bel. *idem.*
65. Des Célestins, statue, couchée, et en marbre, de Léon de Lusignan, roi de la petite Arménie. 124
66. De Saint-Denis, statue, en marbre blanc, de la reine Blanche; seconde femme du roi Philippe de Valois. *idem.*
67. Des pères de la Merci, buste en pierre, de Nicolas de Braque et de Jeanne la Bouteillière, sa femme. 125
68. Une vierge gothique en marbre, de deux pieds de proportion. 108
69. Autre vierge, de la même matière et de la même proportion. *idem.*
70. Statue, en marbre, de deux pieds et demi de proportion, représentant un guerrier armé de pied en cap, que l'on croit être un prince de Navarre.
71. Une statue de la vierge, en marbre blanc, placée, depuis les dernières éditions, au mausolée de la reine Blanche. *Voyez* le n° 431. 110
72. Une inscription gothique, en vers. *Voyez* le n° 91. 137
73. Des Mathurins, bas-relief, en pierre à pore, représentant les douze apôtres, la description de cette pierre. 125
74 Modèle en pierre, d'une église gothique, et bas-reliefs en bois employés au tombeau de Charles V. *Voyez* la description de ce mausolée. 122
76. Deux petites vierges en ivoire.
77. Des Célestins, mausolée en marbre, de

Nos. Louis de France, duc d'Orléans, fils du roi Charles V. P. 129

78. Du même lieu, mausolée de Valentine de Milan, femme du susdit d'Orléans. *idem.*

79. Des Chartreux, les statues, couchées, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne et de Catherine d'Alençon, sa veuve. 130

80. Des Célestins, mausolée, en marbre, de Louis d'Orléans, et de Philippe d'Orléans, comte de Vertus, fils de Louis d'Orléans 131

81. De Saint-Denis, statue, en marbre, et couchée, du roi Charles VI. 132

82. De Notre-Dame, des statues, à genoux et en pierre, de Juvenel des Ursins et de Michelle de Vitry, sa femme. 133

83. Des Célestins, statue, couchée, et en marbre, de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Betfort. *idem.*

84. De Saint-Denis, statue, en marbre, et couchée, d'Isabelle de Bavière, femme du roi Charles VI. 134

85. Du même lieu, buste, en albâtre, du roi Charles VII, posé sur une colonne de marbre. *idem.*

86. Statue de Catherine d'Alençon, femme de Pierre de Navarre. *Voyez* le n° 79. 130

87. De Saint-Denis, buste, en albâtre, de Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII. 134

88. Des Grands-Augustins, bas-relief, en pierre, représentant une réparation publique, faite à l'occasion de deux assassinats; ce fait est rapporté page 136.

89. De Saint-Denis, statue, en pierre de liais, de Tanneguy du Chastel, accusé de l'assassinat du duc de Bourgogne, sur le pont de Montreau. *idem.*

90. Des Jacobins, fragment d'une statue en marbre, et couchée, représentant Pierre de Bourbon, comte de la Marche, fils de Louis Ier, duc de Bourbon, ouvrage du quatorzième siècle.

91. Du cimetière des Innocens, squelette en albâtre, attribué à François Gentil. 137

Nos. 92. Une chaise, sculptée en bois, ornée d'arabesques

93. Des Grands-Augustins, mausolée, de Philippe de Comines et d'Elène de Chambes, sa fille. P. 149

94. De Saint-Denis, mausolée, en marbre, du roi Louis XII et d'Anne de Bretagne, sa femme. Dans l'intérieur du tombeau qui est décoré d'arabesques magnifiques, on voit les statues, couchées, du roi et de la reine, par Paul Ponce. *Voyez* sa description, 151

95. Des Célestins, mausolée, en marbre, de Renée d'Orléans Longueville, décrite par erreur sous le n° 93, 152

96. De Saint-Germain-l'Auxerrois, mausolée, en albâtre, de Louis de Poncher et de Roberte le Gendre, sa femme. Ce monument est orné de pilastres et d'arabesques en pierre de Caën. 154

97. Des Cordeliers, statue, couchée et en bronze, d'Albert Pio, comte de Carpi, par Paul Ponce. 156

98. Des Célestins, mausolée de Philippe Chabot, amiral de France : la figure de Chabot est représentée à demi-couchée, sculptée en albâtre; par Jean Cousin. 156

99. De Saint-Denis, mausolée, en marbre, du roi François Ier, et de la reine Claude de France, sa femme. Ce beau monument, orné de colonnes et de sculptures très-recherchées et de magnifiques bas-reliefs, a été composé par Philibert de l'Orme, et exécuté par Pierre Bontems et Germain Pilon. *Voyez* la description de ce chef-d'œuvre. 157

100. Des Célestins, statue, en pierre, de Charles Maigné, capitaine des gardes; la porte du roi Henri II, par Paul Ponce. 163

101. De Saint-Magloire, bas-relief en bronze, représentant, sous la figure de Morphé, André Blondel, intendant des finances, par Paul Ponce. *idem.*

102. De Saint-Denis, mausolée, en marbre, du roi Henri II, et de Catherine de Médicis,

Nos. sa femme. Ce beau monument, orné de colonnes, de bas-reliefs, de statues en bronze et en marbre, de Germain Pilon, a été dessiné et composé par Philibert de l'Orme. *Voyez* sa description. P. 163

103. De Saint-Denis, statue, couchée, et en marbre, du roi Henri II, et de Catherine de Médicis, vêtus des habits de Cour; par Germain Pilon. 164

104. Des Célestins, colonne funèbre, en marbre blanc, élevée à la mémoire du roi François II, exécutée sur les dessins de Primatice; par Germain Pilon. 165

105. Du même lieu, colonne funèbre, en marbre blanc, ornée de sculptures magnifiques, faites par Prieur, élevée à la mémoire d'Anne de Montmorency, connétable de France. 167

106. Du même lieu, colonne funèbre, en marbre blanc, ornée de sculptures, élevées à la mémoire de Timoléon de Cossé, comte de Brissac. 169

107. Mausolée de Jean Goujon, sculpteur célèbre. *idem.*

108. De l'abbaye du Val-des-Ecoliers, mausolée, en marbre, de René Birague, chancelier et cardinal, et de Balbiani, sa femme; sculpté par Germain Pilon. 171

109. De l'Ave-Maria, statue, en marbre, et à genoux, de Jean Vivonne. *idem.*

110. Des Cordeliers, statue, en marbre blanc, et à genoux, de Catherine Nogaret, femme de Henri de Joyeuse. 172

111. Des Célestins, groupe, en marbre blanc, représentant Catherine de Médicis, la duchesse d'Estampes et la duchesse de Villeroy, sous la figure des Grâces; par Germain Pilon. *idem.*

112. De Saint-Denis, colonne funèbre, en marbre campan rouge, élevée à la mémoire de Charles de Bourbon, cardinal, roi de France, pendant vingt-quatre heures, sous le nom de Charles X. Ce beau monument est orné d'un chapiteau arabesque, de deux figures en bronze,

Nos. sculptées par Prieur, et d'un beau bas-relief, chef-d'œuvre de Jean Goujon. P. 173
113. Statue, en marbre, et en pied, du roi Henri IV, en habit de guerre, sculpté par Francheville : dans le piédestal, on voit un bas-relief du même auteur, représentant la bataille d'Ivry. 177
114. De Notre-Dame, statue, en marbre blanc, et à genoux, d'Albert de Gondi, maréchal de France. *idem.*
115. De l'Avé-Maria, mausolée de Claude Catherine de Clermont-Tonnerre, épouse d'Albert de Gondi, duc de Retz. 178
116. Statue, en pied et en marbre, du roi Henri IV, en habit de Cour, sculpté par Prieur, posé sur un piédestal, qui est orné des quatre figures de bronze qui étoient autrefois au pied de la statue de ce roi qui se voyoit au Pont-Neuf. 180
117. De Notre-Dame, statue, en marbre, et à genoux, de Paul de Gondi évêque de Paris. *idem.*
118. Des Minimes, statue, en marbre, et à genoux, de Diane de France, fille naturelle du roi Henri II, par Boudin. 181
119. Statue, en marbre, représentant Diane, chasseresse, se disposant à la chasse, placée au portail d'Anet. *Voyez* sa description, n° 540. 146
120. Statue, en marbre blanc, représentant le Génie de l'Etude, placé au tombeau d'Anne de Montmorency. *Voyez* sa description, n° 450. 167
121. Statue, en marbre blanc, représentant David, vainqueur de Goliath, par Francheville. 181
122. Bas-relief, en pierre de Tonnerre, représentant le jugement de Susanne, par Jean Régier. *idem.*
123. Tableau, en marbre noir, sur lequel sont gravés les noms des personnages célèbres du seizième siècle. 158
124. Du château de Chilly, le buste, en marbre de Pentelie, de Jacques Trivulce, créé maréchal de France par le roi Louis XII. 181

N°s. 125. Statue, couchée, en marbre blanc; morceau d'anatomie, par Germain Pilon. P. 152

126. De la Sainte-Chapelle, escalier en bois, d'un style gothique; ouvrage du treizième siècle.

127. De la ville de Rheims, coffre en émail, représentant des sujets de la Passion de Jésus-Christ; ouvrage du treizième siècle.

128. Des Grands-Augustins, statue, en terre cuite, de grandeur naturelle, représentant saint François, par Germain Pilon. 182

129. Bas-relief en bois, représentant la chute des anges; ouvrage du quatorzième siècle.

130. Deux figures académiques, en bronze, de Barthélemy Prieur, posées sur le fronton de la porte, du seizième siècle. *Voyez* la description de cette porte, page 142.

131. Tombe gothique, gravée en creux, représentant un abbé, debout, dans un fond d'architecture; ouvrage du quatorzième siècle.

132. Autre tombe gothique, du même genre.

133. Bas-relief, en pierre de Tonnerre, représentant Jésus-Christ au tombeau, et plusieurs autres sujets de la passion; l'auteur est inconnu. 183

134. Bas-relief gothique, représentant un chanoine de Notre-Dame, à genoux; ouvrage du quatorzième siècle.

135. Une cuve, en pierre de liais, ornée d'arabesques, exécutée suivant sa date, en 1542, placée dans l'arcade supérieure de la façade du château de Gaillon. *Voy.* sa description n°. 538 *bis*, page 147.

136. De Saint-Eustache, vase en fonte de cloche, orné d'arabesques, fondu sur un modèle de Benevenuto Celini, qui vint en France, sous le roi François Ier, pour qui il travailla d'orfévrerie; ouvrage du seizième siècle.

137. Modèles, en plâtre, de la fontaine des Innocens. 183

138. Des Grands-Augustins, buste, en marbre et à mi-corps, de Nicolas de Grimonville, baron de l'Archant, capitaine des gardes des rois Henri III et Henri IV. 195

Nos. 139. Des Grands-Augustins, Diane de Vivonne, de la Chateigneraye, sa femme. P. 195
140. Groupe, en marbre blanc, représentant la France éplorée, au pied du buste de Louis XV, par Falconnet; ouvrage du dix-huitième siècle.
141. Buste, en marbre, d'un Daguesseau; ouvrage du dix-huitième siècle.
142. Deux bas-reliefs, en marbre, sculptés par Prieur, représentant la Paix et l'Abondance.
143. Buste, en bronze, représentant François Ier, en habit de guerre. Ce buste, placé au dessus de la porte du seizième siècle, dans une partie circulaire, a été fondu sur le modèle de Jean Cousin.
144. Bas-relief, en pierre de liais, représentant Jésus-Christ au tombeau; sculpté par Daniel Ricciarelli de Volterre, qui vint en France pour fondre la statue du roi Louis XIII, qui se voyoit à la place Royale. Ce bas-relief est un chef-d'œuvre.
145. Buste, en bronze, du roi François Ier, par Jean Cousin.
146. Monument élevé à la mémoire de Charles-Quint. 183
147. Médaillon en marbre, représentant Jean Calvin. *idem.*
148. Buste, en marbre, de Guillaume Frælich. *idem.*
149. Buste, en marbre, de Jean-Baptiste de Gondi, frère du cardinal, mort en 1580, à l'âge de quatre-vingts ans; par Prieur.
150. De Saint-André-des-Arcs, le buste, en marbre, de Christophe de Thou, placé dans une partie circulaire, au dessus de la statue de Jacques-Auguste de Thou, son fils. *Voy.* les nos 165 et 166, p. 198.
151. Médaillon, en marbre blanc, représentant François Rabelais, curé de Meudon, en 1545. 184
152. Deux bustes, en marbre, de la famille de Montholon. *idem.*
153. Des Cordeliers, le buste en marbre, de Thomas d'Elbene Briçonnet, secrétaire du roi, qui mourut en 1593.

Nos. 154. Arbalète en buis, ornée d'arabesques, en ivoire, et incrustées; arme du quatorzième siècle.

155. Des Bons-Hommes de Passy, buste, en bronze, d'Olivier Lefebvre, seigneur d'Ormesson, fondu sur le modèle de Paul Ponce.

156. Tableau mosaïque, représentant la sainte Vierge et Jésus-Christ au milieu de deux Anges adorateurs. Ce morceau précieux a été exécuté à Florence en 1500, et apporté en France, par M. David, président au parlement de Paris.

157. Tableaux, en émail, composés de plusieurs sujets. P. 139

158. Petite statue, en albâtre, représentant saint Louis; ouvrage du quinzième siècle.

159. Deux tableaux, en émail, représentant saint Paul et saint Thomas. *Voyez* le n° 466, page 185.

160. Des Grands-Augustins, cénotaphe de Gui Dufaur, seigneur de Pibrac. 190

161. De Saint-Germain-l'Auxerrois, statue, à genoux, et en marbre, de la femme Cœur; par Philippe Buyster. On n'a point de renseignemens sur ce personnage, qui ne présente d'autre intérêt que celui de son costume.

162. De Saint-Germain-des-Prés, statue, couchée, de Guillaume de Dowglas, lord, comte d'Anguse, pair d'Ecosse. 193

163. Des Célestins, statue, en marbre, et à genoux, de Louis de la Trémouille. 196

164. Des Feuillans, statue, à genoux, et en marbre, de Claude de l'Aubespine. *idem.*

165 et 166. Mausolée de la famille de Thou. 198

167. Des Carmélites, rue Saint-Jacques, statue, en marbre blanc, et à genoux, du cardinal de Berulle, posée sur un piédestal orné de bas-relief; par Sarrazin et Lestocart. 202

168. Statue, à genoux et en albâtre, de Guillaume de Montmorency, père du connétable Anne de Montmorency. 165

Nos. 169. Bas-relief gothique, sculpté en bois, représentant la généalogie de la Vierge; ouvrage du quatorzième siècle.
170. De l'Ave-Maria, statue, en marbre blanc, et à genoux, de Charlotte-Catherine de la Trémouille. 205
171. Des Feuillans, statue, en marbre blanc, et à genoux, de Raymond Phelippeaux. *idem.*
172. Bas-relief, en plomb, représentant un mourant secouru par sa femme et son médecin, etc. *ex voto*, par M. Gois; ouvrage du dix-huitième siècle.
173. De l'église du Temple, statue, à genoux, et en marbre blanc, d'Amador de la Porte, grand prieur de France, mort en 1640; sculptée par Boudin.
174. De la Sorbonne, mausolée, en marbre blanc, du cardinal de Richelieu; par Girardon. *idem.*
175. Statue, en bronze, de Louis XIII. *Voyez* le n°. 474. 212
176. Des Célestins, statue, en marbre blanc et à genoux, de Louis Potier, marquis de Gèvres. 206
177. De Saint-Germain-des-Prés, statue, en marbre et demi-couchée, de Jacques ô Rourske Cousen, par Coyzevox. *idem.*
178. De Sainte-Geneviève, mausolée, en marbre, de François de la Rochefoucault, cardinal, par Buyster. 207
179. Des Célestins, statue, à genoux et en marbre blanc, de Marguerite de Luxembourg, duchesse de Tresme, femme de René Potier, morte en 1645. *Voyez* le n°. 176. 206
180. De Sainte-Geneviève, cénotaphe de René Descartes, mort en Suède en 1650. 207
181. Des Minimes, statue, à genoux et en marbre blanc, de Madeleine Marchand, femme du président Lejay de Tilly, morte en 1650.
181. Du même lieu, statue, à demi-couchée et en marbre, de Charles de Valois. 209
183. Des Célestins, groupe, en marbre blanc, représentant Henri Chabot, duc de Rohan, mort en 1655 à l'âge de trente-

Nos. neuf ans. Michel Anguier, auteur de ce groupe, l'a représenté à l'article de la mort, accompagné de deux génies qui pleurent ses vertus.

184. De Saint-Nicolas du Chardonnet, mausolée de Jérôme Bignon. P. 209

185. Des Minimes, les statues, en marbre blanc et à genoux, du duc et de la duchesse de la Vieuville, par Gilles Guérin et l'Espingola. *idem.*

186. Des Feuillans, mausolée érigé à la famille de Rostaing. *idem.*

187. Du Collége des Quatre-Nations, mausolée du cardinal Mazarin, par Coyzevox. 211

188. De l'église des Jésuites, mausolée, en bronze, de Henri de Bourbon, prince de Condé, fondu sur les modèles de Jacques Sarrazin. *idem.*

189. Statue, en bronze, d'Anne d'Autriche. *Voyez* le n°. 474, page 211.

190. De Saint-Eustache, mausolée, en marbre, élevé à Marin Curcau. 212

191. De Saint-Jean-de-Latran, mausolée, en marbre, de Jacques Souvré, commandeur de l'ordre de Malte, par Michel Anguier. *idem.*

192. Des Célestins, statue, à genoux, de René Potier, duc de Tresme, par Anguier, *Voyez* le n° 176. 206

193. De Saint-André-des-Arcs, mausolée érigé à Anne-Marie Martinozi, princesse de Conti. 203

194. De Saint-Germain-des-Prés, mausolée de Jean Casimir V, roi de Pologne, par Marsy. *idem.*

195. Sous ce numéro étoit la description du tombeau de Turenne, placé maintenant aux Invalides. 214

196. Bas-relief en marbre, représentant le Temps qui montre sur un tableau l'origine de l'an caustique, renouvelée en France par M. de Caylus. Ce bas-relief est de Girardon.

197. De Saint-Nicolas du Chardonnet, mausolée de la mère de Charles Lebrun, premier

Nos. peintre du roi Louis XIV, par Tuby et Colignon. P. 214
198. Du calvaire du Marais, mausolée de Paul de Gondi, cardinal de Retz, par Girardon. 214
199. De Saint-Germain-l'Auxerrois, Henriette Selincart, peinte sur marbre, par Charles Lebrun. *idem.*
200. De Saint-Eustache, mausolée du grand Colbert. Ce beau monument est de Coyzevox. *idem.*
200. Buste, en marbre, de Colbert, par Anguier.
201. De Saint-Germain-des-Prés, mausolée de la famille Castellans. Ce mausolée est composé d'une colonne funèbre, et de deux figures de femme, par Girardon 215
202. Mausolée érigé à Jean-Baptiste Lulli, musicien célèbre. *idem.*
203. De Saint-Nicolas du Chardonnet, mausolée, en marbre, de Charles Lebrun. On voit le buste de ce peintre et deux figures sculptées par Coyzevox, représentant la Peinture et la Piété. *idem.*
204. Colonne, de marbre, posée sur un piédestal qui est orné d'inscription; le tout en l'honneur de la famille de Rostaing. (*Voyez* la description du mausolée de cette famille, n°. 186.) 209
205. Des capucines, mausolée, en marbre, de François-Michel Letellier, marquis de Louvois. Ce ministre est représenté à demi couché: auprès de lui on voit l'Histoire qui pleure; plus bas sont placées deux figures, en bronze, représentant la Sagesse et la Vigilance, par Girardon et Desjardins. 206
206. De Saint-André-des-Arcs, bas-relief, en marbre, représentant Minerve tenant le portrait, en médaillon, de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, sculpté par Girardon. 216
207. Des Célestins, le mausolée de la famille de Longueville, par Anguier. 217
208. Colonne triomphale ajustée avec les quatre bas-reliefs qui ornoient le piédestal de la

Nos. statue de la place des Victoires. Ces bas-reliefs, fondus sur les modèles de Desjardins, représentent le passage du Rhin, la conquête de la Franche-Comté, le traité avec l'Espagne, et la paix de Nimègue. P. 218

209. Statue, en marbre, et à genoux, de Henri de Silly, comte de la Roche-Guyon. 219

210. Statue colossale, en marbre blanc, sculptée par Coyzevox, représentant Charlemagne; ouvrage du dix-septième siècle.

211. Statue colossale de Louis IX, dit *le Saint*, exécutée, en marbre, par Couston; ouvrage du dix-huitième siècle.

212. Louis XIV à cheval, modèle, en bronze, de la statue équestre qui se voyoit à la place Vendôme, par Girardon.

213. Statue, en marbre blanc, de Louis XIV, par Coyzevox.

214. Statue, en pied, du roi Louis XIV, sculptée par Michel Anguier. 219

215. Groupe, en terre cuite, placé au monument de Guillaume de Dowglas. *Voyez* le n°. 162, page 195

216. Deux bas-reliefs représentant les batailles de Marignan et de Cérisoles; archétypes de Pierre Bontems; ouvrage du seizième siècle (plâtre).

217. Bas-relief représentant François Ier à cheval, faisant son entrée dans la ville de Milan, par le même (plâtre).

218. Bas-relief représentant le capitaine Frœlich donnant des ordres à sa troupe, par le même (plâtre).

219. Bas-relief représentant des artilleurs posant des canons sur leurs affûts, par le même; ouvrage du seizième siècle (plâtre).

220. Bas-relief représentant les quatre Evangélistes; archétypes du tombeau de François Ier, par Pilon (plâtre).

221. Bas-relief représentant la Charité; archétypes de Germain Pilon; ouvrage du seizième siècle (plâtre).

222. Bas-relief représentant la Religion foudroyant l'Hérésie, par le même (plâtre).

N°s. 223. Bas-relief allégorique, représentant les fidèles se désaltérant à la coupe de la Foi, par le même (plâtre).

224. Bas-relief représentant le triomphe de la Religion, par le même (plâtre).

225. Suite de boucliers ornés de sculptures ; archétypes du seizième siècle.

226. Suite de casques ornés de sculptures ; archétypes de la même époque.

227. Plat en émail, peint en grisaille, représentant le jugement de Salomon ; peinture de la même époque.

228. Plat en émail, peint en grisaille, représentant un sujet de l'ancien Testament ; ouvrage de la même époque.

229. Cuirasse d'acier, et casque en fer repoussé, chargés de sculptures ; ouvrage de la même époque.

230. Cuirasse complète, avec son casque orné de sculptures magnifiques, représentant des batailles, repoussées en fer ; le tout du travail le plus délicat ; ouvrage parfait de la même époque.

231. Plusieurs casques de la même époque, curieux par leur forme.

232. De Saint-Gervais, mausolée, en marbre, de Michel Letellier, chancelier, par Mazeline et Hurtrelle, n°. 223, par erreur. P. 229

233. Plusieurs médaillons en marbre blanc ; ouvrage du seizième siècle.

234. Cotte de maille, en fer, armures en usage depuis l'an 1100 environ, jusqu'à l'époque de l'invention de la poudre à canon.

235. Statue, de grandeur naturelle, représentant Eustache Lesueur assis dans un fauteuil, et dans l'attitude d'un peintre à son chevalet, par M. Foucou ; ouvrage du dix-huitième siècle.

236. Statue, en pied, et de petite proportion, de Nicolas Poussin, peintre célèbre ; par M. Foucou. *idem.*

237. Statue *idem* d'Eustache Lesueur, par le même sculpteur ; ouvrage du dix-huitième siècle. *idem.*

N°s. 238. Statue *idem* de Jacques Sarrazin, sculpteur célèbre ; par le même. P. 221

239. Statue *idem* de Pierre Puget, peintre et sculpteur célèbre ; par le même. *idem.*

240. Pied gauche de la statue équestre de Louis XIV, qui décoroit la place Vendôme, qui a été renversée par le peuple, et fondue en août 1792.

241. Des Feuillans, mausolée de Louis de Marillac, maréchal de France, victime de la vengeance du cardinal de Richelieu. *idem.*

242. Bas-relief, en bronze, représentant Louis Potier de Gèvres dans un combat. *Voyez* le mausoléee de cette famille, n°. 176, page 206

243. Des Jacobins, buste, à mi-corps, et en marbre, de François de Créqui, maréchal de France, sculpté par Coyzevox. Au dessus de ce buste on voit, dans un bas-relief, le maréchal, à cheval, chargeant les ennemis ; ce bas-relief, en bronze, a été fondu sur le modèle de Joly. 221

244. De Sainte-Croix de la Bretonnerie, bas-relief ovale, en marbre blanc, représentant une femme dans la douleur, tenant une inscription ; sculpté par Sarrazin.

245. Deux inscriptions, en marbre blanc, ornées de groupes d'enfans ; par le même.

246. Des Jésuites, quatre médaillons, en marbre blanc, représentant la Justice, la Charité, la Force et la Prudence ; ces beaux bas-reliefs sont du même auteur.

247. Buste de Louis Boucherat, chancelier de France, mort en 1685 ; il succéda au chancelier Letellier ; ouvrage du dix-septième siècle.

248. Des Grands-Augustins, buste, en marbre, d'Honoré Barentin, conseiller d'Etat, secrétaire du roi, maison et couronne de France, mort en 1639 ; ouvrage de la même époque.

249. Du même lieu, buste, en marbre, d'Anne du Hamel, femme dudit Barentin, morte en 1639 ; ouvrage du dix-septième siècle.

250. Un bas-relief, en pierre, grossièrement

Nos. sculpté, représentant un des signes du Zodiaque (c'est le taureau ou l'image du printemps); antiquité française. P. 61

251. Un bas-relief représentant Henri III accueillant un plan que lui présente dom Jean de la Barrière, pour la construction du monastère des Feuillans, rue Saint-Honoré; ce modèle unique aujourd'hui est d'Anguier.

252. Epitaphe, en pierre, ornée d'un bas-relief dans lequel on voit une famille à genoux devant la Vierge. D'un côté sont placés les hommes conduits par leur patron, et, de l'autre côté, on voit les femmes avec leur patrone. Ce joli bas-relief, curieux pour les costumes, est un ouvrage du seizième siècle.

253. Des Pères de l'Oratoire, un grand bas-relief représentant la Justice tenant le portrait d'Antoine d'Aubray; ce beau morceau est d'Anguier. 231

254. Deux lions, en marbre, sculptés par François Anguier, placés au dessus des portes d'entrée de la salle du dix-septième siècle. Cette porte, d'un bon style, ornée de quatre colonnes de granit rouge oriental, portant des chapiteaux et des bases en marbre blanc, de la plus grande délicatesse, a été exécutée sur les dessins de M. Peyre le jeune, architecte.

255. Monument, en marbre, élevé à la mémoire des frères Anguier, auteurs de beaucoup de monumens précieux renfermés dans ce Musée. 228

256. Un cénotaphe, en marbre, composé d'un Génie debout, soutenant un médaillon représentant le portrait d'un personnage inconnu; ouvrage du dix-huitième siècle.

257. Autre cénotaphe, composé d'un Génie éteignant le flambeau de la vie, sur une inscription; ouvrage du dix-huitième siècle.

258. Un bas-relief, en bronze, représentant saint Charles, placé au mausolée de Michel Letellier. *Voyez* le n°. 323, page 220

259. Epitaphe en l'honneur de François Porbus, célèbre peintre sous les rois Henri III et

Nos. Henri IV, mort à Paris en 1622 ; il fut élève de Martin Fréminet.

260. Un petit bas-relief, en marbre, représentant la sépulture des morts, par Girardon; ouvrage du dix-septième siècle.

261. Médaillon, en marbre, représentant madame de la Vallière ; ouvrage de la même époque.

262. Médaillon, en marbre, représentant le roi Louis XIV, par Coyzevox ; ouvrage de la même époque.

263. Médaillon, en marbre, représentant Henri de Fourcy, prévôt des marchands en 1687, par Coyzevox.

264. Des Feuillans, mausolée de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. P. 222

265. Buste, en marbre, du roi Henri IV, mort en 1610, par Prieur ; ouvrage du seizième siècle.

266. Buste, en marbre, du roi Louis XIII, enfant, par le même sculpteur ; ouvrage de la même époque.

267. Buste, en bronze, du roi Louis XIV, posé sur une draperie d'albâtre oriental, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

268. Médaillon, en bronze, représentant le buste de Louis XIV en bas-relief, par Benoit ; ouvrage de la même époque.

269. Buste de Louis XIV, modèle du chevalier Bernin ; ouvrage de la même époque.

270. De Saint-Germain-l'Auxerrois, buste, en marbre blanc, de Pompone de Bellièvre. 223

271. Des Bernardins, buste, en marbre, de Guillaume Duvair, évêque de Lisieux en 1618. Ce prélat, qui a publié plusieurs ouvrages en littérature, avoit été chancelier de France en 1616, et mourut à Paris en 1621 ; ouvrage du dix-septième siècle.

272. Epitaphe, en marbre, de Pierre Seguin, savant antiquaire, doyen du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois.

273. Buste de Claude Fabri de Peyresc, antiquaire et magistrat célèbre, mort

Nos. en 1637. Ce buste, en marbre, est de M. Francin fils ; ouvrage du dix-huitième siècle.

274. Buste, en marbre, d'Armand Claude de Bullion, surintendant des finances, mort en 1640, sculpté par Michel Anguier ; ouvrage du dix-septième siècle.

275. Buste de Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, maréchal de France et ministre du roi Henri IV, mort, en 1641, à Villebon, au pays Chartrin : ce buste est de Mouchy ; ouvrage du dix-huitième siècle.

276. Le buste, en marbre, d'Armand-Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, mort en 1642 : il a été sculpté par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

277. Buste, en terre cuite, de Jean Racine, par M. Boizot ; ouvrage du dix-huitième siècle.

278. Le buste de Jean Rotrou, poète dramatique, mort en 1650, par Caffiery ; ouvrage du dix-huitième siècle.

279. Des Cordeliers, buste, en marbre, de Thomas Briçonnet, conseiller en la Cour des Aides, mort en 1658 ; ouvrage du dix-septième siècle.

280. Buste, en marbre, de Jules Mazarin, cardinal et ministre, mort en 1661 ; par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

281. Le buste de Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, comédien et poète, mort le 17 février 1673, reçu à l'Académie française, cent ans après sa mort ; sculpté par M. Houdon, membre de l'Institut et de la légion d'honneur ; ouvrage du dix-huitième siècle.

282. Buste, en marbre, de Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, tué, à l'âge de soixante-quatre ans, par un boulet de canon, le 27 juillet 1675, en allant reconnoître des batteries, enterré à Saint-Denis, par ordre de Louis XIV, le 29 août suivant. Ce

Nos. buste est de Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

283. Buste du grand Colbert, mort en 1683, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

284. Buste du grand Corneille, poète dramatique, mort en 1684, par Caffiery ; ouvrage du dix-septième siècle.

285. Buste, en bronze, de Michel Letellier, chancelier de France, célèbre par la révocation de l'édit de Nantes, mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, en 1685. Ce buste a été fondu sur le modèle de Jacques Sarrazin; ouvrage du dix-septième siècle.

286 Buste, en marbre, de Louis II de Bourbon, prince de Condé, dit *le grand Condé*, mort, le 11 décembre 1686, à l'âge de soixante-six ans, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

287. Buste, en terre cuite, de Jean de la Fontaine, par M. Deseine, sculpteur particulier de l'église de Paris.

288. Buste de Philippe Quinault, de l'Académie française, mort en 1688, par Caffiery ; ouvrage du dix-huitième siècle.

289. Buste, en marbre, de Henri d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1718, fort avancé en âge : l'auteur en est inconnu ; ouvrage du dix-huitième siècle.

290. La statue, en pied, de Jean de la Fontaine, de l'Académie française, mort en 1695 ; par Jullien, mort membre de l'Institut et de la légion d'honneur; ouvrage du dix-huitième siècle. Cette statue est le modèle de celle que ce célèbre sculpteur a exécutée en marbre pour le gouvernement : le marbre est placé dans la salle des séances publiques de l'Institut.

291. Buste, en marbre, d'Edouart Colbert, frère du ministre, mort en 1693, sculpté par Desjardins ; ouvrage du dix-septième siècle.

Nos. 292. Des minimes, le portrait en médaillon du même Edouart Colbert, sculpté en marbre, par Coyzevox; ouvrage du dix-septième siècle.

293. Le buste, en marbre, de Pierre Mignard, premier peintre du roi Louis XIV, mort en 1695, sculpté par Desjardins; ouvrage du dix-septième siècle.

294. Buste de Jean-Baptiste Santeuil, poète latin, mort à Dijon le 5 août 1697, par M. Couasnon; ouvrage du dix-huitième siècle.

295. Buste de Jean Racine, de l'Académie française, mort en 1699, par Coyzevox; ouvrage du dix-septième siècle.

296. Buste, en marbre, d'André Lenostre, intendant et architecte des jardins de Louis XIV, mort en 1700, par Coyzevox; ouvrage du dix-septième siècle. Lenostre a planté le jardin des Tuileries, etc.

297. Buste, en marbre, de Marie Sérre, mère de Rigaud, célèbre peintre de portrait, par Coyzevox, en 1706; ouvrage du dix-huitième siècle.

298. De Saint-Paul, buste, en marbre, de Pierre Silvain Regis, de l'Académie des Sciences, mort en 1707 : l'auteur de ce buste est inconnu; ouvrage du dix-septième siècle. P. 223

299. De Saint-Paul, médaillon en marbre, représentant le buste de Jules-Hardouin Mansard, architecte, par Coyzevox. *idem.*

300. Buste de Thomas Corneille, de l'académie française, mort en 1909, par Caffiery; ouvrage du dix-huitième siècle.

301. Des Minimes; buste, en marbre, de Charles Lejay, de Maison-Rouge : l'auteur en est inconnu.

302. Du même lieu, buste, en marbre, de Guillaume Leserat, seigneur de Lancrau.

303, 304, 305, 306. Bustes, mausolée, colonne et épitaphes de la famille des Rostaing. *Voyez* la description de leur tombeau, n° 186, page 209

Nos. 307. Des Minimes de Passy, un Génie soutenant un médaillon, sculpté en marbre blanc, par Vauclève; ouvrage du dix-huitième siècle. Les deux personnages qui sont représentés sur le médaillon sont inconnus.

308. Des Feuillans, buste, en marbre, de Médéric Barbezières. P. 223

309. Epitaphe, en marbre, de Blaise Pascal.

310. Epitaphe, en pierre, consacrée à la famille de Boileau.

311. Buste, en marbre, du célèbre Bossuet, (Jacques-Bénigne) évêque de Meaux, né à Dijon, en 1627, et mort à l'âge de soixante-dix-sept ans, sculpté par Coyzevox; ouvrage du dix-septième siècle.

312. Buste, en marbre, de Nicolas Boileau, mort en 1711, sculpté par Girardon. *idem.*

313. Statue, en marbre, représentant Neptune, sculptée par Puget; ouvrage du dix-septième siècle.

314. Colonne funèbre élevée à la mémoire de Jacques Rohault. 224

315. Tombe en pierre, qui couvroit le poète Santeuil. *idem.*

316. L'épitaphe curieuse de Jean de Launay, plus connu sous le nom du *dénicheur de saint.*

317. Buste, en marbre, de Jean Lecamus, lieutenant civil, mort en 1710; ouvrage du dix-huitième siècle.

318. Epitaphe en pierre, élevée à la mémoire de Pilon fils, de Germain Pilon, sculpteur célèbre.

319. Médaillon en bronze, représentant la Religion foudroyant l'Hérésie, et accueillant la Vertu, par Desjardins; ouvrage du dix-septième siècle.

320. Médaillon en bronze, représentant la justice punissant les crimes, par Desjardins; ouvrage du dix-septième siècle.

321. De Saint-Landry, mausolée de Girardon, représentant une descente de croix. 228

322. Une niche en pierre, ornée d'arabesques, exécutée en 1507 sur les dessins de Jean

Nos. Joconde, cordelier, et architecte du roi Louis XII. Ce monument formoit l'angle du pont Notre-Dame, du côté de l'église Saint-Denis de la Charte. *Voyez* sa description. P. 140

323. Mausolée de Michel Letellier, chancelier de France, célèbre par la révocation de l'édit de Nantes. 220

323 *bis*. Epitaphe en marbre blanc, élevée en l'honneur de la famille des Ursins.

324. Buste de Nicolas Brulart, chevalier, marquis de Sillery, etc., président aux enquêtes : il fut ambassadeur en Suisse, dans les années 1589, 1595 et 1602, et chancelier de France en 1606, mort en 1624; ouvrage du dix-septième siècle.

325. Une petite statue, en marbre, posée sur un cul de lampe, représentant Pierre de Lobet, général de l'ordre de Saint-Antoine. Cet abbé parvint à établir son ordre à Paris, avec une commanderie, en 1361. Ces religieux hospitaliers retiroient dans leur maison les pauvres attaqués de la maladie appelée *le feu sacré* ou *de saint Antoine*, que l'on croit être tout bonnement *la gale* : c'est pour cela qu'on a représenté ici Pierre de Lobet, monté sur des flammes, par allusion au *feu sacré;* il tient un livre de la main gauche, et un *teau* de l'autre, caractères distinctifs de la fondation et de la commanderie, comme nous l'avons dit article du roi Clovis, p. 70 et 71. Charles V, en 1368, donna au religieux de cet ordre un terrain rue Saint-Antoine, et leur fit bâtir une maison, et une église qui étoit connue sous le nom de *petit Saint-Antoine*. Cette commanderie fut supprimée en 1615. Cette statue est un ouvrage du quatorzième siècle.

326. Mausolée, en marbre, du cardinal du Bois, ministre d'Etat, mort en 1723, sculpté par Couston. 228

327. Statue, en marbre, et à genoux, de Louis XIII, par Guillaume Couston;

Nos. ouvrage du dix-huitième siècle.

328. Médaillon, bas-relief en albâtre, représentant Loth et ses filles ; ouvrage du seizième siècle.

329. Coffret en fer, orné de bas-reliefs, ciselés, représentant un calvaire, la manne dans le désert, le serpent d'airain, etc.; ouvrage du seizième siècle.

330. Un médaillon en marbre, ouvrage du dix-septième siècle.

331. Un médaillon en marbre, ouvrage du dix-septième siècle.

332. Petit cénotaphe de mademoiselle Dalesso, en marbre blanc, orné de deux Génies, par Germain Pilon; ouvrage du seizième siècle.

333. Mausolée érigé à Lauguet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, mort en 1750 ; par Michel-Ange Slodtz. P. 229

334. Bas-relief et inscription, représentant un *ecce homo ;* ouvrage du seizième siècle, curieux pour les costumes de ce temps-là.

335. Bas-relief, en pierre de liais, représentant Jésus-Christ au jardin des oliviers, ouvrage du seizième siècle.

336. Figure académique, bas-relief, par Michallon ; ouvrage du dix-huitième siècle.

337. Statue, en marbre blanc, représentant Iris, par Adam et Clodion ; ouvrage du dix-huitième siècle.

338. Buste de François-Michel Letellier, marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

339. De Notre-Dame, mausolée, en marbre, érigé à Henri Claude, comte d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1769; par Pigalle. 229

340. De Saint-Roch, mausolée, en marbre, de Louis Moreau de Maupertuis, mort en 1759 ; par d'Huez. *idem.*

341. Mausolée de Prosper Joliot de Crébillon, poète dramatique, mort en 1762. 231

342. Modèle, en bronze, de la statue équestre de

Nos. Louis XV, par Bouchardon ; ouvrage du dix-huitième siècle.

343. Des Jacobins, mausolée de Pierre Mignard, peintre célèbre, mort en 1695, par Jean-Baptiste Lemoine; ouvrage du dix-huitième siècle. P. 231

344. Statue en pied, et en marbre blanc, du roi Louis XV, mort en 1774; par Jean-Baptiste Lemoine. *idem.*

345. Mausolée élevé en l'honneur de Lebatteux, homme-de-lettres; ouvrage du dix-huitième siècle.

346. Buste de M. Rollain, auteur de l'histoire ancienne ; par M. Chardin.

347. Mausolée de M. A. Hocquart, comtesse de Cossé, morte en 1779. *idem.*

348. Mausolée, en marbre, érigé à Félicité Brulart de Sillery; ouvrage du dix-huitième siècle.

349. Statue en pierre et couchée, étude par Germain Pilon; ouvrage du seizième siècle.

350. Bas-relief allégorique, par Jacques Sarrazin, représentant le triomphe de la Renommée. La déesse est sur un char d'ivoire qui est traîné par des éléphans, pour exprimer la lenteur de sa marche : Moïse, Aron, David, Judith et Noé portant son arche, l'accompagnent ; par Jacques Sarrazin.

351. Bas-relief dans le même genre et du même artiste, représentant le triomphe de la Trinité. Ce mystère est représenté par trois jeunes hommes égaux en taille, en âge et en figure, posant chacun une main sur un triangle qui est placé au milieu des trois personnes : le char d'or qu'ils occupent est traîné par les animaux de l'apocalypse; savoir, l'aigle, le lion, le bœuf et l'homme; sur le devant de la scène on voit Noé portant l'arche sur son dos, ensuite Moïse, Aron et saint Jean-Baptiste. La reine des Vierges armée de son sceptre, saint Pierre, saint

Nos. Paul, saint André, les autres apôtres de Jésus-Christ; saint François, la Madeleine, sainte Cécile, sainte Claire, sainte Thérèse, etc., suivent le char mystérieux de la sainte Trinité; par Jacques Sarrazin.

352. Bas-relief du même, représentant le triomphe du Temps. Ce maître du monde est posé tranquillement sur son char d'airain qui est traîné par des cerfs, pour marquer la rapidité avec laquelle il passe; il laisse derrière lui la terre défrichée, des villes en ruines, et on voit les fleuves qui conservent encore leurs eaux. Ce vieillard, immuable et éternel, est précédé du premier homme et de sa compagne, de Noé, de David et de Moïse; par le même auteur.

353. Bas-relief allégorique du même auteur, représentant le triomphe de la Mort. On voit un squelette, dans l'attitude de lancer un trait, assis sur un char de fer traîné par des taureaux furieux, pour exprimer la brutalité de la Mort. Dans sa course fougueuse elle renferme indistinctement des enfans, des vieillards, des femmes, des adolescens, des pontifes, des rois, des reines, des évêques et des soldats. Les Parques, la Peste, la Famine, la Guerre, l'Incendie et le Meurtre accompagnent le char de la Mort.

354. Bas-relief de Jacques Sarrazin, représentant Loth et sa famille fuyant la ville de Sodôme; ouvrage du dix-septième siècle.

355. Mausolée de Jean-Germain Drouais, peintre, mort à Rome en 1788. Ce monument, d'un beau style et d'une belle exécution, est de Michallon son ami, mort des suites d'une chute qu'il fit au théâtre de la République, le 24 fructidor de l'an 7. P. 232

356. Buste d'Amiot, mort en 1593, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, par M. Francin; ouvrage du dix-huitième siècle.

Nos. 357. Buste du général Dampierre, mort au service de la République ; ouvrage du dix-huitième siècle.

358. Buste de Michel Lepelletier, représentant du peuple, assassiné dans un café du Palais-Royal.

359. Buste du cardinal de Noailles, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

360. Tête d'étude par Jean Goujon ; ouvrage du seizième siècle.

361. Buste, en marbre blanc, de Louis XV, par M. Gois père ; ouvrage du dix-huitième siècle.

362. Buste, en bronze, de madame Dubarry, maîtresse de Louis XV, condamnée à perdre la tête en 1793 : ce buste est de J. B. Lemoine ; ouvrage du dix-huitième siècle.

363. Modèle colossal de la tête de la statue équestre de Louis XV, qui étoit dans la place de ce nom, par Pigalle.

364. Buste d'Héloïse, par M. Deseine ; ouvrage du dix-huitième siècle. *Voyez* la description du tombeau des deux amans, n°. 515 P. 86

365. Buste, en marbre, de Louis de France, fils unique de Louis XV, né le 4 septembre 1729.

366. Statue, en marbre blanc, représentant l'Amour ; par Tassaert. 235

367. Buste, en marbre, du roi Louis XVI ; par M. Houdon.

368. Buste, en marbre, de Marie-Antoinette d'Autriche, femme de Louis XVI ; par M. Lecomte.

369. Buste, en marbre, du maréchal de Brissac, massacré à Versailles par le peuple.

370. Buste, en marbre, du comte de Lowendal, maréchal de France. *idem.*

371. Deux enfans, bas-relief, archétype de Germain Pilon ; ouvrage du seizième siècle.

372. Buste, en terre cuite, du célèbre Mirabaud, député à l'assemblée nationale ; par M. Dumon.

N°s. 373. Buste, en terre cuite, de Camille Desmoulins, homme-de-lettres, député à la convention nationale.

374. Buste colossal de Charles XII, roi de Suède; l'auteur est inconnu.

375. Mausolée, en pierre de Tonnerre, élevé à la mémoire de madame de Laura-gais. P. 236

376. Mausolée de Caylus, antiquaire célèbre, mort en 1763. *idem.*

377. Statue, en pied, représentant Minerve; par M. Boizot.

378. Statue, en pied, représentant la Liberté, figure allégorique au gouvernement de 1793.

379. Statue, du même genre, représentant la République française; ces deux figures sont de M. Lorta.

380. Des Théatins, un bas-relief, en marbre blanc, représentant une femme éplorée, sculptée par Broche; ouvrage du dix-huitième siècle.

381. Deux têtes de Méduse, exécutées en bronze par M. Daujon; ouvrage du dix-huitième siècle.

382. Un grand bas-relief en plâtre, représentant les Miracles de saint Philippe. Ce modèle a été modelé par M. Gois le père, pour le fronton d'une église; ouvrage du dix-huitième siècle.

383. Buste, en marbre, de Cherhal Mont-Réal, homme de lettres; par M. Boyer.

384. Bas-relief, modèle en plâtre, de M. Foucou, représentant la paix de Lunéville. *Voyez* sa description. 236

385. Jésus-Christ au tombeau, bas-relief, archétype de Pilon.

386. Bas-relief, en bois, représentant le Martyre de sainte Barbe.

387. Mosaïque représentant saint Jérôme, d'après Dominiquin; ouvrage du dix-septième siècle.

388. Bas-relief, en bois, représentant saint Léon devant Attila; copie du célèbre bas-

N°s. relief d'Algardi qui se voit dans l'église Saint-Pierre, à Rome.
389. Buste d'Antoine Coyzevox, sculpteur célèbre, mort en 1720; par Lemoine.
390. Buste colossal, en marbre blanc, de Marc-René de Paulmy d'Argenson, lieutenant de police, ministre d'état et garde des sceaux, mort en 1721, sculpté par Couston; ouvrage du dix-huitième siècle.
391. Buste de Philippe d'Orléans, régent de France, mort en 1723; ouvrage du dix-huitième siècle.
392. Buste, en terre cuite, de Jean-Baptiste Rousseau, mort en 1741; par Caffieri.
393. Médaillon, en marbre, représentant le buste du marquis d'Asfeld. P. 236
394. Buste, modèle en plâtre, de Pierre Lepaultre, sculpteur célèbre; par M. Francin. *idem.*
395. Buste, en marbre, de Maurice de Saxe; par Pigalle. 237
396. Buste de Philippe Néricault Destouches, de l'académie française, mort en 1754, par Caffieri; ouvrage du dix-huitième siècle.
397. Buste de Nivelle de la Chaussée, de l'académie française, mort en 1754; par le même.
398. Buste de Charles Secondat de Montesquieu, auteur du fameux livre de l'Esprit des Lois, mort en 1755; par M. Chaudet, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.
399. Buste de Bernard Lebovier de Fontenelle, de l'académie française, mort en 1757, âgé près de cent ans; par Caffieri.
400. Statue, en pied et assise, représentant le Peuple français, figure allégorique; par M. Lorta. *idem.*
401. Buste, en terre cuite, de Jean-Joachim Winckelmann; par M. Deseine. *idem.*
402. De Saint-Eustache, médaillon, en marbre blanc, représentant François de Chevert. 238

Nos. 403. Buste, en terre cuite, de Claude-Adrien Helvétius, célèbre par ses écrits, mort en 1771.

404. Buste, en terre cuite, d'Alexis Piron, mort en 1773; par Caffieri. P. 238

405. Buste de Pierre Laurent Buiret du Belloi, poète dramatique, mort en 1775.

486. Buste, en marbre, d'Arouet de Voltaire; par M. Houdon. *idem.*

406 *bis*. Autre buste, en marbre, d'Arouet de Voltaire; par Pigalle.

407. Buste, en marbre, de Jean-Jacques Rousseau, mort à Ermenonville, le 2 juillet 1778, à l'âge de soixante-six ans; sculpté par M. Boyer.

408. Buste, en marbre, de Jean-Louis Leclerc, comte de Buffon, célèbre par ses ouvrages, mort en 1788; sculpté par M. Pajou, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.

409. Buste de Lamoignon de Malesherbes; par M. Chaudet. *idem.*

410. Buste de Marc-René Montalembert. *idem.*

411. Buste d'Eustache Lesueur, peintre célèbre; par M. Lesueur.

412. Buste, en terre cuite, de Denis Diderot, mort en 1784, par M. Collet.

413. Un médaillon, en marbre blanc, représentant monsieur et madame Gougenot, par Pigalle.

414. Buste, en bronze, de l'abbé Gougenot, homme de lettre, par le même.

415. Buste, en marbre, du chevalier Gluck, mucisien célèbre, mort en 1787, par M. Francin, d'après Houdon. On lit ce qui suit sur le piédestal qui porte le buste de ce grand homme: *Il préféra les Muses aux Syrènes.*

416. Buste de Guillaume-Thomas Raynal, mort en 1796, par M. Espercieux.

417. Cénotaphe, en marbre, élevé à la mémoire de Bernard Chérin. On voit, dans un médaillon, le buste de Chérin, par M. Chardin.

418. Le buste de Sylvain Bailly, premier prési-

N^os. dent de l'Assemblée nationale, décapité le 11 novembre 1793, par M. Deseine.

419. Un vase, en marbre blanc, orné de feuillages de vigne, et d'un bas-relief représentant le jugement de Pâris. Ce vase, médiocrement sculpté, est la copie d'un vase antique.

420. Un grand bas-relief, imitant le bronze, représentant la Charité, la Moisson et la Vendange, peinture sur marbre blanc, par M. Sauvage.

421. Médaillon, en mosaïque, représentant Louis XV.

422. Epitaphe gravée sur un marbre blanc, faite en l'honneur du savant Winslow.

423. Monument élevé en l'honneur de la déesse Nehalennia. P. 58

424. De Saint-Germain-des-Prés, tombeau, en marbre de Penthélie, orné de feuillages de vigne; ouvrage du septième siècle. Ce tombeau, qui a été reconnu par Montfaucon, pour être celui du roi Chérebert, contenoit le corps de Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés. (*Voyez* la description curieuse de ce monument.) 76

425. Du même lieu, pierre sépulcrale du roi Clotaire. 82

426. Du même lieu, pierre sépulcrale de la reine Bertrude. *idem.*

427. Du même lieu, pierre sépulcrale du roi Childeric. *idem.*

428. Description d'un tombeau cru celui de Charlemagne. *Voyez* sa description, page 84

429. De Saint-Denis, fragmens de divers pavés gravés en creux, en forme de mosaïque; ouvrage du treizième siècle, placé, par compartimens, dans la salle du quatorzième siècle; sa description. 108

430. Neuf bas-reliefs, en pierre de liais, représentant des sujets de la vie de Jésus-Christ, encadrés dans un ajustement gothique, à la manière de ce temps-là.

431. De l'abbaye de Maubusson, chapelle sépulcrale de la reine Blanche, mère de Louis IX, dit *le Saint.* 110

Nos. 432. Bas-relief, en albâtre, de Lagny, représentant l'Annonciation. P. 111

433. Une petite statue, en marbre blanc, représentant un magistrat vêtu à la manière du quatorzième siècle. On remarque dans cette statue la coiffure de ce temps-là, et un sac qu'elle tient à la main, usage encore observé par les hommes qui suivent le Palais; ouvrage du quatorzième siècle.

434. Bas-relief, en albâtre, représentant la Nativité de Jésus-Christ; ouvrage de la même époque.

435. Deux autres bas-reliefs, dans le même goût, représentant la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ; ouvrage de la même époque.

436. Statue, en pierre, de grandeur naturelle, représentant Adam; ouvrage du treizième siècle. Il est extrêmement rare de trouver des figures nues de ce temps-là. 112

437. De l'abbaye du Val-des-Ecoliers, la statue, à genoux, de Pierre d'Orgemont, chancelier, etc. 124

438. Des Dominicains de Poissy, statue, en pied, de Marie de Bourbon, religieuse de ce couvent, morte en 1401. *idem.*

439. De Saint-Denis, quatre figures, en marbre blanc, par Paul Ponce, représentant la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance. 152

440. Un bas-relief, en pierre, représentant trois sujets différens; savoir: saint Jean Baptiste, l'accouchement de la sainte Vierge, et saint Jean l'évangéliste. Ce bas-relief forme le devant du sarcophage du tombeau des Rostaing. *Voyez* le n°. 186. 209

441. De Chartres, deux colonnes triomphales, en pierre de liais, ornées d'arabesques, dont l'un suppose la statue, en albâtre, de François de Paule, et de l'autre un philosophe. 138

442. De la chapelle de Picardie, quatre statues, en pierre de liais, représentant saint Pierre, saint Paul, saint Jean l'évangéliste et saint Jacques; ouvrage de la fin du

Nos. quatorzième siècle. *Voyez* le n°. 230, p. 114
443. Buste du roi Louis XI, mort en 1482, que l'on conservoit dans l'église de Notre-Dame de Cléry, qu'il avoit fait bâtir dans l'espérance d'expier ses crimes : ce méchant prince y fut inhumé ; ouvrage du seizième siècle.
444. Buste de Charles VIII, mort en 1498. P. 150
445. De Saint-Denis, statues couchées, et en marbre blanc, du roi Louis XII et de la reine Anne de Bretagne sa femme, par Paul Ponce.
446. Du château de Gaillon, buste, à mi-corps, représentant le roi Louis XII, par Demugiano.
447. De l'église du Temple, mausolée et la statue, en albâtre, de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Malte. 155
448. De Saint-Denis, la statue, en marbre blanc, et couchée, de François Ier, représenté en état de mort, posé sur un cénotaphe de marbre noir, orné de bas-reliefs représentant les batailles de Marignan et de Cérisoles. Cette belle statue est attribuée à Jean Goujon ; les bas-reliefs sont de Pierre Bontems, sculpteur, né à Paris, vers 1500. 158
449. De l'église de Montmorency, chapelle sépulcrale d'Anne de Montmorency, connétable de France, tué à la bataille de Saint-Denis en 1567. 166
450. Les statues couchées d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie, sa femme, sculptées par Barthélemy Prieur, posées sur un monument ci-après décrit sous le n°. 451. 167
451. Du château d'Ecouën, chapelle sépulcrale du connétable Anne de Montmorency, chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture, faite par Jean Bullant, architecte. *idem.*
452. Groupe, en albâtre, représentant une mère instruisant sa fille, par Bullant ; ouvrage du seizième siècle. (*Voyez* le n°. 451.) 168
453. De Saint-Germain-en-Laye, quatre médaillons peints en faïence.

Nos 454. Tombeau de Germain Pilon, orné de sculptures de la main de ce sculpteur. P. 170

455. Du château d'Ecouën, tableaux en faïence, par Bernard Palissy, représentant des sujets de l'ancien Testament. *idem.*

456. De Saint-Cloud, colonne funèbre érigée au roi Henri III, sculptée en marbre campan rouge, par Barthélemy Prieur. 176

457. Le buste, en marbre blanc, de Bailly Duséjour, et la statue, à genoux, de sa femme. L'auteur de ces figures peu intéressantes est inconnu; ouvrage du dix-septième siècle.

458. Statues couchées, et en marbre, du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis, représentées dans leur état de mort, par Germain Pilon; ouvrage du seizième siècle.

459. Bas-relief représentant une femme en état de mort, archétype de Pilon; ouvrage de la même époque. 164

460. Deux bas-reliefs représentant un combat, et l'entrée triomphale du roi Louis XII dans Milan, archétype de Paul Ponce; ouvrage du commencement du seizième siècle.

461. De Sceaux, une statue, en marbre blanc, représentant l'Abondance, par Barthélemy Prieur; ouvrage du seizième siècle.

462. Buste de Michel Montaigne, mort en 1592, par M. Leitier fils; ouvrage du dix-huitième siècle.

463. Buste du même Montaigne, par M. Deseine; ouvrage de la même époque.

464. Buste, en marbre, de Dominique Sarrède, sergent de bataille sous le roi Henri IV. L'auteur de ce buste est inconnu. 184

465. Médaillons, en marbre blanc, représentant Platon et Aristote. Jean Bullant, auteur de ces bustes, s'est représenté sous la figure de Platon, qu'il a costumé selon le goût de ce temps-là; ouvrage du seizième siècle.

466. Mausolée de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. *Voyez* la description de ce riche et magnifique mausolée, orné

Nos. des plus belles statues et des plus magnifiques peintures en émail, de la fabrique de Limoges. P. 185

467. Du château d'Anet, un groupe, en marbre, représentant Diane, chasseresse, accompagnée de ses chiens, Procion et Syrius; par Jean Goujon. 189

468. Du même lieu, deux bas-reliefs, en bronze, représentant deux nymphes, portant des torches allumées, placés à l'un des portiques de la première cour de ce Musée, par Jean Goujon; ouvrage du seizième siècle. *Voyez* le n° 540, p. 146

469. Mausolée élevé à la mémoire de Philibert de Lorme, architecte célèbre. 189

469 *bis*. Mausolée élevé à la mémoire de Jean Bullant, architecte, sous les rois Henri II et Charles IX. 190

470. Bas-relief, en pierre de Vernon, représentant la décoration des Mages; ce bas-relief, d'un style agréable et d'une exécution soignée, est employé à la décoration du tombeau de Villiers de l'Isle-Adam. *Voyez* le n° 447. 155

471. De Notre-Dame de Cléry, mausolée, en marbre, du roi Louis XI, mort en 1483, et instituteur de l'ordre de Saint-Michel en 1469; il avoit pris pour devise *immensi Tremor Oceani*. 198

472. Statue, en marbre blanc, et à genoux, de Philippe de Castille. Observation sur son costume. 203

473. Bas-relief, de Jacques Sarrazin, représentant le Dante, Pétrarque, Henri de Bourbon, prince de Condé, Michel-Ange, Michel Letellier, le chevalier Bernin et Jacques Sarrazin; ouvrage du dix-septième siècle.

474. Monument du Pont-au-Change, sur lequel on voit les statues, en bronze, et en pied, du roi Louis XIII, de la reine Anne d'Autriche, et de son fils Louis XIV, représenté à l'âge de huit ans; le tout posé sur un grand bas-relief, représentant des esclaves; par Guillain. 212

Nos. 475. Quatre petits bas-reliefs, par Jean Goujon, représentant Vénus marine, sa naissance, son triomphe, etc., restaurés par M. Danjou, sculpteur, d'un mérite distingué. Ces bas-reliefs décoroient un arc de triomphe fait à la porte Saint-Antoine, pour le roi Henri II.

476. Groupe, en marbre blanc, par Sarrazin, représentant Louis XIV, foulant à ses pieds la fronde : sa description curieuse. P. 219

477. De la porte Saint-Antoine, deux statues colossales, en pierre, représentant la Force et l'Espérance, sculptées par Anguier ; ouvrage du dix-septième siècle.

478. Béquille en buis, en forme de *tau* ; ouvrage du douzième siècle.

479. Coffret en cuivre émaillé, représentant un Calvaire, le Père Eternel, dix Apôtres ; ouvrage du douzième siècle.

480. Statue, en pierre, copie faite d'après l'antique, par Marsy.

481. Statue du même genre.

482. Statue, *idem*, représentant Junon.

483. Bas-relief, représentant Voltaire dans les Champs-Elysées, reçu par le roi Henri IV.

484. La statue en pied, et de grandeur naturelle, de Pierre Corneille ; terre cuite de Caffieri. Le grand Corneille, assis dans un fauteuil, paroît occupé à composer un passage de Cinna.

485. Un bas-relief allégorique, représentant le gouvernement français, sous le règne de Louis XIV, sculpté par Anguier ; ce bas-relief est placé au dessus du mausolée de Michel Letellier. *Voyez* sa description sous le n° 322, page 220

486. Bas-relief en terre cuite, représentant Jean-Jacques Rousseau dans les Champs-Elysées, reçu par Socrate.

487. Bas-relief, en marbre, représentant un combat d'Athlètes, attribué à Legros ; ouvrage du dix-septième siècle.

488. Un grand médaillon en marbre blanc, représentant le roi Louis XIV, passant le

Nos. Rhin, composition allégorique, par Coustou.

489. Buste, en marbre, de Henri du Bouchet, conseiller au parlement, mort en 1654. M. du Bouchet légua par testament sa bibliothèque à l'abbaye Saint-Victor : l'auteur de ce buste est inconnu ; ouvrage du dix-septième siècle.

490. Buste, en marbre, de François de Salignac de la Motte-Fénélon, archevêque de Cambrai, par Coyzevox ; ouvrage du dix-septième siècle.

491. Buste, en terre cuite, par Anguier, de Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, chevalier seigneur de Basville, baron de Boissy, de Saint-Yon et de Saint-Sulpice, conseiller du roi, etc., mort en 1677, à soixante ans. Cet homme commença à illustrer sa carrière dans le barreau, dès l'âge de dix-huit ans.

492. Mausolée, en marbre, de Charles de Crequi, gouverneur de Paris, etc., mort en 1709, par Mazeline. P. 227

493. Une statue, en marbre blanc, représentant une nymphe dans l'attitude de retirer une épine de son pied ; par Pigalle, ouvrage du dix-huitième siècle.

494. Buste de Jean Leroy, de l'Académie des Sciences, fils de Julien Leroi, horloger célèbre ; ouvrage du dix-huitième siècle.

495. Mausolée élevé à la mémoire de Jean Britard, dit *Brizard,* comédien du Théâtre Français. 234

496. Buste, en terre cuite, de Nicolas Coustou, sculpteur célèbre, fait par Guillaume Coustou, son frère, et son élève ; donné au Musée par M. Coustou son petit neveu ; ouvrage du dix-huitième siècle.

497. Buste de Louis-Hector de Villars, maréchal de France.

498. La statue, en pied et de petite proportion du dernier maréchal de Richelieu, vêtu du grand habit de l'ordre du Saint-Esprit ; ouvrage du dix-huitième siècle.

Nos. 499. Buste, en marbre, de M. de Brissac le père, maréchal de France ; par Broche, ouvrage du dix-huitième siècle.

500. Médaillon, en marbre blanc, représentant en buste l'abbé de Marolle, homme de lettres ; ouvrage du dix-huitième siècle.

501. On voit un portail gothique, bâti par Montreau, architecte du roi Louis IX, dit *le Saint*, et les fragmens d'un cloître gothique, provenant de Reims, qui forment la décoration de la troisième cour du Musée ; le tout comportant cinquante colonnes de marbre de Penthélie, et beaucoup d'autres en pierre, et des ornemens composés et sculptés dans le goût arabe. *Voyez* sa description. P. 149

502. Buste de M. de Montmorin, gouverneur du dernier dauphin ; ouvrage du dix-huitième siècle.

503. Buste, en marbre, de d'Alembert, mort en 1783, par M. Francin fils, ouvrage du dix-huitième siècle.

504. Buste de Dewailly, architecte célèbre, fondateur de la Société des Arts, etc. 239

505. Médaillon, en marbre, du célèbre Vaucanson, mécanicien, par M. Pajou, membre de l'Institut, de la Légion d'honneur ; ouvrage du dix-huitième siècle.

506. Bas-relief, représentant Elysa Jolie, actrice du Théâtre-Français, représentée mourante, sur un lit de repos, par M. Lesueur ; ouvrage du dix-neuvième siècle.

507. Sarcophage, en pierre, contenant le corps de René Descartes, mort en Suède en 1650 ; sa description. 243

508. Sarcophage, en pierre, contenant le corps de Jean-Baptiste Pocquelin, de Molière, mort à Paris en 1673 ; sa description. *idem.*

509. Sarcophage, en pierre, contenant le corps de Jean de la Fontaine, mort en 1695 ; un renard en relief, et les fables du loup et de l'agneau, du loup et de la grue, décorent ce tombeau. *Voyez* sa

N°. description. P. 243
510. Monument à quatre faces, en forme de mausolée, contenant dans des niches les bustes de la Fontaine, de Molière, de Boileau et de Racine : les bustes sont placés de manière qu'ils se trouvent en face des sarcophages qui contiennent les restes de ces grands hommes.
511. Sarcophage, en pierre, dans lequel a été déposé pendant deux ans le corps du grand Turenne, qui, depuis, a été transporté aux Invalides.
512. Sarcophage, en pierre, contenant les restes de dom Jean de Mabillon, mort en 1707. *Voyez* sa description. 245
513. Sarcophage, en pierre, contenant les restes de Bernard de Montfaucon, antiquaire célèbre. *Voyez* sa description. 246
514. De Saint-Denis, chapiteaux ornés de bas-reliefs, sculpture du huitième siècle. 85
515 Chapelle sépulcrale, ornée de colonnes, de vitraux et d'un sarcophage, contenant les corps d'Héloïse et d'Abélard : sur le sarcophage, leur premier tombeau, on voit les statues couchées des deux amans. *Voyez* sa description. 86
515 *bis*. Médaillons, représentant en buste Héloïse et Abélard. 88
516. Buste de M. Pajou, par M. Roland, son élève, et membre de l'Institut, ouvrage du dix-neuvième siècle.
517. Buste, en terre cuite, de M. Ducis, poète dramatique, membre de l'Institut, ouvrage du dix-huitième siècle.
518. Tombe sépulcrale de l'abbé Adam. 88
519. Pierre sépulcrale qui couvroit l'abbé d'Auteuil. 89
520. Médaillon représentant l'abbé Suger, ouvrage du dix-huitième siècle.
521 Deux inscriptions des sixième et huitième siècles, gravées sur pierre. *Voyez* page 81; *voyez* aussi sous le n°. 521 *bis*, page 89, la description du tombeau de Hugues, abbé de Cléry. Ce monument curieux a été vendu malgré l'ordre du ministre de

Nos. l'intérieur, qui l'avoit fait réserver pour ce Musée. P. 89

522. Chapiteaux gothiques dans le goût de ceux que l'on voit à Saint-Germain-des-Prés ; ouvrage du dixième siècle. Celui que l'on voit ici vient du Poitou.

523. Quatre colonnes, en pierre dure, sculptées à jour ; ouvrage du dixième siècle.

524. Coffre en marqueterie, fait en Asie. *Voyez* sa description. 90

525. Statues des rois de France, sculptées vers l'an 1000. 91

526. Un cénotaphe, en marbre, composé d'un médaillon et de deux Génies en pleurs. On ignore le nom du personnage auquel le monument a été érigé ; ouvrage du dix-huitième siècle.

527. De l'église Saint-Paul, un grand bas-relief, en marbre, par Coyzevox, représentant une femme assise, tenant le médaillon de François d'Argouges, premier président du parlement de Bretagne, et conseiller d'Etat, mort à Paris en 1691. Ce magistrat fut choisi par la reine Anne d'Autriche, pour être un des exécuteurs de son testament ; ouvrage du dix-septième siècle.

528. Un médaillon, en marbre, représentant Louis XIV, par Coyzevox ; ouvrage de la même époque.

529. Un médaillon, en marbre, représentant Jean-Baptiste Lully, musicien célèbre, par Coyzevox ; ouvrage de la même époque.

530. De l'église Saint-Paul, un bas-relief, en marbre, représentant un Génie soutenant une inscription en l'honneur de Pierre Biarre, sculpteur et architecte, mort en 1609. 225

531. Des Grands-Augustins, épitaphe, en pierre, ornée de deux petits génies, élevée en l'honneur de Remi Belleau, poète français. 195

532. Du même lieu, un bas-relief, en marbre blanc, représentant une femme assise

Nos. soutenant les bustes, en médaillons, de Jacques-Honoré Barentin, chevalier, vicomte de Lamotte, baron de Mauriac, maître des requêtes, ancien président au grand conseil, mort en 1689; et de dame Françoise de Ribère, sa femme, morte en 1693. On croit que ce morceau a été composé par Coyzevox; ouvrage du dix-septième siècle.

533. Portrait, en marbre, de Réné, baron, comte de Trévelec, chambellan du roi d'Espagne. P. 239

534. Buste du général Dugommier, mort au service de la république; ouvrage du dix-neuvième siècle.

535. Buste de Challier, maire de Lyon, victime d'une faction populaire; ouvrage de la même époque.

536. Statue allégorique de grandeur naturelle, et assise, représentant le Gouvernement français, par M. Beauvallet; ouvrage de la même époque.

537. Buste, en terre cuite, et à mi-corps, de Jeanne d'Arc. 134

538. Boiserie du château de Gaillon. 138

538 *bis*. Description des façades du château de Gaillon, transportées dans ce Musée. 147 et 139

539. Urne sépulcrale, en marbre, qui contenoit le cœur de François Ier, sculptée par Pierre Bontems, sculpteur parisien. 159

540. Description des façades du château d'Anet, transportées dans ce Musée. 143

541. Mausolée et statue, à genoux, du chancelier de l'Hospital. 192

542. Une cuvette, en marbre, ornée d'arabesques, provenant du château de Gaillon. *idem*

543. Statue de Diane, attribuée à Jean Goujon, tirée du parc de M. Donjeux; ouvrage du seizième siècle.

544. Monument d'architecture de Nogent-sur-Seine; ouvrage de la même époque. 193

545. Les statues, en pierre, et couchées, de Louis de Rouville et de Coesme, sa femme; ouvrage du commencement de la même époque. 193

N°s. 546. Colonne funèbre, en marbre; grand antique élevé à la mémoire de Philippe Desportes, poète célèbre de la même époque. P. 194

547. Buste, en albâtre, du roi Henri II, par Germain Pilon; ouvrage de la même époque.

548. Buste, en marbre et en albâtre, du roi Charles IX, par le même sculpteur.

549. Buste, en albâtre, du roi Henri III, par le même sculpteur. Ces trois bustes sont d'une vérité frappante et d'une exécution soignée et précieuse; ils décoroient le château de Rainey que François Ier avoit fait bâtir.

550. Quatre bas-reliefs, et frises sculptées, en chêne, représentant des allégories relatives à la chasse. Ces sculptures formoient autrefois un meuble que l'on croit avoir appartenu à Gabrielle d'Estrées; ouvrage du seizième siècle.

551. Mausolée qui avoit été érigé à la famille de Villeroy, dans l'église de Magny. 197

551 *bis*. Du château de Mennecy, monument d'architecture orné de bas-reliefs de la plus grande beauté, et formant cheminée; le tout sculpté par Germain Pilon. *Voy.* la description de ce chef-d'œuvre, p. 198

552. Un groupe d'enfans, sculpté par Puget. Ce groupe, qui décoroit une église de Toulon, a été employé à la décoration du mausolée de ce sculpteur célèbre; ouvrage du dix-septième siècle.

553. Mausolée de M. Dubuisson, curé de Magny, par M. Déjoux, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. 240

554. Hercule en repos, modèle d'un des colosses qui décorent le portique du Panthéon (dit Sainte-Geneviève), par M. Boichat. 241

555. Urne sépulcrale contenant les restes de Nicolas Boileau. *Voyez* sa description, page 246

556. Médaillon, en marbre, représentant, en buste, Jacques de Sirmond. 225

557. Poteau (dit Cormier), sculpté en bois; ouvrage du treizième siècle. *Voyez* sa

midal qui va droit à l'oreille de la Sainte Vierge, pour y déposer un embryon fort bien dessiné. Il est probable que le peintre a voulu rendre ce qu'on lit dans une prose :

Gaude, Virgo, mater Christi,
Quæ per aurem concepisti.

Au dessous de ce tableau dont le dessin est très-correct et l'exécution très-soignée, on voit les portraits des rois Jean II, dit le Bon, et Charles V, dit le Sage, représentés à genoux devant un prie-dieu. On croit ces deux tableaux curieux, de Henri Mellin, peintre verrier, en faveur duquel les rois Charles V et Charles VII accordèrent plusieurs priviléges. Au bas on lit ce qui suit : *le roi Jehan. Le roi Charles V.* *La quatrième croisée* est garnie de deux tableaux extrêmement vigoureux et de la plus grande beauté, pour la vivacité des couleurs ; les bleus, les rouges et les violets en sont admirables : *le premier* représente saint Louis, assis sur son trône, donnant audience à un ambassadeur du Vieux de la Montagne. *Le second* représente le mariage de la Vierge, il a été peint d'après les cartons d'Albert Durer. Les croisées supérieures de cette salle sont garnies de vitraux blancs coupés en lozange à la manière de ce temps-là, avec des bordures colorées.

Salle du seizième siècle. Le seizième siècle, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage, vit éclorre tous les talens à la fois. La peinture sur verre se ressentit aussi de la restauration des arts en France, opérée par les soins de François Ier, l'ami des arts et des sciences. Elle en reçut d'heureuses influences, et les peintres verriers nous ont laissé des chef-d'œuvres dignes des pinceaux de Michel-Ange et de Raphaël. Les *deux tableaux* que l'on voit *à droite*, en entrant dans cette salle, sont de la composition et de l'exécution du célèbre Jean Cousin. Outre la couleur forte et harmonieuse qui règne dans ces deux tableaux, on y remarque une composition riche et un dessin pur et d'un grand caractère : les sujets qu'ils représentent sont pris dans l'Apocalypse. Voici ce qu'on lit au bas du premier : *Veit aussi les quatre anges deliez affin d'occire suivis de grande multitude d'anges d'armes montez sur chevaulx ayant testes de lyon, et par iceulx fut tué la tierce partie des hommes.* Au dessous du *second tableau*, on lit ce qui suit : *Le tiers ange ayant sonné sa trompette, voit tomber du ciel une grande estoille ardente comme un flambeau, et la tierce partie des fleuves et fontaines devindrent ameres comme aloyne, par laquelle amertume moururent plusieurs hommes.* Le *tableau* suivant peint aussi par Jean

Cousin, représente François Ier., vêtu de ses habits royaux. Le *quatrième* tableau représente Jésus-Christ couronné d'épines; exécuté sur les cartons d'Albert Durer. On admire dans ce beau tableau la variété des expressions, les oppositions frappantes des attitudes, et la beauté des couleurs fortes et brillantes. Le *cinquième* et dernier tableau est peint en grisaille d'après les dessins de Primatice, ordonnateur des bâtimens du roi Henri II, représente la Circoncision et la Nativité de Jésus-Christ. Grace, finesse, airs de tête charmans, draperie d'un goût exquis, voilà ce qui constitue ces peintures attribuées à Bernard Palissy. Les croisées supérieures de cette salle sont garnies de verre blanc en losange et de bordures arabesques. *Salle du dix-septième siècle.* En entrant dans cette salle, les peintures sur verre qui frappent la vue sont les belles compositions d'Eustache Lesueur, peintes en grisaille par François Perrin : elles représentent le jugement et le supplice de saint Gervais et de saint Protais. Nommer le célèbre Lesueur, c'est faire la description des chef-d'œuvres qui sont sortis de ses pinceaux : composition noble, grande et bien entendue; dessin correct, élégant, expressions senties, vigoureuses, sans grimaces; attitudes simples et naturelles; voilà ce qu'on admire dans les deux vitraux de Lesueur, qui commencent à droite dans cette salle la suite des vitraux qui la décorent. *Viennent ensuite trois autres tableaux* sur verre, peints aussi d'après Lesueur; ils sont ornés d'arabesques; les deux premiers représentent des sujets de la vie de saint Gervais et de saint Protais. Le troisième représente une Fuite en Egypte. *Les quatre* suivans, émaillés en grande partie, sont de Michu et Sempy, qui les ont peints d'après les dessins de Mathieu Elyas, ou Elye, peintre flamand, qui les a fait dater de 1706. Ces tableaux représentent des sujets tirés de la vie de dom Jean de la Barrière, qui se fit religieux, après avoir servi en qualité de pandoure, et qui fut réformateur de l'ordre des Feuillans. Le *quatrième* et le dernier représente l'instant où ce moine accompagna Henri IV lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Poissy. *Salle du dix-huitième siècle.* Lorsque le gouvernement voudra faire les frais convenables pour l'ajustement et la décoration de cette salle qui doit terminer la série de nos siècles, on verra dans cette salle deux tableaux peints sur verre, en 1786, par M. Séguin, peintre en émail : le premier, peint à la manière de Rembraut, représente un philosophe dans son cabinet : le second nous fait voir une vue des ruines de la Grèce, d'après Leroy : la bordure qui encadre ce tableau est très-remarquable. *Vitraux placés dans les galeries.* En commençant à

examiner la collection des peintures sur verre qui décorent ces galeries, par la dernière porte à gauche de la salle d'introduction, le premier qui s'offre aux regards des curieux, est un tableau en grisaille, représentant le martyre de saint Etienne, par Bernard Palissy; *celui qui suit* représente le connétable Anne de Montmorency, armé de toutes pièces, à genoux devant un prie-dieu, ayant derrière lui sainte Anne, saint Joachim et la sainte Vierge encore enfant. Le *suivant* représente Madeleine de Tende, femme du connétable, aussi à genoux, à la tête de ses quatre filles. Derrière elle, on voit sainte Appoline debout. *Ensuite*, on voit l'aîné des garçons du connétable Anne de Montmorency, à genoux, et suivi de ses quatre frères, également accompagnés de leur patron. Ces belles peintures, riches par les couleurs, et imposantes par la vérité et la pureté du dessin, ont été exécutées d'après les dessins de Jean Bullant, par le savant Palissy. *Après*, nous voyons deux tableaux en grisaille, composés de la manière la plus élégante; dans le milieu du *premier*, on voit un médaillon formé par une couronne de roses qui entoure un porc-épic qui est couronné, allégorie qui fait allusion au roi Louis XII. Dans le *second*, on voit aussi un médaillon entouré de fleurs, qui représente des croissans enlacés avec cette devise, *donec impleat orbem;* ce qui fait allusion au roi Henri II et à Diane de Poitiers. Dans le milieu des deux arabesques, on voit deux sujets de l'ancien Testament, peints en grisaille légère, de la manière la plus suave, par Jean Cousin : au bas, on lit ce qui suit sur le premier.

Prie le père estant au ciel,
Et le priant, ferme sur toi la porte,
Ainsi aura le pain substanciel,
Qui aux humains pain et salut apporte.

Voici ce qui est écrit sur le second :

Il n'y a rien qui mon esprit console
Et qui me reste en tribulation,
Que de mes yeux, de mon cœur et parole
L'adresse au dieu de consolation.

Les vitraux qui suivent dans la même galerie qui tourne autour des salles, représente la fable de Cupidon et Psyché, divisée en trente-deux tableaux, peints en grisaille, d'après maître Roux, qui a divisé et ajusté les différentes compositions de la fable de Psyché, faite par Raphaël, dont nous connoissons les gravures par Marc-Antoine, de manière à en

décorer la galerie du château d'Ecouen ; sujets qui lui ont été ordonnés par le connétable Anne de Montmorency, et qu'il a fait exécuter par Bernard Palissy. Voici les huitains en style du temps, qui sont peints au bas des vitraux dont je viens de parler : deux vitraux grisailles, de la plus grande beauté, représentant des arabesques, et, dans le centre, des armoiries. Les deux tableaux qui suivent sont peints par les frères Pinaigrier. Le *premier* nous fait voir la Fin du monde, exécuté d'après les dessins de Tempeste, et le *second* la Résurrection des morts, d'après Jean Cousin. Pinaigrier a mis une telle mollesse dans ses couleurs, qu'à peine reconnoît-on dans ce tableau le style de Jean Cousin. *Les dix tableaux* suivans représentent des sujets de la vie de dom Jean de la Barrière, dont nous avons parlé plus haut. Ils sont de Michu et Sempy, peints d'après les dessins d'Elye, comme ceux de ce maître, qui ornent la salle du dix-septième siècle. *Salle d'introduction*, *et chambre sépulcrale de François* Ier. Les vitraux qui décorent les croisées cintrées de cette salle, peints par Pinaigrier, célèbre peintre verrier, montrent les tons les plus vigoureux et les couleurs les plus riches : ils représentent des sujets pris dans la vie de saint Paul. Les belles peintures sur verre qui ornent la chapelle de François Ier, sont exécutées en grisaille claire, de manière quelles tempèrent l'ardeur du soleil sans ôter le jour, et qu'elles produisent l'effet d'un verre dépoli : ces compositions sublimes sont de Jean Cousin, qui les a exécutées lui-même avec un soin tout particulier pour la chapelle de Diane de Poitiers, à Anet; on voit d'abord Jésus-Christ prêchant dans le désert, ensuite Abraham rendant son fils à Agar, et la bataille gagnée par les Amalecites. Au bas de chacun des tableaux on lit ce qui suit :

Hélas ! Seigneur, qui povés commander
A subvenir seul à notre ignorance,
Enseignés nous ce qu'il faut demander
Quand nous prions la divine puissance.

Persevérant en dévote oraison,
O ! seigneur Dieu, je veulx ravir et prendre
De vos bontés plus qu'humaine raison,
Ne peult juger, espérer, ny comprendre.

Rendons les mains à ce grand roi de gloire ;
Et le prions sans intermission ;
Car c'est lui seul qui départ la victoire
Aux combattans, ou la destruction,

Quatrains peints au bas des vitraux.

Icy recite Apulée ungne fable
Bien inuentée et trop mieulx poursuiuie
D'ugne espousée élégante et aimable
Par des brigans furtiuement suiuie.

Qui fut le jour de ses nopces rauie
Et lors la vielle ayant la garde d'elle
Pour auertir ung songe qui l'ennuye
Luy vint compter de Psyché la nouuelle.

Compte a part soy les biens qu'Amour enuoye
Et se maintient sur toute bien heurée
Croiant qu'Amour jamais ne se desuoye
Et que sa foy est ferme et asseurée.

Puis de dormir non d'aimer assouvie
Le jour venu estant Amour en voye
Elle est de gens invisible seruie
Et tost s'acoutre et entre en deuil et joye.

Elle pensant qu'à chacun fust permis
Venger le tort que font les enuieuses
En ruinant amyes et amys
Par trahison et façons odieuses.

Rend ses deux sœurs d'amour tant amoureuses
Et le danger du lieu tant dissimule
Qu'y reuoles cuidoient les malheureuses
Mais (1). . . . . .eut se recule.

Et se sentant par abbois aduertir
Que Cerberus veult nouuelle curée
De ses deux (2) ung lui vient départir
Ainsi passa le danger assurée.

---

(1) Il y a ici une lacune occasionnée par accident, et un vitrier, restaurateur maladroit, y plaça le morceau d'une vieille inscription qui n'avoit aucun rapport avec le sujet; je l'ai fait ôter.

(2) Paius.

Les quatre vers qui précèdent ceux-ci manquent.

FIN DE LA TABLE DES MONUMENS.

INTRODUCTION.

Les arts éprouvent des révolutions comme les empires : ils passent successivement de l'enfance à la barbarie, et retournent peu à peu au point d'où ils étoient partis. L'architecture peut être considérée comme le plus ancien de tous les arts : la nécessité de s'abriter a sans doute inspiré à l'homme la construction des cabanes et l'emploi du chaume : ne cherchant alors que le simple nécessaire, il a coupé des arbres, taillé des madriers, et s'est d'abord, par ce moyen si simple et si naturel, formé une demeure pour sa famille. Peu à peu cet art s'est agrandi; l'idée du beau a suivi le nécessaire, et l'architecture, simple à sa naissance, a été portée au plus haut degré de perfection. L'homme devenu artiste se propose, en cherchant le beau, de construire des temples pour ses dieux, d'élever des palais pour ses rois et de dresser des statues en l'honneur de tous deux. Ce ne sont plus ces cabanes rustiques, formées de simples pillers de bois, où il goûtoit, au milieu des siens, tous les plaisirs de l'âge d'or, qui peuvent satisfaire ses desirs et ses besoins : poussé par les moyens que donne la civilisation, laissant derrière lui l'enfance de l'art, il exploite des carrières, il dompte la dureté des granits et des porphyres, il en obtient un vif poli; il surmonte tous les obstacles, et des villes magnifiques s'élèvent au milieu des déserts immenses. Ce n'est que par les monumens que l'on peut donner un âge fixe aux arts. Le temps considérable qui s'est écoulé depuis l'établissement des Assyriens, jusqu'à la Grèce florissante, a causé tant de ravages dans ces contrées, qu'il n'a laissé aucuns vestiges de ces monumens durables, sur lesquels on peut fixer les bases principales de l'état de l'art chez un peuple.

On croit que l'art de la peinture a pris naissance dans la Grèce ; cependant Diodore de Sicile, rapporte que Sémiramis fit peindre, au pont qu'elle fit bâtir dans Babylone, plusieurs figures coloriées, de différens animaux. Le même auteur parle aussi de statues en pierre et en bronze qui décoroient cette superbe ville.

Les Egyptiens n'avoient que des notions légères de la peinture : il est aisé de s'en convaincre en examinant les dessins qu'ils nous ont laissés sur les bandelettes et les coffres de leurs momies. Ces figures ne sont que des hiéroglyphes mal dessinés et peints en détrempe. Cependant Platon parle de peintures qui décorent des souterrains de l'Egypte, qu'il a vus, et dont il fait remonter l'époque à plus de dix mille ans. Ces peintures ne sont que des contours médiocres, dont le milieu est rempli avec des couleurs très-tranchées, couchées à plat sans intelligence aucune du clair obscur, telles qu'on en voit encore dans les sculptures royales de Biban-el-Moluk, dont on fixe l'exécution antérieurement à celle des pyramides. Tout étoit mystique chez ce peuple religieux, et la superstition avoit tellement arrêté les progrès des arts au milieu des sciences, que leurs statues repoussent au lieu d'attirer. Ces peuples, qui rapportoient tout à leur culte, commencèrent à s'occuper de la sculpture et de l'architecture, dit *Pline, livre 36, chapitre 13*, en parlant du superbe labyrinthe dédié au soleil, sous Psammeticus. Les colonnes, les pyramides, les obélisques et les autres monumens en granit et en porphyre, transportés depuis en Italie, sont des preuves du genre d'architecture pratiqué chez les Egyptiens. Tacite, dans sa narration sur les *Voyages de Germanicus à Thèbes*, dit formellement que cette ville étoit remplie de monumens superbes : déjà, à cette époque, elle avoit été ruinée.

Argos, Sicyone et Athènes, ont offert, presque dès leur berceau, des monumens des arts. Le cheval de bois, le bouclier d'Achille, les pénates qu'emporta religieusement Enée,

le Palladium de Troye, sont des autorités qui attestent la pratique des arts dans l'Asie mineure.

Les arts florissoient également chez les Carthaginois. La statue d'Apollon, érigée dans le temple de ce dieu au port de Carthage, les dépouilles des maisons et des édifices publics que les soldats de Scipion emportèrent, et que ce général fit servir à son triomphe; le bouclier d'Asdrubal, si renommé par la perfection de son dessin et de sa ciselure, qu'il fit appendre au Capitole; tous ces monumens prouvent assez que le goût des arts est un sentiment inséparable de l'homme en société, et que leur pratique est nécessairement liée à l'existence des grands gouvernemens.

Bularchus, Polygnotus et Mycon furent les premiers peintres connus dans la Grèce; et ce ne fut que vers la quatre-vingt-dixième olympiade, sous le règne d'Alexandre, que la peinture prit une forme raisonnée, dit Pline. Cet art, avant cette époque brillante, étoit encore à son ébauche, et le peintre, resserré dans des bornes étroites, n'osoit former que des traits avec une couleur égale, en forme de camaïeux (1). Appollodore et Zeuxis, son élève, sont les premiers, suivant Quintilien, qui osèrent distribuer des lumières et des ombres dans leurs tableaux (2). Les Grecs, après avoir passé plusieurs siècles à perfectionner le style dans les arts dépendans du dessin, éprouvèrent tant de révolutions dans leur gouvernement, que l'art déclina insensiblement, jusqu'au moment où il passa en Italie, après la conquête de Metellus.

Les Romains puisèrent le vrai goût des arts chez les Grecs.

(1) Cléophante de Corinthe inventa la peinture monochrome (ou camaïeux) vers l'an 840 avant notre ère.

(2) Les artistes, en Grèce, jouissoient d'une haute considération, et leurs productions leur étoient payées en conséquence de cette considération. L'étude des arts, et en général des sciences exactes, n'étoit permise qu'aux jeunes gens d'une naissance libre.

Fiers d'avoir vaincu le peuple qui faisoit l'admiration des autres nations, ils emportèrent leurs statues, leurs bronzes et tous leurs objets précieux; ils portèrent cet enthousiasme jusqu'à enlever des portions de murailles peintes par les plus habiles artistes de la Grèce : ils bâtirent des temples magnifiques, pour recevoir ces trophées de leurs victoires (1).

Ce fut l'an 490 de Rome, sous le consulat de Messala, que les arts d'imitation furent portés au dernier période chez les Romains, dit Pline, Fabius, Marcus Scaurus et Auguste, furent de zélés protecteurs des arts. Vitruve dédia son ouvrage à ce dernier, comme un hommage dû à son génie et à son goût pour les sciences. L'art de sculpter le marbre parfaitement se maintint à Rome dans toute sa pureté jusqu'au règne d'Hadrien, qui fit aussi des dépenses énormes pour encourager les artistes et propager les progrès des sciences. Cet empereur porta l'amour des beaux arts jusqu'à faire restaurer dans l'Asie mineure, une partie des anciens monumens qui avoient été ravagés. « *Avec Hadrien, l'art se plaça sur le trône, et le courage des Grecs fut ranimé*, dit Winckelmann ». On s'occupoit encore des arts sous Hérode Atticus; il fit ériger des statues à ceux de ses affranchis qu'il affectionnoit le plus : il fit élever des monumens à Athènes et dans plusieurs villes de la Grèce.

L'époque de la destruction des arts en Italie, est celle où Constantin quitta Rome pour aller se fixer à Byzance. Il enleva d'abord les statues les plus précieuses, et ensuite il emmena avec lui les artistes les plus instruits. C'est ainsi que l'art fut entièrement éteint dans Rome.

---

(1) Ils enlevèrent d'Ambracie, ville où les rois d'Épire faisoient leur résidence, les neuf Muses, statues en marbre. Ce sont ces belles statues que nous devons aujourd'hui aux victoires éclatantes de Bonaparte en Italie, qui ornent maintenant notre beau Musée central des arts, rendu aujourd'hui à son véritable titre : *Musée Napoléon*.

Essayons donc à décrire quelques monumens antiques que nous avons eus sous la main, pour mettre nos lecteurs à même de connoître les allégories et l'état des arts chez les peuples dont nous venons de les entretenir. Commençons par un morceau de forme égyptienne, qui porte le caractère d'un Sarcophage (1).

N°. I. Modèle d'un sarcophage en porphyre, de trois pieds de long, sur vingt-un pouces six lignes de large, posé sur des supports, aussi de porphyre, représentant des animaux chimériques : sur les revers des supports sont des bas-reliefs grossièrement exécutés. Ce monument, dont une partie est antique et l'autre d'une restauration moderne, n'est qu'une imitation du style égyptien, que l'on fait remonter au premier temps des empereurs. L'art de travailler les porphyres, les granits, les basaltes, et en général toutes les matières dures, date de la plus haute antiquité. Les Egyptiens employoient souvent ces matières précieuses dans leurs monumens publics.

On voit, au Musée Napoléon, deux figures du premier style égyptien, exécutées en granit rouge, dans la proportion de quatre pieds. Ces figures précieuses sont chargées d'hiéroglyphes, et représentent des prêtres, dont l'un montre au peuple une divinité qu'il tient enfermée dans une boîte. Les Grecs ont perfectionné ce genre de travail; ce que l'on est à même de juger si l'on examine dans le même Musée une tête de Minerve en porphyre, faussement prise pour un buste d'Alexandre. On lit dans Winckelmann une dissertation savante sur les bustes connus d'Alexandre. Les Romains ont aussi fait travailler ces matières par des artistes grecs.

(1) Tous les monumens grecs et romains que nous avons recueillis pendant la révolution, ne devant pas trouver place dans notre Muséum, consacré uniquement à l'Histoire de France et à celle de nos arts, ont été transportés au Musée Napoléon. Cependant, nous les avons fait archetyper pour en former la réunion dans une salle particulière, dont le but est de servir à la chronologie que nous avons établie.

Cette urne (1), destinée probablement à contenir les cendres d'un personnage distingué, paroît avoir été dédiée à Bacchus. Les têtes des animaux qui composent les supports que l'on dit représenter des chats sauvages ailés, tiennent plus de la forme d'un lion rugissant. On sait que ce dieu prit la figure de cet animal pour combatre les géans, et principalement leur chef Réthus.

M. Bouret, qui avoit acheté ce morceau précieux à Rome, l'avoit déposé dans la maison Verospi) le savant Caylus en eut connoissance, en fit l'acquisition, le fit venir à Paris et élever dans son jardin, où il le contemploit souvent.

N°. I *bis*. Fragmens de bas-reliefs que nous avions réunis dans un seul cadre. Ces morceaux n'ont aucun rapport les uns avec les autres.

Dans le premier, on remarque une femme assise sur une chaise : elle est occupée à former une guirlande de fleurs et de fruits, et dans l'attitude de les offrir en sacrifice. Derrière elle est une petite figure dont il est impossible de deviner le sujet, à cause des mutilations ; cependant il est à croire qu'elle représente une divinité protectrice. Sous la chaise on remarque une levrette, et derrière est placé un squelette.

Le morceau du milieu, d'un travail grec, représente une couronne de chêne, dont le vide est rempli par l'inscription suivante :

ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟ⊏
ΣΤΕΦΑΝΟΙ
ΧΡΥΣΩΣΤΞΦΑ
ΝΩΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝΑ⊏ΤΕ
ΚΤΟΥΕΡΩΑν.

(1) Le terme d'urne dont je viens de me servir (dit Caylus, T. VII) est non seulement convenable à son ancienne destination, mais les Italiens l'emploient aujourd'hui, même en parlant des tombeaux destinés à renfermer les corps dans toute leur longueur.

Cette inscription porte sans contredit un hommage authentique, rendu par les Grecs à un homme célèbre. Nous savons qu'il suffisoit chez eux d'avoir fait quelque action d'éclat, soit sur le champ de bataille, soit dans la tribune aux harangues, pour réclamer et obtenir une couronne d'or : d'après cela, il semble vraisemblable qu'Epaphrodite ait été l'objet de ce monument, quoique ce nom ne soit pas consacré dans les fastes de l'histoire. La traduction littérale semble devoir être :

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Epaphrodite par ce monument public.

L'autre débris est aussi un fragment de tombeau ; ce que l'on aperçoit aisément par l'attitude que l'auteur a donnée à la figure de femme qui le représente.

N°. II. Pierre sépulcrale, en marbre de Paros, représentant un sacrifice.

On remarque dans ce bas-relief un homme debout, portant la barbe, vêtu d'une tunique longue, portant un manteau jeté sur l'épaule gauche, ayant le corps à moitié découvert, et la main droite posée sur la tête d'un terme qui est près de lui. On voit au terme les espèces de bras coupés qui servoient à le porter dans les fêtes religieuses : au bas est un petit enfant dans l'attitude de l'attention ; ses regards sont tournés vers une femme assise à la gauche du personnage sacrificateur : cette femme, dans l'attitude la plus simple, se découvre le visage d'un voile qu'elle lève. Voici l'inscription figurée de ce monument :

ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙΟΔΕΜΟϹ. ϵΑΙ
ϹΤϵΦΑΝΟΙ ΧΡΥϹωϹΤϵ ΚωΝΙ
ΦΑΝω. ϵΥΡΥΘΜΟΝ. ϵΠΙΑϹ ϵΡ
ΤΥΧϵΟϹ. ΠΡΟΜϹΙΡωϹ. ΜΙΟΥ
ΒΙωϹΑΝΤΑ.

Celle-ci est du genre de la précédente, et a pour objet un autre homme célèbre, nommé Eurythme. Il faut observer que

dans cette inscription les mots ελικωνιας ερμεῦ sont écrits en caractères différens de la phrase principale, qui peut s'interpréter ainsi.

Les magistrats et le peuple décernent une couronne d'or à Eurythme, qui a vécu de manière à mériter cet heureux destin.

Alors ces mots, ελικωνας ερμεῦ peuvent signifier Elikonias, fils d'Ermès, et être le nom de l'auteur du petit bas-relief.

N°. III. Autre pierre sépulcrale revêtue de l'inscription suivante :

ΦΙΛΟΚΑΡΗΣ. ΤΙΜΑΤΟΡΑ
ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΑ
ΚΗΦΙΣΕΥΣ.

Cette pierre couvroit probablement deux époux, comme l'indique le bas-relief, où on les voit se donner la main. Au-dessus de la tête de chacun on lit son nom. Sur celle de l'homme on voit *Philocharès, fils de Phylonide, du lac de Céphise.* Sur la tête de la femme il est écrit : *Timagore Héphaistodore.*

On peut remarquer, dans cette inscription si simple, que les noms grecs étoient fort significatifs, et que, dans l'interprétation, on ne peut guère que les franciser sans les traduire. C'est ainsi que le mot grec φιλοχαρης porte avec lui un sens agréable par son étymologie, étant formé de deux mots, φιλις et χαρις dont le premier signifie *ami*, et le second *grace.* Les mots φιλωνιδου et τιμαγορα sont de même des noms composés : celui qui accompagne ce dernier est un surnom formé de deux mots, ηφαιστος, Vulcain, et δωρον, *don.* Il signifieroit, d'après son étymologie, *don de Vulcain.* Dans notre langue française, le surnom *Dieu-Donné* se rapproche de celui-ci :

N°. IV. Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros.

Μ. ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΙΣΙΔΩΡΑ ΠΡΑΞΥΤΕΛΟΥΣ
ΕΤΟΔΟΣ ΕΚΦΥΛΑΣΙΩΝ.

Cette pierre porte aussi les noms de ceux qu'elle couvroit. Elle semble être du temps où les Romains, maîtres de la Grèce, y avoient établi des familles dont les noms latins furent grécisés. La différence qu'il y a entre les caractères de cette inscription et ceux des précédentes, atteste que celle-ci est plus récente. Il est donc possible qu'une famille romaine ait été alliée avec une famille grecque; car le nom de femme est bien grec : d'après cela, on pourroit lire, sur la tête de l'homme : *Marc Pompée, qui a dignement fourni sa carrière.* Le surnom de ΕΥΟΔΟΣ est du genre de ceux dont il est question plus haut. Sur la tête de la femme on lit : *Isidore, fille de Praxitèle, de la tribu des dieux.* Le mot grec Σιος étoit employé par les Doriens, pour θεος. De là on peut présumer que cette pierre appartenoit à une contrée de la Grèce où le dialecte dorien étoit usité.

N°. V. Inscription gravée sur une table de marbre de Paros :

ΑΒΥΔΗΝΟΙ
ΤΟΝ ΑΥΤΩΝ ΣΩΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΔΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ ΜΑΙΟΡΟΣ.

Il semble qu'il y ait un mot de sous-entendu dans cette inscription : ce mot doit être un verbe, et peut être ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ : la langue grecque comporte souvent de pareilles ellipses, surtout dans les inscriptions, qui ne sauroient être trop brèves. Si l'on sous-entend ΑΣΠΑΖΟΝΤΑΙ, voici une version qui paroît vraisemblable.

Les citoyens d'Abydos rendent hommage à leur sauveur, à leur père, par l'organe du sénateur Marcellus major.

Lorsque les Grecs furent devenus tributaires des Romains, les habitans d'Abydos ont pu se réclamer d'un sénateur romain, leur patron, pour présenter au peuple romain l'hom-

mage de leur reconnoissance et de leur dévouement ; ce sénateur pouvoit être *Marcellus major*, dont les Grecs auront grécisé le nom en l'appelant ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ ΜΑΙΟΡ. Il est d'ailleurs assez naturel que les habitans d'Abydos aient voulu consacrer chez eux, par un monument authentique, l'expression de leur fidélité envers les Romains. En admettant cette version, on voit clairement l'époque et l'objet de l'inscription dont telle seroit la traduction.

N°. VI. Pierre sépulcrale en marbre de Paros.

ΜΟΣΧΕ ΜΟΣΧΟΥ ΧΑΙΡΕ.

Salut Moschus, fils de Moschus.

Telle est la traduction de cette inscription érigée en l'honneur de Moschus, poète célèbre, mort en Sicile 285 ans avant notre ère. On remarque dans sa main un manuscrit de ses ouvrages, et dans le fond du tableau une écritoire.

N°. VII. Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros, qui couvroit vraisemblablement un Démétrius. Voici l'inscription :

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ
ΔΗΜΕΤΡΙΟΥ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ.

Démétrius, fils de Démétrius, du peuple de Sphette. (*Sphette étoit un peuple de la tribu Acamantide.*)

N°. VIII. Autre pierre sépulcrale, en marbre de Paros, érigée à Berthenus, menuisier en lit, les instrumens de son état sont sculptés en relief. L'inscription dont elle est chargée est si usée, qu'il a été impossible de la copier.

N°. IX. Autre pierre sépulcrale, ornée d'un bas-relif.

Il est présumable que cette pierre couvroit deux époux. On y remarque un guerrier debout, ayant près de lui son

casque et son bouclier, et tenant de la main droite une espèce de patère, dans laquelle une femme, aussi debout, vêtue de deux tuniques, lui verse à boire d'un vase qu'elle tient de la main droite, tandis que de l'autre main elle semble se découvrir le visage de son voile. Elle est sans inscription.

Marbres d'Athènes.

Non seulement les anciens Grecs ont bâti des temples et des chapelles sépulcrales pour y déposer les restes de leurs parens ou de leurs amis, mais encore les chemins (1) étoient couverts de monumens chargés d'inscriptions honorables qui attestoient aux voyageurs leur reconnoissance en faveur du mérite et de la vertu. *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Telle est l'inscription placée sur le tombeau commun des Lacédémoniens qui furent tués aux Thermopyles (2). Après une bataille, on négligeoit rarement d'élever un monument à la mémoire des citoyens que la guerre avoit moissonnés, et ce souvenir bien juste étoit l'aiguillon de la gloire; leurs noms étoient inscrits sur des tables de marbre, sur des pyramides ou des colonnes; et c'est ainsi que ce peuple reconnoissant faisoit passer à la postérité la plus reculée les traits éclatans de leurs victoires, et les noms précieux de ceux dont le sang avoit coulé pour la chose publique; l'oraison funèbre des défunts se prononçoit publiquement, comme le dit formellement Périclès, au commencement de celle qu'il prononça en l'honneur des Athéniens morts à la guerre pour leur patrie (3).

---

(1) La plupart des Grecs avoient leur sépulture hors des villes. On remarque dans les auteurs plusieurs exemples qui en font foi, et qui regardent les Athéniens, les Corinthiens et les Sicyoniens. Les Athéniens étoient fort religieux observateurs de cette loi. *Montfaucon, Antiquités*, première partie, tome IX.

(2) Après les combats on relevoit les corps morts que l'on entassoit les uns sur les autres, et on leur érigeoit un tombeau commun.

(3) On prononçoit des oraisons funèbres, non seulement en l'hon-

Les marbres dont je parle portent le caractère de la reconnoissance publique envers des citoyens de la tribu Erecthéide, qui périrent dans les différentes expéditions qui eurent lieu dans l'île de Chypre, en Egypte, en Phénicie, dans l'île d'Egine et chez les Haliens, ainsi que l'atteste le titre qui est parfaitement conservé. Ces tables, dont le trait historique est constaté dans les fastes de l'histoire, marquent l'époque du temps : elles ont toutes deux été érigées au temps de la guerre du Péloponèse. La première a été placée aussitôt après la mort de Cimon, capitaine célèbre des Athéniens, environ quatre cent cinquante ans avant notre ère (1).

L'étude de l'antique est d'une nécessité absolue pour les jeunes gens qui veulent suivre la carrière des arts ; c'est dans l'antique qu'ils prendront de la correction dans le dessin, qu'ils trouveront des formes soutenues sans rudesse, et des expressions parlantes à l'ame. « La sculpture, la peinture, la poésie et la musique, n'ont eu le nom de *beaux arts* que parce que leur objet est d'embellir toutes leurs imitations, c'est-à-dire, de recueillir et de rassembler dans un petit espace les traits de beauté que la nature a dispersés dans son immense tableau.

La révolution qui s'est opérée depuis vingt ans dans les arts dépendans du dessin a été rapide et brillante. L'immortel Vien, né sans doute pour rappeler la peinture et la sculpture à leurs vrais principes, a su ramener ses élèves aux modèles de

---

neur des hommes, mais encore pour les femmes célèbres. Platon parle de cette coutume qui passa ensuite chez les Romains. *J'ai pris plaisir*, dit Cicéron, *aussi bien que tous les auditeurs, de vous entendre faire l'éloge de Papilla votre mère. Je crois que c'est la première femme à qui on a fait un pareil honneur dans cette ville.*

(1) Ces tables célèbres sont maintenant exposées dans les galeries du Musée Napoléon, à l'entrée de la première salle.

l'antiquité et à ceux de Raphaël. Parmi ses élèves, David a mis, avec le zèle que donne le vrai talent, la perfection au grand ouvrage que lui avoit tracé son maître ; il rétablit dans ses tableaux et dans son école les grands principes qui constituent véritablement le dessin ; et bientôt, par ses soins, et surtout par la vue de ses ouvrages, les productions de l'antiquité furent appréciées à leur juste valeur, et le goût s'est généralement épuré (1). Dès ce moment, les idées se sont simplifiées, agrandies, et tout s'est perfectionné dans les arts et les manufactures ; le commerce même en a reçu d'heureuses influences. Combien de ressources le gouvernement n'a-t-il pas ouvertes à l'étude ! Trois Musées ont été établis dans cette ville, et tous trois sont revêtus d'un caractère bien distinct. L'instruction publique a établi dans les départemens des écoles publiques, dans lesquelles l'enseignement du dessin a dû se confier à des maîtres capables d'enseigner à leurs élèves le style qui constitue véritablement l'art de la peinture et celui du dessin. Dans le palais des arts (*les Quatre-Nations*), elle a ouvert à la jeunesse une salle ornée de plusieurs archétypes pris sur l'antique même : là des élèves assidus, confiés à des professeurs habiles, apprennent à connoître les premiers élémens

(1) Sa Majesté l'Empereur et roi, Napoléon Ier., vient de récompenser M. David d'une manière éclatante, en le nommant membre de la légion d'honneur, en le créant son premier peintre, en lui ordonnant l'exécution de plusieurs grands tableaux, dont les sujets tiendront longtemps une place mémorable dans le cœur des Français et dans les annales de la nation. Le premier doit représenter le sacre de sa Majesté par Pie VII, dans le chœur de Notre-Dame ; le second, l'arrivée de Sa Majesté à l'Hôtel-de-Ville, au milieu de sa cour et de ses sujets ; le troisième, la distribution des drapeaux que Sa Majesté fit dans le Champ de Mars. Il seroit trop long de détailler ici toutes les productions que M. David est chargé d'exécuter pour Sa Majesté, il nous suffira de dire que l'Empereur des Français sait apprécier les talens et les récompenser noblement.

du vrai et du beau, sous la direction de M. Dufournis, architecte, membre de l'Institut national. Le ministre Chaptal a ouvert un Musée d'archétypes propre à l'étude de l'architecture, pris sur les plus beaux modèles de l'antiquité. M. Dufournis avoit formé cette belle collection étant à Rome.

N°. XII. Archétype d'une statue antique grecque, de grandeur naturelle, en marbre blanc de Paros, représentant Bacchus, tenant de la main droite son thyrse, et de l'autre une grappe de raisin : sa couronne de lierre est d'une grande délicatesse et d'un travail recherché. Cette figure, maintenant au Musée Napoléon, a beaucoup souffert des restaurations anciennes et modernes : les bras et la jambe gauche sont entièrement de restauration. *Voyez* dans ce Musée, salle d'Apollon, le n°. 156.

Si l'on examine l'ensemble de cette statue, on retrouve cette sagesse divine que les statuaires grecs savoient si bien imprimer au marbre. La tête est posée avec élégance sur un cou bien proportionné, qu'une poitrine héroïque reçoit avec à plomb. Le balancement doux de ses contours et de ses membres offre une telle harmonie, que l'on croit, à son aspect, entendre l'accord parfait d'une lyre. La jeunesse de Bacchus, sa grace, sa gaîté naïve, tout y est exprimé avec cette douceur profonde qui pénètre et échauffe peu à peu ; sa bouche entr'ouverte est calme, et l'ardeur de l'amour colore ses lèvres.

D'après les naturalistes qui ont le mieux examiné les marbres de la Grèce, sur lesquels s'exerçoient les sculpteurs de ces contrées heureuses, il paroît certain que leurs marbres blancs n'étoient point veinés, et que ceux qu'ils avoient particuliérement affectionnés, se tiroient de l'île de Paros et du mont Pentélicien, dans l'Attique. Le premier est remarquable par sa blancheur laiteuse et transparente, qui le rapproche du coloris de la chair ; il est dur, et reçoit par sa solidité toutes les finesses de l'art ; au travail, il s'en dégage

une odeur de soufre qui le fait aisément reconnoître. Le second est d'un blanc plus gris, et d'un grain plus gros, et par conséquent moins facile à sculpter. Tous deux sont formés de petits cristaux rhomboïdaux spathiques, qui, unis, semblent être des grains d'un sel blanchâtre, qui, en raison de leur cristallisation ont une saine transparence. On tiroit aussi des environs de Lesbos des marbres qui ressembloient beaucoup à celui de Paros.

N°. XIII. Archétype d'une statue antique, de marbre de Paros, représentant Méléagre.

Les relations de l'antiquité sur Méléagre sont très-incomplètes : la fin tragique de sa vie est ce qu'elle nous a laissé de plus remarquable. Pausanias prétend que Phrynicus (1), disciple de Thespis, fut le premier qui mit au jour la fable du fatal tison qu'Althée avoit reçu des Parques, et qu'elle jeta au feu, pour consumer les jours de son fils. «Méléagre, dit le poète, ne put éviter la mort ; sa cruelle mère mit le feu au tison fatal, et du même feu son malheureux fils se sentit consumer. »

Le rapprochement de la fable a des faits historiques qui se trouvent dans la vie de Méléagre, le voyage en Colchide qu'il fit dans sa jeunesse, pour la conquête de la Toison d'Or, son alliance avec Jason, Thésée, Castor et Pollux, qu'on lui donne pour compagnons, tant en Colchide qu'à la chasse du sanglier de Calydon (2), jettent beaucoup d'obscurité sur ce personnage, et l'on pourroit croire que Méléagre n'est qu'un être imaginaire, devenu célèbre par les poètes qui l'ont

(1) Phrynicus, grec, poète tragique, vivoit vers l'an 512 avant notre ère. Il fut le premier qui introduisit des femmes sur le théâtre.

(2) Calydon, ancienne ville d'Étolie, sur le fleuve Achéloüs (aujourd'hui *Aspropotamo*). Les *Curètes* habitoient l'ancienne ville de Pleurone, sur le fleuve *Evenus* (aujourd'hui *Fidari*), dans la même contrée.

chanté. Chez les anciens peuples, les poètes furent les pontifes et les chantres des religions, et les allégories qu'ils employèrent dans ces poëmes plurent généralement ; les choses les plus simples se personnifièrent ainsi, et devinrent des êtres mystiques, auxquels on a fait jouer un rôle, et par la suite des temps l'origine de ces allégories s'étant effacée, on a pris pour une réalité, ce qui n'étoit que le fruit d'une imagination poétique (2).

Ainsi Méléagre, considéré comme un des plus signalés compagnons de Jason dans cette expédition (1) ; et Jason, à

---

(1) Nous avons de ces exemples dans nos légendes chrétiennes : par exemple, Sainte Marguerite (*Margarita*), Sainte Geneviève (*Janua nova*), ne sont que des *choses* personnifiées et divinisées, ainsi que *Saint Voulst*.

Il y avoit à Paris, dans le temple dit Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis, trois tableaux immenses peints à l'huile, et divisés par compartimens. Ces tableaux représentoient les principaux sujets de la prétendue vie de Saint Voulst, en grande vénération dans ce temple ; on y remarquoit ses voyages en Espagne et les miracles qu'il faisoit sur les routes, son embarquement, etc. J'observai au prêtre qui me faisoit voir ces tableaux, que son Saint Voulst étoit peu connu, et qu'il me paroissoit apocryphe ; aussi, me dit-il, fait-il des miracles : c'est tout ce que j'en ai pu tirer. Après avoir bien examiné ces peintures, et réfléchi sur leurs sujets, je m'aperçus que Saint Voulst finit, malgré ses miracles, par être crucifié comme Jésus-Christ ; que Voulst étoit un composé de *vultus*, face, et que le prétendu Saint Voulst étoit la sainte face de notre Seigneur que l'on avoit personnifiée, et à laquelle on avoit fait jouer le rôle d'un être vivant.

On auroit pu conserver ces tableaux pour l'histoire de nos légendes, malgré la médiocrité de leur exécution ; mais ils ont été transportés à l'hôtel de Nesle, et vendus avec d'autres objets de curiosité pour le compte du Gouvernement.

(2) (Argonautiques, chant premier, poëme d'Apollonius). On vit aussi paroître deux autres fils de Neptune, Erginus et le fier Ancée, tous deux également habiles à combattre et à faire manœuvrer un

son tour, compagnon signalé de Méléagre dans la fameuse chasse du sanglier qui ravageoit Calydon, sanglier qui paroît être le même que le sanglier d'Erymanthe poursuivi par Hercule, le héros principal d'un poëme solaire, me paroissent tellement liés sous tous les rapports, qu'il seroit difficile de ne pas s'apercevoir que ce sont les mêmes personnages, placés par des poëtes dans des situations différentes. Ces poëtes placent également Thésée, Castor et Pollux, dans le vaisseau Argo, et poursuivant avec Méléagre et Jason le sanglier de Calydon.

« Tiphys venoit de périr de la mort d'un sanglier. On se rappellera que Tiphys est le pilote du vaisseau Argo, appelé dans d'autres fables *Canopus*, qui périt de la morsure d'un serpent ou d'un scorpion, c'est-à-dire, du signe avec lequel se lève le *sanglier d'Erymanthe*, dans la fable d'Hercule. Ainsi le serpent et le sanglier d'Erymanthe, deux paranatellons de la Balance et du Scorpion, tuent le pilote du vaisseau Argo, connu sous le double nom de *Tiphys* et de *Canopus*. » D'après ces rapprochemens, on découvre aisément les motifs qui ont fait ériger à Méléagre un grand nombre de statues, puisqu'il rentre, par le caractère que les poëtes lui ont donné, dans la classe d'Apollon, Castor et Pollux, Hercule, Thésée, Jason, etc., tous personnages allégoriques placés dans le ciel, et qui n'est lui-même devenu célèbre que par les allégories dont il a été revêtu par les poëtes, les légistes et les pontifes des anciens peuples.

Je crois mon observation d'autant mieux fondée, que la plus grande partie des statues antiques de Méléagre portent le caractère du beau idéal, caractère que les anciens n'accordoient jamais qu'aux divinités, caractère si remarquable dans l'Apollon du Belvédère; c'est cette beauté dans les formes et

---

vaisseau; ils furent suivis du célèbre Méléagre, fils d'Œnée et de Laocoon son oncle. On comptoit Méléagre pour un des premiers, après Hercule, pour le courage et la force héroïque. Là étoient aussi Iphiclus, fils de Thestius, du sang de Vulcain.

cette perfection inimitable dans les contours appliqués aux statues représentant des divinités, qui ont fait prendre souvent les figures de Méléagre pour celle du favori d'Hadrien, *Antinoüs*, et principalement celle du Belvédère. Son expression est celle de la tendresse ; l'amour tranquille est dans son ame ; les graces folâtrent autour de ce beau corps, alimenté d'ambroisie et du nectar que verse Hébé ; un souffle léger donne du mouvement à ses poumons laiteux, et les palpitations réitérées de l'abdomen s'aperçoivent à travers le marbre ; enfin, plus on fixe cette statue, plus l'illusion est complète. Cette erreur a été victorieusement combattue par Winckelmann.

Si les anciens ont donné à leurs statues de Méléagre les formes du beau idéal qui convenoit aux divinités du premier ordre, tels qu'Apollon, Bacchus, etc., il paroîroit certain qu'ils y attachoient la même idée ; car ces artistes inimitables ont eu le soin de conserver dans leurs formes le degré de distinction qu'ils attribuoient au personnage qu'ils représentoient. La seule inspection de l'Apollon frappe, et il est impossible de ne pas le reconnoître pour un dieu ; cette statue porte un si grand caractère, qu'elle ordonne aux mortels qui osent l'approcher de tomber à ses pieds. Cette expression puissante a été savamment ménagée par les statuaires grecs ; on remarque même une sorte de dignité et de virginité dans la partie sexuelle, qu'ils avoient généralement le soin de ne point couvrir. La statue de Chabrias, vulgairement connue pour être un gladiateur, n'offre aux regards éclairés que l'aspect d'un homme parfaitement organisé et bien saisi dans toutes ses proportions : on l'admire, mais il n'étonne pas. Les Athéniens lui érigèrent cette statue pour avoir soutenu seul avec les siens le choc d'un combat contre Agésilas, général des Lacédemoniens (1).

(1) Chabrias, général athénien, célèbre par ses grandes actions,

La statue dont je parle, représente Méléagre se disposant à partir pour la chasse ; elle est de marbre pentélicien ; elle offre de grandes perfections dans le développement de ses contours, et dans la composition morale du sujet. L'artiste a saisi avec beaucoup d'art la noble sévérité qui convenoit à la situation de Méléagre : son impatience éclate, et il brûle de délivrer sa patrie du sanglier destructeur, pour déposer sa dépouille aux pieds de son amante. Ce jeune homme, la flamme dans le cœur, est représenté dans l'âge de la force ; ses muscles sont nourris sans être grossiers ; ses jambes sveltes, et semblables à celles de Diane, vont le porter en un instant dans le fond des forêts ; ses yeux, quoique ardens, sont doux, et portent cette teinte de mélancolie que donne l'ardeur de l'amour ; son cœur palpite, et sa bouche rafraîchie par un souffle de Zéphire, brûle encore pour Atalante. La jambe gauche de cette statue est d'un dessin peu soutenu : les pieds sont plats, et ne répondent point, pour la forme et l'exécution, aux parties supérieures : elle se voit au Musée Napoléon, salle d'Apollon, n°. 154 ; on en a fait un Mercure.

Les Indiens et les Egyptiens passent pour être les inven-

---

défit, dans un combat naval, Pollis, général lacédémonien. Envoyé au secours des Thébains contre les Spartiates, et abandonné de ses alliés, il soutint seul, avec ses gens, le choc des ennemis. Il fit mettre ses soldats l'un contre l'autre, un genou en terre, couverts de leurs boucliers et étendant en avant leurs piques : *Chabrias à leur tête se mit en arrêt et en état de défense, dans la posture de la statue connue sous la fausse dénomination du gladiateur.*

Le courage que montra Chabrias, et l'attitude serrée de ses soldats, empêchèrent qu'ils ne fussent enfoncés : Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique vainqueur, fut obligé de se retirer. Les Athéniens érigèrent à Chabrias une statue dans la posture où il avoit combattu. Il périt au siége de Chio, l'an 355 avant notre ère.

teurs des allégories sacrées; les Grecs les imitèrent : de là vient cette quantité prodigieuse de statues et de bas-reliefs allégoriques qui nous sont parvenus. On distingue deux espèces de formes employées par les statuaires grecs : les formes surhumaines, qu'ils consacroient uniquement à la représentation des divinités, et les formes humaines, qu'ils copioient tout bonnement d'après un modèle, lorsqu'ils représentoient des hommes ordinaires ou des héros qui ne méritoient pas les honneurs de l'apothéose. Les formes surhumaines étoient bien certainement des formes sacrées, puisque nous les voyons constamment et uniquement employées aux images des divinités, et que, dans les plus mauvaises productions qui nous sont parvenues, elles y sont conservées, pourvu que l'objet représente une divinité. Les personnes les moins exercées dans la connoissance des arts, si elles veulent se donner la peine de comparer les marbres antiques que nous possédons, s'apercevront bien aisément que les formes qui concourent à l'ensemble des Apollon, des Bacchus, des Mercure, des Vénus, etc., ne ressemblent point à celles que nous présentent le Laocoon, la statue dite Germanicus, celles connues sous le nom de Gladiateur, des deux Discoboles, du Gladiateur mourant, etc. La Vénus dite de Médicis, par exemple, donne une idée parfaite des formes surhumaines des anciens : quelle grace sévère! quelle souplesse et quelle pureté dans les contours! C'est la perfection idéale, c'est Vénus naissante, formée de l'écume éblouissante de la mer; c'est Vénus vierge, simplement animée, exempte encore de passion; étonnée de se voir nue, elle s'incline doucement et cherche à cacher avec la main ce qu'une femme décente rougit de montrer, ce mouvement très-naturel est bien exprimé par ces vers d'Ovide :

Ipsa Venus pubem, quoties velamina ponit.
Protegitur lævâ semireducta manu.

C'est cette expression d'innocence parfaite que M. Gérard

a si bien exprimée dans son beau tableau de Psyché et de Cupidon que possède M. Le Breton, secrétaire de la classe des beaux arts de l'Institut national : l'Amour s'approche d'elle pour la première fois ; elle est comme stupéfaite ; elle ressent pour la première fois un sentiment qui lui étoit inconnu. Cette Vénus, admirée de toute la Grèce, et, depuis trois siècles, par les connoisseurs modernes de toutes les nations, a cependant exercé la critique de certains hommes qui blâment ou approuvent légèrement, et dont le génie consiste à se laisser aller complaisamment au torrent de la mode. Les Parisiens n'ont pas été peu surpris de ne pas retrouver dans cette statue les formes de nos belles courtisanes, ou celles que les sculpteurs du siècle dernier, Bouchardon, Pigalle, Lemoine donnoient aux statues de *Vénus*, qu'ils faisoient pour des amateurs peu instruits dans la connoissance des beaux arts et de l'antiquité. Les formes *surhumaines* que l'on a données à la Vénus de Médicis, sont celles qui lui conviennent, puisqu'elle est l'image de la beauté parfaite. On préfère à Paris la Vénus dite du Capitole, cela doit être, puisque les formes qui concourent à l'ensemble de celle-ci rentrent plus dans les formes *humaines* ou ordinaires : taille plus élevée, muscles plus nourris, souplesse de peau, gorge moins jeune, genoux plus gras et jambes plus fortes, toutes les formes qui se rencontrent plus ordinairement dans la nature se trouvent dans la Vénus du Capitole ; c'est ce qui me fait croire que le sculpteur n'a point eu l'intention de faire une Vénus, mais le portrait d'une femme célèbre de l'antiquité, sortant du bain ; *femme qui avoit communiqué avec des hommes*. Si J'examine les accessoires qui accompagnent cette statue, je vois tout ce qui caractérise une baigneuse : un vase propre à contenir les parfums dont les femmes grecques se servoient après le bain, et le linge nécessaire à les essuyer ; rien n'est oublié dans cette circonstance. Son attitude me rappelle celle de la Vénus de Gnide, représentée sur un médaillon frappé dans la même ville ; toutes les

formes que nous représente cette statue se rapprochent plus de celles que nous voyons habituellement; et, si l'on ajoute à ces vérités l'illusion d'un marbre de la plus grande transparence, imitant parfaitement le coloris de la chair, on ne sera pas surpris de voir le public non exercé dans la connoissance de l'antiquité, placer cette statue au dessus de la Vénus de Médicis; et l'on peut dire d'elle, pour l'excuser, ce qu'Aristenète dit de sa maîtresse : *Est-elle vêtue? elle est belle; est-elle nue? elle est la beauté.*

Nos. XXI (1) XXII. Bas-reliefs antiques, le premier représente Silène. On le reconnoît aisément à son énorme grosseur, à son corps couvert de poils. Son front chauve est couronné de lierre; son gros nez est retroussé, et il tient à la main une tasse que le cortége a le soin de lui remplir de vin.

Le second bas-relief représente une fête en l'honneur de Bacchus.

Les fêtes en l'honneur de Bacchus avoient deux époques fixes dans leurs célébrations. La première, qui se donnoit à l'équinoxe du printemps, sous le nom de fête *Itiphallique*, date de la plus haute antiquité. Le but proposé par cette fête étoit d'honorer le principe actif de la génération universelle, de la force féconde, et d'obtenir sa bienveillance en faveur des récoltes (2). Pendant tout le temps consacré à cette fête, un nombre de jeunes vierges, l'image de la nature renouvelée et parée par la fécondité du dieu Bacchus, vainqueur de l'hiver, promenoient dans les villes un Phallus colossal qu'elles avoient orné de couronnes et de fleurs les plus fraîches. Des jeunes hommes marchoient en cadence devant le

(1) Les objets qui étoient décrits sous les numéros supprimés, sont au Musée central des arts.

(2) Nos processions, qui se font encore dans les champs, sous le nom de *Rogations*, étoient les mêmes, puisque ces processions avoient pour but d'obtenir des moissons abondantes.

cortége, au son des instrumens et d'une musique harmonieuse; souvent même, mus par un saint enthousiasme, ils alloient en bondissant se frapper la tête contre des Phallus, dont on multiplioit les images, et que l'on appendoit à des branches de pins plantés çà et là sur la route. Ces fêtes se terminoient ordinairement par des initiations secrètes (1). La seconde, instituée à l'époque des vendanges, avoit un caractère moins religieux, et la joie que donne au peuple une récolte abondante de fruits, s'exprimoit par des hurlemens et les cris répétés de *Evan Eve* (2), et par des mouvemens furibonds. L'image de Bacchus étoit portée en triomphe; les Bacchans et les Ménades, armés de thyrses et de torches allumées, dansoient et couroient par les chemins comme des furies. Saisis d'enthousiasme par le dieu Bacchus, ils faisoient des cabrioles, des sauts et des bonds au son des cymbales, des sistres et des soufflets, instrumens qu'ils attachoient à leurs pieds (comme on le voit dans le bas-relief); se deguisant le visage et le corps (3), ils se rouloient, dans cet état, sur des

(1) Il nous est resté de ces fêtes un usage dont on a longtemps ignoré l'origine; c'est celui de planter un arbre, et de présenter aux jeunes filles un bouquet à l'époque où la nature se renouvelle; ce qui se pratique ordinairement dans nos contrées le premier jour de mai; aussi cet usage se nomme-t-il le *mai*, présenter le *mai* à une jeune fille, planter le *mai*, etc.

(2) La femme céleste ou constellation, qui paroît dans le ciel à l'époque où l'on cueille les fruits. On voit dans un coin du bas-relief le serpent d'Ève; ce qui caractérise parfaitement une fête d'automne: ce serpent est placé dans une *ciste* ou *corbeille sacrée*, ainsi qu'il étoit d'usage dans les mystères de Bacchus et dans ceux des *Ophites*, secte chrétienne qui révéroit le serpent de Bacchus.

(3) Les Bacchantes et Bacchans, pour se déguiser, commencèrent par se couvrir les joues du sang des victimes que l'on sacrifioit à la divinité; ensuite ils préférèrent le jus de mûres, du raisin, ou la lie de vin (*enfin nos femmes se servent de rouge*): ils se drapoient aussi

outres remplies de vin, dont ils savouroient le jus; c'est alors qu'ils se livroient, hommes et femmes, à toutes sortes de mouvemens lubriques, et à tous les excès que produit l'ivresse. Dans les mystères qui suivoient ces orgies, on sacrifioit un porc à Cérès, et un bouc, l'ennemi de la vigne, à Bacchus. Silène, porté sur un âne (1), terminoit ordinairement le cortége; sa présence, disent les anciens auteurs, annonçoit l'heure du repos, *Silen* ou *Silvan*, *salut*, *repos*.

N°. XXIII. Fragment d'un bas-relief antique, romain, représentant une jeune fille tenant un enfant au maillot, qu'elle semble présenter à sa mère. Ce bas-relief, qui offre des perfections de l'art, a malheureusement été mutilé.

N°. XXXIV. Un vase d'albâtre oriental, de deux pieds de haut sur vingt pouces de diamètre. Vers le milieu de sa panse, dont la forme est applatie, il est garni de deux anses prises dans le même bloc, au bas desquelles se trouvent des caractères orientaux. Ce vase, d'une forme lourde, est cependant intéressant pour les artistes; il peut leur donner une idée du peu d'avancement des arts dans quelques contrées voisines de l'Europe. Si l'on veut en croire la tradition qui s'étoit conservée dans l'abbaye de Port-Royal des Champs, ce vaisseau a servi aux noces de Cana. Il est vrai que, dans tous les temps, il a fallu un miracle pour s'en servir, car il pèse au moins cinq cents livres.

---

avec les peaux des victimes, boucs, chèvres, tigres, etc., et, par suite, des hommes s'introduisirent dans ces peaux, et marchoient à quatre pattes à la cérémonie, ayant sur le visage des masques hideux faits d'écorce d'arbres, en imitant, toutefois, l'animal qu'ils vouloient représenter. Notre carnaval est une suite de ces fêtes bachiques.

(1) Cet animal, disent les anciens poètes, monté par des Satyres et des Silènes, compagnons de Bacchus, *dieu du jour*, avoit effrayé et mis en fuite, par le son de sa voix, la troupe des géans, *ennemis de la lumière*, comme Bacchus, monté sur un lion, avoit mis en pièces leur chef Réthus.

N°. XXXVII. Ce bas-relief, du premier style grec, servoit probablement de pierre sépulcrale, et semble avoir été exécuté en l'honneur d'un poète. On voit la Poésie touchant sa lyre, et recevant dans une patère le nectar que lui verse Hébé, représentée ailée à la manière des Etrusques, qui donnoient des ailes à toutes leurs divinités.

L'an 412 de l'ère chrétienne, un siècle après Constantin, Alaric, roi des Goths, ravagea l'Italie et prit Rome. En 456, Odoacre, roi d'Italie, saccagea cette ville et la mit au pillage. Genseric, roi des Vandales, la rendit presque déserte par ses ravages. Sa plus grande ruine arriva en 545, sous l'empire de Justinien, lorsque Totila, roi des Goths, ne se contenta pas d'en faire abattre les murailles, mais y mit le feu, qui dura treize jours. Les peintures devinrent la proie des flammes. Les sculptures furent en partie brisées ou mutilées, et les mosaïques partirent en éclats. Dès le commencement du christianisme, il y eut des sectaires qui firent pour les églises souterraines quelques tableaux en relief, qui représentoient des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais comme dans cette classe d'hommes il n'y avoit point à Rome d'artistes célèbres, et que leur croyance leur défendoit de communiquer avec des hommes autres que de leur secte, ils ne purent que tracer des choses infiniment imparfaites.

En 624, les sectaires de Mahomet se portèrent en Arabie, en Syrie, en Afrique et en Espagne; ils y exercèrent leurs ravages sur tout ce qu'ils rencontrèrent offrant des images de choses vivantes, ainsi que le prescrivent leurs dogmes. Les Sarrasins détruisirent, à la même époque, dans toute l'Italie, ce qui restoit de monumens des arts; sous le pontificat de Léon IV, ils entrèrent dans Rome, prirent le bourg du Vatican, et incendièrent l'église de Saint-Pierre.

Un siècle après Mahomet, parut la secte des Iconoclastes, secte dont les arts ont le plus à se plaindre; ils ravagèrent et détruisirent ce que Constantin et ses successeurs avoient

réuni dans Constantinople et les autres villes. Conon l'Isaurien, plus connu sous le nom de Léon, étoit à la tête de ces dévastateurs ; Constantin Copronyme, son fils, ajouta encore aux excès de son père. Léon, fils de Copronyme, surpassa son aïeul et son père en destruction. Enfin, après plusieurs règnes de ce genre, Théophile, fils de Michel-le-Bègue, monta au trône en 829. Il prit de son père un si grand acharnement contre la peinture, qu'il défendit à tout artiste d'exercer son talent (1). Les Goths, après avoir ravagé l'Italie, voulurent aussi s'occuper des beaux-arts ; mais leur état continuel de guerre les maintint longtemps dans l'ignorance et dans la barbarie. Les anciens Gaulois, guerriers par nécessité, s'occupoient peu des beaux-arts. Les forêts et les champs étoient leurs temples. Des élévations en pierre brute et sans ornement leur servoient d'autels. Il nous reste peu de monumens de ces peuples sauvages ; ceux qui nous sont parvenus annoncent un commencement de civilisation, puisqu'ils sont revêtus de bas-reliefs et d'inscriptions. On voit dans ce Musée six pierres celtiques dont la forme est carrée, et qui paroissent être les débris d'un autel érigé à Jupiter, sous le règne de Tibère, par des Parisiens commerçant par eau ; ainsi que l'annonce l'inscription suivante, gravée sur l'une de ces pierres :

TIB. CAESARE
AVG. IOVI OPTVMO.
MAXSVMO (*Ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT.

---

(1) Un moine, nommé Lazare, peignant des tableaux de dévotion, fut découvert ; l'empereur lui fit souffrir de grands tourmens ; étant guéri, il retourna à son travail ; Théophile le fit arrêter, et lui fit appliquer aux mains des lames de fer ardentes, afin de lui brûler

Ces monumens, trouvés à Paris dans le chœur de Notre-Dame, en faisant des fouilles, ont été publiés la même année (1711) par Baudelot, Moreau de Mautour, etc. et depuis par Félibien. Piganiol prétend que Notre-Dame a été bâtie sur les débris d'un temple dédié à Jupiter. Childebert, en 554, ordonna la démolition des temples et des idoles dédiés à un autre culte que le sien; ainsi l'opinion de Piganiole peut être fondée. Les Goths, pendant leur séjour à Rome, produisirent peu de monumens, soit en sculpture, soit en architecture. Théodoric, beau-frère de Clovis, fit construire à Rome, et dans les principales places de la Romagne, plusieurs églises que l'on y voit encore, toutes d'un genre très-éloigné du beau, et d'un goût gothique qui fut imité, non seulement dans toute l'Italie, mais encore dans toute l'Europe. Les Lombards, qui s'éjournèrent deux cent dix-huit ans en Italie, continuèrent leur mauvais goût gothique. Les églises construites par Clovis et Dagobert, sont absolument gothiques-lombardes, ainsi que Saint-Denis et les autres Basiliques que ce dernier fit bâtir tant en France qu'en Allemagne. Ce mauvais goût se perpétua sous la première et la seconde races des rois de France, comme le prouvent les édifices bâtis par Charlemagne. L'architecture fit alors quelques pas vers le beau, si l'on en juge par l'église élevée à Florence, en 805; monument qui servit de modèle à d'autres édifices. Vers 1178, un architecte grec bâtit à Venise l'église Saint-Marc, dont le portique existe encore.

L'histoire rapporte que les Normands, pendant les incursions qu'ils firent à Paris sous différens règnes, ravagèrent

---

les chairs; ces blessures se cicatrisèrent, et il s'adonna encore en secret à son talent, qu'il cultiva après la mort de ce tyran.

Après une lutte de près d'un siècle et demi entre les empereurs et les arts, ils dûrent nécessairement s'anéantir, et la secte, amateur d'images, n'a dû finir par n'en plus posséder que de très-mauvaises.

les temples des chrétiens, brisèrent les statues et les images de leur culte, dilapidèrent les tombeaux et mutilèrent les monumens des arts. Plusieurs rois de France firent rétablir à leurs frais les Basiliques et les monumens qu'ils avoient ravagés. Sainte-Geneviéve fut restaurée par Robert *le Pieux;* l'abbaye de Saint-Denis par Suger et Louis IX : Christophe de Thou fit restaurer l'église des Cordeliers de Paris.

Cependant, sous Louis IX, le célèbre Montreau (1) parut à Paris : il y bâtit plusieurs édifices publics, tels que la Sainte-Chapelle, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, celui de Saint-Germain-des-Prés et la grande chapelle de la Vierge. Ce genre hardi d'architecture, imité des Arabes, est encore admiré. J'ai recueilli le portail de cette chapelle que l'on a démolie, pour en faire la décoration de l'une des cours du Musée, comme on le verra dans cet ouvrage. On conservoit dans cette chapelle la tombe, en pierre de liais qui couvroit cet artiste; il y avoit été inhumé le 17 mars de l'an 1266, avec Agnés son epouse. Cette pierre, qui avoit été gravée en creux, le représentoit avec une règle et un compas à la main; l'inscription suivante étoit gravée sur cette pierre sépulcrale :

Flos plenus morum, vivens doctor, Latomorum Musterolo natus jacet hic Petrus tumulatus, quem rex cœlorum perducat in alta polorum, Christi milleno, bis centeno duodeno.

Cum quinquagene quarto decessit in anno (2).

---

(1) Saint-Louis employa pour la bâtisse Pierre Montreau, fameux architecte de son temps, dont on a encore des ouvrages recommandables par la délicatesse et la solidité, tels que le réfectoire et la grande chapelle de la Vierge de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui n'est pas beaucoup inférieure en étendue et en beauté à la Sainte-Chapelle (*Voyez* l'histoire de la Sainte-Chapelle).

(2) Malgré les recherches que j'ai fait faire dans l'abbaye, il

Le goût gothique en France se prolongea dans la sculpture et dans la peinture, sous la deuxième et en partie sous la troisième race, jusqu'à Louis XII.

Les Toscans furent les premiers qui commencèrent à retirer les arts d'imitation du mauvais goût et de la barbarie dans lesquels les Goths les avoient laissés. En 1013 on construisit à Florençe une église qui fut dédiée à Saint-Miniate. Dès ce moment, le goût commença à se développer; plusieurs artistes adaptèrent avec intelligence, à leurs bâtimens, les bas-reliefs antiques qui se découvroient alors; ils attirèrent dans leurs villes des sculpteurs et des peintres grecs, dont le mérite se bornoit à faire de simples camaïeux; car à cette époque, l'art du clair obscur étoit encore ignoré. Ces artistes grecs apprirent aux Italiens l'art de la peinture en détrempe, de la fresque et de la mosaïque.

Peu de temps après naquit Cimabué, pour rendre à la peinture la splendeur que tant de siècles de barbarie et de guerres lui avoient enlevée. Cimabué apprit son art de deux peintres grecs appelés à Florence pour peindre la chapelle de Gondi. Cimabué, lié d'amitié avec le Dante et le célèbre Pétrarque, ne tarda guère à perfectionner son talent et à répandre la lumière dans toutes les parties des beaux arts. De nos jours l'Institut national nous présente une réunion semblable de talens, qui ne peut que rendre de grands services aux arts et aux sciences.

Sous François Ier. les sciences et les arts furent portés à un très-haut point de considération. Cet ami des arts fit venir de l'Italie un nombre d'artistes habiles, qu'il encouragea, non seulement par des travaux, mais encore par des récompenses honorables. Il tint à honneur de tenir dans ses bras Léonard

---

m'a été impossible de retrouver cette tombe curieuse, que j'ai vue intacte peu de temps avant la révolution.

de Vinci expirant, qu'il avoit fait venir auprès de sa personne. Enfin cet homme de goût sut, à force de travaux et d'encouragemens, fonder les arts dans un pays qui n'avoit point encore d'artistes. L'école française fut fondée en 1540, et François Ier., après avoir reçu les derniers soupirs de Léonard, donna sa confiance à Jean Cousin, peintre-sculpteur et géomètre célèbre. Jean Cousin fut le fondateur de cette école immortelle, qui depuis attira sur elle les regards de l'Europe (1). Sous les règnes orageux de Médicis et de Charles IX, les arts furent aussi encouragés; quantité de monumens furent érigés, et l'art se maintint dans sa perfection. Pendant que Henri combattoit pour monter au trône de France, les ligueurs se portèrent à l'abbaye de Saint-Denis, et y mutilèrent les monumens des arts, qui montrent encore aujourd'hui les marques de leur fureur (2).

La sculpture, rendue à toute sa pureté par Goujon et Pilon, avoit pris une haute considération, lorsque la peinture, le plus agréable des arts, pour ainsi dire délaissée et abandonnée, languissoit en France, malgré les efforts que fit Jean Cousin pour l'établir avec succès. Ce peintre statuaire publia sur cet art des principes faits pour enseigner la route que Michel-Ange et Raphaël avoient si puissamment tracée dans toutes les branches de l'art du dessin. Vains efforts : ce ne fut que vers 1615 que l'on s'occupa sérieusement de la pratique de la peinture; jusqu'alors on avoit employé des artistes étrangers à la décoration des monumens publics.

Simon Vouet, doué d'une imagination féconde, montra

---

(1) Jean Cousin est mort en 1589, fort avancé en âge : on ignore la date de sa naissance.

(2) Henri IV fit construire, dans son palais, vingt-quatre logemens en faveur des artistes distingués de son temps. Cette fondation honorable a été prodigieusement augmentée depuis son institution.

une si grande facilité dans ses compositions, qu'il plut à la cour de Louis XIII. Tous les travaux furent exécutés sous sa direction, et son école obtint la prépondérance. Nicolas Poussin, que la nature avoit sans doute formé pour l'honneur de l'école française, et pour ramener les arts à cette sévérité et à cette justesse d'expression qui seule les distingue, vint à Paris : bientôt il y déploya les ressources de son génie et de ses facultés morales. Il fut employé, et peignit des plafonds dans le château du Louvre. L'envie, qui veille sans cesse auprès du vrai mérite, lui suscita d'affreux dégoûts. Vouet fut le moteur des tracasseries sans nombre que l'on fit éprouver au premier peintre français. Il se servit de l'ambition et du caractère despotique de Lebrun (1) son élève, pour éloigner de France un talent qui devoit nécessairement renverser la manière facile et pernicieuse qu'il avoit enseignée dans son école. Ils parvinrent à leur but; et Poussin, accablé sous le poids des injustices, quitta sa patrie, passa sur une terre étrangère, pour exercer la peinture avec la liberté qui convenoit à son génie; il y mourut (2).

---

(1) Lebrun, âgé alors de vingt-deux ans, avoit produit plusieurs ouvrages d'une grande force : Hercule faisant manger Diomède par ses chevaux, et le Massacre des Innocens; tableaux placés dans la galerie du Palais-Royal. Cependant Lebrun, après avoir flétri son talent par les approches de la cour de Louis XIV, dont il fut nommé le premier peintre, produisit quelques ouvrages distingués. Doué d'une imagination heureuse et féconde, il réussit dans l'art de distribuer ses groupes (*Voyez* les batailles d'Alexandre). Il a souvent donné de l'éclat à ses ouvrages par la beauté des expressions; ce qui est parfaitement reconnu dans le tableau de la famille de Darius, qu'Edelinck a rendu si célèbre.

(2) Roger de Piles, *article* Poussin, dit :

Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule; dans le temps que la brigue de l'école de Vouet le chagrinoit par des médisances et de mauvais discours. Cela, joint à la vie tumultueuse

Les peintres et les statuaires furent très-occupés sous Louis XIV, qui avoit le plus grand desir de perfectionner les talens ; mais les artistes, entraînés par Lebrun dans un style nouveau qu'il introduisit dans ses académies, abandonnèrent totalement la simplicité de la nature et le goût de l'antique. Ce système nouveau prit avec fureur, et ce fut pour les arts dépendans du dessin l'époque de leur décadence. Lesueur, le foible Lesueur eut le courage d'y résister seul, et mourut à trente-huit ans, victime, dit-on, du despote Lebrun (1).

Sous Louis XV, Vanloo et Boucher furent les apôtres d'un goût si dépravé, que l'art et l'enseignement tombèrent dans une entière dégradation. Versé dès ma jeunesse dans l'art du dessin, je me suis convaincu que les collections étoient plus précieuses pour les progrès des arts, que les écoles, où les élèves ne voient jamais de monumens, et dans lesquelles ils n'entendent aucunes dissertations. Les exemples que l'on a sous les yeux, les comparaisons que l'on fait d'une manière de faire avec une autre, forment le goût et constituent l'étude

---

de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui fit prendre la résolution secrète de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques ; mais, quand il fut à Rome, il ne voulut jamais revenir en France.

On lit dans Fontenay, *article* Poussin :

. . . . . La galerie de ce palais (le Louvre) devoit représenter les travaux d'Hercule ; mais il trouva trois envieux à combattre : Lemercier, premier architecte du roi ; Vouet, qui étoit en grande réputation ; et Fouquiers, fameux peintre flamand. Il fit des mémoires pour se défendre de leurs calomnies et pour justifier son ouvrage ; enfin, las de toutes ces disputes, etc. . . . . il s'en retourna à Rome en 1642.

(1) Watelet, parlant de Lebrun : « Sa conduite orgueilleuse et despotique avec les artistes fut expiée par les mortifications qu'il éprouva sur la fin de sa vie, et que lui causa Mignard, qui lui étoit inférieur.

raisonnée. Sans ce travail de l'esprit l'étude n'est plus qu'une routine, l'art devient un métier et se dégrade infailliblement. « Raphaël n'eut pas l'avantage d'étudier dans une académie (dit *Reynolds*); mais Rome entière, l'antique surtout, et les ouvrages de Michel-Ange, furent son académie ». Ce n'est qu'après avoir vu les ouvrages de Michel-Ange, que le génie de Raphaël s'est développé : renfermé dans l'école du Pérugin, son maître, il avoit pris de lui un genre sec et roide : frappé comme d'une lumière céleste à la vue de la chapelle Sixtine, il compara les statues des Grecs avec la nature, et dès ce moment il fut un homme sublime. « Raphaël, peignant à fresque une des loges du Vatican, avoit fait une tête du Père Eternel, fort belle à la vérité, et très-majestueuse, mais ce n'étoit qu'une tête humaine. Michel-Ange en avoit fait une à la voûte de la chapelle Sixte, et la suprême majesté, l'air *surhumain*, le caractère sublime, la fierté divine qui l'animoit, firent sur Raphaël la plus profonde impression : plein du beau qu'il vient de saisir, il retourne à ses travaux et fait un dieu. « Michel-Ange fut voir à son tour les peintures de Raphaël dans le petit Farnèse, dans le moment où il n'y étoit pas ; et, pour lui faire connoître qu'il étoit venu, il dessina au charbon une belle tête de Faune, dans un coin du plafond. Raphaël, en la voyant, s'écria que ce ne pouvoit être que Michel-Ange qui eût fait ce dessin ; il le respecta en ne mettant rien à l'endroit : on le voit encore. » (Voyez *la Vie de Michel-Ange, par Hauchecorne*, page 372.)

Enfin le célèbre Vien parut : il ouvrit une école nombreuse, améliora le style et le bon goût dans le dessin ; et déjà une foule de maîtres habiles (1), sortis de son école, répandent la lumière parmi les élèves qu'ils forment, et nous font voir dans l'avenir l'école française rivale de l'école romaine. Marie

(1) Messieurs David, Vincent, Regnault, Taillasson, Monsiau, Mieris, etc., sont sortis de l'école du célèbre Vien.

Joseph Peyre, par ses leçons et ses recherches, rétablit aussi le bon goût dans l'architecture, et publia un ouvrage sur les élémens de cet art. David Leroy, connu par son recueil sur les monumens de la Grèce, a également contribué à la restauration de l'architecture ; ce respectable professeur a eu le courage de développer dans ses leçons les principes des anciens sur la proportion des cinq ordres.

DESCRIPTION

DES

MONUMENS FRANÇAIS.

Dès que les peuples ont commencé à se civiliser, ils se sont occupés des arts, comme aliment essentiellement nécessaire à l'activité du commerce, qui, sans leur participation, seroit nul et sans vie. Les anciens, pénétrés de cette importante vérité, bâtirent des temples et des palais magnifiques pour servir à la réunion des savans et des artistes. Ces temples et ces palais étoient connus sous le nom de Musées; car, musée ne désigne pas seulement un local qui renferme des monumens des arts, mais aussi celui où les artistes s'assemblent pour disserter sur les arts. Tel fut le Musée d'Alexandrie, dans lequel ses rois, et depuis la conquête de l'Égypte, les empereurs romains ont entretenu avec une magnificence extraordinaire un nombre de savans, dont toute l'occupation étoit de s'appliquer aux lettres. Plutarque attribue l'invention de ce Musée à Ptolémée: *Ptolemæus, qui primus viros doctos in Museum convocavit;* et ce fut ce même Ptolémée Philadelphe, amateur des arts et des lettres, qui s'appliqua pendant son règne à en étendre l'empire en Egypte. Le Musée d'Athènes étoit un temple consacré aux Muses, bâti au pied d'une petite colline située dans l'ancienne enceinte, vis-à-vis la citadelle : c'est là que s'assembloient les savans, les poètes et les philosophes de la Grèce. Les Grecs sollicitèrent plusieurs lois pour l'honneur des arts et en faveur des artistes.

Les Romains, à leur imitation, se piquèrent aussi d'encourager les sciences; et l'empereur Claude, au rapport de Suétone, ajouta à l'ancien Musée un nouvel établissement de ce genre, auquel il donna son nom : *Quarùm causâ veteri Alexandriæ Museo additum ex ipsius nomine.* Honorer les arts,

c'est s'agrandir soi-même. Alexandre visitoit souvent Apelle; François Ier. reçut les derniers soupirs de Léonard de Vinci; Charles-Quint se delassoit de ses travaux dans l'atelier du Titien.

Si l'on considère la chronologie des siècles passés comme un livre ouvert à l'instruction, et dans lequel on lit la marche des événemens, on sentira la nécessité de classer les monumens selon leurs époques, en suivant la ligne de démarcation que la nature a tracée elle-même. Un Musée doit en conséquence avoir deux points de vue dans son institution : vue politique, et vue d'instruction publique; dans la vue politique, il doit être établi avec assez de splendeur et de magnificence pour parler à tous les yeux, et appeler des quatre coins du monde les curieux, qui se feroient un devoir d'ouvrir leurs trésors pour les verser chez un peuple ami des arts. Pris dans la vue d'instruction, il doit renfermer tout ce que les arts et les sciences réunis peuvent offrir à l'enseignement public. Tels étoient les Musées des anciens peuples dont nous aimons encore le souvenir. Si le bien des arts nécessitoit la destruction des formules académiques, leur progrès demandoit aussi un moyen d'enseignement clair et facile qui procurât aux élèves, sans bourse délier, les facilités de consulter les grands maîtres; tous ces moyens d'étude se trouvent de fait dans nos musées : c'est là que la jeunesse trouvera, par les rapprochemens qu'elle pourra faire d'elle-même, des modèles sûrs pour diriger la marche de ses études; car il est reconnu que, dans les sciences exactes, on doit être parfaitement nourri des différens ouvrages qui ont précédé notre siècle dans la partie que le goût nous a fait embrasser, et que ce n'est qu'après une longue méditation de la nature, que ce n'est qu'à force de comparer les chefs-d'œuvre des grands maîtres avec les formes du modèle vivant, que l'on parvient soi-même à être un homme célèbre. C'est en raison de cet impérieux besoin où se trouvent les jeunes élèves qui suivent la carrière des arts, avantage dont j'ai été frustré pendant le cours de mes études, que j'ai reconnu l'indispensable nécessité de placer dans un Musée tous les monumens des arts par école et par ordre chronologique. En observant ce classement chronologique pour l'arrangement des Musées, ils deviennent naturellement une école savante et une encyclopédie où la jeunesse trouvera mot à mot tous les degrés d'imperfection, de perfection et de décadence par lesquels les arts dépendans du dessin ont successivement passé. Cet ordre est celui que les chefs des Musées doivent suivre, s'ils veulent envisager ces établissemens sous le vrai point de vue

de leur institution. Telles sont les vues utiles que je me suis proposées dans la direction des travaux du *Musée des monumens français*. Les monumens français, dont nous allons entreprendre la description, composent la partie principale de cet ouvrage ; et, si nous avons parlé des monumens antiques, c'est qu'ils tiennent essentiellement à l'histoire des arts, même relativement à la France. Winckelmann nous a tracé, avec la puissance du vrai génie, la marche que nous avions à suivre, et c'est à son histoire de l'art que nous devons le plan de notre muséum. On admire surtout la chronologie qu'il donne de l'état des arts chez les anciens peuples, en commençant par les Egyptiens, pour passer aux Grecs, et arriver aux Romains par le même système. C'est à ces peuples célèbres que nous devons les premiers élémens des nos arts ; les monumens de l'ancienne Gaule, que je vais décrire, en sont la preuve incontestable, puisqu'ils montrent dans le dessin, dans les formes et dans l'exécution la manière des Romains : leurs contours sont cernés autour des figures pour les détacher de leur fond, comme on le voit dans les camées et les bas-reliefs antiques. Les personnages qu'ils représentent sont des divinités empruntées des Grecs et des Romains, lorsque les Gaulois colonisèrent chez les uns et habitèrent chez les autres. On y retrouve Mars sous le nom d'Esus, Jupiter, Mercure, Vulcain, Minerve, Bacchus, Pan, etc., adorés sous les mêmes formes, avec les mêmes attributs ; et l'on sait que ces peuples n'abandonnèrent leurs dieux que vers 240 de notre ère (1), pour adopter le *christianisme*.

L'origine des anciens Gaulois remonte à la plus haute antiquité. Ces peuples, que plusieurs auteurs s'accordent à faire descendre du Nord, se fixèrent d'abord dans plusieurs contrées de l'Europe, et bientôt après se répandirent sur toute la surface du globe. Selon Tite-Live, les Gaulois, qui occupoient les environs de Toulouse et le pays qui est entre les Cévennes et les Pyrénées, resserrés dans leurs terres par une nombreuse population, partirent au nombre de trente mille hommes pour faire la conquête du Levant; Brennus étoit à leur tête. Pendant que ce général pilloit le temple de Delphes et ravageoit toute la Grèce, vingt mille hommes de ses troupes, commandées par Léonorix, passèrent dans la Thrace. Ils soumirent tout le pays jusqu'à Byzance ; et vinrent camper aux bords de l'Hellespont. Peu de temps après, ce général

(1) Sous l'empire de Dèce.

députa un ambassadeur à Antipater, qui commandoit en Asie pour la Grèce. Après une entrevue qui eut lieu entre les deux chefs, Léonorix retourna à Byzance. Léonorix, poursuivant ses succès, ne tarda guère à entrer avec ses troupes dans la Bithynie, de concert, dans cette entreprise, avec Nicomède, qui à son tour se servit des troupes gauloises pour combattre Zipœtes qui occupoit une partie de ses états.

Les Gaulois jetèrent la terreur par toute l'Asie, et, malgré les pertes prodigieuses qu'ils avoient faites en Grèce, réduits à environ dix mille hommes, tout cédoit à leur courage, et ce pays fut entièrement soumis par eux. Divisés en trois bandes, ils partagèrent ainsi leurs conquêtes; les uns s'arrêtèrent sur les bords de l'Hellespont, les autres se fixèrent en Eolide et en Ionie, et les plus valeureux, connus sous le nom de *Tectosages* pénétrèrent jusqu'au fleuve Halys, qui baigne les confins d'Angora, connus depuis sous le nom d'Ancyre, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans notre ouvrage *in-fol.* Pline dit formellement qu'Ancyre a été bâtie par les Gaulois Tectosages. On lit aussi dans Strabon, que les Gaulois divisèrent leurs conquêtes, en Asie, en quatre parties, qu'ils établirent dans chacune un roi et des officiers de justice et de guerre, et qu'ils ne négligèrent point de rendre la justice et de sacrifier au milieu des forêts de chênes, suivant leur ancienne coutume.

Leur population s'étant prodigieusement augmentée, et la terre, malgré des récoltes abondantes, ne pouvant suffire aux besoins d'un peuple devenu trop considérable, la jeunesse s'étant rassemblée, se détermina à quitter l'Asie; elle se mit en marche, et s'avança peu à peu vers nos contrées. Ces jeunes Gaulois, formant une colonie considérable, se fixèrent dans ce pays admirable, où la nature, parée de ses trésors, semble appeler les habitans de la terre, pour les réunir sous une température douce, et leur procurer les jouissances d'un printemps perpétuellement actif. Ce pays fut appelé depuis *Gaules*, et, pour me servir de l'expression de D. Martin, *ver sacrum*, printemps sacré (1). Cette jeune colonie à chevelure blonde, dit Tite-Live, conserva longtemps la forme du gouvernement qu'elle apporta de l'Asie, et qu'elle tenoit

(1) L'air de la Gaule (selon Strabon) est sain et tempéré, ses terres fertiles: on y remarque d'agréables côteaux entrecoupés par des vallées immenses. Selon Pomponius Méla, *la Gaule* est riche en froment et en foin; ses grandes forêts servent à l'embellir et à en rendre le séjour délicieux.

de ses pères. La liberté étoit le dieu tutélaire des Gaulois, et ce sentiment qu'ils recevoient de la nature, fortifié par l'éducation, les rendit terribles. Divisés par cantons, selon leur coutume, ils maintenoient parmi eux cette égalité de justice que l'homme naturel porte dans son cœur; ils se réunissoient pour défendre ceux que des voisins ambitieux vouloient opprimer. Leurs chefs, divisés en postes fixes et amovibles, étoient choisis entre eux et par eux : cette forme de gouvernement leur rendit toute espèce de domination insupportable, et ils portoient l'amour de la liberté jusqu'à vouloir amener les nations étrangères aux pieds de ses autels. Cette noble avidité de la gloire leur a souvent mis les armes à la main. Ils alloient aux combats en chantant et couronnés de fleurs; ils jetoient l'épouvante dans les camps ennemis par des hurlemens qu'ils poussoient au loin. Simples comme la nature, les Gaulois dédaignoient, dans les combats, les ruses et les finesses de guerre : ces moyens de vaincre, disoient-ils, sont indignes d'un peuple courageux et libre. Ils campoient communément en rase campagne, le long des fleuves, des rivières, ou au pied des montagnes; et, après avoir retranché une partie de leur armée pour la conservation des bagages et des chariots, au premier signal de leur chef, ils partoient avec la rapidité de la foudre pour fondre sur l'ennemi. « Aussi jamais nation ne fut plus martiale, jamais peuple ne porta plus loin l'intrépidité. Le mépris de la mort étoit naturel aux Gaulois; ils avoient toutes les qualités nécessaires pour vaincre toute la terre, et ils en seroient venus à bout, s'ils eussent eu plus d'art et plus de discipline. » Que leur manque-t-il aujourd'hui pour une telle entreprise ?

Les armes que portoient ces peuples, devenus formidables, étoient l'arc, la flèche, le bouclier, l'épée et une lance plus ou moins longue, nommée *gæsum*, javelot; ils lançoient des chars dans les rangs de leurs ennemis, pour les rompre et s'ouvrir un passage, ce qu'ils exécutoient avec une prestesse inconcevable; souvent ils mêloient leur infanterie à leur cavalerie, et portoient ainsi le trouble et la mort (1). Pour être plus agiles, ils jetoient quelquefois le vêtement qui leur couvroit la moitié du corps, et combattoient nus (2). « Le cou-

(1) Selon Strabon, ils avoient la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux et au dessus des portes de leurs maisons; ils conservoient aussi embaumées les têtes des hommes illustres, pour les montrer aux étrangers.

(2) Tite-Live (*Décad. III, liv. II*) dit qu'à la bataille de Cannes

rage que faisoient paroître les Gaulois en allant au combat est au dessus de l'homme. » (dit Tite-Live.).

Après les combats, dans les forêts sacrées, *in luco consecrato*, sur de simples pierres brutes, dressées en forme d'autels, couloit le sang des hommes et des animaux égorgés par la main des druides (1); ces prêtres avoient associé leurs épouses, sous le nom de druidesses, aux cérémonies religieuses. L'occupation principale de ces femmes étoit de prophétiser et de tirer des augures. Lorsque Alexandre Sévère partit pour une expédition de laquelle il ne revint point, une druidesse, *druias*, cria en langue gauloise, dit Lampridius (2) : *Allez, n'espérez point la victoire, et ne vous fiez pas à vos soldats.* Les druides seuls étoient dépositaires des mystères sacrés; ils n'écrivoient rien, et cachoient très-soigneusement aux étrangers et au peuple le fond de leur religion; ce qui fait que la religion des anciens Gaulois est peu connue. Les druides, selon Cicéron, possédoient aussi l'art de la divination. » Il y a dans les Gaules, dit-il, des druides, du nombre desquels étoit Divitiac, Æduen, avec lesquels j'ai conversé autrefois, qui se vantoient de connoître les secrets de la nature, et qui prédisoient (3) l'avenir, soit par conjecture, soit par des augures. Des chants et des danses précédoient et terminoient communément les sacrifices; et c'est ainsi que ce peuple,

---

il y avoit des Gaulois qui combattoient nus depuis le nombril jusqu'à la tête.

Quelques Gaulois belges combattoient tout nus; même ils ne se dépouilloient ainsi qu'un jour de bataille (dit *Polybe*, *liv. II*, *chap. VI*).

(1) Les Gaulois brûloient avec le corps ce que le défunt avoit de plus précieux, même les animaux qu'il chérissoit le plus; ils célébroient, avec beaucoup de pompe, les funérailles des personnes distinguées (*Cæsar, de bello gallico*, *lib. VI*).

Le vêtement de ces prêtres, selon Jacques Martin, étoit blanc, composé d'une tunique et d'un manteau qui s'ouvroient pardevant, ainsi que l'annonce l'abbé Banier (*Mythologie*, *tome V*): ils portoient ordinairement des couronnes faites de feuilles de chênes.

(2) Ælius Lampridius, historien latin du quatrième siècle, avoit composé, dans un style assez médiocre, la vie des empereurs, dont il ne nous reste que celles de Commode, de Diadumène, fils de Macrin; d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère.

(3) Si l'on en croit Strabon, les prêtres des Gaulois étoient divisés en trois bandes; les vates étoient chargés des sacrifices, pendant lesquels les bardes chantoient des poésies de leur composition; les druides s'occupoient de la morale et des connoissances scientifiques.

entiérement livré à l'obéissance de ses prêtres, rendoit graces à la divinité du succès des armes. »

Jules César s'étant introduit dans les Gaules par les Alpes, s'en rendit maître après une guerre longue et désastreuse ; les Gaulois, fatigués par les combats, pressés par le besoin de la paix, reçurent les lois du vainqueur, qui poussa ses conquêtes jusque dans la Germanie. Ces peuples, en rentrant dans leurs foyers, trouvèrent dans l'agriculture les moyens de réparer les maux qui les accabloient depuis longtemps. Toujours amis de la liberté au milieu du malheur, ils repoussèrent de leur société toute idée de communauté dans les biens, et les propriétés furent respectées. Le guerrier, devenu cultivateur, entoura son champ, et, en pressant le soc de sa charrue, il vit naître de son travail une source inépuisable de trésors. A cet art paternel a succédé l'envie d'échanger la surabondance des denrées excédant la consommation, avec celles d'un voisin probe ; et les commodités de la vie, nées des bienfaits de l'agriculture, ont donné naissance au commerce. Un travail assidu augmente l'industrie, et de l'industrie naissent le commerce et les arts ; ainsi a commencé la civilisation d'un peuple immense et puissant.

L'homme, en tournant ses regards vers une terre riche et abondante, a attribué à un être surhumain, qu'il a cru son bienfaiteur, ce qui étoit le fruit de son labeur et de son intelligence ; de ce moment l'ingratitude lui parut un crime, et il se fit un devoir de rendre hommage à la divinité, qui tous les ans paroissoit le combler de biens. Des simples pierres brutes furent élevées dans les forêts, par les anciens Gaulois, pour recevoir l'encens qu'ils offroient à leurs dieux, mais l'art, fécondé depuis par l'industrie et le commerce, chercha des traits, des saillies où le génie, aidé de la mémoire, donna les formes raisonnées ; des guirlandes, des couronnes de chêne furent sculptées sur les autels des Gaulois, et ces peuples, sauvages dans leur naissance, élevèrent aussi des monumens et des statues (*Voyez* les Monumens celtiques dont il est parlé dans cet ouvrage, page 43.

Depuis la conquête des Gaules par les Romains, une grande partie des dieux d'Athènes et de Rome prirent faveur, et furent honorés à la place des anciens dieux du pays. « Ils honorent par dessus tout le dieu Mercure (dit Jules César), qu'ils regardent comme l'inventeur de tous les arts, le guide des voyageurs, et celui qui aide plus que tous les autres à amasser de l'argent et à négocier heureusement. Après Mercure, ils rendent encore les honneurs divins à Apollon, à

Mars, à Jupiter et à Minerve, dont ils ont presque la même opinion que les autres nations. Ils croient qu'Apollon chasse les maladies, que Minerve a donné le commencement aux manufactures et aux arts, que Jupiter a pour son partage l'empire du ciel, que Mars conduit la guerre : de là vient que, lorsqu'ils vont combattre, ils font vœu de lui offrir ce qu'ils pourront prendre, et après la victoire ils lui immolent des bestiaux pris aux ennemis. » Plusieurs auteurs s'accordent à dire que non seulement les Gaulois fabriquoient des monnoies d'or et d'argent à l'usage de leur commerce; mais qu'ils faisoient aussi circuler des monnoies grecques. Voici un fait dont j'ai été le témoin, qui sert à constater d'une manière non équivoque ce qui a été avancé à ce sujet. Le 26 fructidor an 13 (13 septembre 1805), sur les bords de la Seine, vis-à-vis la rue des Petits-Augustins, située à Paris, entre celle des Saints-Pères et les Quatre-Nations, en faisant des fouilles pour l'établissement d'un égoût, les ouvriers découvrirent d'anciens libages, parmi lesquels se trouvèrent environ douze ou quinze médailles d'or pesant 2 gros 15 grains, portant, d'un côté, un buste couronné de lauriers, dont le travail est passablement beau; et au revers, un bige conduit par une renommée; au dessous on lit en grec : *Philippe*. On connoît plusieurs médailles d'or de Philippe et d'Alexandre son fils, du plus beau travail grec : on sait aussi qu'il y en a eu d'autres frappées dans les villes de la Gaule, à l'imitation des premières; mais elles contiennent plus ou moins d'alliage, et elles sont d'une fabrique plus grossière. On croit que ce qui a pu donner lieu à la fabrique de ces sortes de médailles d'or et d'argent par les Gaulois, c'est que ceux qui revinrent dans la Gaule après leur expédition sous Brennus, en Macédoine et en Grèce, en rapportèrent des monnoies d'or de Philippe, et qu'ils en firent fabriquer d'autres, à l'imitation de celles-là, par des ouvriers qui ne purent alors les imiter que d'une façon qui se ressent tout à fait de la rudesse où étoient les arts dans leurs pays. Cependant, celles découvertes en notre présence, nous ont paru d'un travail assez beau, et nous pensons qu'elles sont du nombre de celles qui ont été apportées dans les Gaules après l'expédition de Brennus, et qu'elles ont été mises dans une ancienne fondation, comme monnoie courante du pays, suivant un usage fort ancien.

MONUMENS CELTIQUES.

N°s. 1, 2, 3 et 4. AUTELS en pierre de Saint-Leu, érigés à Jupiter, sous le règne de Tibère, dans le commencement de notre ère, par les Parisiens *commerçant par eau*. Ces monumens curieux, chargés de bas-reliefs et d'inscriptions (1), au nombre de six, forment cinq autels, dont un seul complet est composé de deux parties posées l'une sur l'autre. Ce fut dans le courant du mois de mars 1711, qu'en fouillant dans l'église de Notre-Dame pour l'établissement d'un caveau propre à la sépulture des archevêques de Paris, l'on trouva les monumens dont je vais parler.

Vers le chœur de cette église, disent les historiens de ce temps là, lieu choisi pour construire une cave propre à inhumer les prélats de la cathédrale de Paris, on découvrit, à six pieds en terre, ces pierres ornées de bas-reliefs et rangées de suite. Elles servoient en partie de base à un mur qui portoit environ trois pieds d'épaisseur. Piganiol prétend que l'église de Paris fut reconstruite sous Childebert Ier., à la place d'un temple dédié à Jupiter (2). J'ignore si les monumens trouvés dans les fouilles ci-dessus citées ont servi d'autorité à Piganiol sur l'existence de ce temple, qu'il dit avoir servi de base à celui que nous voyons encore aujourd'hui; mais il est au moins probable, d'après les débris découverts en 1711, qu'il y a eu sur ce terrain un monument public érigé à un culte particulier, et tout le monde sait que Childebert publia, en 554, un édit par lequel il ordonnoit la destruction

(1) Baudelot a publié, la même année de leur découverte, un mémoire sur ces monumens.

Félibien, dans son *Histoire de Paris*, tome Ier., en a donné une description savante. Voici ce qu'il a dit, page 129:

« Ces six pierres, enclavées dans le petit mur, sont de la nature des pierres tendres de Saint-Leu. Certainement elles n'étoient pas là dans leur place: elles avoient servi de piédestal à quelque statue ou à quelque autel, ou autre monument dressé du temps que les Parisiens étoient encore idolâtres. »

(2) On croit que la construction de la cathédrale de Paris (Notre-Dame) avoit été commencée par Clovis Ier., et qu'elle fut achevée par Childebert, après une expédition qu'il fit en Espagne. Cependant Fortunat, dans la description qu'il fait de ce temple, en laisse toute la gloire à ce dernier, sans parler de Clovis.

des idoles et la démolition de tous temples érigés au paganisme. Des auteurs prétendent qu'il y avoit près de ce temple un port, et l'on s'accorde à dire que le lieu où étoient placées ces espèces d'autels étoit planté d'arbres. On sait aussi que c'étoit dans les bois que les Gaulois exerçoient leurs cérémonies religieuses. Selon le témoignage de Pline, ils y consacroient des arbres ou des autels, et plus communément des autels, depuis leur guerre et leur commerce avec les Romains. Du consentement de tous les auteurs anciens, ces peuples avoient à peu près les mêmes usages.

Ces monumens, parvenus jusqu'à nous, et échappés par une espèce de phénomène à l'ignorance et à la superstition, ont par leur découverte intéressé les savans, excité plusieurs discussions et plusieurs réfutations très-intéressantes de part et d'autre. Les antiquaires qui ont publié des mémoires sur cette matière sont Moreau de Mautour, Baudelot, Léibnitz et Montfaucon : Keisler parut ensuite; il réfuta plusieurs passages de différens mémoires, et donna la préférence à celui de Baudelot.

Ces espèces d'autels sont au nombre de cinq, et chargés de bas-reliefs et d'inscriptions celtiques, confondues avec des terminaisons latines. Les caractères des lettres sont romains. L'une des inscriptions annonce que ces monumens ont été érigés par des Gaulois, sous Tibère Leur forme carrée ressemble assez à celle que les anciens donnoient à leurs autels consacrés, ou par un usage de la religion du temps et du pays, ou par un motif de reconnoissance de la partde quelques particuliers.

PREMIER AUTEL.

N°. 1. Il est chargé de trois bas-reliefs et d'une inscription que voici :

TIB. CAESARE.
AVG. JOVI OPTVMO
MAXSVMO (*ara*) M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT.

Tibère César, ayant accepté ou pris le nom d'Auguste, les commis ou les officiers de la navigation du territoire de Paris (les Nautes) *ont consacré publiquement cet autel, en action de graces, à Jupiter très-grand et très-bon.*

« Ce monument peut ainsi avoir été érigé sur la fin de la première année du règne de Tibère, lorsque dans les Gaules on eut appris qu'il s'étoit humanisé, et qu'il recevoit enfin

le nom d'Auguste, qu'il n'avoit pas voulu qu'on lui décernât, comme on l'avoit prévu, parce qu'il avoit refusé les autres honneurs, dit Baudelot. »

Nautæ se traduit ici par *Nautes*, (négocians par eau) parce que nous n'avons point, dans notre langue, de mot qui signifie précisément celui-là. Au reste, les *Nautes* étoient une société de riches négocians qui jouissoient de grands priviléges, et qui étoient souvent honorés des charges municipales. Ces commerçans, suivant Baudelot, faisoient voiturer sur la Seine des marchandises pour leur compte autant que pour celui d'autrui. Il cite plusieurs inscriptions latines en faveur de ce qu'il avance : il donne particuliérement une inscription prise sur une grande urne à Rome, qui annonce qu'un Régulien, chevalier romain, patron de plusienrs communautés et même des Sextumvirs à Lyon, est appelé *Nauta araricus*.

J'ai traduit *Parisiaci* par *Parisiens*, parce que l'on sait que César entendoit par les *Parisii*, tous les originaires du pays dont Paris étoit dès ce temps là la capitale. Le mot *Pasiaci* est employé dans le même sens, dans les chartes de Childebert, Grégoire de Tours et dans les capitulaires de Charlemagne. « Il s'agit de savoir quels étoient ceux qui ont érigé à Paris, sous l'empereur Tibère, un monument religieux, un autel au père, au souverain, au plus grand des dieux (dit Félibien.) Le seul nom de Jupiter ne permet pas de penser que des personnes viles aient osé lui dresser un autel considérable. Soixante provinces de Gaules ont concouru pour en ériger un à Auguste, dieu de nouvelle fabrique; et l'on voudroit que de simples bateliers eussent dressé un autel au grand Jupiter! Il est vrai que les auteurs de cette érection se sont nommés *Nautæ;* mais ils se sont fait représenter en même temps, et dans toutes les figures retracées par leur ordre. Outre les dieux et les demi-dieux, on ne voit que sacrificateurs ou sevirs, (personnes portant les armes) cavaliers avec des casques et des cuirasses; dames honorablement vêtues : ce sont là les *Nautæ parisiaci* qui ont érigé l'autel à Jupiter. Les *Nautes* étoient donc une société de gens de différentes conditions : en considérant ce corps composé de plusieurs conditions, il est naturel de demander quel étoit le point qui réunissoit tous ces états. C'étoient le *commerce par eau*, la navigation entreprise pour entretenir l'abondance des vivres et les commodités de la vie. Sextius Regulianus, chevalier romain et patron des *Nautes*, étoit *Nauta* lui-même, et marchand de vin et d'huile. Liberius Decimanus, honorable citoyen de Vienne et *Nauta*,

étoit marchand de vin. Barbius Thcopompus, qui s'acquitte d'un vœu envers Orithye, étoit marchand. Les *Scapharii* de Séville faisoient profession de marchandises. L. Besius, chevalier romain, faisoit gloire d'être courtier des Gaules, et sa fidélité dans cette charge lui a mérité l'éloge de trois provinces et un monument honorable. »

D'après toutes ces considérations, on ne sera plus étonné de trouver sur le monument dont je parle, des bas-reliefs représentant Mercure, Bacchus, même Venus. Il paroit probable que ces négocians riches et civilisés ont dû rendre des honneurs aux divinités protectrices de leur commerce; et il étoit d'usage, lorsqu'on érigeoit un autel à une divinité quelconque, de l'orner de bas-reliefs, et surtout lorsqu'on l'érigeoit pour un objet particulier. Les autels contenoient très-souvent, ou le motif ou les aventures de ceux qui les érigeoient, ou ce qui concernoit la mythologie et le culte du dieu à qui ils étoient consacrés. Le bas-relief placé sur la pierre dont je parle, représente sans doute une cérémonie religieuse, qui s'est faite à son érection par ceux qui l'ont dédié. On ne consacroit point sans cela de monument public de piété; chaque peuple avoit ses usages différens.

Les Parisiens, ainsi que les autres peuples, étoient attachés à de certaines pratiques religieuses : ils en avoient sans doute une toute particulière dans cette occasion, ainsi que l'on peut s'en convaincre par le monument même.

Les figures que l'on remarque dans le bas-relief suivant, dont voici l'inscription, qui est en partie mutilée, SENANI VEILO....., (1) ne paroissent aucunement avoir rapport à la mythologie ou à l'histoire de Jupiter. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait voulu sculpter à l'aventure une action profane sur un autel consacré à un dieu. Ce ne peut être par conséquent qu'une cérémonie observée à la dédicace de l'autel.

Par l'attitude et la situation des figures, on assureroit qu'elles paroissent faire une espèce de procession à la mode et suivant le rit du pays : c'étoit la coutume des Gaulois, de se tourner du côté gauche dans les cérémonies religieuses.

---

(1) Heccard, dans sa Dissertation sur ces monumens, prétend que c'est une M qui manque au mot *veilo*, et compose ainsi l'inscription *Senani Veilom*, qu'il dit signifier *les navigateurs de la Seine* (*Sequanicos Nautas*), ou ceux qui gouvernent les navires de la Seine; et, comme il voit les figures de ce bas-relief couronnées, sans armes et en habits de paix, il suppose que ce sont les fondateurs de l'autel, dans l'acte de sacrifier, que l'on a voulu représenter.

Si l'on examine l'autel dont je parle, on remarquera que toutes les figures des trois faces du bas-relief font voir une union de démarches entr'elles et une même allure ; c'est ce qui peut autoriser à assurer qu'elles étoient là dans une fonction religieuse. Dans un passage, Lucain s'exprime ainsi.

Druides, dès qu'on aura mis les armes bas, vous reprendrez vos usages barbares et la coutume de vous tourner à gauche dans vos cérémonies religieuses.

On remarque sur l'une des faces de l'autel plusieurs personnages sans armes, tandis que les autres sont armés ; il est probable que ce sont des druides que l'on a voulu représenter ; et en donnant au mot *Senani* sa véritable interprétation, vieillard, seigneur, respectable, sénateur, etc. il n'y a plus de doute sur son application, puisqu'il s'agit d'une cérémonie publique qui avoit rapport à l'empereur ; et je ne doute point que ceux qui étoient regardés comme chefs de la religion, n'y fussent admis. Strabon dit en propres termes, qu'ils ne font aucunes cérémonies religieuses sans druides ; d'ailleurs, Diodore de Sicile, parlant des Gaulois, dit précisément qu'ils ne faisoient rien en matière de religion sans les y inviter, parce qu'ils ne croyoient pas pouvoir rendre graces aux dieux, ni leur demander des bienfaits sans le ministère des prêtres.

Veilo ou gui de chêne accompagne *Senani*, et vient à l'appui de ce que je viens d'avancer. Les druides n'avoient rien de plus sacré, dans leur religion, que le gui et le chêne qui le portoit ; ils y avoient une telle confiance, qu'ils disoient qu'il renfermoit en lui seul toutes les vertus de la médecine ; ce qui lui avoit fait donner un nom particulier, qui signifioit : *Qui guérit de tous maux. Omnia sanantem appellantes suo vocabulo.* D'après ces rapprochemens, il n'y a plus de doute sur l'explication de ce bas-relief.

On remarque dans les habillemens de ceux-ci, différens de ceux des autres faces, la tunique dont parle le scholiaste de Juvénal. Les Gaulois se servoient, dans leurs cérémonies religieuses, d'une tunique carrée avec des bandes de pourpre qui vont en diminuant de part et d'autre, comme on le voit dans Isidore. Pline, qui en parle aussi, dit que le fond étoit blanc, chamarré de bandes de pourpre.

Voici l'inscription du second bas-relief : EVRISES. Dans le bas-relief suivant, on remarque les principaux de ceux qui consacrent le monument : tout y est caractérisé, les manières et les pratiques du pays, l'air, la barbe, l'habit

et les armes. Diodore de Sicile et Strabon donnent aux Gaulois un aspect rude et un visage féroce. Le premier dit que les uns se rasent la barbe, et que d'autres la gardent; que les nobles d'entre eux ou les gens distingués se rasent légèrement les joues, mais se laissent venir les moustaches pendantes. L'habillement répond encore à ce qu'on lit dans Strabon : ils portoient, dit-il, des vêtemens fendus et à manches, qui descendoient jusque vers les genoux; c'est ce que plusieurs auteurs ont nommé *sagum*, car le *sagum* étoit propre aux Celtes. Suétone oppose le *sagum* à la *toge*. Notre ancien mot *sayon* tire sa racine de *sagum*. La pique qu'on leur voit tenir est une arme qui leur étoit propre. Diodore de Sicile dit qu'ils les appeloient lances. Le bouclier, tel qu'on le voit sur le bas-relief, étoit aussi particulier aux Gaulois. Polybe et Tite-Live conviennent que le bouclier gaulois étoit plus long que large. Pausanias, dans un passage, le désigne par un mot grec, qui veut dire de *grandeur humaine :* il dit encore *que les Gaulois voulant passer le Sperchius*, fleuve de Thessalie, *ils se servirent chacun des boucliers de leur pays, appelés thures, en guise de pontons*. Ces boucliers, dit le même auteur, étoient historiés suivant les manières des peuples, et portoient souvent les marques différentes de leur bravoure. Ceux-ci, n'ayant rien de particulier, autorisent à croire que ceux qui les portoient n'exerçoient aucune fonction militaire. La coutume des Gaulois étoit de ne rien faire en public qu'armés; aussi Strabon dit à ce sujet : *Les Celtes sont armés dans toutes les affaires publiques de la ville ; ils n'entrent pas même autrement dans le temple*. Quant au cercle que le premier des trois hommes tient à la main, je pense que c'est un hommage destiné à la divinité dont on sollicite les faveurs. Baudelot dit « que ce ne peut être qu'une couronne, et une couronne de métal précieux; ce que l'on auroit mieux éclairci si l'on avoit l'autre moitié du bas-relief. C'étoit une des manières de marquer sa reconnoissance aux dieux et aux hommes chez presque tous les peuples : or, le dessein de ceux-ci étoit sans doute d'aller porter cette couronne dans les bois, où ils érigeoient leur autel, pour la suspendre à quelqu'un des arbres qu'ils y révéroient comme Jupiter (1).

---

(1) Le grand cercle que porte celui qui marche à la tête des *Nautes*, est sans doute une couronne en forme de diadème, dont ils vouloient ceindre la tête du père des dieux. Ces couronnes qu'on offroit étoient souvent amovibles et détachées, comme celle-ci, et le nombre

On remarque, dans le troisième bas-relief, que les figures vont, comme dans les autres, du côté gauche. Elles sont et plus jeunes et sans barbe ; ce pourroit être des jeunes gens accompagnant leurs pères ou leurs anciens dans la cérémonie. L'enfance étoit très-longue dans les Gaules, et on ne jouissoit que très-tard des droits d'homme fait. Tacite dit, à ce sujet, que ce n'étoit que par le don en public d'une lance et d'un bouclier, que l'on émancipoit les jeunes gens. Les Gaulois portoient également leurs boucliers ovales ou carré long. L'inscription qui a été détruite et les mutilations de ce bas-relief rendent son explication obscure, et Baudelot lui-même ne s'explique point sur l'habillement de ces jeunes Gaulois, que l'on voit agrafé sur l'épaule droite. Il est fâcheux que les inscriptions aient disparu ; elles auroient aidé à la lettre. Baudelot explique ainsi les mots *evrises*, *senani* et *leud* ou *liud* : il prétend qu'*evrises* est le pluriel de *ur*, qui signifie, en langue celtique, *homme ; leud* ou *liud* signifie *chants* ; alors il désigneroit les chanteurs ou les prêtres de la cérémonie (1). Dans les *Origines gauloises* de Boxhorn, *evrid* signifie *doré*. Dans le *Lexique breton* du P. Maunoir, *aour* veut dire *or ;* en sorte que Baudelot, qui prétend qu'*evrises* est l'ancienne manière de prononcer, explique ce bas-relief ainsi :

Une couronne d'or est offerte par les navigateurs de la Seine au dieu à qui l'autel est érigé.

SECOND AUTEL.

N°. 2. Le premier bas-relief représente Jupiter barbu, à la celtique ; ce qui démontre qu'il a été érigé et sculpté dans le pays.

Le terme de *Iovis* est le nom celtique de ce dieu avec une terminaison romaine, parce que les Celtes ne disoient que *iou*. Baudelot prétend que Jupiter pose la main droite sur la tête d'un homme en petit, à demi-nu, qu'il croit être celui qui a

---

en étoit grand. On les faisoit ainsi pour seconder la dévotion des particuliers, qui souhaitoient que les couronnes qu'ils offroient servissent quelquefois à décorer leurs dieux. Sans parler que les prêtres y trouvoient aussi leur compte ; car, comme les couronnes se multiplioient à l'infini, les ministres des autels, sur des prétextes qui ne leur manquoient jamais, les détournoient à leur profit.

(1) Dans les cérémonies religieuses, les Druides portoient toujours de longues robes blanches, rayées de pourpre, coupées de telle sorte, que les raies alloient successivement en diminuant.

érigé l'autel, qui se met sous la protection de ce dieu, ainsi que l'on trouve de ces sortes de types dans les médailles romaines. On lit au haut du bas-relief : IOVIS (1). Je l'ai examiné attentivement ; et, à travers les ruines et les mutilations que ce monument a éprouvées par le temps, au lieu d'un homme, j'y ai remarqué la peau d'un bélier, posée sur le bras de Jupiter, dont la tête et les cornes sont très-apparentes. On sait que le bélier est aussi un des attributs que l'on donne à ce dieu : ce pourroit bien être aussi l'emblème des espèces de victimes que l'on sacrifioit à Jupiter dans les Gaules.

La figure et le nom du dieu Vulcain, ainsi écrit : VOLCANVS, le marteau placé à sa ceinture, les tenailles qu'il porte à la main, expliquent clairement le second bas-relief, et levent tous les doutes.

Plutarque nous apprend, sur le culte des Gaulois pour Vulcain, que ces peuples ayant déclaré la guerre aux Romains, leur roi Viridomar, croyant, par un vœu, obtenir du succès dans ses armes, promit d'offrir à Vulcain les dépouilles des ennemis. Viridomar, loin d'obtenir du succès, fut défait et tué par le consul Marcellus ; son armée fut mise en déroute, et les armes des vaincus portées en triomphe et appendues dans le temple de Jupiter Féretrien. « *Les Gaulois, sous Viridomar leur roi, avoient promis de vouer à Vulcain les armes des Romains. Il en fut autrement. Viridomar ayant été tué, Marcellus suspend leurs armes dans le temple de Jupiter Fulminant* (2) ».

Les Gaulois attachoient la même idée à Vulcain, que les anciens peuples chez lesquels ils avoient puisé une partie de leur religion. Ces peuples, adroits à travailler les métaux, offroient des sacrifices à ce dieu, dans l'espérance de perfectionner un travail qui flattoit infiniment leur goût. Pline dit qu'ils trouvèrent les premiers l'art d'étamer le cuivre dont on doubloit les vaisseaux. Ils perfectionnèrent si bien ce talent, qu'ils parvinrent à vernir avec de l'argent les harnois de leurs

---

(1) Un fanatique, fâché de trouver dans ce monument une autorité de l'idolâtrie de nos ancêtres, s'est permis d'ajouter un trait au bas de la première lettre de *Iovis*, qui est l'I consonne, et d'en faire une L, pour substituer le mot *Louis* à la place de celui de *Iovis*, et faire croire, par cette supercherie absurde, que le monument avoit été érigé à un des rois de France ; il avoit accompagné cette sottise d'un grand commentaire.

(2) *Viridomaro rege, romana arma Vulcano promiserunt Galli ; aliorsùm vota ceciderunt : occiso enim rege, Marcellus tertia post Romulum patrem Feretrio Iovi arma suspendit.*

chevaux et l'attelage des chars. *Plumbum album incoquitur æris operibus Galliarum invento, ità ut vix discerni queat ab argento, eaque incoctilia vocant. Deindè et argentum incoquere simili modo cepère, equorum maximè ornamentis jumentorumque jugis.* « Le plomb blanc (sans doute l'étain) s'amalgame et s'ajoute aux ouvrages d'airain, invention des Gaulois, de façon qu'on peut à peine le discerner de l'argent; ils appellent cette opération *étamage*. Ils se sont servis du même procédé pour appliquer l'argent, surtout pour les ornemens des chevaux et harnois des bêtes de somme. »

Le troisième bas-relief représente Mars, exprimé en celte par le mot ESVS. Esus, divinité à laquelle les Gaulois donnoient la suprématie, que l'on croit être Mars. Il est représenté au milieu d'un bois, cueillant le *gui sacré;* ce qui pourroit faire entendre que les druides recevoient *le gui* des mains d'Esus, la suprême divinité, pour le communiquer ensuite aux hommes. La sculpture de ce monument est si grossière, qu'Esus a plutôt l'air d'un bûcheron qui ébranche un arbre, que d'un dieu. Voici ce qu'en dit Félibien, *Histoire de Paris*, premier volume, page 135.

« A la face de la seconde pierre, on voit un homme sans barbe, vêtu aussi courtement que Vulcain, l'épaule droite et le bras droit nus comme lui, le genou gauche appuyé contre le tronc d'un arbre, et le pied droit à terre; la main gauche empoigne une branche feuillue, et la droite, élevée et armée de quelque chose que nous avons découvert être une espèce de doloire, semble fondre avec effort de tout le corps, pour couper cette branche. Enfin sur la platebande d'en haut est gravé ESVS. La plupart de nos antiquaires supposent, sans le prouver, que le *Hervis* des Celtes est le dieu *Mars* des Romains. Les autorités de Lucain et de Lactance, qu'ils citent là-dessus, ne le disent point.

« Le *gaudesque feris altaribus Hesus* du premier, et *Hesum atque Teuthaten humano cruore placant* du second, ne désignent point *Mars;* mais il ne parle point de *Hesus;* et d'ailleurs, il attribue aux Gaulois le culte de tous les autres dieux des Romains; en quoi son témoignage paroît avoir besoin d'une explication favorable à la réputation d'un aussi grand homme; et nous n'en pouvons donner d'autre, sinon que, négligeant de rapporter les noms que les Gaulois donnoient à leurs dieux, il n'a jugé que de leurs attributs, et, par analogie, leur a donné les noms connus des Romains, pour qui il écrivoit. Léibnitz, après avoir cité le passage de Lucain, ajoute dogmatiquement : C'étoit le dieu *Mars*, qui est l'*Arès* des Grecs, et l'*Erich* des Germains : c'est pourquoi le

mardi est encore appelé *Eurichdag* chez les hauts Allemands ; et si on lui oppose qu'*Erich* et *Esus* sont bien différens, il vous dira que les lettres R et S *se changeoient* aisément, comme dans *Papisius* et *Papirius*, *Fisius* et *Furius*. Heccard prétend que ce n'est point le dieu *Hesus* qui est représenté ici, mais un prêtre de *Hesus*, ou druide sans barbe (d'où il conclut que les druides ne portoient point de barbe); lequel, vêtu d'une robe blanche (qui lui a dit qu'elle étoit blanche?), coupe avec une serpe d'or le sacré gui de chêne ; sur quoi il rapporte un grand passage de Pline, lequel, au chap. XCV du liv. XVI de son *Histoire Naturelle*, décrit amplement cette cérémonie et toutes les vertus qu'on attribuoit au gui de chêne, que les Gaulois regardoient comme un remède universel, d'où vient que les Gaulois l'appeloient *Gueritou*.... Heccard dit formellement que ce n'est pas le dieu *Hesus* qu'on a voulu représenter dans cette figure, mais la manière de cueillir religieusement le gui de chêne, qu'il lui plaît d'appeler *Hesus*, à la faveur de beaucoup de transmutations. Tout bien considéré, il vaut mieux l'en croire que de disputer sur une chose dont on ne peut rien dire de certain (1).

On remarque dans le quatrième bas-relief l'inscription suivante : TARVOS TRIGARANVS. Un taureau au milieu des bois, et trois grues, forment la composition du monument. Ce taureau est représenté dans une espèce de bois, d'où s'élèvent des arbres de part et d'autre : ce dieu, pour toute suite, n'a que trois oiseaux ; l'un est sur sa tête, un autre sur le milieu de son corps, et le troisième est sur sa croupe. L'inscription qui est au haut de la pierre, consiste en ces deux mots : TARVOS TRIGARANVS, qui signifient *taureau à trois grues* ; les Gaulois avoient une très-grande vénération pour les images et les représentations de taureau.

Plutarque nous donne une preuve authentique du culte des Gaulois pour le taureau, quand il dit que, sous le consulat de Marius, une armée considérable, composée d'Ambrons, de Teutons et de Cimbres, après avoir passé l'Adige pour forcer Rome, proposèrent une honnête capitulation aux Romains

(1) Quant à la religion des premiers Parisiens, ils étoient idolâtres, de même que tous les autres Gaulois ; et, quoiqu'ils adorassent Jupiter, Minerve et Appollon, Mercure néanmoins, qu'ils nommoient *Theutates*, passoit apparemment pour le plus grand de leurs dieux, aussi bien que Mars, dit autrement *Esus*. Et de fait, à Montmartre il reste encore quelque mine de leur temple, ce qui est cause que Frédegaire appelle cette montagne *Mons Mercurii*, et Abbon, *Mons Martis*, d'où est venu le mot de *Montmartre*. (*Sauval*, tom. I, p. 60.)

qui avoient défendu le fort, jurèrent par leur taureau d'airain d'observer les conditions du traité. Après leur défaite, le consul Catulus fit porter ce taureau dans sa maison, comme une glorieuse dépouille et comme le monument le plus précieux de sa victoire. Grégoire de Tours dit aussi, en parlant des dieux des Gaulois, qu'ils érigèrent en divinités les forêts, les eaux, les oiseaux, et particulièrement le taureau. Sans faire remonter si haut le culte du taureau chez les Gaulois, arrêtons-nous au cinquième siècle; examinons le tombeau de Childéric, et nous trouverons des traces de son culte particulier pour le taureau, puisqu'à l'ouverture de son tombeau, lorsqu'il fut changé de place, on trouva une tête de taureau qui étoit d'or. Baudelot dit que *tarn*, *tri* et *garan* sont trois mots celtiques qui signifient *taureau*, *trois* et *grue*; et il est reconnu que les anciens Celtes portoient sur leurs enseignes l'image du taureau. Tacite dit qu'ils étoient dans l'usage de les déposer dans les bois, qui étoient leurs temples. Cette allégorie peut s'expliquer ainsi, suivant Baudelot. « Le taureau, comme on le voit ici, est peut-être une image de la paix dont les peuples jouissoient sous la domination des Romains. Les grues qu'on y voit tranquilles, y seroient aussi par la même idée et par le même motif. Les grues, dit Aristote, sont si opiniâtres et si acharnées dans les combats, qu'elles se livrent entre elles, qu'elles se laissent plutôt prendre par les hommes, que de quitter prise. Il n'y a point de doute qu'elles sont la comme symbole du courage. »

TROISIÈME AUTEL.

N°. 3. Le bas-relief chargé de l'inscription suivante, CERNVNNOS, représente le dieu Pan portant deux espèces de cornes: on remarque deux anneaux passés dans ces cornes, qui ressemblent assez à des bois de daim.

Ceci est peut-être une allégorie qui a rapport au goût que les Gaulois prenoient à chasser ces animaux; les anneaux sont des couronnes d'or ou d'autre métal dont ces peuples couronnoient leurs divinités, comme on l'a vu plus haut. Ce dieu paroît avoir été adoré par les Gaulois comme le maître des forêts, et invoqué par eux avant que d'aller à la chasse des bêtes fauves, exercice pour lequel ils avoient beaucoup de goût. Ils portoient cette passion si loin, qu'à leur retour ils faisoient des espèces de marches triomphales, portant les têtes des animaux qu'ils avoient forcés et tués, et les attachoient aux portes de leurs maisons, ainsi que nous avons vu les garde-chasses clouer à leur porte les oiseaux de proie qu'ils

avoient tués. Cet usage remonte fort haut ; car on sait que les Grecs, au retour de la chasse, offroient à Diane une partie des bêtes qu'ils y avoient prises ; souvent même ils appendoient à des arbres les têtes ou les jambes de ces animaux. La chasse que les Gaulois affectionnoient le plus, étoit celle de l'élan et du daim, dont on voit les cornes figurées sur le front de notre *Cernunnos*. César parle aussi d'une chasse particulière et fort aimée des Gaulois, nommée la chasse de l'*ure* ou du taureau sauvage, animal qui étoit fort gros et fort grand. « La jeunesse des Gaules, dit-il, s'adonnoit fort à la chasse des *ures* ; elle n'acquéroit de gloire et d'honneur qu'à proportion du nombre des ures qu'elle prenoit : on en exposoit les cornes dans les lieux publics ; on les gardoit soigneusement, et on les faisoit border d'or ou d'argent pour s'en servir dans les festins d'éclat. Toutes ces sortes de chasses ont fait longtemps les délices des Gaulois et des Français, disent Grégoire de Tours et Fortunat. Ce dernier, écrivant à Gonon, lui mande s'il s'occupe à la chasse des cerfs, chevreuils, élans, buffles, ours, ânes sauvages et sangliers dont abondoient les forêts des Ardennes et des Vosges.

Baudelot explique ainsi l'inscription CERNVNNOS, placée au dessus du bas-relief, par *cer*, *ker* ou *cher*, qui veut dire *bon* ou *excellent*, et *nunnos* par *maître* ou *père* : il dit *maître du lieu*, ou *bon* et *excellent père*.

Le bas-relief qui suit représente Hercule combattant l'hydre. L'inscription, entièrement ruinée, dont on ne voit plus que les deux lettres *s*, est sans doute le reste du mot *ogmios*, nom celtique d'Hercule : cependant on y découvre les lettres suivantes, que Baudelot n'explique point. Si l'on consulte Félibien, on pourroit lire, en suppléant à ce qui a été détruit de l'inscription ainsi écrite : SEVI. . . RI. . . . . OS, *Sevir Riparios* (1) ; ce qui désigne, selon ce savant, une assemblée de six magistrats, chargés d'inspecter les travaux de rivière, et surtout la navigation, mais rien ne nous autorise à être de

(1) L'adjectif *riparius* est un terme latin du bel usage, et dont Pline s'est servi au liv. XXX, chap. XII. On appeloit *Riparii*, selon Casaubon, dans ses notes sur l'Aurélien de Flavius Vopiscus, ceux qui habitoient les rivages des fleuves ; et le Code théodosien, au titre *de re militari*, fait mention des troupes appelées, à cause du voisinage des rivières confiées à leur garde, *Riparienses* et *Ripenses*. On a donc pu appeler, du temps de Tibère, *Riparios*, des magistrats préposés pour veiller à la sûreté de la navigation et à l'entretien des rivages». (Félibien, *Ant. de Paris.*)

l'avis de Félibien ; et si l'on fait rapporter l'inscription au bas-relief, on ne sera pas éloigné d'adopter l'opinion de Baudelot, qui est fondée et vraisemblable, puisque le monument dont je parle représente un homme armé qui lève le bras pour frapper un reptile qui paroît s'élancer sur lui ; et il est reconnu que les Gaulois honoroient Hercule sous le nom d'*Ogmius*. Les Germains honoroient aussi Hercule, et lui avoient consacré une de leurs forêts. D'après ces rapprochemens, on voit clairement que les riches navigateurs de la Seine ont rendu par ce monument public hommage à Hercule, une des divinités reconnues du pays.

On a découvert, dans le mois de pluviose de l'an XIII, près le bourg de Lominé, département du Morbihan, deux statues parfaitement semblables, en granit rouge, représentant un Hercule gaulois. Je ne parle ici de ce monument que parce que nous avons sous les yeux un Hercule gaulois dans une autre action, et que je pense qu'il est important pour la connoissance des Monumens anciens de réunir toutes les preuves qui peuvent servir à découvrir la vérité que le temps a couvert d'un voile épais. M. Besnard, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie Celtique de Paris, dans l'une de ses séances, nous a remis un dessin et des notes intéressantes sur ce Monument. Je m'exprime ainsi dans un rapport que j'ai été chargé de faire à ce sujet.

Ces figures, en granit rouge, grossièrement travaillées, et parfaitement semblables, sont très-remarquables par leur volume et par la matière ; j'y reconnois tous les caractères de l'*Hercule gaulois*. Ce dieu est en repos, posé debout, ayant les jambes écartées ; il est conformé de manière à représenter la plus grande force : d'une main il tient sa massue, et de l'autre un tableau carré sur lequel sont gravés des caractères romains que le temps a usés, et qui sont figurés de cette manière sur le dessin :

V I I
P A T I I V
O V I S
V I N C E I
D I S C E B A T.

On suppose que les trois dernières lignes étoient ainsi construites : *quis vincere discebat*, et que le mot *patrium* formoit la seconde ligne. Cette inscription est tellement mutilée, que, dans la crainte de nous jeter dans des explications incertaines, nous nous arrêterons seulement à l'examen de notre divinité. Ogmius ou Hercule presse cette *table écrite* sur sa

poitrine ; par ce mouvement composé, il paroît indiquer une protection immédiate en faveur de quelqu'un. La forme simple du monument, l'action de la divinité invoquée, l'inscription qu'elle semble protéger et défendre des insultes des malveillans par la position de sa main, la place qu'elle lui accorde sur son cœur, et surtout la tension de son bras gauche qu'elle est prête à lever pour punir le sacrilège qui voudroit profaner son image, tout m'autorise à croire que ce monument est *votif*, et qu'il a été élevé après une victoire au père de la patrie. Deux détails m'ont frappé dans l'examen de ce monument ; je vois d'abord Hercule en repos dans l'attitude mâle que donne le *souverain pouvoir ;* je le vois vêtu d'une *ceinture de feuillage*, et je vois au dessus de sa tête un petit ornement qui se termine en pointe comme le fer renversé d'une lance. Cet ornement me paroît être allégorique et nullement placé là comme un ornement parasite ou de pure fantaisie. Une feuille de *nymphæa* est, ce me semble, ce qu'on a voulu peindre. Je m'arrête ici sur cette allégorie qui me paroît convenir à notre divinité. Examinons maintenant pourquoi le sculpteur a ainsi décoré le Père de la nature, le grand Ogmius des Gaulois.

Jamais culte ne fut plus répandu que celui du Soleil, sous le nom d'Hercule. Nous le voyons chez les Indiens, chez les Phéniciens, chez les Grecs, chez les Romains et chez les Gaulois, jouer le même rôle et revêtu des mêmes attributs. On lui consacroit des villes, des temples, des forêts, des îles, des fontaines, etc. En Egypte, il fait rentrer les eaux du Nil dans leur lit ; dans l'Inde, il élève lui-même deux autels ; et dans les environs de Cadix, il pose deux colonnes pour fixer les limites de ses voyages. Il avoit à Marathon une fontaine qui lui étoit consacrée ; en Espagne, on mit plusieurs îles sous sa protection ; enfin, dans la Germanie, on lui consacra des forêts, des étangs, etc. D'après toutes ces observations, nous ne serons donc pas étonnés de voir notre Hercule gaulois prendre une attitude mâle et imposante, porter une *ceinture de feuilles de chêne*, et sa tête décorée d'une plante aquatique, la *nymphæa*. Il est donc représenté là comme le *Père de la patrie*, comme la force active de la nature, le principe universel de la fécondité sur la *terre* comme dans les *eaux*, enfin comme la divinité protectrice des *forêts*, des *lacs* et des *fontaines*.

Les deux autres bas-reliefs du Monument gaulois, n°. 3, que nous voyons dans ce Musée, représentent *Castor* et *Pollux*, tenant chacun un cheval par la bride. Les Gaulois avoient les mêmes idées de ces deux héros, et les représentoient comme

les Grecs et les Romains. On lit au dessus du bas-relief : CASTOR, ce qui lève tous les doutes. On sait que ces divinités étoient favorables à la navigation. Le bas-relief suivant, dont l'inscription est totalement effacée, représente Pollux.

QUATRIÈME AUTEL.

N°. 4. On remarque un bas-relief à chaque face de cette pierre, plus maltraitée que les autres, puisque les inscriptions sont entiérement effacées ; ce qui jette beaucoup d'obscurité sur ce monument, qui probablement fait suite aux autres.

La première face représente un homme armé, ayant le manteau militaire et le bras droit appuyé sur sa lance, qu'il tient par le haut ; sa tête est couverte d'un casque : à sa gauche est un jeune homme vêtu d'une longue robe, semblable à la *stole;* il paroît avoir le bras droit nu, et orné d'un bracelet jusqu'au haut du bras. La seconde face représente une femme nue, qui n'a qu'un bout de sa robe sur le bras gauche, et qui de l'autre semble se dévoiler ; il est plus que probable que c'est Vénus que l'on a voulu représenter, car la navigation étoit du nombre de ses attributions ; et je ne suis pas éloigné de croire que les navigateurs de la Seine, voulant rendre hommage à Tibère par un monument authentique, ne se soient plus à faire représenter sur ce monument toutes les divinités protectrices du commerce qu'ils exerçoient. C'est pourquoi on voit dans les autres bas-reliefs Bacchus et Mercure. En examinant le monument avec attention, on découvre le caducée et le pétase du dieu dont je parle ; la barbe qu'on lui a donnée annonce un âge mûr et respectable. Les Gaulois donnoient à Mercure Barbu le surnom d'*Artaïen*, qui signifioit pour eux, *auguste, excellent, grand*, etc. Il est certain que toutes ces pierres ont des rapports entre elles, et que le motif de leur érection a été le même, puisque les inscriptions et les figures de chacune d'elles concourent à un ensemble commun.

On connoît dans les antiquités gauloises une figure de Mercure qui porte sur sa tête, au lieu de son chapeau ailé, des oreilles d'âne, de lapin ou de lièvre : on donnoit à ce dieu Mercure le surnom de *Cessonius*. Les faunes, les silènes, les satyres, qui composent toujours le cortége de Bacchus, portent des oreilles très-longues et semblables à celles que l'on donne au Mercure *Cessonius ;* ce qui me feroit croire que cette divinité est là comme un des membres du cortége de Bacchus, qui paroît le précéder ; car, malgré les ruines du monument, on aperçoit des grappes de raisin qui coiffent la tête du personnage qui suit notre Mercure *Artaïen*. Bacchus et Mercure

conviennent parfaitement dans cette occasion, puisque ce monument a été érigé par des gens qui ont toute raison d'honorer Bacchus, le principe de la végétation et de la reproduction annuelle, sans laquelle leur commerce seroit sans activité.

Les figures qui paroissent à demi-nues et casquées, sont sans doute des Gaulois prêts à combattre. Tite-Live et Pausanias disent que les Gaulois combattoient nus, pour être plus libres. C'est pour cela qu'ils avoient des boucliers plus grands que les autres peuples. Celles qui ont des casques, les ont à la gauloise, qui ont de grandes éminences, ainsi que l'annonce Diodore. Le *cassis* des Toscans est sans doute cette armure de tête, d'où vient, par succession de temps, notre terme de casque. L'ornement au bras droit que l'on remarque à plusieurs figures de ce monument, est sans doute celui que Strabon dit être en usage chez ces peuples, sous le nom de *bracelets* qu'ils portoient soit au bras, soit au poignet.

Le monument qui suit est tellement ruiné, qu'il est impossible d'y rien découvrir. Les Gaulois élevés aux premières dignités étoient vêtus d'étoffes d'or, et portoient des colliers, des bracelets aux poignets et au haut du bras; dans les cérémonies religieuses, ils étoient toujours vêtus de blanc. *Schedius* avance qu'ils portoient des souliers ou sandales de bois pentagones; mais rien n'est moins certain que son opinion.

Monument élevé à la déesse Nehalennia.

N°. 423. Ce ne fut qu'en 1646 qu'on fit la découverte de Nehalennia, déesse adorée dans le fond de la Germanie.

Le 5 janvier, un vent d'est soufflant avec violence vers la Zélande, le rivage de la mer se trouva à sec proche d'Oësbourg; dans l'île de Walcheren, et on y aperçut des masures que l'eau couvroit auparavant. Parmi ces masures étoient des autels, des vases, des urnes et des statues de Jupiter, de Neptune, et, entre autres, plusieurs qui représentoient la déesse *Nehalennia*, avec des inscriptions qui apprenoient son nom. (*Voyez* Mongez, *Dict. antiq.*, et Montfaucon, tome II, 2e. partie).

Le monument dont il est ici question, a été probablement découvert à cette époque, car il porte le même caractère que ceux qui sont gravés dans Montfaucon; et on voit encore les excavations de l'eau dans la pierre, et des racines, débris des plantes marines qui s'y étoient attachées: observation qui sert à appuyer ce que l'on a avancé sur la découverte de ces monumens. Celui dont je parle, apporté de

la Belgique, paroît avoir pour but l'accomplissement d'un vœu qui avoit été fait à la déesse. Quoique l'inscription ait prodigieusement souffert des ravages du temps et des eaux, qui l'ont tellement minée, qu'elle est presque disparue, j'ai rapporté ici ce qui en reste. :

DEAE NEHA
LENNIAE
T. CALVISIUS
SECVNDINUS
OB..... ACTUS.

Les monumens érigés à Nehalennia sont communément en pierre, et portent tous le même caractère : le dessin qui y est observé tient à un style antique dégénéré. Cette déesse est représentée assise, ayant sur ses genoux un panier chargé de fruits; à son côté droit est un chien, et au côté gauche un autre panier tout-à-fait semblable à ceux dont nous nous servons, également rempli de fruits. Hercule, et plus ordinairement Neptune, accompagne la déesse; ce qui a donné lieu à Keisler, qui a publié plusieurs monumens sur Nehalennia, d'avancer qu'elle présidoit à la navigation et au commerce maritime. D'autres savans l'ont prise pour la lune, *nea selene*, *nouvelle lune*, dont on a fait Nehalennia, et le chien qui l'accompagne seroit là comme un des attributs de Diane, qui s'en servoit tantôt pour la chasse, et, selon Théocrite, pour la servir à table. On sait aussi que les Gaulois et les Germains honoroient la Lune, et qu'ils fixoient les époques des fêtes qu'ils lui consacroient suivant ses phases. Si l'on remarque toutes les statues qui nous sont parvenues de Nehalennia, on verra que généralement elle est représentée voilée, allégorie qui peut servir d'autorité aux auteurs qui ont vu la nouvelle lune dans cette divinité; et, en adoptant leur opinion, je ne suis pas éloigné de croire que les artistes qui ont représenté Nehalennia, et les poètes qui l'ont chantée, ont voulu annoncer, par ce voile mystérieux, que la Lune, *nea selene*, dans cette situation, ne se fait voir qu'à moitié, et qu'elle cache aux hommes une partie de sa lumière.

Il paroît certain que le culte de cette divinité est plus ancien qu'on ne le croit, et qu'il ne se bornoit pas seulement aux contrées du Nord, puisque l'on connoit une mosaïque (1),

(1) On a aussi publié plusieurs médailles frappées en l'honneur de Nehalennia; une, entre autres, est remarquable: on y voit deux vic-

trouvée à Nimes, qui représente Nehalennia sur le bord de la mer, avec ses attributs ordinaires, ayant un petit chien à ses pieds, et une torche allumée, qui semble être jetée près la base du tableau. Ce flambeau est remarquable, et est ainsi placé par l'auteur du monument, pour exprimer que Nehalennia ou la Lune ne se montre que la nuit, et que le jour s'éloigne lorsqu'elle paroît.

Les fréquentes représentations de Neptune avec Nehalennia, marquent qu'elle étoit invoquée par les gens de mer pour l'heureux succès de la navigation et de leur négoce (dit Montfaucon). Cependant, si j'examine les attributs qu'on lui donne, je pourrois étendre mes idées sur Nehalennia, et la confondre avec Isis, Cérès, Minerve, Diane, la Vierge, etc. (1) Porphyre fait parler ainsi la Lune dans un oracle qu'elle rendit elle-même. *Vous donnerez à ma statue l'air, les traits et la figure de Cérès tenant toutes sortes de fruits; mes habits seront tout blancs, et mes souliers d'or.* Comme ces divinités, Nehalennia est chargée de fruits et de feuillages; tout ce qui l'entoure annonce la fécondité, et par conséquent la nature. Hercule et Neptune, qui accompagnent cette femme mystérieuse, viennent à l'appui de mon assertion; car on sait que, dans plusieurs contrées de l'Asie, le culte de Neptune étoit essentiellement lié à celui de Cérès, et principalement en Arcadie, où ils avoient un temple commun. Cette déesse, selon Pausanias, eut des particularités avec ce dieu, dont elle se purifia dans les eaux du Ladon. On connoît aussi les rapports de cette divinité avec Hercule, ou le *dieu lumière* (2); c'est donc la nature ou *la grande déesse* que l'on adoroit dans Nehalennia.

---

toires en l'air, tenant chacune une patère; elles soutiennent de chaque côté deux espèces de rideaux qui pendent d'un dais sous lequel la déesse est assise, ayant deux paniers remplis de fruits, et le chien à sa droite, comme on le remarque dans le monument que je publie.

(1) Isis, placée dans le ciel près du vaisseau, a fait dire aux Égyptiens qu'elle présidoit à la navigation; la garde d'Isis, selon eux, avoit été confiée à Anubis ou au chien des constellations; aussi Anubis étoit-il représenté avec une tête de chien.

On donnoit aussi à Diane deux chiens, *Procyon* et *Syrius*. La Vierge, ou la femme porte-épi, présidoit aussi aux moissons et aux vendanges.

(2) A Mycales, Cérès recevoit des hommages sous le nom de Mycalésienne. On disoit que chaque nuit on fermoit son temple, et que chaque nuit Hercule l'ouvroit. On déposoit aux pieds de la statue les fruits que produit l'automne.

N°. 250. Fragment d'une pierre sur laquelle est grossièrement sculpté en relief un bœuf couché, que nous pensons être un des signes du zodiaque. Ce seroit donc l'image du printemps que l'on auroit voulu figurer ici par le signe du taureau. Je suis d'autant plus fondé à le croire, que les anciens le représentoient assez ordinairement couché, et dans la posture que l'on a donnée à celui-ci. Suivant Hygin, il se lève et se couche à contre-sens, ou en sens opposé à celui vers lequel il tourne la tête. Il est aussi dans la position du bœuf de Cadmus, qui, en se couchant, marqua le lieu où devoit être bâtie la ville de Thèbes. Cette sculpture me paroît dater du temps des autels que nous venons de décrire, c'est-à-dire, du commencement de notre ère : la pierre est de la même nature; et si l'on veut se donner la peine d'examiner le taureau qui est figuré sur une des faces de l'autel numéroté 2, et décrit page 52, on verra que la forme de celui-ci est absolument la même. Par la manière dont les yeux, la bouche, le mufle, etc., sont sculptés, et par l'ensemble du trait qui forme l'animal, on reconnoîtra aisément le même travail. Je ne doute point que ce monument, vraiment solaire, qui ornait l'église Saint-Marcel de Paris, et qui étoit ajusté sur une des faces de la tour de l'église, n'ait été retiré d'un édifice beaucoup plus ancien et appliqué par suite, où on le voyoit, lors de la construction de cette tour, qui ne date, suivant quelques auteurs, que du onzième siècle. Cependant la construction de la partie inférieure de la tour qui s'élevoit en forme de clocher carré, et qui en servoit effectivement, m'a paru beaucoup plus ancienne que la partie supérieure, que je crois de l'époque de la construction de l'église supérieure. L'eglise Saint-Marcel, suivant certains écrivains, fut fondée vers l'an 811, mais il est prouvé qu'avant cette époque il existoit là une chapelle fort ancienne, dans laquelle se réunissoient les premiers chrétiens de cette ville pour y célébrer les saints mystères. Cette antique chapelle étoit probablement l'espèce de souterrain que j'ai vu au dessous du chœur de l'église, et dont le style de l'architecture annonçoit une construction du cinquième ou du sixième siècle. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage de M. l'abbé Lebœuf, sur ce bas-relief : « La tour de Saint-Marcel, qui est au côté septentrional du chœur, est un édifice du onzième siècle; à l'un des angles de ce clocher, à la hauteur d'environ trois à quatre toises, se voit enchassée une pierre longue de quatre pieds, sur laquelle est en relief la figure d'un bœuf ou animal semblable qui paroît avoir quelque chose à côté de sa tête et sous son ventre. On a eu quelque raison de placer là cette pierre pour sa conservation, quoique, suivant les apparences, elle vienne du paganisme ».

Si l'on croit les traditions qui se sont conservées sur ce monument curieux, et qui se débitent encore aujourd'hui dans le faubourg Saint-Marcel, ou *Marceau* par corruption, ce bas-relief a été placé à la tour de l'église par les marchands bouchers de la ville, comme les armes parlantes de leur état et pour laisser à la postérité un souvenir authentique des frais qu'ils ont faits pour la construction de la tour de l'église Saint-Marcel, que l'on dit avoir été bâtie à leurs dépens. Une autre tradition dit qu'un jour, parmi un grand nombre de bœufs que l'on conduisoit à la boucherie, un d'entre eux s'échappa, et devint tellement furieux, qu'il tua plusieurs personnes ; que, dans sa fureur, il couroit dans les rues de Paris, ravageant tout ce qui se trouvoit sur son passage, sans que personne pût l'arrêter ; dans leur extrême frayeur, les Parisiens eurent recours à Saint-Marcel qui étoit alors évêque de Paris (1). Ce prélat, dit la tradition, se rendit, en habits pontificaux, au lieu où étoit l'animal indompté ; et, marchant droit à lui, il lui présenta seulement le bout de son étole, et parvint à le réduire, au point que l'animal, de son propre mouvement, se mit à genoux devant lui ; que là, le saint évêque lui passa son étole autour du cou, lui fit ainsi traverser les rues de Paris, au milieu des acclamations du peuple, et le remit dans les mains des bouchers qui ont dû constater cet événement par un monument public. Voilà les fables que l'on débite sur ce bœuf, qui n'est autre chose qu'un monument de l'ancien culte des Celtes ; nous en devons la conservation à M. l'Huillier, chef de division à la comptabilité nationale, qui en a fait hommage à ce musée. Nous ne nous étendrons pas sur le culte des anciens Parisiens, parce qu'il est reconnu qu'ils pratiquoient en partie la religion des Romains, comme le constatent les monumens que nous venons de décrire sous le nom de monumens celtiques. *Voyez* les numéros 1, 2, 3 et 4.

---

(1) Saint-Marcel, évêque de Paris, mort le premier novembre, au commencement du cinquième siècle.

MONUMENS DU MOYEN AGE.

Tout atteste que la culture des lettres et la pratique des arts d'imitation, en France, remonte aux premières époques de la monarchie. Non seulement les monumens que j'ai réunis dans ce Musée, et que je vais décrire, en font foi; mais nous avons encore des édifices publics dans nos provinces et dans cette capitale, dans lesquels les artistes, chargés de leur construction dans leur origine, ont su conserver avec intelligence les restes des monumens beaucoup plus anciens, tels qu'on en voit à la cathédrale de Chartres, le plus imposant des monumens gothiques; à l'abbaye de Saint-Denis, dans son église souterraine, dont la construction paroît dater du temps de Pepin; enfin à l'église Notre-Dame de Paris. Saint-Germain-des-Prés, avant les destructions révolutionnaires, montroit un portail tout entier et bien conservé du premier style de la sculpture française. On voit encore, dans la nef de cette basilique, des chapiteaux très-anciens, que j'ai dessinés pour en donner les gravures et la description dans mon ouvrage *in-8°., avec gravures.*

Charlemagne encouragea les lettres et les sciences; il employa tous les moyens pour les rétablir, fonda des écoles (1); il donna particulièrement la conduite de celle qu'il avoit établie dans son palais, à Alcuin, qui se rendit célèbre dans l'université de Paris, fondée en 804. Alcuin, après avoir formé des élèves, parvint à en faire des professeurs habiles qu'il envoya ensuite dans les établissemens qu'il avoit fondés à Aix-la-Chapelle, à Tours, etc., et mourut dans cette ville.

En 835 parut Rumalde, architecte, qui bâtit alors la cathédrale de Reims. Azon bâtit celle de Séez en Normandie, en 1050; et, en 1222, Robert de Lusarche commença celle d'Amiens, qui fut continuée après sa mort par son élève Thomas de Cormont et son fils Renault.

La peinture étoit également connue, puisque la plupart des monumens dont je parle contiennent encore des reliefs

(1) Avant ces fondations, les monastères de l'un et de l'autre sexe étoient les seuls lieux d'éducation et les seules écoles publiques.

et des ornemens peints et dorés. Cette ancienne peinture étoit une préparation à l'eau d'œuf ; et personne n'ignore qu'antérieurement à Hubert et Jean Van Eyck, frères, les peintres n'employoient les couleurs qu'avec de la colle ou de l'eau d'œuf ; et qui ne sait pas que ces derniers artistes liégeois ne découvrirent que les couleurs se mêloient plus parfaitement avec l'huile, qu'en 1390 ! Il existoit à Paris, dans plusieurs maisons religieuses, des peintures à fresque et à l'eau d'œuf qui avoient été exécutées dans le 12e siècle. Ces peintures, qui ont été détruites, précieuses à conserver pour l'histoire de l'art, représentoient des personnages illustres de ce temps, vêtus selon leurs dignités.

Aux Célestins, dans une chapelle nommée *Chapelle d'Orléans*, parce qu'elle fut fondée en 1393 par Louis d'Orléans, frère puîné de Charles VI, toute cette famille y étoit représentée en habits de cérémonie.

Aux Carmes de la place Maubert, on voyoit dans le cloître, des peintures qui avoient été exécutées sous Philippe le Long et Jeanne sa femme, qui avoit fondé cette maison en 1317. On y remarquoit aussi la famille de Louis IX en habit de cour. (1) Si, à l'époque de ces temps barbares, mes pouvoirs n'eussent pas été restreints, j'aurois pu conserver aux arts beaucoup d'autorités précieuses pour l'histoire de l'art français, soit en faisant enlever des parties de ces peintures, soit en les faisant dessiner. Il ne me reste plus que le triste souvenir de ces curiosités. Environné alors d'Iconoclastes, il m'a été impossible, malgré mes sollicitations, de les arracher des mains de l'ignorance et des destructeurs. Dans l'église des Carmes, un monument en cuivre, érigé à Marguerite de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, et femme de Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, mariée en secondes noces à Artus, fils du duc de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, a été fondu.

Les premiers tableaux peints à l'huile sur le bois qui n'a point reçu l'apprêt d'une détrempe, telle que cette pratique étoit en usage en 1390, n'offrent au curieux et à l'amateur qu'une représentation de la nature, telle qu'on la voit avec ses défauts dans un dessin sec et aride, dans un travail peiné, dans des draperies longues, et dont les plis sont cassés sans intention ; dans des figures dont les expressions sont insipides ; enfin représentant le goût, les ornemens, les parures et le

(1) Louis IX avoit amené ces religieux de la Palestine ; ils portoient alors des manteaux rayés de blanc et de brun.

style gothique de ce temps, ainsi qu'on le remarque dans plusieurs peintures qui étoient conservées dans la sacristie de la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que l'on retrouvera dans ce Musée. *Voyez* les gravures dans le troisième volume *in*-8°.

Costumes.

Dès l'année 1790, et notamment depuis le décret de la Convention nationale, du 3 brumaire an 2 de la République, qui défend de détruire, mutiler et altérer en aucune manière les monumens des arts, sous prétexte de faire disparoître les signes de féodalité, etc., j'ai eu soin, chaque fois qu'il m'a été possible, de réunir dans le Musée, tout ce qui peut donner des idées des anciens costumes, soit civils d'hommes et de femmes, soit militaires, selon les grades. J'espère que cette réunion sera intéressante par la suite, pour les artistes qui voudront rendre des vêtemens qu'ils auroient peine à trouver si la surveillance et les attentions de la Convention nationale n'eussent autorisé ces conservations par le décret ci-dessus cité. Ces monumens ainsi réunis ne doivent être regardés que comme un rassemblement de modèles vêtus selon les époques auxquelles ils appartiennent, et selon les places qu'occupoient ceux qu'ils représentent.

Depuis Clovis jusqu'à Philippe II, il y a eu peu de variation dans les vêtemens; ce qui embrasse à peu près sept siècles; et il semble que ce n'est qu'au retour des croisades que les costumes ont changé. Avant cette époque, les hommes laissoient croître la barbe et flotter les cheveux; les habits de guerre étoient courts et serrés, et recouverts d'une espèce de draperie qui s'attachoit sur l'épaule droite, à peu près semblable à ce que les Grecs nommoient *chlamides*.

Les habillemens de ville consistoient en une tunique longue, avec une ceinture que l'on rendoit plus ou moins riche, en raison de sa fortune. Par-dessus étoit un long manteau, un peu ouvert sur le devant, que l'on assujettissoit par une laçure ou courroie fixée par des boutons, ainsi que l'on sera à même de le vérifier sur les bas-reliefs de Childebert, n.° 6, et de Clovis, n.° 9.

Les femmes portoient à peu près le même habillement, si ce n'est une espèce de guimpe ou voile qu'elles mettoient sur leur tête, et qui flottoit sur leurs épaules, comme on le voit au monument d'Isabelle d'Aragon, n°. 24.

Les costumes des magistrats, des religieux et des religieuses, n'étoient pour ainsi dire que les vêtemens civils de l'époque où

leur ordre avoit été institué, et que par leurs règles ils n'avoient pu changer.

Les prêtres et tous ceux qui étoient attachés au service de la primitive église portoient aussi la barbe. *Elle contribue à la beauté de l'homme, comme une belle chevelure contribue à la beauté d'une femme*, dit Clément d'Alexandrie. Tertulien, qui vivoit l'an 200 de notre ère, parle aussi dans ses ouvrages de la barbe que portoient nos prêtres; il cite particuliérement un passage d'un canon, qui défendoit aux prêtres de se raser la barbe. *Qu'aucun ecclésiastique n'entretienne sa chevelure ni ne rase sa barbe*, trouve-t-on encore au troisième canon du concile tenu à Barcelone en 540. Tous les papes des premiers temps portèrent la barbe jusqu'au moment où les deux églises grecque et latine se divisèrent.

Armures des Français sous Clovis.

Les hommes, dit Sidoine Apollinaire (1), sont d'une taille extraordinaire, vêtus d'habits fort étroits; ils ont une espèce de baudrier ou de ceinturon qui les serre par le milieu du corps, et qui sert à attacher leur épée. Ils jettent leurs haches, lancent avec une force merveilleuse leurs javelots, et ne manquent jamais leur coup; ils manient leur bouclier avec beaucoup d'adresse. Voici ce que rapporte Procope, secrétaire de Bélisaire, témoin oculaire de l'expédition des Français en Italie, sous Théodebert Ier, roi de la France austrasienne.

« Parmi les cent mille hommes que Théodebert conduisoit en Italie, il avoit fort peu de cavaliers autour de sa personne; ces cavaliers seuls portoient des javelots, *qui soli hastas ferebant*: le reste, qui formoit le corps de troupes, étoit de l'infanterie, *non arcu, non hastâ armati*: ces soldats n'avoient ni arc, ni javelots; ils portoient seulement une hache, un bouclier et une épée. Le fer de la hache étoit gros et à deux tranchans; le manche étoit de bois, et fort court. Ils varient quelquefois leur manière de combattre, suivant les plans que les généraux se sont proposés pour dérouter l'ennemi. Tantôt ils se servent uniquement du javelot, qu'ils lancent, et de suite fondent, la hache à la main, sur leur ennemi, avec une telle vivacité, qu'ils arrivent en même temps que le fer

(1) Il naquit à Lyon vers 430. *Voyez* son Panégyrique de l'empereur Massorien, pour les costumes.

du javelot qu'ils ont lancé, fracassent le bouclier qu'il leur oppose; et, le prenant au corps, ils le percent de l'épée qu'ils portent, ou lui ouvrent le crâne avec la hache. Selon Agathias (1), les armes des Français sont fort grossières; ils n'ont ni cuirasse, ni bottes; fort peu portent des casques. Ils ont peu de cavalerie; mais ils se battent à pied avec beaucoup d'adresse et de discipline. Ils portent l'épée le long de la cuisse, et le bouclier sur le côté gauche; ils ne se servent ni d'arc, ni de frondes, ni de flèches, mais de haches à deux tranchans et de javelots. Ces javelots, qu'ils lancent avec la main, ne sont ni fort longs ni fort courts; ils sont tout couverts de fer, excepté à la poignée; au haut, en approchant de la pointe, il y a deux fers recourbés en forme de crochets, un de chaque côté; ils s'en servent pour blesser l'ennemi ou pour l'embarrasser dans son bouclier, de manière qu'il montre le corps à découvert, et pour le percer ensuite de l'épée. »

Grégoire de Tours s'accorde avec les auteurs que je viens de citer, pour donner aux Français les armes dont je parle; car, en parlant de la revue que Clovis fit de ses troupes après la bataille de Soissons, il lui fait dire à un soldat qu'il reprenoit de sa mauvaise tenue: *Neque tibi hasta, neque gladius, neque bipennis est utilis.* « Il n'y a point de soldat dans l'armée dont les armes soient en désordre comme les vôtres; ni votre javelot, ni votre hache ne sont point en état de vous servir ». Dans un autre passage il donne aux Français un poignard pendant à leur ceinture.

Agathias et Apollinaire s'accordent à dire que les Français qui n'étoient point du sang royal, étoient rasés tout à l'entour de la tête; qu'ils se conservoient seulement les cheveux du coronal, qu'ils relevoient en forme de hupe ou d'aigrette qu'ils faisoient tomber sur le front. Ils avoient, continuent ces auteurs, la barbe rase, excepté qu'ils conservoient de longues moustaches au dessus de la lèvre supérieure.

Les chefs de l'état et les princes seulement conservoient leurs longues chevelures: lorsqu'ils commandoient en personne, ils portoient des casques et même des cuirasses. Voici ce qu'on lit dans un historien contemporain, parlant de Dagobert combattant contre les Saxons: Son casque fut cassé ou percé d'un coup qui lui emporta une partie de sa chevelure. »

« Clotaire II son père, continue le même auteur, étant venu à son secours avec une armée fraîchement levée, parut

(1) Le scholiaste Agathias, avocat, natif de Myrine, au sixième siècle, exerçoit sa profession à Smyrne.

sur les bords du Weser, où il se fit reconnoître de loin au duc des Saxons, ayant ôté son casque et fait paroître sa longue chevelure. »

Les souliers des anciens Français étoient attachés aux pieds avec une longue courroie ou un ruban, dont les deux côtés, depuis le pied, montoient en s'entrelaçant autour de la jambe, en montant de cette manière jusqu'au haut de la cuisse, où on l'arrêtoit.

N°. XXXV. Un devant de tombeau, grossiérement travaillé en marbre salin blanc, représentant dans son milieu une croix posée sur un vase, accompagné de deux tiges de froment, autour desquelles grimpent des branches de vigne. Les deux côtés sont simplement ornés de rinceaux, avec l'inscription suivante, ainsi figurée :

ЄRIS INORACIONIBUS MЄMORSIS MЄI INjVSTV
ЄT DVM ORAVЄRIS PRO MЄ CORRIPЄTЄ

†	M	A
O	V	N
Q	S	T
V	D	Є
I	O	Q
L	V	V
Є	Q	A
G	S	M
I	Є	Є
S	M	V
V	A	Є
Є	R	NI
R	Є	A
A	V	T
O	F	T
B	D	Є
A	O	M
V	V	P
D	Q	V
I	S	S
		TI
		BI
		FI
		N
		IS

On s'est souvent égaré en cherchant le véritable sens de cette inscription mystique, qu'une mauvaise combinaison dans le placement des lettres et un mauvais arrangement dans les lignes rendent obscur. Après l'avoir infructueusement étudié moi-même, j'en donne ici une traduction faite par M. Andry, docteur en médecine, qui a bien voulu me la communiquer. Elle se construit ainsi :

O qui legis, vera obaudis, quod fueram es, quod sum eris :
In orationibus memor sis meî,
Et dum oraveris pro me, corripe te
Ante quàm tempus tibi finis.

« O toi qui lis ceci, écoute une chose vraie : Tu es ce que j'étois, et tu seras ce que je suis ; souviens-toi de moi dans tes prières ; et, lorsque tu prieras pour moi, corrige-toi, si tu n'est pas juste, avant que le temps de ta mort arrive. »

Sur la construction de la phrase, dans laquelle se trouvent les mots *quod fueram es*, *quod sum eris*, M. Andry s'autorise de celle-ci, *quod fuimus es*, *quod sumus istud eris*, tirée de l'épitaphe d'Obizo, médecin de Louis VI, dit le Gros, qui se rendit célèbre dans son art. Il étoit religieux de l'abbaye de Saint-Victor, où se voyoit, avant la révolution, l'inscription dont je parle ; la voici :

Respice qui transis, et quid sis disceve unde,
Quod fuimus nunc es, quod sumus istud eris.
Pauper canonicus de divite factus Obizo
Huic dedit ecclesiæ plurima seque deo :
Summus erat medicus, mors sola triumphat in illo,
Cujus adhuc legem nemo cavere potest.
Non potuit medicus sibimet conferre salutem.
Huic igitur medico sit medicina deus.

Cette inscription est postérieure de beaucoup à celle dont est question ; les lettres sont plus correctes, et le sens plus suivi dans la gravure. Dans la première, dont je fais remonter la date à 800, on rencontre des transpositions considérables, des *O* à la place des *Q*, et des lignes qui vont de haut en bas, et qui remontent de bas en haut. Ce monument curieux paroît être la fermeture d'un tombeau, qui devoit contenir, si j'en juge par les allégories dont il est chargé, un des anciens abbés de Saint-Denis. Déplacé probablement à l'époque où la reine Blanche ordonna la reconstruction de l'église, telle que nous la voyons, la tradition de ce monument s'est perdue, et depuis il fut considéré, par les habitans de la ville, comme ayant

servi de sépulture à Jésus-Christ ; ils prétendent qu'on l'avoit apporté en France du temps des premières croisades.

N°. XXXVI. Un bas-relief allégorique, en marbre, de quatre pieds de large sur deux pieds sept pouces de haut, représentant l'empire du Temps sur le Monde.

Un grand vaisseau, placé sur une vaste mer en plein calme, forme le sujet principal du tableau. Sur l'une des extrémités de ce vaisseau est posée une figure humaine, dont les bras sont tendus à une voile qui est poussée avec force par les vents, contre lesquels elle lutte : sur le milieu du vaisseau on voit le monde figuré par un globe, sur lequel sont tracés le soleil, la lune, les mers, des villes, des arbres et des plantes. Le Temps, peint sous la figure d'un vieillard décrépit, porte une barbe longue ; il est posé debout sur le globe, et se soutient avec deux béquilles. D'une main il tient un sablier, et de l'autre il dirige la voile à laquelle cette figure paroît comme suspendue. Sur l'autre proue on voit un squelette ailé, tenant d'une main une faux et un arc en repos, tandis que du bras droit il menace celui que le Temps semble encore préserver de la destruction.

Cette allégorie paroît avoir pour objet de montrer aux hommes que le Temps est le seul maître qui gouverne toutes choses.

N°s. 9 et 9 *bis*. Statues en pieds, de six pieds de proportion, sculptées vers le cinquième siècle, représentant Clovis Ier et la reine Clotilde sa femme..

Ces deux figures, faites pour tenir une place remarquable parmi les monumens de l'histoire de France, qui sont réunies dans le Musée, représentent certainement des personnages de la première race de nos rois. La figure de l'homme posée debout, les cheveux flottans sur les épaules, et barbue, suivant l'usage du temps (1), est vêtue de la tunique longue et d'un manteau parfaitement semblable aux vêtemens que nous aurons occasion de remarquer dans les statues de Clovis, décrites sous le n°. 9; de Childebert, n°. 6; de Hugues Capet, n°. 16, et des autres figures de rois, de la première, de la seconde et de la troisième races, également conservées dans ce Musée. Cette figure tient de la main droite un livre qui indique, suivant Montfau-

(1) Cet usage fut introduit en France en 428, par Clodion, auquel on donna le surnom de *Chevelu*, à cause de ce changement dans le costume. Les Français, avant lui, avoient les cheveux coupés en rond, un peu au dessus des oreilles. Il ne permit l'usage des longues chevelures qu'aux rois et à ceux de leur famille.

con, la fondation d'une église (1); de la main gauche, elle tient un bâton fleuri ou sceptre, surmonté d'un feuillage, qui se termine par une grappe de corymbe. La forme du sceptre, *virga* ou *scipio*, a beaucoup varié dans ces temps-là; celui de Pharamond étoit une espèce de règle plate, surmontée d'un fer de lance orné de deux crochets; celui de Clovis étoit surmonté d'un aigle, et celui de Childebert, que l'on voyoit au portail de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, suivant Montfaucon, étoit orné de feuillages, et d'une pomme de pin qui en relevoit l'extrémité, dans le goût de celui que nous voyons ici; ceux de Louis le Débonnaire et de Louis le Jeune, suivant le même auteur, qui les a publiés, sont à peu près de même.

Ce qui rend les figures dont je parle extrêmement précieuses, c'est le *limbe*, ou le cercle lumineux (*l'auréole sacrée*), sur lequel leurs têtes paroissent appliquées, ou plutôt se reposer. Montfaucon dit que l'usage de placer le limbe sur la tête des statues des rois de France se borne, en deçà du Rhin, à la première race, et qu'il ne passa point dans la seconde. (*Voyez*, dans ce Musée, les statues des rois de la troisième race, sculptées dans le onzième siècle, décrites sous le n°. 525, qui décoroient le portail de l'abbaye de Saint-Denis). Elles sont sans limbe. Ce limbe se plaçoit très-rarement sur la tête des statues, et on ne le voit ordinairement qu'aux représentations de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des saints, ou de nos premiers rois chrétiens, auxquels on accordoit les honneurs de l'apothéose après la mort.

Nous convenons que la plupart des allégories que l'on voit encore dans nos vieilles églises chrétiennes y sont déplacées aujourd'hui; mais reportons-nous au temps de l'introduction du culte catholique dans les Gaules, et nous serons convaincus que les premiers sectaires du christianisme, qui s'est établi au milieu de l'idolâtrie, ont dû adopter, pour le moment, des débris du culte qu'ils vouloient repousser, dans l'espérance de les rejeter par la suite. Voilà pourquoi nous avons été forcés de recourir à l'ancienne mythologie pour expliquer plusieurs monumens que nous avons découverts dans nos anciens temples chrétiens, et ce n'est point par irrévérence pour la religion chrétienne que nous le faisons; mais nous y sommes forcés par la nature même des choses. Ce limbe, ce sceptre mystérieux, semblent concourir à appuyer ce que nous avons avancé plus haut, sur la manière dont les anciens peignoient allégoriquement l'*immortalité* ou l'*apothéose*. Il est incontestable que

(1) Le goût de fonder des églises par dévotion étoit alors de mode.

l'on a voulu peindre, dans cette circonstance, l'apothéose d'un roi de France On lui a mis dans la main un bâton fleuri, ou sceptre, qui, lui même, présente deux symboles à la fois : sa tige inférieure est une simple verge, qui désigne le commandement ou la puissance qu'il exerçoit sur la terre; le feuillage et le fruit dont il est surmonté, la pomme de pin dans celui de Childebert, dont parle Montfaucon, et le corymbe dans celui-ci, sont reconnus pour être des attributs de Bacchus, le principe de la régénération universelle. Enfin je vois la tête de cette statue enveloppée ou absorbée par le disque du soleil, autrement dit le limbe, caractère essentiellement consacré aux personnages auxquels on accordoit les honneurs de l'apothéose, ou que l'on deifioit. Or, il est plus que prouvé, par les attributs dont notre statue est chargée, que c'étoit la manière, dans ce temps-là, de peindre l'immortalité; puisque la verge fleurie que l'on a mise dans la main du personnage que l'on distingue ici par cet honneur suprême, et chargée des fruits consacrés à Bacchus, l'image de la reproduction annuelle du printemps vainqueur de l'ennemi de la fecondité, peint le passage de la mort a la vie; et que la lumière céleste, dont il est censé jouir par sa resurrection, est figurée par le limbe, ou le disque du soleil, dans sa plus haute exaltation.

La figure de femme, que nous avons sous les yeux, n'est pas moins intéressante qne la première; la princesse qu'elle représente a reçu les honneurs du limbe, comme on le donnoit à la sainte Vierge, et nous ne doutons point que ce ne soit une reine de France de la première race, que l'on a distinguée des autres. Elle nous fait voir le costume des femmes de ce temps-là dans son entier développement et dans ses détails : sa tête, couronnée, est couverte d'un voile qui développe de chaque côté une grande tresse de cheveux qui descendent jusqu'aux genoux; ces tresses, enveloppées d'un ruban qui les retient par intervalles, sont un témoignage du soin que les femmes avoient de leur chevelure, qu'elles considéroient comme un des principaux ornemens de leur toilette.

Tout, dans cette circonstance, sert à fixer l'époque de l'érection de ces deux statues; d'abord, j'y vois le limbe intact et bien conservé, qui caractérise essentiellement la première race; si je considère ensuite le style du dessin et le goût qui règne dans cette sculpture, j'y reconnois les formes, le travail et les convenances du temps. Elles sont longues, minces, roides et serrées, servant de colonnes ou de support, comme toutes les statues des premiers siècles; telles enfin qu'on en voyoit avant la révolution aux portails de l'abbaye de Saint-Denis, de Saint-Ayoult de Provins, des églises cathédrales de Char-

tres, de Montereau, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris, etc. Montfaucon, en parlant de ce dernier, que l'on a détruit, dit : « On y voit d'ailleurs le goût grossier de la statuaire du temps de la première race, où l'on faisoit les statues tout-à-fait plates, comme sont toutes celles qui portent le limbe, et qui se remarquent dans d'autres églises. Du temps de Charlemagne on donnoit plus de rondeur aux statues ». D'après toutes ces observations, je ne crains pas d'affirmer que ces deux statues sont les représentations de Clovis 1er et de la reine Clotilde, sa femme ; elles ornoient le portail de l'antique paroisse de Corbeil (Nôtre-Dame) ; et personne n'ignore que l'origine des églises curiales en France date du moment que Clovis, à la sollicitation de la reine Clotilde, abandonna l'arianisme et permit le libre exercice du culte catholique dans ses états (1). Clovis, de ce moment, fut donc considéré comme le fondateur de tous les temples, dans lesquels on exerçoit librement le nouveau culte ; aussi le voyons-nous ici avec un livre à la main, le signe caractéristique de la fondation (2), et je ne doute pas que les habitans de Corbeil, ville située dans l'ancien royaume de Paris, n'aient eu l'intention de rendre à leur roi un hommage authentique de leur reconnoissance par l'érection de ces deux statues appliquées extérieurement à la principale porte de leur église. Je dis ici extérieurement, parce que le culte des images étoit défendu, et qu'en conséquence ces figures ne pouvoient trouver place dans l'intérieur de l'église.

La statue de Clovis est ceinte du diadême, et porte les marques consulaires, dignité qu'il reçut à Tours, d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui députa exprès un ambassadeur. Suivant Grégoire de Tours, le diadême étoit d'or, enrichi de pierres précieuses ; le manteau et la robe de pourpre, ornés de broderies : tous ces caractères essentiels sont bien exprimés sur notre statue. Clovis, continue le même auteur, accepta ces honneurs avec joie ; paré de ces nouveaux ornemens, il monta à cheval, au milieu des acclamations d'un peuple immense, et reçut ainsi publiquement les titres de Consul et d'Auguste. On retrouve également dans la statue de Clotilde tous les traits de son visage ; cette reine, suivant Mézerai, étoit belle, grande, bien faite, avoit l'esprit entreprenant, et montroit une grande sagacité dans les affaires.

---

(1) Le roi Clovis et la reine Clotilde reçurent les honneurs de la béatification du pape Gélase.

(2) La statue de Childebert, que l'on voyoit à Saint-Germain-des-Prés, étoit aussi chargée d'un livre que l'on avoit mis dans la main de ce roi, en sa qualité de fondateur de cette abbaye.

Dans la salle du treizième siècle, sous le N°. 9, on voit une autre statue de Clovis Ier, qui est représenté couché; mais comme cette statue a été faite dans l'an 1200, nous avons cru devoir le placer à son ordre de date (*Voyez* dans ce volume la description des monumens du treizième siècle).

N°. 5. La chapelle sépulcrale de Dagobert Ier, qui ornoit l'église de Saint-Denis, et que l'on voit ici, ne date point du temps de ce prince.

L'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France, Louis IX fit construire cette chapelle à la suite des réparations qu'il fit faire dans l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger, et à la sollicitation de Blanche sa mère. Le corps de Dagobert, que l'on avoit eu soin de conserver, fut placé au milieu de la chapelle dans un sarcophage de lumachelle gris, creusé dans la masse en manière de cercueil de momie, et en conservant dans le vide la forme de la tête. Une tombe plate sur laquelle étoit représentée en relief la statue du roi, vêtu selon l'usage du temps, et ayant les mains jointes, ainsi qu'on le voit dans la gravure que j'en donne, fermoit ce sarcophage. En 1793, les violateurs des tombeaux brisèrent la statue et le cercueil dont je viens de parler pour l'ouvrir, croyant qu'il renfermoit un trésor, selon l'ancien usage; mais de simples ossemens enveloppés d'un suaire fut tout ce qui s'offrit à leur cupidité.

Ce monument, que j'ai fait enlever pour le soustraire à la destruction, et reposer dans le jardin Elysée de cet établissement, représente une chapelle gothique, sculptée en pierre de liais; il est décoré d'une infinité de petits ornemens en feuillages, selon les formes adoptées en architecture à la suite des croisades. Les sujets qui composent les trois bas-reliefs qui forment le fond de la chapelle, jettent beaucoup d'intérêt sur ce précieux monument. Voici ce qu'en dit Montfaucon :

« Un nommé Ansoalde, revenant de son ambassade de Sicile, aborda à une petite île où il y avoit un vieux anachorète, nommé Jean, dont la sainteté attiroit bien des gens dans cette île, qui venoient se recommander à ses prières. Ansoalde entra en conversation avec ce saint homme; et, étant tombés sur les Gaules et sur le roi Dagobert, Jean lui dit qu'ayant été averti de prier Dieu pour l'ame de ce prince, il avoit vu sur la mer des diables qui tenoient le roi Dagobert lié sur un esquif, et le menoient, en le battant, aux *manoirs de Vulcain;* que Dagobert crioit, appelant à son secours saint Denis, saint Maurice et saint Martin, les priant de le

délivrer, et de le conduire dans le sein d'Abraham. Ces saints coururent après les diables, leur arrachèrent cette ame, et l'emmenèrent au ciel en chantant des versets et des pseaumes.»

Pour trouver la suite de ces bas-reliefs, il faut commencer par le bas, et les suivre en remontant. On voit d'abord tout en bas le roi Dagobert étendu mort, tenant les mains jointes, et au dessus de lui l'inscription suivante :

Ci gist Dagobert, premier fondateur de céans, VII. roi, en l'an 632. *jusques à* 645.

A la bande de dessus on voit le roi Dagobert mourant, et saint Denis qui l'exhorte. Après vient un arbre, pour marquer, à la mode ancienne, que ce qui suit n'a point de liaison avec la première représentation. Après l'arbre se voit une barque sur les flots de la mer, chargée de diables qui tiennent l'ame du pauvre Dagobert, et au dessus on lit cette inscription :

Saint-Denis révèle à Jean, anachorète, que l'ame de Dagobert est ainsi tourmentée.

A la bande de dessus on voit d'abord deux anges, ensuite saint Denis et saint Martin qui viennent sur les flots jusqu'à la barque, et arrachent l'ame de Dagobert des mains des diables, dont quelques-uns tombent la tête la première dans les flots. L'inscription au dessus est :

L'ame de Dagobert est délivrée par les mérites de saint-Denis, saint Martin et saint Maurice.

Dans la bande de dessus, saint Denis, saint Martin et saint Maurice, tiennent l'ame de Dagobert debout dans un drap; ils ont un ange de chaque côté : deux autres anges encenssent cette ame. A la pointe, en haut, saint Denis et saint Martin sont à genoux devant Abraham, et le prient de recevoir cette ame dans son sein. Le sculpteur, pour peindre l'ame du roi Dagobert, a fort ingénieusement supprimé la partie qui caractérise le sexe dans les trois statues de Dagobert que l'on voit dans les bas-reliefs.

Les statues qui étoient adossées à chaque pilier, représentoient ; l'une, la reine Nantilde, femme de Dagobert ; et l'autre, le roi Clovis leur fils; elles ont été brisées en 1793, et refaites depuis, d'après d'anciens modèles.

Les inscriptions dont parle Montfaucon, les dorures et autres décorations à l'eau d'œuf qui ornoient cette chapelle, ont été recouvertes, depuis les remarques de cet auteur sur ce monument, par une couche de peinture à l'huile.

Dagobert Ier étoit fils de Clotaire II et de Bertrude, et fut roi d'Austrasie en 622; de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine en 628. Il se distingua dans les guerres qu'il soutint contre les Esclavons, les Gascons et les Bretons; bientôt après il ternit ses victoires par d'affreuses cruautés et par la vie licencieuse qu'il mena. Après avoir répudié la femme qu'il avoit d'abord épousée, il en eut jusqu'a trois à la fois, auxquelles il donnoit le titre de reine, sans compter les concubines avec lesquelles il vivoit publiquement. Il avoit environ trente ans lorsqu'il fonda l'abbaye de Saint-Denis, espérant expier ses crimes par cet acte de piété. Il mourut six ans après à Epinay. Dagobert publia les lois des Francs, avec des corrections et des augmentations. Il fut mis au rang des saints, et ce fut vers la fin de son règne que l'autorité des maires du Palais absorba la puissance royale.

N°. 6. Un bas-relief en pierre de liais, représentant Childebert, mort en 358. Il est couché, tenant d'une main le modèle de l'église de Saint-Germain dont il est le fondateur, et de l'autre un sceptre. Cette tombe, qui couvroit ce prince, date du sixième siècle.

Je rapporte ici les inscriptions posées en 1656 sur ce tombeau, reconstruit, à cette époque, dans le chœur de l'église, et consacré aux ossemens de Childebert et d'Utrogothe sa femme. Ces inscriptions, qui ont été détruites par les malveillans, se trouvent aussi dans Félibien et dans Piganiol:

Hic Childeberti christianissimi Francorum regis ossibus et cineribus quies reparata, an. D. 1656, *die decembris* 23 *excessus ejusdem regis anniversaria.*

Hic Ultrogotha regina Childeberti regis conjux quiescit, reposita an. D. 1656 *die decembris* 23.

Grégoire de Tours annonce que l'église de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés, servoit de sépulture particulière aux rois qui mouroient d'une mort violente. Le même écrivain dit que Childebert, Chilpéric et Daudovère, ayant été tués, furent apportés dans cette basilique par les ordres de Gontran leur oncle.

N°. 424. Tombeaux de Morard et d'Ingon, découverts dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.

Depuis long-temps les antiquaires font des recherches sur les sépultures anciennes, et le résultat de ces recherches n'a jeté que très-peu de lumières sur les motifs qui déterminoient les anciens à enterrer les morts, soit avec des richesses, soit avec des comestibles à l'usage des vivans. M. Legrand, membre de l'Institut, dans un mémoire sur cette matière, qu'il a lu à l'une des séances de cette savante assemblée, a développé dans son travail autant de sagacité que de talent.

La troisième partie de ce mémoire, qui traite des fouilles à faire, tant à Paris que dans nos départemens, dans les anciens monastères, avant de les vendre ou de les employer à des établissemeus publics, a provoqué une lettre du ministre de l'intérieur, adressée au conseil de conservation des objets de sciences et arts, par laquelle il autorise les membres de ce conseil à faire faire des fouilles dans la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à l'endroit indiqué par M. Legrand, qui annonce, ainsi que Montfaucon et dom Bouillard (tous deux reilgieux de ce monastère), que le tombeau de Charibert, resté intact, pourroit bien renfermer des trésors, ainsi qu'il s'en trouva dans celui de Childéric Ier, découvert à Tournai, et dont les dépouilles enrichissent aujourd'hui la bibliothèque nationale. Voici comme s'exprime Montfaucon sur le tombeau de Charibert ou Chérebert : « L'an 1704, lorsqu'on jetoit les fondemens du grand autel de notre église, on trouva à six ou sept pieds en terre plusieurs cercueils de pierre, dont l'un, plus grand et plus orné que les autres, avoit un couvercle fait en dos d'âne taillé en écailles : nous nous trouvâmes là six ou sept religieux, avec dom Simon Bougis, assistant du général. La pensée me vint d'abord que ce pourroit être le tombeau du roi Chérebert. Nous étions tous d'avis d'ouvrir le cercueil; mais le père assistant s'y opposa, en disant qu'un autre tombeau fut ouvert en 1645, et que quelqu'un, qui n'étoit pas des *nôtres*, enleva les pièces d'or qui étoient dedans. Nous lui remontrâmes que lui, et tant de religieux étant présens, il n'y avoit point à craindre qu'on enlevât rien : cela ne l'ébranla point; il défendit qu'on y touchât ». Il fut donc recouvert de terre comme auparavant.

Munis de tous ces renseignemens, MM. Leblond, Poirier (ci-devant religieux de cette abbaye), et tous deux membres du conseil de conservation et moi, nous commençâmes à faire faire les fouilles en présence de M. Aubry, directeur de la manufacture de salpêtre qui y est établie, et M. Jollain, expert du conseil, qui dirigea les ouvriers d'après les renseignemens ci-dessus cités. Voici le résultat de nos recherches.

Tombeau de Morard, cru celui de Chérebert.

Le 6 prairial an 7, après avoir creusé environ sept pieds au dessous de la place où étoit le grand autel, on découvrit un tombeau de six pieds de longueur, dont le couvercle, fait en dos d'âne, orné d'écailles de poisson, de palmettes, et d'un cep de vigne s'échappant d'un vase, étoit celui qui fut découvert en 1704, et dont parle Montfaucon. Le couvercle ayant été levé (ce tombeau avoit déjà été ouvert, puisqu'un *fragment* du couvercle, qu'on avoit brisé probablement en l'ouvrant, s'est trouvé dans l'intérieur sous la tête du mort, et lui servant d'oreiller), nous aperçûmes un squelette vêtu, et conforme au dessin que j'en ai fait d'après nature, dont la gravure se trouvera dans mon ouvrage *in*-8°., avec figures. Les pieds étoient dirigés vers l'orient; les draperies dont il étoit couvert formoient deux vêtemens : le premier, assez bien conservé, paroît être un long manteau, ample et dessinant de grands plis, dont les chûtes descendoient jusqu'au bout des pieds. Après avoir examiné l'étoffe, nous reconnûmes que c'étoit un satin d'un tissu très-fort et à très-grands dessins : sa couleur, quoique passée, paroît avoir été d'un rouge foncé. Le second vêtement est une longue tunique de laine, couleur de pourpre brun, orné dans le bas d'une broderie aussi de laine, sur laquelle on avoit gaufré des ornemens; des espèces de pantoufles d'un cuir noir très-bien tanné lui servoient de chaussures : ces pantoufles ou souliers, sans oreilles et sans boucles, n'ont qu'une couture placée à l'extérieur du pied, et de manière qu'au pied droit elle se trouve à droite, et au pied gauche, à gauche. Au côté droit du cadavre, on a trouvé une canne de bois que l'on croit être de coudrier, d'environ six pieds de longueur, surmontée d'une petite traverse d'ivoire formant béquille, ouvragée à jour, et dont la sculpture peut remonter au huitième ou neuvième siècle. Cette espèce de *tau* étoit fixée sur le bois par une espèce de base de cuivre du même travail.

La disposition de ce corps, l'espèce d'étole dont il étoit revêtu, et principalement la longue canne trouvée près de lui, tout semble caractériser un abbé; car on sait que les premières crosses des évêques ou des abbés commendataires n'étoient que de simples bâtons de bois très-longs, dont la partie supérieure se terminoit en tau, et désignées dans les ouvrages de Mabillon, sur cette matière, par *Baculus*. Ces crosses, depuis, ont été diminuées, et l'on s'en est servi pour s'appuyer.

Si j'examine le sarcophage qui contenoit ces restes antiques, je trouve que le couvercle est d'un marbre grec et cristallin, que le travail de la sculpture dont il est orné date du Bas-Empire, et par conséquent, qu'il est de beaucoup antérieur au coffre fait en pierre de Saint-Leu qu'il fermoit, et au bout duquel ont été sculptées quatre croix du côté de la tête. Toutes ces considérations autorisent à croire que Montfaucon s'est trompé; que la personne qui étoit enfermée dans ce tombeau n'est point Chérebert, mais bien l'abbé Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 990. Cette abbaye ayant considérablement souffert des incursions fréquentes que les Normands y firent à plusieurs reprises, fut démolie par les ordres de Morard, et reconstruite telle que nous la voyons aujourd'hui par ses soins et bons offices. En suivant le plan des sépultures donné par dom Bouillard, on reconnoîtra que le tombeau dont je parle s'est trouvé dans les environs de la place qu'il dit devoir contenir les restes de ce digne abbé; ainsi je pense que l'on a fait servir au cercueil de Morard le couvercle d'un tombeau plus ancien, et il seroit très-possible qu'effectivement le couvercle fût celui qui couvroit autrefois Chérebert.

Tombeau d'Ingon.

En continuant de suite les fouilles dont j'ai parlé plus haut, le 7 suivant, à quatre heures du soir, on a découvert un autre sarcophage en pierre de Saint-Leu, fermé simplement d'une pierre plate et carrée.

Si l'on consulte l'ordre chronologique du catalogue que donne Bouillard des abbés qui ont successivement gouverné la maison de Saint-Germain-des-Prés, et si l'on considère la place qu'occupoit le tombeau, et principalement si l'on porte un regard attentif sur les étoffes précieuses qui couvroient le personnage, on ne sera pas éloigné de reconnoître en lui Ingon, abbé de cette maison, parent, selon l'histoire, de Robert le Pieux, roi de France: il mourut en 1025. Cet abbé, d'une grande naissance, élève du célèbre Gerbert, étoit déjà pourvu des abbayes de Macé, et de Saint-Pierre-le-Vif, près Sens, lorsqu'il succéda à Morard; et il n'y a pas de doute qu'Ingon, selon l'usage, n'ait été enterré à la suite de son prédécesseur. Voyons maintenant les objets trouvés dans l'intérieur de ce tombeau.

Lors de l'ouverture, on a trouvé un squelette vêtu, qui avoit d'abord été déposé dans un cercueil de bois, dont la légéreté, par sa décomposition, se rapproche de celle du liége, mais en conservant moins d'élasticité. La crosse, com-

posée d'enroulemens et de feuilles de vigne, est aussi de bois, et s'est trouvée dans le même état de légéreté, posée à droite et près du cadavre, comme s'il pouvoit s'en servir.

Les ossemens, intacts dans leur situation, étoient couverts d'un grand vêtement de tafetas violet foncé, ressemblant assez à l'habit des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et offrant exactement les plis que l'on voit dans le dessin que j'en ai fait d'après le naturel. Les pièces qui formoient l'ensemble de ce vêtement, ont été assemblées, non par de simples coutures ou par des surjets, suivant notre usage, mais au moyen d'un galon de soie verte, étoilé d'une broderie d'or, qui servoit à lier les lisières entre elles; en sorte que le galon dessinoit les pièces telles qu'elles étoient avant d'être assemblées. Cette espèce de tunique, longue et très-ample, est bordée par une grande bande d'étoffe à grands dessins, relevés en dorure sur le fond. La mitre, de soie blanche, ressemble parfaitement à la moire que nous connoissons. La tête étoit posée sur un coussin qui avoit conservé sa forme, quoique entièrement détruit.

Les gants qu'on lui voit aux mains sont bien conservés, et d'un tissu de soie à jour, fait à l'aiguille, autour d'une base cylindrique, suivant le savant rapport que M. Desmarest, membre de l'Institut national, nous a donné sur les étoffes que nous avons trouvées dans ces tombeaux. La bague qu'il avoit au doigt n'offre rien de curieux, ni par la matière ni par la forme; elle est d'un métal composé de cuivre et d'argent mélangé : le chaton, en forme de croissant, renferme une turquoise décolorée. Je donnerai aussi dans mon autre ouvrage une gravure séparée de la chaussure du personnage, comme la partie la plus intéressante de notre découverte. Cette chaussure, parfaitement semblable à nos guêtres, est d'une étoffe de soie d'un violet foncé, ornée de dessins très-variés et du meilleur goût, représentant des polygones ou écus, dans le champ desquels sont tracés des lévriers et des oiseaux en or. Les guêtres étoient serrées, du haut et du bas, d'une coulisse retenue par un petit cordonnet de soie de la même couleur, et dont la fabrique ressemble parfaitement à la nôtre.

Le savant Desmarest retrouve dans cette étoffe tout ce que Pline et Ammien Marcellin nous apprennent sur la fabrication des tissus les plus riches de leur temps et de celui des Grecs. Il y découvre les différentes parties d'un dessin varié, qui n'ont pu s'exécuter que de la manière dont Pline nous instruit que les Grecs d'Alexandrie étoient parvenus à orner les tissus de leurs étoffes. Il rapporte qu'Ammien Marcellin

dit formellement que ces étoffes étoient employées dans l'habillement des personnages d'une certaine classe, jusqu'au temps où nos évêques ont vécu.

D'après toutes ces observations et le style que je remarque dans le dessin de ces ornemens, je pense que cette étoffe n'a point été fabriquée en France, et qu'elle a été apportée d'Asie ; c'est aux savans, plus instruits que moi dans cette partie, à décider une question qui pourroit devenir intéressante pour nos fabriques d'étoffes, et même pour nos artistes.

En continuant les fouilles dont il est parlé plus haut, nous trouvâmes un squelette qui, par les débris des vêtemens qui restoient au fond du cercueil, annonçoit que c'étoit un religieux ; nous lui retirâmes du cou un cercle de cuivre que je conserve, et parfaitement semblable aux colliers que portoient les *oblats*. En creusant plus avant dans le même endroit, nous découvrîmes une pierre cassée, chargée d'une inscription en caractères romains, dont la plus grande partie des lettres est doublée, je veux dire que de grandes lettres en contiennent de plus petites dans leur intérieur, usage qui remonte aux six, sept et huitième siècles. Cette pierre, portant le n°. 521, débris d'un ancien tombeau, paroît dater du sixième siècle. La voici :

N°. 521.

....TVMVLVS EHROTRVDI.....
...EVITHVRDZ·PRORRIAGEN.....
.....NNIZ·VIXIT TRIBVZ ET OI....
TERREA·POZT·LINOIVENZCAEL...
TRANSITV SEHROTRVDIS·CELE...

J'ai pensé que ce fragment pouvoit être le reste de l'ancien tombeau d'un certain Louis, abbé de Saint-Denis et chancelier de France, qui mourut en 867. Il étoit le fils naturel de Rotrude, fille de Charlemagne, née en 775, qui eut cet enfant avec le comte de Roricon. Rotrude fut fiancée ensuite avec Constantin le Jeune, empereur d'Orient. Au dessous on en voit une autre, également en pierre et gravée en creux, qui m'a été envoyée de Poitiers par M. Siauve, commissaire des guerres, membre de l'Académie celtique de Paris, connu dans la littérature par un excellent ouvrage sur les *Antiquités du Poitou* : cette inscription est ainsi conçue :

In anno Christi undecimo regnante domino rege Carlo, obivit bonæ vitæ, memoriæ atque nominis Rustel, sepultus sexto iduum aquestós primâ feriâ (cette date doit correspondre avec le 19 août 851).

N°s. 425 et 426. La tombe en pierre de liais et gravée en creux, représentant Clotaire II, mort en 628, âgé de quarante-cinq ans. La même année mourut le prophète Mahomet. Sous le n°. 426 on voit, en pierre de liais et gravée en creux, celle qui couvroit la reine Bertrude, première femme de Clotaire II, morte en 620. Ces deux tombes étoient dans l'église Saint-Germain-des-Prés. Les vertus que Bertrude opposoit perpétuellement aux cruautés de son mari la firent généralement regretter. Bientôt après la mort de Bertrude, Clotaire épousa Sichilde, dont il fut extrêmement jaloux; il livra lui-même Brunehaud, qu'il fit mourir dans des tourmens effroyables.

Costumes.

Le trône des rois de ce temps, suivant Mézerai, étoit un siége simple, sans bras et sans dossier, assez semblable à la chaise curule, et dans le goût de celui de Dagobert, que l'on voit à la bibliothèque nationale, et que l'on montroit à l'abbaye de Saint-Denis, sous la dénomination de *fauteuil du roi Dagobert*. Les marques royales, dit encore cet historien, étoient la chevelure longue et tressée, la mante et la tunique de pourpre, et le diadème ou bandeau enrichi d'or ou de deux rangs de perles, quelquefois entremêlés de pierres précieuses, ainsi qu'on peut le remarquer à la statue de Clovis, placée dans ce Musée et décrite sous le n°. 9. Ce bandeau se portoit toujours sur les cheveux ou sur un bonnet dont le prince varioit la forme à son gré; tel on voyoit autrefois à l'un des portails de l'abbaye de Saint-Denis, les statues des rois mérovingiens, gravées et publiées par Montfaucon. Je viens de recueillir une partie de ces figures, précieuses par leur antiquité, qui ont été mutilées dans la révolution; j'espère cependant en rapprocher les débris et les rendre à leur premier état : on trouvera ces figures dans mon ouvrage *in*-8°. avec gravures.

N°. 427. La tombe en pierre de liais et gravée en creux, du cruel Childéric II, assassiné en 673, à Chelles, en revenant de la chasse. Son corps fut transporté en grande pompe à Paris, et enterré dans l'église de Saint-Vincent.

Bodillon, auteur de ce meurtre, entre dans le palais du roi, massacre la reine Bilechilde qui étoit grosse, et égorge, sous les yeux de cette femme mourante, son jeune fils qu'elle avoit auprès d'elle. Leurs corps furent portés dans l'église de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. « Il y a quelques années, dit Mézerai, qu'en réparant l'église de Saint-Germain-des-Prés, on y trouva deux tombeaux de pierre côte à côte; dans l'un étoit le corps d'un homme, et dans

l'autre le corps d'une femme et d'un petit enfant. On a cru que c'étoient ceux de ce roi et de sa femme, parce que l'inscription qui étoit dans le tombeau de l'homme portoit le nom de Childéric, et qu'il y avoit dedans quelques ornemens royaux dont les ouvriers emportèrent et dissipèrent la meilleure partie ». Les tombes dont je viens de parler ne datent point du temps des personnages qu'elles couvroient, mais elles ont été imitées dans le dernier siècle sur les débris d'anciens monumens ; j'ai cru devoir les recueillir pour servir à la chronologie des costumes anciens et modernes décrits dans le cours de cet ouvrage.

N°. 7. La tombe qui couvroit Frédégonde, exécutée en mosaïque. Clotaire II fit ériger ce monument à sa mère dans l'église Saint-Vincent, depuis l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, l'an 600.

Cette mosaïque est formée d'une infinité de petites parties d'émaux, disséminés dans un mastic préparé et coulé dans les contours de la figure, sculptée dans une pierre de liais, dont les petits ornemens sont en cuivre (1). L'inscription suivante qu'on y lit, ne date point du temps de son érection :

Fredegundia regina, uxor Chilperici regis.

Il sembleroit que l'artiste, en ne nous transmettant aucun dessin de la physionomie de cette femme, ait eu intention de soustraire à la postérité les traits d'un pareil monstre. Mais il est plus que probable qu'il a voulu rendre le voile que portoient les femmes, et dont elles se couvroient le visage pendant leur veuvage. « Frédégonde, dit *Grégoire de Tours*, est une femme abominable, impie, ennemie de Dieu et des hommes ». La tombe de Chilpéric son mari, que cette femme cruelle fit assassiner près Chelles, avoit été posée auprès de celle que je viens de décrire : n'ayant pu me la procurer, j'ai fait graver dans mon ouvrage, tome Ier, page 171, la statue de ce prince, que j'ai dessinée avant sa destruction ; il étoit représenté au portail de l'église Notre-Dame, tenant un violon, pour exprimer sans doute qu'il avoit composé plusieurs poésies lyriques. Frédégonde étoit représentée en pied auprès de lui ; j'ai également fait graver celle-ci pour donner une idée juste de son costume, qui n'est qu'imparfaitement tracé sur sa tombe.

(1) Frédégonde ordonna qu'on observât aux funérailles de Clodebert, son fils aîné, les mêmes cérémonies qu'à celles des rois : tous les seigneurs et toutes les dames y assistèrent en habit de deuil, les cheveux épars et poudrés de cendres (*Saint-Foix*).

N°. 427. Sarcophage en marbre, qui contenoit les ossemens de Charlemagne, orné d'un bas-relief du Bas-Empire.

Ce tombeau, érigé à ce conquérant, à Aix-la-Chapelle, a été conservé aux arts par les soins de M. Dewailly, commissaire du Gouvernement, qui l'a fait emballer avec soin et transporter à Paris. Ce monument de notre histoire doit entrer indubitablement dans la collection des *Monumens français*, et c'est sans doute par distraction qu'il a été déposé au *Musée Napoléon*.

La sculpture du sarcophage dont je parle est une copie grossièrement exécutée d'un tombeau antique, qui représente la dégradation de la nature par la fable allégorique de Proserpine. Si j'examine les personnages et les détails qui concourent à la composition du sujet, je vois Proserpine enlevée à Cérès par Pluton, et Mercure conduisant le char du dieu des enfers; des serpens, des paniers remplis de fruits, que les sœurs de l'infortunée versent vers le char du ravisseur, et des flambeaux qui paroissent éclairer la scène. D'après toutes ces observations, il me paroît certain que le but que l'on s'est proposé dans ce monument est le tableau des approches de l'hiver, ou l'entrée de la dégradation de la nature et de la lumière à l'équinoxe d'automne; et l'on sait que Proserpine, chez les anciens, servoit également à peindre les équinoxes de printemps et d'automne, et que c'est pour cette raison que les poëtes ont feint qu'elle habitoit six mois avec Pluton, le prince des ténèbres ou des enfers, et six mois avec Cérès sa mère. Or, il est plus que démontré que Proserpine et Pluton, allégoriquement employés à la décoration des tombeaux, représentent les ténèbres, et conséquemment *la mort*. Mercure, qui ouvre la marche du cortége, est également lié à cette femme allégorique; elle servoit, de concert avec ce dieu, à retirer les ames des corps dans lesquels elles étoient engagées. C'est le moment du rapt de Proserpine qui est représentée ici, par conséquent le passage de la vie à la mort. Mercure, qui ouvre la marche, sera bientôt uni à la déesse pour rendre à l'harmonie du grand tout la partie éthérée de l'être enfermé dans cette tombe : ainsi le but de l'artiste étoit sans doute d'exprimer la résurrection.

Costumes.

Sous Charlemagne, les armes éprouvèrent quelque changement. Le moine de Saint-Gal, dans la vie de ce prince, outre le casque et la cuirasse, lui donne des manches de mailles en forme de brassards, des cuissards de lames de fer et des bottes de fer; ce sont probablement des chausses de

mailles semblables à celles que l'on voit dans les monumens du treizième siècle. Les gens qui l'accompagnoient étoient vêtus de même, excepté qu'ils n'avoient point de cuissards pour monter plus facilement à cheval. On lit, dans un article des Capitulaires de Charlemagne, le paragraphe suivant : « Que le comte ait soin que les armes ne manquent point aux soldats qu'il doit conduire à l'armée, c'est-à-dire, qu'ils aient une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches; qu'ils aient des cuirasses ou des casques. »

Si l'on en croit les ouvrages de Henschenius (1) et de Papebrock (2), Léon III fut le premier pape qui se fit raser le menton; et, vers 800, tout le clergé latin, à son imitation, fut sans barbe; les prêtres seuls de l'église grecque conservèrent la leur.

N°. 8. Une vierge en bois, assise dsns une espèce de chaise, ayant le petit Jésus sur ses genoux.

Cette statue, dont l'époque du travail est inconnue, peut remonter à l'an 600. J'ai placé, dans le piédestal qui porte cette statue, un tableau que l'on croit avoir été fait à Smolensko en Russie, et auquel je ne puis donner un âge fixe; il est peint à l'eau d'œuf, sur une pâte de céruse finement broyée, poncée, et dont la préparation paroît être la même qu'observent les doreurs en bois, lorsqu'ils préparent leurs pièces à recevoir l'or. Ce tableau, très-curieux, représente la vierge tenant Jésus-Christ dans ses bras; il porte treize pouces de haut sur onze pouces de large, et tenoit à une plaque d'argent qui a été enlevée par des commissaires chargés du dépouillement des églises. Il avoit été donné à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés par Jean Casimir V, roi de Pologne, mort à Nevers en 1692, qui le détacha de son cabinet pour le déposer dans la sacristie de cette abbaye.

N°. 514. Plusieurs chapiteaux dans le style lombard, provenans de l'abbaye de Saint-Denis.

Ces chapiteaux décoroient la chapelle basse de l'abbaye de Saint-Denis, dont on avoit fait depuis la sépulture des Bourbons. Ils soutenoient de petites arcades, et datent du temps de Pepin, qui y est représenté assis sur une chaise, tenant un sceptre; vis-à-vis l'on voit Charlemagne assis sur une chaise curule, tenant un sceptre de la main droite, et de l'autre une boule, comme chef du Gouvernement. L'autre chapiteau re-

(1) Godefroi Henschenius, jésuite flamand, vivoit dans le dernier siècle.

(2) Daniel Papebrock, jésuite d'Anvers, mort à soixante-dix-huit ans, en 1714, a laissé beaucoup d'ouvrages en littérature.

présente les quatre évangélistes, et le dernier nous fait voir l'intérieur d'une basilique décorée suivant le style de l'architecture de ce temps-là, dans laquelle on voit un prêtre à genoux, disant la messe.

N°. 515. Chapelle sépulcrale d'Héloïse et d'Abélard.

Le monument dont je vais entreprendre la description, est du nombre de ceux qui portent le plus grand intérêt. Nommer Héloïse et Abélard, c'est fixer d'avance l'attention des cœurs sensibles; mettre sous les yeux des amateurs les monumens qui furent élevés en leur mémoire, c'est fixer tous les regards.

Ce n'est point l'histoire de ces amans infortunés que je veux décrire : déjà Clio a tracé sur le marbre et sur l'airain leurs talens et leurs malheurs. Est-il sur le globe une ame faite pour sentir, qui n'ait pas mouillé de ses pleurs les pages de Pope et de Colardeau ? Nous renverrons donc nos lecteurs à ces illustres poètes; mais nous les inviterons à venir dans notre Élysée chanter leurs vers admirables au pied du sanctuaire que nous avons fait élever pour y déposer leurs cendres. Cette chapelle, que j'ai fait construire avec les débris d'une chapelle du Paraclet et de l'abbaye de Saint-Denis, montre le style d'architecture pratiqué dans le douzième siècle : les colonnes portent des ogives percées à jour, en forme de trèfles. Les vitraux qui ferment les trois côtés de cette chapelle datent aussi du même temps, et viennent du même lieu. Dans le milieu, on voit le tombeau d'Abélard, que Pierre le Vénérable avoit fait élever à son ami. Abélard y est représenté couché à la manière du temps, la tête foiblement inclinée et les mains jointes. J'ai fait poser près de lui la statue, aussi couchée, de son intéressante amie. Les reliefs qui ornent ce sarcophage représentent les pères de l'église. C'est dans ce tombeau, resté orphelin depuis sept siècles, que j'ai déposé les cendres des célèbres amans du douzième siècle. J'ai fait graver, sur la plinthe qui porte le monument, les noms d'Héloïse et d'Abélard, qui se répètent alternativement; l'inscription suivante les sépare : ΑΕΙΣΥΜΠΕΠΑΕΙΜΕΝΟΙ. Enfoncés dans la tombe, ils s'aiment toujours, ces époux amans. Malgré la pierre qui les couvre, on croit entendre des soupirs de tendresse et d'amour; l'air est frappé de leurs doux accens, et la plaintive Echo répète de tous côtés : *Héloïse, Abélard! Abélard! Héloïse* (1)!

(1) N'ayant pu me procurer de types sûrs de ces personnages, j'ai fait mouler leur tête de mort, que j'ai remise au sculpteur Deseine, qui en a formé leurs bustes qui ornent ce Musée.

La statue d'Héloïse, que l'on voit sur le tombeau, est une figure de femme sculptée de ce temps-là, à laquelle j'ai fait mettre le masque d'Héloïse. Tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités de Paris parlent des médaillons d'Heloïse et d'Abélard, placés dans le cloître Notre-Dame, sur la façade de la maison qu'occupoit Fulbert, oncle perfide d'Héloïse, et l'artisan de tous ses malheurs. Qui n'a pas observé que ces médaillons sont de mauvaises contrefaçons, ou des monumens anciens dégradés par des restaurateurs ignorans ? Si j'examine d'abord celui d'Héloïse, je remarque que l'on a donné à cette femme un costume en usage dans le commencement du seizième siècle, et non celui de son temps. J'y vois la fraise et le corset ajusté, tel qu'on le voit aux statues de Catherine de Clermont-Tonnerre, de madame de Gèvres, etc., conservées dans ce Musée. Les moustaches que l'on a données à la tête d'Abélard, jointes à l'ajustement ridicule d'un manteau à la romaine, dont on lui a couvert les épaules, tout sert à constater l'époque que j'assigne à ces médaillons ridicules, que l'on croit encore aujourd'hui les véritables portraits d'Héloïse et d'Abelard. Il est présumable aussi que ces bustes étoient fidèles dans leur origine; mais je pense qu'ils ont été détruits par les changemens que l'on a faits à cette maison, le berceau d'Heloïse, et qu'ils ont été entiérement refaits, comme je l'ai avancé plus haut, par des sculpteurs médiocres. *Voyez* dans la salle d'introduction deux médaillons numérotés 515 *bis*.

Abelard mourut au prieuré de Saint-Marcel de Châlons-sur-Saône, le 11 des calendes de mai (21 avril) 1142. Il y fut inhumé. Au mois de novembre suivant, Pierre de Cluny fit enlever furtivement son corps, et l'envoya à Heloïse au Paraclet. Elle plaça le cercueil de son amant dans une chapelle qu'Abélard avoit fait construire, et qu'on appeloit le *Petit-Moustier*. La tombe étoit partie dans la nef, partie dans le chœur des religieuses. Heloïse expira le dimanche 17 mai 1163; son corps fut, conformement à ses ordres, réuni à celui de son époux. En 1497, le cercueil commun fut enlevé du Petit-Moustier, et transféré dans la grande église du monastère; mais les os de chaque corps furent séparés, et l'on établit deux tombes aux deux côtés du chœur. En 1630, Marie de la Rochefoucault fit placer les deux tombes dans le lieu dit *la Chapelle de la Trinité*. Enfin, en 1776, madame Roye de la Rochefoucault conçut le projet d'un nouveau monument à la gloire des deux amans, monument qui ne fut cependant érigé qu'après sa mort, en 1779. Ce monument, que j'ai dessiné avant sa destruction, étoit composé du groupe de la Trinité,

qu'Abélard avoit fait sculpter, et d'un socle qui renfermoit l'inscription suivante, que l'on dit avoir été composée par Marmontel :

Hic
Sub eodem marmore jacent
Hujus Monasterii
Conditor Petrus Abœlardus
Et abbatissa prima Heloissa.
Olim studiis, ingenio, amore, infaustis nuptiis
Et pœnitentiâ
Nunc æternâ, quod speramus, felicitate
Conjuncti
Petrus obiit XX prima aprilis anno 1142.
Heloissa XXII. Maii 1163.
Curis Carolæ de Roucy Paraclete abbatissæ.
1779.

Le tombeau d'Abélard, que son ami Pierre le Vénérable lui avoit fait élever dans la chapelle de l'infirmerie de Saint-Marcel-les-Châlons, où il l'avoit fait inhumer, et qui fut conservé par les soins du médecin Boisset, habitant de Châlons-sur-Saône, m'a été remis par cet aimable savant, qui l'avoit acheté pour le soustraire à la destruction. Ce monument, qui a excité plusieurs discussions dans les journaux, sera enfin rendu à son premier état et à son usage primitif. Placé au milieu de cette chapelle sépulcrale, il réunira ce qui nous reste de deux époux indissolublement liés l'un à l'autre.

Une inscription constatera l'hommage précieux fait au Musée par M. Boisset.

N°. 515 *bis*. Les médaillons d'Héloïse et d'Abélard, sculptés en pierre, provenant de la maison de Fulbert, cloître Notre-Dame. Ces deux médaillons m'ont été donnés par M. Petit-Radel, architecte inspecteur général du ministère de l'intérieur.

N°. 518. Pierre tumulaire qui couvroit l'abbé Adam, mort le 19 février 1121. Ce tyran d'Abélard est représenté sur cette tombe, gravé en creux, en habits sacerdotaux, en sa qualité d'abbé de Saint-Denis. On lit autour l'inscription suivante :

Hic jacet Adam abbas.

Après la mort d'Adam, Abélard trouva dans son successeur Suger un homme juste et fait pour apprécier son mérite.

A la sollicitation de Manassès, évêque de Meaux, il se montra en public, et parut sortir de la prison de laquelle il s'étoit évadé peu de temps après la mort d'Adam, qui l'avoit fait enfermer pour avoir osé dire que le corps de Saint-Denis, premier évêque de Paris en 240, que l'on conservoit dans cette abbaye au nombre des reliques, n'étoit point celui de l'Aréopagiste, qui mourut en 95, et qui, si l'on en croit l'histoire, n'est jamais venu en France.

N°. 519. Pierre tumulaire qui fut érigée à Pierre Ier, dit *Pierre d'Auteuil*, abbé de Saint-Denis, mort le 6 février 1227, par Mathieu de Vendôme, abbé de la même abbaye en 1259. Blanche, mère de Louis IX, avoit ordonné l'érection de plusieurs tombeaux pour l'ornement de l'abbaye de Saint-Denis, qu'elle avoit fait rebâtir en partie; c'est pour cela que l'on voit sur la plupart de ces mausolées les armes de Castille (*des petites tours*) mêlées à celles de France.

N°. 520. Buste de l'abbé Suger, ministre d'état.

Suger avoit un tombeau dans l'abbaye de Saint-Denis. Ce monument simple, érigé à la Vertu, placé modestement dans un coin de cette basilique, étoit souvent admiré; il suffisoit de nommer Suger pour faire son éloge. Ce ministre sage et éclairé s'est distingué parmi les hommes qui ont illustré la France. Mathieu de Vendôme, en homme qui savoit apprécier son mérite, voulut honorer sa mémoire par un monument qui fût digne de la modestie de ce grand homme. Il fit exhausser à trois pieds de terre, au dessous du corps du grand Suger, une simple pierre, sur laquelle il fit graver ces quatre mots :

Hìc jacet Sugerius abbas.

Le buste que l'on voit ici fermoit la clef d'une des voûtes de la partie de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avoit fait bâtir, que l'on a démolie pendant la révolution. Ce portrait est d'autant plus précieux, qu'il a été exécuté par des sculpteurs contemporains de Suger.

N°. 521. Le tombeau de Hugues (1), sixième abbé de Cluny, placé dans le chœur de cette abbaye, est formé d'un carré long, exhaussé de terre d'environ cinq pieds; les figures des

(1) Ce monument est resté à Cluny, malgré les ordres du ministre de l'intérieur.

évêques ses prédécesseurs, placées dans de petites arcades, et marchant en procession, y sont sculptées en demi-relief. Le couronnement de ce mausolée est carré, et seulement décoré d'une frise d'un goût sévère, et de la plus belle exécution. Rien n'indique que la figure de Hugues y fût représentée. Il paroît certain que l'usage de placer sur les tombeaux les figures en relief de ceux qu'ils renfermoient, ne remonte qu'au douzième siècle; et cette assertion paroît d'autant plus fondée, que tous les auteurs s'accordent à dire que toute la richesse des tombes, aux premiers temps de la monarchie, étoit intérieure, lorsqu'ils montroient au dehors la plus grande simplicité, pour tromper la cupidité des violateurs des sépultures, qui étoient en si grand nombre, que les rois furent obligés de rendre des lois particulières pour les poursuivre; et l'on sait que les monumens anciens que nous possédons, sur lesquels se trouvent en relief les figures de personnages qui vivoient dans les premiers siècles, et dont on a voulu honorer la mémoire, ne datent point de leurs temps, mais du douzième siècle, telle que la tombe de Clovis que l'on voit dans le Musée, sous le n°. 9, et celle de Childebert, n°. 6, etc. Le chœur de l'abbaye de Cluny présente la plus grande magnificence: six colonnes de trente pieds en marbre Cipolin et de Pentelie, portent une coupole du plus beau développement. Cette coupole mérite d'être conservée par la beauté seule de la peinture qui la décore; cette peinture, que je crois unique en France, est de la plus belle conservation: les couleurs, mélangées avec de l'eau d'œuf, suivant la manière du temps, sont tellement fraîches, qu'elles semblent sortir du pinceau de l'artiste. Elle représente Jésus-Christ assis sur des nuages, et dans la proportion de dix pieds, ayant une main posée sur l'Apocalypse, tandis que de l'autre il montre le ciel, siége de la toute-puissance; les sept sceaux ferment le sublime ouvrage de saint Jean, et les quatre points cardinaux du ciel, exprimés par le bœuf, le lion, l'aigle et l'homme, accompagnent les angles de la composition totale du sujet qui se détache sur un fond d'or, orné de losanges.

N°. 524. Coffret en marqueterie, d'environ vingt pouces de long sur six de large, et de douze pouces de haut, exécuté en Asie vers 1200.

D'abord, si l'on examine le lieu et l'époque de son exécution, les sujets dont il est chargé, et le travail de l'ébéniste qui l'a travaillé, on y trouve tous les motifs d'intérêt qui ont pu me déterminer à le faire entrer dans cette collection. Sa masse est composée de bois blanc, recouverte d'ornemens en

ivoire et en écaille plaqués. Il est revêtu de six bas-reliefs divisés en plusieurs sujets : son couronnement, dessiné en forme de tombeau, est orné d'une frise en ivoire, sculptée en relief, représentant des feuilles de laurier, dans lesquelles se jouent des génies ailés, dont quatre, qui ornent la principale face du coffret, soutiennent des écussons propres à recevoir des armoiries ; les six bas-reliefs, plus grands que les autres détails, représentent l'expédition de Jason en Colchide, ou la conquête de la toison d'or.

Ce petit monument, conservé à la Sainte-Chapelle de Paris, comme un objet de la piété chrétienne, avoit servi à Louis IX pour transporter en France certaines reliques qu'il avoit recueillies dans la Palestine ; et, sans examiner le sujet qu'il représente, il fut lui-même exposé à la vénération des fidèles. C'est ainsi que nous avons vu des sujets obscènes de l'ancien culte décorer les châsses de nos saints (1).

L'auteur de cet ouvrage a exactement suivi, dans la distribution de ses tableaux, la marche du poème d'Apollonius de Rhodes (2), intitulé *les Argonautiques* ; et, quoiqu'il ait blessé les convenances du sujet en donnant à ses personnages les usages et les costumes de son temps, il est très-aisé d'en suivre la marche.

N°. 525. Statues en pieds de grandeur naturelle sculptées en pierre, représentant Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe, Louis le Gros et Louis le Jeune. Ces figures, extrêmement curieuses par leur antiquité et les costumes qu'elles présentent, ornoient le portail méridional de l'abbaye de Saint-Denis. Il est gravé dans mon ouvrage, tome II, page 30, sous le n°. 525.

Ce monument, bâti sous Louis le Jeune, donnoit sur une cour, dans laquelle Catherine de Médicis avoit fait construire, par Philibert de Lorme, une chapelle sépulcrale pour la famille des Valois. Ce monument, d'une grande composition et d'une grande magnificence par les marbres précieux qu'il renfermoit, a été démoli dans le commencement du siècle dernier. Louis-Philippe d'Orléans, régent de France, fit transporter dans ses magasins les colonnes et les marbres précieux qui décoroient

(1) Il est vraisemblable qu'il y avoit alors en Syrie une fabrique de ces coffrets, que l'on vendoit comme curiosité du pays.

(2) Apollonius de *Rhodes*, originaire d'Alexandrie, fut surnommé le Rhodien, parce qu'il enseigna long-temps à Rhodes. Il étoit disciple de Callimaque et successeur d'Ératosthènes, dans la garde de la bibliothèque d'Alexandrie.

cette chapelle, et par suite son petit-fils les employa dans le parc de Mousseaux, où ils se voient encore aujourd'hui (1). Informé que le terrain de cette chapelle étoit vendu, je me suis empressé de recueillir les morceaux les plus précieux de ce portail, avec l'intention de le restaurer dans son entier, et de montrer aux artistes un des monumens les plus importans de cette époque de l'art.

Le grand bas-relief du milieu remplit tout l'espace que prend le cadre ogive; il représente le supplice de saint Denis et celui de ses compagnons, Rustique et Eleuthère. Saint Denis est peint là comme le chef du cortége, et comme le prince auquel le temple a été dédié, puisqu'il se trouve placé dans le milieu de ses acolytes, d'une manière prépondérante.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce bas-relief, c'est un sep de vigne chargé de raisins, absolument dans la forme du tyrse que l'on donne à Bacchus, et surmonté de même d'une petite pomme de pin que le sculpteur a représentée aux pieds de saint Denis, et qu'il semble avoir déposée près de lui comme le bâton sur lequel il devoit s'appuyer. Nous retrouvons, dans la retombée du cadre qui entoure ce bas-relief, deux têtes de tigres; et si nous renvoyons nos lecteurs à l'examen du grand portail de cet édifice, il y retrouvera tous les caractères emblématiques du culte naturel, dans lequel Osiris, Apollon, Bacchus, le Soleil enfin, sous des noms différens, jouent le principal rôle. Qui ne sait pas que le tigre appartient essentiellement à Bacchus; que ce dieu se couvre de la peau de cet animal, et l'attèle à son char? On voit à la Bibliothèque nationale un vase consacré à Bacchus, sur lequel sont gravés en relief tous les caractères symboliques de cette divinité: ce n'est pas le seul attribut de Bacchus que l'on retrouve dans les antiques décorations de l'église de Saint-Denis: nous ignorons comment les attributs des divinités du paganisme sont venus figurer d'une manière aussi marquée dans les temples chrétiens; mais ce n'est pas sans surprise que j'ai vu dans cette église chrétienne, comme dans beaucoup d'autres, les tigres, la vigne, le lierre et toutes les attributions des faux dieux en former les principaux ornemens. Nous pensons donc que c'est par pure imitation des monumens plus anciens, que les architectes de ce temps-là se sont permis de les sculpter. Saint Denis, le patron

(1) On voit à Mousseaux un cirque construit en forme de ruine, avec des colonnes corinthiennes, et un temple rond composé avec des colonnes de marbre blanc, provenant de la démolition de la chapelle des Valois.

de la France, a été martyrisé à Montmartre, appelé autrefois mont de Mars, *mons Martii* : son corps fut recueilli par de saintes femmes qui le placèrent dans un tombeau qui fut élevé précisément sur le lieu où l'on a bâti l'église que nous voyons aujourd'hui, et dont la restauration, ordonnée par sa majesté l'empereur et roi Napoléon Ier, va s'effectuer. Il paroît certain qu'il y avoit anciennement à Montmartre un temple de Mars; et, suivant Abbo, au pied dudit mont étoit le Champs-de-Mars, où les rois de la première race faisoient, tous les ans, au premier jour de mai, élever leur trône, s'y plaçoient publiquement, et donnoient audience au peuple pour tout le reste de l'année, et là recevoient et donnoient des présens que l'on nommoit *estrènes ;* donner des étrennes, etc., est l'origine de cet usage. Jean de Serres, voulant prouver l'autorité du maire du palais sous les derniers rois de la première race, s'exprime ainsi : « Dorénavant, en cette première race, on ne verra plus nos rois qu'une fois l'an, le premier jour de mai, dessus leurs chars tout garnis de verdure et de fleurs, tirés par quatre bœufs, pour se rendre au Champs-de-Mars. Qui aura affaire à eux, qu'il es cherche en leurs chambres parmi leurs passe-temps; mais qu'il se garde bien de leur parler d'affaires, car il sera renvoyé au maire, qui fait ce quiest de l'Etat. » Les figures colossales placées sur ce monument, en forme de cariatides, et attenantes à des colonnes, représentent six rois de la troisième race; savoir : Hugues Capet, Robert, Henri, Philippe, Louis le Gros et Louis le Jeune. Les plus petites, qui étoient placées dans le ceintre du monument, étoient au nombre de trente; elles représentoient les rois qui ont régné jusqu'à l'époque de la construction de cette partie de l'église de Saint-Denis; de sorte que la totalité des figures, en y comprenant les grandes statues ci-dessus décrites, et Louis le Jeune, qui régnoit alors, ce portail, présentoient une chronologie de trente-six rois de France. Toutes ces figures ont été détruites en 1793, à l'exception des six que je viens de citer.

Des couleurs dont on décoroit les anciennes églises et les anciens tombeaux.

Les trois couleurs dont on décoroit les églises gothiques nous paroissent aussi une imitation de celles qui étoient consacrées dans les temples dédiés au Soleil ou à la Nature, suivant les anciennes théogonies. Nous y voyons l'*or*, le *bleu* et le *rouge* y briller exclusivement. Les premiers sectaires même de la religion chrétienne aimoient à retrouver dans leurs temples

ces couleurs sous lesquelles les anciens mages avoient désigné la lumière, le ciel et le feu, et qu'elles leur rappeloient sans cesse l'auteur de toutes ces choses. Quelquefois on employoit le *noir* pour peindre les *ténèbres* ou le *mauvais génie*; mais alors cette couleur étoit toujours dominée ou absorbée par une plus grande quantité d'or, le symbole de la *lumière*. Pour se convaincre de cette observation, il suffira de visiter les anciens temples qui nous restent, et qui ont conservé leur parure primitive. Voilà les raisons qui m'ont déterminé à rappeler ces couleurs mystiques dans les anciens siècles, que j'ai essayé de peindre dans ce musée. Jetons un coup d'œil sur l'antiquité, et nous verrons que l'or, le bleu et le cinabre étoient les couleurs consacrées à la divinité. Bacchus avoit un temple à Phelloë et à Phigalie, dans lesquels sa statue étoit peinte couleur de cinabre. En Grèce, on érigeoit à Apollon des statues d'or, dont le visage et les mains étoient peints en rouge. Jésus-Christ lui-même, par une suite de cet usage consacré aux divinités chez les anciens, est représenté vêtu de bleu et de rouge, et ayant les cheveux d'or. Si nous remontons au temps des Egyptiens, nous verrons ces couleurs employées allégoriquement. Un savant voyageur, dans son excellent ouvrage sur l'Egypte, dit formellement qu'il a vu dans les tombeaux des rois, à Thèbes, des peintures monochromates qui représentent des *hommes rouges* coupant la tête à des *hommes noirs*. Il est certain que ces couleurs bien caractérisées, placées dans des tombeaux, ne peuvent être qu'allégoriques, et avoir pour but un sens moral : car je ne pense pas que le peintre qui les a exécutées ait eu la simple intention, avec des couleurs aussi tranchées, de rendre les tons que présente ordinairement la peau de sujets vivans; mais on pourroit croire, dira-t-on, qu'on a voulu peindre un combat de nègres contre des blancs. Pourquoi ces couleurs ne seroient-elles pas emblématiques comme celles dont je parle? Le rouge me paroit être là, comme ailleurs, l'image du *feu*, de la *lumière* ou l'emblême du *bon génie*, et le *noir* celle de l'*ombre*, des *ténèbres*, ou l'emblême du *mauvais génie*; et nous ne pouvons nous dissimuler que toutes les religions antiques ont été formées sur ces principes généraux que les premiers hommes ont pris de la nature. Nous les voyons dans toutes les théogonies jouer le plus grand rôle; nous y voyons l'ombre et la lumière en opposition, le bon et le mauvais génie en présence, Dieu et le diable toujours en guerre, etc. Or, puisque je retrouve ces principes répétés sous des formes différentes dans la majeure partie des monumens antiques, je ne suis pas éloigné de penser que ces peintures, placées dans les tombeaux

égyptiens, ne soient l'image de l'*immortalité absolue ;* puisque les hommes rouges, l'emblême de la lumière, sont, dans cette circonstance, vainqueurs des hommes noirs ou des ténèbres, et qu'on n'a jamais vu dans ces peintures sépulcrales les hommes noirs vainqueurs des hommes rouges. Je dis ici *immortalité absolue*, parce que, dans certains cas, les Egyptiens croyoient à la transmigration des corps : la théologie égyptienne accordoit aux philosophes, aux savans, et à ceux qui avoient mené une vie sans reproche, la faculté de voir Dieu face à face, et de monter droit au ciel après la mort. Suivant de Paw, ils ne croyoient pas aux peines éternelles; mais ils admettoient un purgatoire dans lequel les ames coupables expioient, pendant un temps, les fautes qu'elles avoient commises pendant la vie; après, elles revenoient sur la terre, passoient dans de nouveaux corps pour reprendre une nouvelle existence. Les prêtres de l'Egypte n'auront pas oublié, surtout dans le tombeau des rois, de faire représenter hiéroglyphiquement l'image du parfait bonheur qu'ils s'étoient réservé le droit d'accorder exclusivement aux personnages qu'ils avoient marqués du sceau de l'approbation pendant la vie, en mettant dans ces représentations le bon génie ou la *vertu* vainqueur du *vice* ou du mauvais génie.

MONUMENS

DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Si l'on entre dans la salle qui renferme les monumens de ce siècle, on voit des voûtes surbaissées en arêtes, et parsemées d'étoiles sur un fond bleu, portées par de simples piliers grossièrement décorés : ces voûtes se terminent par des rosaces de ce temps, dont trois représentent des évangélistes (*venant de Saint-Victor*), et les autres, dont la plus grande variété dans les formes étoit le chou et le chardon, sont imitées ; des lampes sépulcrales en descendent. Les portes et les croisées, de formes ogives, construites avec les débris d'un monument du même âge, qui a été ruiné par les malveillans, dont j'ai recueilli les restes à Saint-Denis, ont été dirigées, selon le goût de l'architecture renouvelée des Arabes, par le célèbre Montreau. On lit au-dessus des portes l'inscription suivante, en caractère gothique : *Etat des arts dans le treizième siècle.* Les vitraux portent aussi l'empreinte de ce style ; je les ai tirés d'un monument qui avoit été bâti en 1250 par le même Montreau, qui les avoit fait exécuter sous ses yeux. La lumière sombre qui éclaire ce lieu est encore une imitation du temps ; magie par laquelle on maintenoit perpétuellement dans un état de foiblesse des êtres que la superstition avoit frappés d'effroi ; car j'ai observé que plus on remonte vers les siècles qui se rapprochent du nôtre, plus la lumière s'agrandit dans les monumens publics, comme si la vue du soleil ne pouvoit convenir qu'à l'homme instruit.

Pour présenter aux amateurs des arts et de leur histoire la vue d'un siècle aussi éloigné, nous avons cherché à nous rendre compte de tous les détails qui peignent avec les couleurs les plus vraies le goût des siècles qui ont précédé celui dans lequel nous vivons ; recherches essentiellement utiles à notre travail, et que nous observerons dans toutes les salles de ce Musée (1).

(1) Le premier consul Bonaparte, en visitant le Musée des Monumens français, parut extrêmement satisfait de mes travaux ; et il ne put s'empêcher de me le témoigner avec son obligeance ordinaire ; il me dit, en entrant dans cette salle qui lui représentoit les édifices

« Les tombeaux des rois de la première race, depuis Clovis, ne consistoient que dans une grande pierre profondément creusée, et couverte d'une autre en forme de voûte. On ne voyoit sur ces pierres ni figure ni épitaphe. C'étoit en dedans qu'on gravoit quelque inscription, et qu'on prodiguoit la magnificence.

« Il paroît que l'on ne commença à mettre des épitaphes sur les tombeaux de nos rois, que sous la seconde race. Charlemagne fut inhumé assis. On descendit son corps dans un caveau, après l'avoir embaumé; on l'assit sur un trône d'or. Il étoit vêtu de ses habits impériaux, par dessus un cilice. On lui avoit ceint sa *joyeuse* (c'étoit le nom de son épée); sa tête étoit ornée d'une chaîne d'or, en forme de diadême: il avoit un globe d'or dans une main; l'autre main étoit posée sur le livre des évangiles, qu'on avoit placé sur ses genoux. Son sceptre d'or et son bouclier étoient appendus devant lui à la muraille. On ferma et on scella le caveau, après l'avoir rempli de parfums, d'aromates et de beaucoup de richesses.» (*Saint-Foix*).

Les tombeaux que Louis IX fit ériger à ses prédécesseurs ne sont que des cénotaphes; car il est certain qu'antérieurement à ce prince on plaçoit les corps des rois dans une grande pierre creusée, recouverte par une autre pierre simple; et lorsqu'il y avoit une inscription, on la plaçoit au dedans du sarcophage, pour empêcher de reconnoître le personnage qu'il renfermoit, afin de les soustraire, dit Félibien, aux brigands Τυμβωρυχοι qui violoient alors les sépultures, et qui fouilloient dans les tombeaux pour dépouiller les morts de leurs bijoux ou de leurs vêtemens, avec lesquels on étoit dans l'usage de les inhumer. L'article II de la loi salique, publiée par Clovis, interdit le feu et l'eau à ceux qui violoient les sépultures; il défend d'avoir aucun commerce avec eux, jusqu'à ce que, suivant la coutume de la nation, ils aient satisfait à la famille du défunt. Suivant Tacite, les Germains couvroient leurs

---

qu'il avoit parcourus dans son voyage d'Asie: *Lenoir, vous me transportez en Syrie: je suis très-content; continuez vos recherches, et j'en verrai toujours les résultats avec plaisir.* Ce fut trois jours après l'infâme trame du 3 nivose, que le Consul, sans gardes, seulement accompagné de son épouse, vint visiter ce Musée. Ce témoignage de confiance de la part du chef de la nation française, me pénétra profondément. Ses paroles douces et amicales sont encore dans ma pensée: il me pardonnera sans doute le sentiment de reconnoissance qui les a tracées dans cet ouvrage.

tombeaux de gazons, et nos anciens Français y formoient une espèce de toit, fabriqué simplement de planches, que les riches couvroient de tapis plus ou moins précieux.

N°s. 9 et 9 (*bis*). Une tombe en pierre de liais, représentant en relief Clovis Ier, mort à Paris, qu'il avoit choisi pour sa résidence, et dont il avoit fait la capitale de son royaume, en 511, à l'âge de quarante-cinq ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève, qu'il fit bâtir, où cette tombe lui servoit de mausolée. Il tient à sa main droite le bâton *hypathique* ou *consulaire*, dignité qu'il reçut d'Anastase, empereur d'Orient. Sa tête est décorée d'un diadême semblable à ceux que portaient les princes grecs : il est revêtu d'un manteau ouvert sur le devant, et d'une coupe différente de la chlamyde dont se couvroient communément les rois ses prédécesseurs ; sa couleur étoit pourpre. Le petit sac ou la bourse, connu sous le nom d'*escarcelle*, que l'on remarque à sa ceinture, servoit à mettre les pièces de monnoie destinées aux aumônes. Il ne faut pas confondre cette petite bourse avec la *sporta*, que l'on retrouve aussi sur certains monumens. Philippe-Auguste, animé d'un sentiment vraiment pieux, fit fabriquer des bourses pour le voyage de la Palestine, afin d'y renfermer les saintes reliques qu'il espéroit recueillir ; il se soumit lui-même à cette règle, et reçut des mains de Hugues V, abbé de Saint-Denis, avec l'oriflamme et le bourdon, la *sporta peregrinationis* (corbeille de voyage), que depuis nous avons appelée *cabas*. A son imitation, les princes et chevaliers qui se croisèrent, en firent fabriquer pour eux, qu'ils enrichirent de leurs *armes*. Ce fut sous son règne que l'on apporta des Indes la manière d'élever les vers-à-soie.

Cette sculpture ne date point du temps de Clovis, et paroît être une imitation des anciens monumens ; elle porte un degré d'avancement dans l'art, qui n'étoit point encore aussi perfectionné à cette époque. Divers auteurs attestent que le temple de Sainte-Geneviève, après avoir été ravagé, en 846 et en 892, fut restauré par les ordres de Robert, dit *le Sage et le Dévot*, qui y avoit fait bâtir un cloître, démoli depuis sous François Ier. Le tombeau dont je parle a sans doute été exécuté à la suite des restaurations ordonnées par Robert.

N°. 10. Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée, en pierre de liais, la statue de Clovis II, mort en 656.

N°. 11. Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la

statue, en pierre de liais, de Charles Martel, maire du palais, sous les derniers rois de la première race, et père de Pepin, dit *le Bref*, chef de la seconde race, mort en 741.

N°. 12. Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Pepin, mort en 768, et de Berthe sa femme, morte en 783.

N°. 13. Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues de Carloman, roi d'Austrasie, fils de Pepin et d'Ermentrude, morte en 869, femme de Charles-le-Chauve, mort en 877.

Le monument qui avoit été érigé à Charles-le-Chauve, ayant eté détruit par vétusté, Louis IX lui fit ériger celui que l'on voit ici.

N°. 14. Cénotaphe en pierre, sur lequel sont couchées les statues de Louis, fils de Louis-le-Bègue, mort en 882, et de Carloman son frère, mort en 884.

N°. 15. Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue d'Eudes, mort en 898.

N°. 16. Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée la statue de Hugues-Capet, chef de la troisième race, mort en 996.

Costumes.

Depuis Charles-le-Chauve jusqu'à Hugues Capet, et depuis ce dernier jusqu'à Louis VIII, on porta la barbe et les cheveux fort courts, et même le peuple ne portoit plus que les moustaches. Ce fut sous Louis VIII que l'on commença à se raser, comme on le verra par la suite. Jean XII, pape, déposé en 963 par un concile qu'il avoit provoqué, et dans lequel on lui reprocha ses crimes, avoit repris *la barbe*. Cette bizarrerie, de prendre ou de quitter ainsi la barbe de la part des papes, excita un concile tenu à Limoges en 1031, dans lequel on déclara qu'un prêtre pouvoit se faire *raser* ou *garder la barbe à volonté;* cependant ce même concile parle en faveur des premiers, puisqu'il est dit dans un autre paragraphe *que les prêtres rasés seront distingués des laïcs par leur extérieur*. Grégoire VII fit tenir un concile en 1073, où il défend formellement aux clercs de porter la barbe. Les habits de ville de l'un et de l'autre sexe étoient, à fort peu de chose près, les mêmes que sous la seconde race, à l'exception que

les rois Capétiens quittèrent la chlamyde pour prendre le manteau court. L'habillement militaire étoit fort court et serré. Au lieu de cuirasse piquée, le soldat portoit une espèce de tunique maillée, avec les bottines pareilles, armure extrêmement pesante, que nos Français empruntèrent des Normands. Ils se couvroient la tête d'un petit bonnet en forme de calotte, sur lequel ils posoient le chaperon. (*Voyez Montfaucon.*)

N°. 17. Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues de Robert-le-Pieux, mort en 1031, et de Constance d'Arles sa femme, morte en 1032.

N°. 18. Cénotaphe en pierre, sur lequel est couchée, 1°. la statue de Philippe de France, fils aîné de Louis VI, dit *le Gros*, couronné du vivant de son père, auquel il ne survécut point, mort d'une chute de cheval en 1131; 2°. la statue de Constance de Castille, femme de Louis VII, dit *le Jeune*, morte en 1160.

Costumes.

Sous Louis VIII, les femmes portoient de longues queues à leur vêtement de dessus, de collets renversés et une ceinture dorée. Blanche, sa femme, fit défendre aux filles publiques de porter ces marques de distinction, qui appartenoient aux femmes mariées. Cette loi fut promulguée, parce que cette femme vertueuse fut obligée de rendre, à la messe, le baiser de paix à une fille publique qui étoit décemment vêtue; ce qui a donné lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

N°. 20. Deux pierres gravées en creux, représentant la fondation du monastère de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, en 1200, par les sergens d'armes; après la victoire qu'ils remportèrent au pont de Bovines. On y voit ces guerriers, Louis IX en habit de cour, et les religieux de ce monastère, tous vêtus à la manière du temps. Ces deux monumens furent placés dans l'église de ce couvent, en mémoire de cette fondation religieuse. Voici les inscriptions qui sont gravées sur ces pierres, au dessus des figures :

Les sergens d'armes pour le tems gardoient ledit pont, et vouerent que si Dieu leur donnoit victoire, ils fonderoient une église en l'honneur de madame Sainte-Katherine. Et ainsi fut-il.

AUTRE.

A la priere des sergens d'armes, Monsieur Saint-Loys fonda cette église, et y mist la première pierre : ce fut pour la joie de la vittoire qui fut au pont de Bovines, l'an M. CC. et XIIII.

Costumes.

Les sergens d'armes, *servientes armorum*, furent institués par Philippe-Auguste pour la garde de sa personne, menacée par le Vieux de la Montagne. Ils étoient cuirassés à la manière du temps; leurs armes étoient la masse d'armes, l'arc et les flèches : *ils porteront tonjours leurs carquois pleins de carreaux;* les carreaux étoient une espèce de flèche dont le fer étoit carré. On leur donne aussi des lances. La coiffure de tête étoit le cabasset ou le casque léger, sur lequel on remarque dans le bas-relief un voile jeté en arrière, connu depuis sous le nom de *cornette;* lorsqu'ils alloient à la guerre, ils quittoient le cabasset pour prendre le héaume. L'un des deux guerriers que l'on voit, en présence de Louis IX, dans l'autre bas-relief, paroît avoir le costume qu'ils observoient dans les cérémonies. Le premier a une casaque à grandes manches, avec une chaîne qui lui descend sur la poitrine; sa tête est découverte : l'autre est enveloppé d'un grand manteau avec des manches pendantes, fourré à longs poils; il a la tête couverte d'un bonnet.

N°. 21. Une tombe en bois, plaquée en cuivre émaillé. Cette tombe couvroit Louis de France, le premier des enfans de Louis IX, mort vers 1236, âgé d'un an.

N°. 22. Cénotaphe en pierre, sur lequel sont posées les statues, en pierre de liais, de Louis de France, mort en 1262, à l'âge de vingt-six ans, et de Jean son frère, mort en 1247, tous deux fils de Louis IX. En 1253, le 1er décembre, mourut la reine Blanche, régente du royaume pendant le voyage du roi en Palestine; elle fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise. Louis, fils aîné du monarque, prit les rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût que douze ans, et que les lois générales du royaume ne permissent de tenir fief ni gouvernement qu'à vingt-un ans. Louis IX, après la mort de sa mère, se prépara à revenir en France. Il arriva aux îles d'Hières en 1254, après bien des fatigues et des malheurs, qu'il surmonta avec beaucoup de courage et de vertu. Il fut reçu la même année à Paris; il y excita une grande joie (Voyez *du Tillet*).

Les bas-reliefs sculptés autour du cénotaphe représentent les obsèques (1) de Louis, que sa bonté et sa douceur avoient généralement fait regretter. On y remarque les costumes civils de son temps.

N°. 23. La statue, en pierre de liais, de Louis IX, mort en 1270, en Afrique, près Tunis. Cette statue, quoique très-bien exécutée pour le temps, n'est pas aussi estimée que celle qui étoit placée au portail des Cordeliers. Celle-ci provient du portail de l'ancienne église des Quinze-Vingts, rue Saint-Honoré, que Louis IX, dit le *Saint*, avoit fondée à son retour de la Palestine.

Louis IX rendit des lois contre les blasphémateurs, défendit les duels dans les lieux de sa justice, par un édit qu'il publia en 1260; il considéroit le duel comme un acte de *cruauté* et de *démence*. Sous des formes pieuses, cet homme vertueux, doué d'un esprit simple, possédoit tous les principes de la vraie philosophie. Suivant le sentiment du Père Daniel et du président Hénault, Louis IX fut un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient paru; compatissant pour tout le monde, comme s'il n'avoit été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie dans ses finances; intrépide dans les combats, sans fureur, et toujours courageux pour les grands intérêts.

Costumes.

Nous avons déjà parlé de la cotte d'armes, qui étoit le vêtement ordinaire des anciens Gaulois, qu'ils nommoient *sagum*, *saye* ou *sayon*, et dont la forme se rapproche de celle que portent nos diacres dans leurs fonctions; mais comme ce vêtement nommé *de dessus*, parce qu'il se mettoit par dessus tous les autres, a éprouvé quelques variations, nous allons le faire connoître.

Les Français, dans les commencemens, portoient une sorte de vêtement ou de manteau qui leur étoit particulier, et qui, étant posé sur les épaules, pendoit jusqu'à terre pardevant et

(1) Voici ce que rapporte Saint-Foix sur les obsèques de cet enfant: « Le corps du fils de saint Louis, mort à l'âge de seize ans, fut d'abord porté à Saint-Denis, et de là à l'abbaye de Royaumont, où il fut enterré. Les plus grands seigneurs du royaume portèrent alternativement le cercueil sur leurs épaules; et Henri III, roi d'Angleterre, qui étoit alors à Paris, le porta lui-même pendant assez long-temps, comme feudataire de la couronne. »

par derrière, et qui, sur les côtés, venoit à peine aux genoux; mais, lorsqu'ils passèrent dans les Gaules, ils quittèrent cette sorte d'habit, et prirent la cotte d'armes ou le sayon des Gaulois, qui passoient ce vêtement par dessus leur armure, à l'imitation des Grecs, qui, selon Plutarque, servoient à reconnoître les chevaliers. Ce vêtement, qui se terminoit à la naissance des genoux, leur parut plus convenable à la profession qu'ils faisoient de la guerre, et moins embarrassant dans les combats. Quelques chevaliers, pour cacher des défectuosités du corps, commencèrent par alonger leurs cottes d'armes, et les firent descendre jusqu'à mi-jambes. La nouveauté plaît; et dès ce moment les chevaliers, en général, imitèrent ce que la difformité d'un seul avoit fait naître naturellement : tous alongèrent leur cotte d'armes, de telle sorte qu'ils la firent descendre jusqu'aux talons. Cette sorte de vêtement étant presque le seul apparent, puisqu'il couvroit les autres, aussi étoit-il celui sur lequel les seigneurs, les barons et les chevaliers, faisoient éclater leur magnificence. Ils le portoient assez communément en drap d'or et d'argent, garni de riches pannes ou de fourrures d'hermines, de martres zibelines, de gris, de vair; etc.; ce qui est parfaitement exprimé par Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle, dans la description qu'il nous a donnée des cérémonies observées par Godefroy de Bouillon, et par les autres barons français, lorsqu'ils se présentèrent devant l'empereur Alexis Commène : il dit positivement qu'ils parurent devant lui en grande splendeur, portant un vêtement d'un tissu d'or, garni d'hermine, de martre, de gris et de vair, vêtement à l'usage des princes français. On porta jusqu'à un tel point le goût de la richesse et de la recherche dans les vêtemens, qu'en 1190 Philippe-Auguste défendit, dans ses ordonnances sur la milice, de porter des habits d'or, d'argent, d'écarlate, des peaux de vair, de gris et d'hermine, dont la dépense devenoit excessive pour le militaire. Cet ordre, dit Joinville, fut suivi par Louis IX, qui, en ses voyages d'outremer, s'abstint lui-même de porter l'écarlate, le vair et l'hermine. « Qu'onques puis en ses abits ne voulut porter ne même vair, ne gris, ne escarlate, ne esties (*étriers*; et esperons dorés ». Et cet historien assure que, tant qu'il fut outremer avec le saint roi, il n'y vit pas une seule cotte brodée. Voici la description qu'il donne du vêtement que porta ce prince après la reddition de Damiette : « Mais convint au saint roy de gesir par six jours sur les matelaz, jusques à ce que nous fussions à Acre. Et n'avoit le roy nulz abillemens, que deux robbes longues à manches que le Souldan luy avoit fait

tailler, qui estoient de samys noir fourées de vair et de gris, et y avoist grant foisson de boutons d'or. »

N.° 24. Sur le même cénotaphe en marbre noir, sont couchées les statues de Philippe III, dit *le Hardy*, mort en 1286, et d'Isabelle d'Arragon sa femme, morte à Cozenza, en 1271, de la suite d'une chute de cheval. On voit, autour du cénotaphe que j'ai tiré de l'Abbaye de Saint-Denis, l'inscription suivante, incrustée en marbre blanc.

D'Isabelle l'ame ait paradis,
Dont le corps gist sous cette image,
Femme au roy Philippe, fils
Au bon roy Louys mort en Carthage,
Le jour de sainte Agnés seconde,
L'an mille deux cens dix et soixante,
A Cusance fut morte au monde,
Vie sans fin Dex li consente.

Dex est pris là pour le mot *Dieu*, c'est comme s'il y avoit *vie sans fin Dieu li consente*. Philippe, après avoir accordé la paix au roi de Tunis, revint en France, suivi des ossemens du roi son père, de la reine Isabelle sa femme, et du comte de Nevers son frère. Ce prince, l'exemple de la piété filiale, fit faire des obsèques magnifiques à son père; il le porta lui-même, pieds nus, à Saint-Denis, chargé sur ses épaules. Les monumens qui étoient placés de distance en distance sur la route de Paris à Saint-Denis, furent élevés de son temps, pour consacrer à la postérité le souvenir de ce dévouement religieux. Ils indiquoient les lieux où ce vertueux fils s'étoit reposé pendant le convoi. (1) Philippe III encouragea les artistes; il fut le premier qui affecta des récompenses honorables aux talens. (*Voyez* le n° 37.)

N°. 25. La statue, en marbre, de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, mort en 1283.

Costumes.

Cette figure, sans barbe, selon l'usage du temps, comme nous l'avons démontré plus haut, montre le complément de

(1) Les révolutionnaires ont détruit ces espèces de tours, qui s'élevoient à quarante pieds de terre; elles contenoient les statues, de grandeur humaine, de Louis IX, du comte de Nevers, de Philippe III, et celle de Robert, comte de Clermont.

l'habit de chevalier, dont l'institution remonte à Charlemagne. Elle porte le haubert avec son chaperon de mailles, jeté en arrière sur les épaules; les manches, les chausses de mailles et le gambson. (1) Dans l'action, le chaperon enveloppoit la tête du chevalier, (2) qui le jetoit par derrière après avoir ôté son héaume, lorsqu'il vouloit se rafraîchir sans ôter son harnois. Le haubert étoit la principale arme défensive, faite pour résister à la lance; elle appartenoit exclusivement aux chevaliers et à ceux qui avoient *fief de haubert* (3). L'usage de cette arme se prolongea jusque sous Philippe de Valois, mort en 1350, et l'on substitua au haubert une armure toute de fer. (*Voyez* la statue de Charles d'Alençon, n°. 46; celle de du Guesclin, n° 59, et les autres du même temps, que j'ai réunis dans ce Musée.)

Le vêtement d'un écuyer est semblable à celui d'un chevalier, à l'exception qu'il ne pouvoit se vêtir du haubert, ni porter les manches, ni les chausses de mailles. « Item, le harnois de l'écuyer sera tout pareil à celui du chevalier, excepté qu'il ne doit avoir nulle chausse de mailles, ne coëffettes de mailles sur le bacinet (3), mais doit avoir un chapeau de Montauban, et si ne doit avoir nulles brachères (brassards ou manches de mailles), et des autres choses se peut armer comme un chevalier ». Le cheval étoit houssé et caparaçonné de soie aux armes et blasons du chevalier, et pour la guerre, de cuir bouilli ou de bandes de fer, tels qu'on en voit représentés sur les vitraux de l'abbaye de Saint-Denis, faits du temps de Suger. Les chevaliers portoient aussi des éperons dorés, et à molettes aussi larges que la main.

L'on croit que Serlon d'Abon, évêque de Séez, fut cause que les laïcs, à l'imitation des prêtres, coupèrent aussi

(1) Le gambson étoit un vêtement contre-pointé, garni de bourre ou de laine, entrelacée et battue avec du vinaigre, que Pline, liv. VIII, chap. 48, dit résister au fer.

(2) *Voyez* dans ce Musée les vitraux des deux extrémités de la salle du treizième siècle. Ces vitraux ont été fabriqués en 1200.

(3) Il falloit avoir vingt-un ans passés pour ceindre le haubert. Les aspirans, avant que d'être faits chevaliers, portoient dans les combats les armes des chevaliers, à l'exception du haubert.

(4) *Bacinet*, chapeau de fer ou casque léger, sans visière et sans gorgerin: à la guerre et dans les tournois, les chevaliers portoient le héaume, qu'ils exhaussoient ordinairement d'un cimier à leur goût. Le comte de Boulogne, à la bataille de Bovines, fit ajouter à son héaume des cornes faites de côtes de baleine. Les rois portoient des couronnes sur leur casque à la place du cimier. (*Voyez* les bas-reliefs du tombeau de François Ier, qui sont dans ce Musée.)

leur barbe. Voici ce que les historiens disent à ce sujet. Le jour de Pâques de 1150, Abon prêcha contre la barbe devant Henri Ier, roi d'Angleterre, qui se fit raser devant toute sa cour, à l'issue du sermon par l'évêque, qui de suite coupa la barbe de tous les assistans, avec des ciseaux qu'il avoit pris par prévoyance. Peu de temps après, Pierre Lombard (1), évêque de Paris, alla trouver Louis-le-Jeune (dit *le Pieux*); et, après lui avoir fait de vifs reproches du crime qu'il avoit commis envers trois mille cinq cents Champenois, qu'il avoit fait brûler dans l'église de Vitry, où ils s'étoient réfugiés, il détermina ce prince à se laisser raser le menton en expiation de son crime. Lombard coupa lui-même la *barbe* au monarque repentant; et, de ce moment, le peuple, à l'imitation des rois et des princes, cessa de porter la barbe, qui ne fut reprise que sous François Ier.

N°. 26. Statue couchée, en marbre blanc, de Charles de France, frère de Louis IX, mort roi de Sicile et de la Pouille, en 1285, âgé de soixante-cinq ans.

Il avoit été placé sur le trône de Sicile en 1266 par le pape Clément IV. Sa mauvaise conduite envers ses sujets occasionna leur révolte et le massacre des Français dans cette île, le 30 mars 1277, le lendemain de Pâques; massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Il s'étoit fait couronner roi de Jérusalem dans cette même année.

N°. 27. La tombe, en pierre, de Louis, fils du comte d'Alençon, fils de Louis IX; et de Philippe d'Artois, mort en 1291. Cette tombe, ornée des figures de ces jeunes princes, et d'une inscription en relief, prise dans la pierre même, est curieuse par son genre de travail. Elle a été très-mutilée lors de la révolution.

N°. 28. La statue, en pierre de liais, de Marguerite de Provence, femme de Louis IX, morte en 1295. Lors de la démolition de cet hôpital, qui eut lieu en 1781, cette statue, ainsi que celle de Louis IX, furent déposées dans la salle des antiques, au Louvre.

N°. 29. La statue en marbre, et couchée, de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, premier du nom,

(1) Le tombeau de Pierre Lombard, qui étoit à Saint-Marcel, fut ouvert en 1793, et l'on trouva le corps couvert de ses habits pontificaux, ayant à ses pieds des souliers brodés, montés sur des semelles de liége; ces restes précieux furent pillés.

sixième fils de Louis IX, mort le 11 février 1317. Son père fit venir de Rome Humbert, général des Dominicains, pour le tenir sur les fonts de baptême, qui le nomma *Robert*, en mémoire de Robert d'Artois son oncle, tué à la bataille de la Massoure, le 9 février 1249. Voici son épitaphe :

Chy-gist le fils de S.-Loys jadis roi de France c'est a savoir M. Robert comte de Clermont seigneur de Bourbon qui trépassa le septième jour de février et fut le lundi après la purification Notre-Dame. Priez Dieu pour l'ame de....

Ici il y a une lacune ; je pense que c'est *ly* qu'il faudroit.

Des Tournois.

L'institution des tournois est très-ancienne, quoique plusieurs auteurs s'accordent à en donner l'invention à Geoffroy de Preuilly, en 1066 ; mais il paroît certain que ce baron ne fit que renouveler à cette époque les réglemens de cet exercice, en y ajoutant de nouvelles manœuvres. Ce genre d'amusement étoit particulièrement affectionné par la noblesse en temps de paix. On s'y exerçoit à manier la lance et l'épée, à bien se servir du bouclier, et principalement à se tenir ferme à cheval, et à soutenir les plus violens assauts sans se laisser désarçonner.

Les chevaliers qui *tournoyoient*, étoient tellement équipés de toutes pièces, qu'ils étoient invulnéraires ; aussi avoient-ils besoin d'une grande adresse pour se maintenir à cheval, car une fois qu'ils étoient renversés à terre, ils ne pouvoient plus se relever, et ils étoient en danger d'être foulés par les pieds de leurs propres chevaux ; ce qui étoit très-fréquent dans les combats, et ce dont on peut aisément se convaincre, si l'on veut se donner la peine d'examiner la statue de Robert, que je viens de décrire. Il est donc certain que les tournois étoient une école où la jeunesse s'exerçoit à l'art militaire ; c'est pour cela que les anciens auteurs désignent ce genre d'amusement sous le nom de *Jeux militaires*, *Exercices militaires*, ou préparation à la guerre, et ce n'est que depuis qu'on introduisit dans cet exercice une manœuvre *tournoyante*, qu'il prit le nom de *tournois*. Il y avoit des prix pour ceux qui combattoient le mieux ; l'on nommoit des juges pour examiner les armes des combattans qui devoient entrer en lice, et pour adjuger les prix à ceux qui les méritoient.

« *Les chevaliers tournoyent d'épées rabatues*, dit un an-

cien auteur, *les taillans et pointes rompues, et des bâtons tels qu'a tournois appartient et devoient frapper de haut en bas, sans tirer ne sans sagnier* ». Ces épées se nommoient *glaives courtois, armes courtoises.* Les chevaliers qui manquoient aux réglemens, perdoient le prix, et payoient une amende.

Il est communément reçu que les armoiries ont pris naissance dans les tournois, et que les chevaliers prirent chacun une couleur différente, des décorations d'or ou d'argent, qu'ils appliquèrent sur leur cotte d'armes et sur leur écu, pour se distinguer et se reconnoître en combattant. Richard, roi d'Angleterre sous Philippe-Auguste, ayant éprouvé trop souvent l'avantage que cet exercice donnoit à la gendarmerie française sur ses troupes, introduisit l'usage des tournois en Angleterre, et cet exercice fut imité de suite dans tous les états de l'Europe.

N°. 32. Un grand bas-relief, en pierre de liais, sur lequel sont représentés plusieurs sujets de dévotion. Au milieu on voit un calvaire : d'un côté, saint Eustache à genoux, et de l'autre les jeunes gens dans la fournaise, etc. Cette distribution bizarre tient au mauvais goût de ce temps-là.

N°. 37. Une croix processionnelle en cuivre doré, exécutée sous Louis IX, et donnée par lui aux religieux des grands carmes, place Maubert. On croit que ce morceau est de l'exécution de Raoul, qui fut le premier qui reçut à titre de récompense des lettres de noblesse des mains de Philippe III, en 1283. Saint-Eloy, orfèvre, né près Limoges, fit des pièces d'orfévrerie très-estimées, pour le tombeau de saint Germain, évêque de Paris, qui mourut en 576. Clotaire II employa les talens de cet artiste, qui étoit en grande réputation pour le goût et la recherche dans son genre de travail; Dagobert Ier le fit son trésorier.

N°s. 68, 69 et 71. Plusieurs vierges, en marbre blanc, dont une est décorée de broderies et autres ornemens en dorure, et imitant la porcelaine du Japon, par l'extrême poli que l'on a donné au marbre. On voit également dans cette salle deux autres statues de la Vierge, en pierre de tonnerre, ornées de même et dans le même style.

N°. 429. Fragment d'un pavé mosaïque, exécuté dans le onzième siècle, et d'un autre pavé du même temps, gravé en creux, et dont les dessins sont remplis d'un mastic rouge. Ces pavés, dans le goût arabe, représentent les douze signes du zodiaque, les dégradations de la chaleur, et les travaux

agricoles qui se pratiquent annuellement sous chaque signe. On voit encore un des calendriers antiques sur la principale porte d'entrée de l'église *Notre-Dame* de Paris.

Note sur l'art de la Mosaïque.

L'objet principal que l'homme s'est proposé dans les arts dépendans du dessin, c'est l'homme; cependant il a quelquefois négligé cette étude profonde et sérieuse pour s'occuper des arts relatifs à la décoration des palais et des temples. *Le beau* ayant suivi *le nécessaire*, le besoin d'offrir à l'œil les variétés de la nature, a fait naître le goût des ornemens. L'architecture, considérée comme nécessaire, a pris peu à peu du développement : bientôt on a substitué des corniches sculptées et des entablemens aux simples pièces de bois qui servoient à soutenir la couverture des réduits où l'homme naturel goûtoit, au milieu de sa famille, les douceurs de la philosophie et du repos; l'on a mis des colonnes à la place des pièces de support, et le goût a su y placer des bases et des chapiteaux. L'ornement s'est éparé dans la fréquente application qu'en firent les architectes dans les monumens publics. Les sculpteurs s'empressèrent aussi de publier des modèles nouveaux, et la bienfaisante nature leur offrit un champ vaste : les animaux, les plantes de toute espèce furent imités, et cette branche de la sculpture fut portée à la perfection dans toute la Grèce. Callimaque publia, sous le nom d'*ordre corinthien*, le chapiteau qu'il modela dans les champs de Corinthe, d'après le panier fleuri qui ombrageoit les cendres d'une jeune beauté que la tendresse maternelle avoit enfermées dans la tombe, après les avoir arrosées de son lait et de ses larmes. (*Voyez* Vitruve.) Les malheurs de Carie, ville du Péloponnèse, donnèrent lieu à l'invention des cariatides.

La mosaïque, considérée comme un genre de décoration, a pris son origine à la suite des arts d'imitation; et, dès sa naissance, cet art fut employé par les architectes dans les monumens publics, soit en incrustation, soit en pavement. Il seroit à desirer que nos habiles architectes, à l'imitation des anciens, liassent à leurs savantes élévations cet art intéressant qui est susceptible de produire les plus grands effets. Avant d'arriver à la perfection de la mosaïque, l'on a commencé par incruster des cailloux, des morceaux de verres colores, des pâtes et des plaques d'émaux ou de marbres : peu à peu on les réduisit en petites parties, et cet art, cultivé avec soin, prit une si grande prépondérance dans la Grèce, que les artistes les plus célèbres s'en occupèrent, et qu'ils parvinrent

à produire les tableaux les plus frappans. Pline parle d'un certain Sosus qui travailloit à Pergame, et qui excelloit dans l'art de fabriquer les mosaïques. En 1763 on découvrit à Pompéia plusieurs mosaïques de la main de Discoride, si l'on en juge d'après les inscriptions dont elles sont revêtues.

Les Goths fabriquèrent aussi des mosaïques; mais comme ils n'avoient aucune connoissance des regles du dessin, ils ne produisirent que des figures informes, ainsi qu'on peut le vérifier dans ce Musée, d'après la tombe qui couvroit *Frédégonde*, morte en 597, décrite dans ce volume, n°. 7. Dans le onzième siècle, on fabriquoit aussi des mosaïques en France. (*Voyez* le n°. 429 ci-dessus cité.) La pratique de la mosaïque se perpétua malgré l'ignorance qui dominoit alors, et cet art fut cultivé dans Rome vers le quatorzième siècle après. Un président au parlement de Paris, nommé David, fit fabriquer, sous ses yeux et à ses frais, une mosaïque qui est datée de 1500. (*Voyez* dans le quinzième siècle le n°. 156.) Vers la fin du siècle dernier, le goût pour les mosaïques prit à Rome avec cette fureur qui mène nécessairement à la perfection; et les derniers papes firent des dépenses considérables pour soutenir et encourager des mosaïstes habiles, dont ils étoient jaloux de posséder exclusivement les productions. Ils firent exécuter par ces artistes une grande partie des tableaux du Vatican, de la main de Raphaël; et ces ornemens, capables de résister aux siècles et aux barbares, font encore l'ornement de l'église Saint-Pierre. La France vient de s'emparer de cet art précieux. M. Belloni, mosaïste romain, fixé à Paris depuis plusieurs années, a fixé les yeux du Gouvernement, qui a établi, en faveur des sourds et muets, une école de mosaïque dont il est le professeur et l'administrateur.

Autre mosaïque numérotée 429 *bis*, représentant un religieux à genoux, qui paroit être l'auteur du pavé dont je viens de parler : l'inscription suivante a été fabriquée en même temps que le tableau. *Bono frater hoc ecclesiæ fecit hoc opus.*

N°. 431. Chapelle sépulcrale de la reine Blanche, mère de Louis IX, dit le *Saint*, morte dans la soixante-quatrième année de son âge, en 1253, à l'abbaye de Maubusson qu'elle avoit fondée en 1242. Cette chapelle, de forme ogive, est composée dans le goût de celle de Dagobert, que nous avons décrite page 74. On voit la statue de la reine couchée et sculptée en marbre noir, posée sur un sarcophage qui est orné sur le devant d'une colonnade composée de sept colonnes, formant autant de petits arcs, dont les archivoltes sont chargés

de feuilles de vignes très-bien sculptées. Les entre-colonnemens étoient ornés de peintures à l'eau d'œuf, que le temps a usées, mais dont on voit encore des fragmens qui suffisent pour nous donner une idée de la peinture de ce temps-là. Au dessus on voit une espèce de mosaïque composée de petits morceaux de verre coupés en lozange, sur lesquels on a peint par derrière divers ornemens. Cette mosaïque, qui sert de fond à la statue de la reine, est couronnée par une frise gravée en creux, représentant des griffons et des coqs. Au dessus on voit une tête en pierre de liais, singulièrement curieuse pour la délicatesse de la sculpture. Ce morceau, d'une composition de pure fantaisie, représente un masque d'une belle figure, des traits duquel partent des feuillages dans lesquels ce visage se fond de manière à n'être plus aperçu. L'inscription suivante tourne autour de l'ogive qui encadre cette tête. *Madame la Royne Blanche mère de Monsieur Saint-Loys.* La partie supérieure de cette chapelle est décorée de feuillages, et de trois statues en marbre blanc, représentant la sainte Vierge, saint Marc et saint Jean l'évangeliste. Blanche de Castille, reine de France, étoit fille d'Alphonse IX, roi de Castille, surnommé le *Noble* et le *Bon*. Il vainquit les Sarrazins à Muradat, en 1212, et mourut à l'âge de soixante ans, en 1214, pleuré de toute la Castille. Blanche épousa Louis VIII, roi de France, en 1200, dont elle eut neuf fils et deux filles. Elle inspira à son fils Louis, depuis roi de France (sous le nom de Louis IX, dit le *Saint*), des sentimens d'une haute vertu, en le faisant élever avec ses autres enfans, par des hommes d'une grande probité et d'une doctrine pure. Elle passoit pour la plus belle femme de son temps; elle avoit du courage et de la fierté, un esprit brillant et solide; elle mettoit beaucoup de finesse et de dextérité dans les affaires. Elle fut nommée régente du royaume pendant la minorité de son fils, et pendant la croisade de ce prince. Malgré ses grandes vertus, cette femme incomparable trouva des censeurs, et même des calomniateurs dans le sein même de sa Cour. Elle opposa à ses ennemis une grande douceur, et en triompha adroitement en les divisant entre eux.

N°. 432. Bas-relief en albâtre de Lagny, représentant l'Annonciation. D'un côté, on voit la Vierge près de son lit, à genoux, occupée à lire ses heures devant un prie-dieu; elle se retourne, et aperçoit, non sans surprise, le jeune Gabriel, vêtu à la manière du temps, qui déroule un manuscrit sur lequel est écrit l'objet de sa mission. Au dessus on voit le Père Eternel, dont on a doré la face, sans doute pour peindre la

lumière toute-puissante ; c'est de sa bouche que part le pigeon ou l'*esprit de Dieu*, pour aller droit à la Vierge. On remarque dans cette production bizarre les meubles, dont les formes ont été probablement imitées sur ceux en usage à cette époque. Les trois autres bas-reliefs, aussi en albâtre, qui accompagnent celui que nous venons de décrire, représentent la nativité de Jésus-Christ, sa résurrection, et son ascension au ciel.

N°. 436. Une statue en pierre de liais, et de grandeur naturelle, représentant Adam. Les formes qui composent l'ensemble de cette statue, ne présentent rien d'agréable; cependant on peut y remarquer des détails naïfs et vrais. Les figures nues de ce temps sont extrêmement rares, et c'est plus sous le rapport de l'histoire de l'art que j'ai fait entrer celle-ci dans ma collection, que pour l'art lui-même.

MONUMENS

DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Au retour des croisades, vers la fin du treizième siècle, les arts, dépendans du dessin, furent très-cultivés ; et les artistes qui avoient voyagé en Asie avec Louis IX, en apportèrent un nouveau genre de décoration, et introduisirent particuliérement dans l'architecture le goût arabesque ; dès-lors les ogives alongées et élégantes prirent la place des voûtes surbaissées, et l'on vit bientôt, à l'imitation des mosquées, nos temples s'élever majestueusement, et leur intérieur, chargé de dorures, de verroteries et de couleurs brillantes, montrer le luxe le plus imposant. Tel est le but que nous nous sommes proposé dans la décoration du quatorzième siècle, composé avec des débris pris à la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie vers la fin du treizième siècle, et terminée dans le commencement de celui que nous décrivons. Les apôtres sculptés en pierre, de grandeur naturelle, qui ornent cette salle, sont tirés de la même basilique ; ils sont très-remarquables par la naïveté de leur expression et la simplicité de leur exécution. Leurs vêtemens donnent une idée exacte des étoffes et des broderies que l'on employoit à cette époque, étoffe assez semblable, pour la finesse de la fabrique, aux schalls des Indes que nous connoissons, et apportée alors en France par les Croisés. J'ai formé l'espèce de fond mosaïque en sculpture saillante qui couvre les murailles, les plafonds, etc., avec des détails relevés dans l'abbaye de Saint-Denis, qui ont été adaptés et coloriés comme il convenoit pour l'ensemble général de la salle. Les ogives qui décorent l'intérieur de ce siècle, ainsi que les culs de lampe, et les supports de la retombée des voûtes, sont également tirés des édifices de ce temps-là, que l'on a démolis pendant la révolution. Ces ogives sont garnies de vingt statues des personnages les plus célèbres, tous vêtus de leur costume militaire, montés sur des lions, et placés chronologiquement dans l'ordre qui suit : Le premier, en entrant à droite, représente Philippe IV, dit *le Bel* (*voyez* dans cet ouvrage le n°. 39) ; Louis X, dit *Hutin* (40) ; Robert de France, comte de Cler-

mont, sixieme fils de Louis IX (29); Louis de France, comte d'Evreux (43); Philippe V, dit *le Long* (45); Charles de France, comte de Valois, premier du nom (54); Charles IV, dit *le Bel* (47); Charles d'Etampes (48); Charles d'Alençon, tué à la bataille de Crécy (46); Philippe de Valois (52); Pierre de Bourbon, comte de la Marche, chambrier de France, fils de Louis Ier, duc de Bourbon (90); Jean II, dit *le Bon* (53); Bertraud du Guesclin (59); Charles V (60); Pierre d'Orgemont (437); Léon de Lusignan (65); Bureau de la Rivière (60); Louis de Sancerre (59); Pierre de Navarre, comte de Mortaigne (79); et Arnould de Bracque (67).

N°. 30. Neuf bas-reliefs représentant des sujets religieux, décorent extérieurement et intérieurement la salle que nous venons de décrire. Extérieurement au dessus des ogives qui séparent cette salle, de la galerie qui y conduit, on voit de chaque côté un bas-relief représentant un Calvaire diversement composé. Dans l'intérieur, au dessus de la même décoration, on voit d'un côté un bas-relief représentant dans le même cadre trois sujets différens (*composition bizarre de ce temps-là*); savoir: l'accouchement de la Vierge, le moment où un ange vint lui annoncer le massacre des enfans, ordonné par le roi Hérode, et sa fuite en Egypte. De l'autre côté, on voit également un bas-relief, composé de trois sujets différens dans le même cadre; savoir: l'entrée de Jésus dans Jérusalem, le baptême de Jésus-Christ, et la mort d'un religieux. Il est couché dans son lit, entouré de ses confrères, qui récitent des prières. De chaque côté, dans l'intérieur de la salle, sont deux grands encadremens ajustés suivant le style du temps, avec divers fragmens de colonnes, culs de lampe, etc. Ces encadremens contiennent chacun trois bas-reliefs placés l'un sur l'autre, comme il étoit d'usage à cette époque. Dans le premier, à gauche, on voit un bas-relief représentant la Passion de Jésus-Christ, divisée en plusieurs sujets: celui qui est au dessus représente les douze Apôtres. Le Père Eternel, accompagné des animaux de l'Apocalypse, est sculpté dans le milieu. Le troisième bas-relief représente les jeunes gens dans la fournaise. L'encadrement qui est en face de celui-ci ne contient que deux grands bas-reliefs, et une petite colonnade d'un travail très-léger. Le premier bas-relief représente la Passion de Jésus-Christ; et le second, trois sujets dans le même cadre; savoir: Jésus-Christ flagellé, Jésus crucifié, et Jésus au tombeau, visité par les saintes femmes.

Les deux grands tableaux que nous venons de décrire, sont accompagnés chacun de deux statues en pierre de liais, repré-

sentant saint Pierre, saint Paul, saint Jean et saint Philippe, que nous avons tirés d'une chapelle nommée *chapelle de Picardie*, rue du Fouare. Ces figures, qui montrent déjà de l'amélioration dans l'art de sculpter, sont posées sur des culs de lampe en pierre, ornés d'arabesques, que nous avons achetés pour compléter la décoration de cette salle des démolitions de l'église Saint-André-des-Arcs. *Voyez*, à la table placée au commencement de ce volume, le N°. 442. Les culs de lampe en pierre qui pendent de la voûte, en forme de lustres, viennent d'une chapelle gothique que l'on a démolie dans les environs de Rouen; celle du milieu est très-remarquable par la délicatesse de son travail.

N°. 38. La statue couchée, en marbre blanc, de Marguerite, fille de Philippe, comte d'Artois, femme de Louis de France, comte d'Evreux, morte en 1311. Cette statue couvroit le corps de cette princesse, qui fut enterrée dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques.

N°. 39. La statue en marbre blanc, de Philippe IV, dit *le Bel*, mort en 1214.

Ce fut de son règne, suivant quelques auteurs, que l'application se fit de l'aiguille aimantée à la marine, par Flavio-Goya, napolitain. D'autres prétendent que la boussole fut apportée da la Chine par Marco-Paolo, vénitien. Il est prouvé qu'on en faisoit usage en Provence long-temps avant. (*Voyez* Guyot de Provins, poète français, qui écrivoit en 1301).

Philippe-le-Bel fonda l'Université d'Orleans pour le droit seulement; il en exclut la théologie, et cassa les bulles d'érection de Clément V, de 1306 et 1307. Il rendit le Parlement sédentaire, mais il ne s'assembloit qu'une ou deux fois par an. (*Voyez* son histoire, par *Baudot de Jullé*).

Ce qu'il y a de plus remarquable sous le règne de Philippe-le-Bel, c'est l'affreux jugement des templiers. Rien de plus connu que l'histoire des Templiers; mais il s'en faut beaucoup que ce qui tient aux circonstances de leur condamnation soit aussi connu.

Personne n'ignore que la chevalerie du temple est un ordre militaire dont l'institution fut de conserver les lieux saints, dont les Français s'étoient rendus maîtres, et de protéger les pélerins qui venoient de toutes parts les visiter. Des gentilshommes, compagnons de Godefroi de Bouillon, en furent les fondateurs et les premiers membres. Ils faisoient vœu de porter les armes contre les infidèles; l'ordre étoit militaire et religieux à la fois, car les chevaliers de la milice du temple faisoient les

trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance; on les trouve désignés sous la qualification de *devoti milites*. Le fanatique Bernard, persécuteur d'Abélard, cependant leur rend justice (*Exhort. ad milites templi.*) Le mot de *templiers* leur vient du temple de Jérusalem, au service duquel ils s'étoient consacrés. Leurs chefs avoient le titre de *grands maîtres* : presque tous ces grands maîtres sont des *Français*, de ce qu'on appeloit, dans ce temps-là, de *grandes maisons*. D'abord les templiers étoient assez pauvres. Dans la suite, l'ordre acquit de grandes richesses, lesquelles produisirent peut-être cet esprit d'indépendance qui caractérise les templiers. Ces richesses augmentèrent considérablement, et avec elle une certaine fierté; déjà, en 1208, le pape Innocent III leur écrivit une lettre dans laquelle il se plaignoit de leur peu de respect envers les évêques, et même envers les légats, ainsi que de leur désobéissance. Ce qu'il est important de remarquer, à cause du levain qui fit fermenter la haine et la vengeance. Elle éclata en 1305, sous le magistère et contre le dernier grand-maître, Jacques de Molay. Les historiens ne rapportent que des traits honorables de sa conduite : il étoit d'une illustre maison du comte de Bourgogne, et fort estimé à la Cour de France, où il avoit tenu sur les fonts de baptême un des enfans de Philippe-le-Bel.

En 1302, Molay avoit été vaincu par les Musulmans. Les nouveaux efforts que les templiers firent en 1303 contre ces infidèles devinrent inutiles, et les chevaliers prirent le parti de se retirer dans l'île de Chypre. La même année, les templiers de France se déclarèrent pour le roi Philippe-le-Bel, dans ses démêlés avec Boniface VIII. Et en 1305, le grand-maître Molay, ses officiers et tout l'ordre sont dénoncés au pape Clément V, comme des *scélérats*, des *infâmes*, comme des *hérétiques* et comme des ..... Je m'arrête, les calomnies affreuses que l'on inventa pour perdre ces chevaliers, sont de nature à faire frémir. L'atroce Clément mande Molay et le grand-maître de l'hôpital, pour ôter tout sujet de soupçon au premier. Molay se rend à Avignon, le pape le trompe indignement, se concerte avec le roi de France pour supprimer l'ordre des templiers; on emploie la ruse et la perfidie. On apporte deux scélérats connus, dont un templier, qui se font dénonciateurs. Molay et ses chevaliers sont arrêtés à Paris : tous les templiers qui étoient en France sont saisis le même jour, vendredi 13 octobre 1307. Le pape mande à tous les souverains de sévir contre les templiers. Molay, transféré de prison en prison, fut ramené à Paris, où l'on acheva son procès. Il fut mis à la question; et, le lundi 18 mars 1314,

il fut condamné au feu pour n'avoir pas voulu confirmer les aveux qui lui avoient été arrachés dans la torture. Il fut brûlé dans la place Dauphine, et avec lui le commandeur d'Aquitaine ou de Normandie. Le grand-maître, Jacques « Molay, monta courageusement sur l'échafaud; il mourut « en chevalier chrétien, en héros martyr. Son innocence, « celle de son ordre et de ses chevaliers ne sont plus ré- « voquées en doute, ne peuvent plus l'être. *La justice des « siècles est enfin arrivée pour eux* ». (M. Raynouard, précis historique, mémoire qui précède sa tragédie des Templiers). Molay et ses compagnons au milieu des flammes chantoient des cantiques divers; la douce harmonie de leur voix qui montoit jusqu'aux cieux, sembloit appeler la vengeance divine. Une tradition populaire dit que le grand-maître ajourna dans l'année, au tribunal de Dieu, le roi Philippe et le pape *Clément*, et qu'en effet tous deux moururent pendant cet intervalle. Le corps de Philippe fut inhumé à Saint-Denis, le 2 décembre 1314. Son cadavre étoit enfermé entre deux bassins d'argent soudés l'un contre l'autre, et recouverts d'un drap d'or semé de fleurs de lys brodées: un sarcophage en pierre, selon l'usage ordinaire de ce temps-là, renfermoit le tout; c'est le seul des rois de France qui fut inhumé de cette manière. Voyez les mémoires sur les exhumations de saint Denis, faites en 1793, que j'ai donnés dans mon ouvrage avec gravure, tome 2.

Costumes sous Philippe-le-Bel.

Les vêtemens de ce temps consistoient en une longue robe traînante jusqu'à terre, avec une ceinture ou capuchon semblable à ceux des moines; aussi le vêtement des laïcs ne différoit de ceux des religieux que par la couleur. Les paysans et le peuple portoient des habits courts. On ne portoit point la barbe, et on laissoit flotter les cheveux sur les épaules. Philippe établit des lois somptuaires; dès ce moment le luxe augmenta en raison de la richesse des individus, et chacun inventa des modes nouvelles pour se faire remarquer; cette recherche dans les vêtemens fit paroître une chaussure extraordinaire, d'un goût bizarre, qu'on nommoit *souliers à la Poulaine*, du nom de Poulain son inventeur; elle se terminoit en pointe plus ou moins longue, selon la qualité des personnes. « Elle étoit de deux pieds de long pour les princes et les grands seigneurs, d'un pied pour les riches, et d'un demi-pied pour les gens du commun ». De là est venu ce proverbe vulgaire: *Se mettre sur un bon pied. Sur quel pied est-il?* Charles V,

abolit cette mode ridicule, en amendant de 10 florins ceux qui s'obstineroient à la porter.

N°. 40. La statue couchée, en marbre blanc, de Louis X, dit *le Hutin* (1), mort en 1316.

N°. 41. La statue en marbre blanc, du petit roi Jean, mort en 1316, âgé de huit jours, fils posthume de Louis le Hutin et de Clémence de Hongrie sa seconde femme.

N°. 43. La statue couchée, en marbre blanc, de Louis de France, comte d'Evreux, frère de Philippe-le-Bel, mort en 1319.

On ne sait rien de positif sur les animaux que l'on voit au pied des statues couchées sur les tombeaux. M. Millin, dans ses *Antiquités nationales*, prétend « que ce sont des animaux que ces personnages affectionnoient de leur vivant, ou ceux de leur blason que l'on plaçoit ainsi. » Voici ce que Saint-Foix dit à ce sujet : « Les chevaliers morts dans leur lit, étoient représentés, sur leurs tombeaux, sans épée, la cotte d'armes sans ceinture, les yeux fermés et les pieds appuyés sur le dos d'un lévrier; au lieu qu'on y représentoit les chevaliers tués dans une bataille, l'épée nue à la main, le bouclier au bras gauche, le casque en tête, et la visière abattue; la cotte d'armes ceinte sur l'armure avec une écharpe ou une ceinture, et un lion à leurs pieds. » Ce que dit Saint-Foix n'a pas toujours été observé, car on voit presque à toutes les statues des rois et aux autres, qui sont placées dans ce Musée, des lions sous leurs pieds : on en voit même à celles de leurs enfans. On y voit aussi des chiens que l'on dit être le symbole du droit de chasse, qui, alors, appartenoit exclusivement à la grande noblesse; cependant fort peu de rois de France sont morts dans les combats. « On mettoit, continue Saint-Foix, quelquefois des grilles autour des tombeaux, pour empêcher de les toucher et de les gâter; mais, outre ces grilles, on en mettoit une autre qui couvroit entièrement le tombeau, si c'étoit celui d'un prince ou d'un chevalier mort prisonnier. Philippe d'Artois, connétable de France, ayant été pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1399, son tombeau, dans l'église de Notre-Dame d'Eu, est couvert d'une grille, et comme enfermé dans une espèce de cage de fer, pour marquer qu'il étoit mort en prison. »

N°. 44. La statue en marbre blanc, de Blanche-la-Jeune, fille de Louis IX, morte en 1320, veuve de Ferdinand de la

(1) Hutin, vieux mot, qui signifie mutin et querelleur.

Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille. Ce prince fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris.

N°. 45. La statue couchée, en marbre blanc, de Philippe V, dit *le Long*, à cause de sa grande taille, mort en 1322, et enterré dans l'église de Saint-Denis.

N°. 46. Un tombeau de marbre noir, sur lequel est couchée la statue en marbre blanc, de Charles d'Alençon, premier de sa branche, frère de Philippe VI, et qui fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église des Jacobins, rue Saint-Jacques.

N°. 47. La statue, en marbre blanc, de Charles IV, dit *le Bel*, mort en 1328. Il fut enterré dans l'église Saint-Denis, ce fut sous son règne que fut instituée la charge d'amiral.

N°. 48. La statue, en marbre blanc, de Charles d'Etampes, petit-fils de Philippe III, mort en 1336.

Époque des armes à feu, prouvée par un compte de Barthélemy Dudrach, trésorier des guerres, rendu en 1338, d'où il suit que la poudre à canon étoit déjà inventée.

N°. 50. La statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume de Chanac, cinquième du nom, quatre-vingt-quatrième évêque de Paris, mort en 1348, posée sur un tombeau de marbre noir. Il fut enterré dans une chapelle de l'abbaye Saint-Victor. Voici son épitaphe, qui a été brisée en 1793.

Hic situs est Dominus G de Chanac, patriarcha
Alexandrinus, juris dum viveret arca.
Mores ornatos ad culmen pietatis,
Adjungens, gratos actus habuit pietatis,
Plebis et Ecclesiæ prelatus Parisiensis,
Cultor justiciæ, perversorum fuit ensis:
Hunc sibi non solùm, sed eum qui post ibi sedit
Dictus fulco, dedit Lemovicense solum.
O quàm sollicitè, quàm sanctè, quàmque peritè
Jus studuit. Cleri libertatesque tueri!
Multos promovit quos sanctè vivere novit,
Clam refovens inopes distribuebat opes:
Corde deum sitiens transivit ad atria lucis.
Sanctæ luce crucis in maio moriens
Anno milleno trecento quadrageno
Octoque centenos annos peragens quasi plenos.
Pro dilectoris anima tui dulciter ora
Sancti Victoris conventus qualibet hora.

N°. 51. La statue couchée, en marbre blanc, de Jeanne de Navarre, fille de Louis Hutin et de Marguerite de Bourgogne sa première femme, étranglée en 1315, pour cause d'impudicité (1).

Jeanne de Navarre mourut en 1349 : elle avoit épousé Philippe, comte d'Evreux, qui partagea avec elle la couronne de Navarre, dont elle avoit hérité en 1328, et qui mourut en 1343.

N°. 52. La statue, en marbre blanc, de Philippe VI, dit de Valois, mort en 1350.

Costumes.

Sous Philippe, le luxe et les modes nouvelles étoient les passions favorites de la nation française. Par innovation, quelques hommes reprirent la barbe, peut-être par une suite du goût qu'ils avoient pour la paresse; car ils ne s'occupoient que de modes aussi frivoles que bizarres; mais cette mode partielle n'eut point d'imitateurs, et les hommes continuèrent à se raser la barbe. Le commerce, les arts et les sciences étoient dans un grand état d'avilissement. Villaret dit: Les chevaliers, les écuyers et les gens du bel-air firent revivre la longue barbe; des plumets énormes leur chargeoient la tête, et des chaînes servoient d'ornemens au cou. Ils portoient des habits si courts et si étroits, qu'ils pouvoient à peine cacher les parties que la pudeur ordonne de couvrir. Suivant *Belleforêt*, le luxe des meubles et des habillemens consistoit en fourrures recherchées, et en étoffes les plus précieuses de soie et d'or. Les Lombards et les usuriers, qui formoient un corps considérable, avoient des robes de deux couleurs : leur tête étoit coiffée d'un bonnet pointu, semblable à leur habit. Philippe, en 1349, fit l'acquisition du Dauphiné de Humbert, dauphin. Ce dauphin, par une nouvelle disposition, fit la cession de ses états en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, qui en prit possession le 16 juillet. Depuis ce temps les fils aînés des rois de France avoient pris le nom de *dauphin*, selon la condition de la cession. Le lendemain 17, Humbert prit l'état

(1) Marguerite de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de Louis IX, et femme de Louis Hutin, ayant été convaincue d'adultère, fut enfermée, l'an 1314, dans le château Gaillard, près des Andelis, où elle fut étranglée avec une serviette; l'année suivante, Philippe d'Aunai, son amant, fut écorché vif.

et l'habit des Frères prêcheurs, dits *Jacobins*, rue Saint-Jacques, où il mourut. Il y avoit un tombeau qui a été brisé en 1793.

N°. 53. La statue couchée, en marbre blanc, du roi Jean, dit *le Bon*, mort à Londres en 1364. Jean II fut fait prisonnier par les Anglais, en 1356, à la bataille de Poitiers; conduit à Londres, il y resta jusqu'en 1360, et y laissa en ôtage le duc d'Anjou son fils, qui s'évada. Jean retourna à Londres pour y traiter de la rançon de son fils, et y mourut. Son corps, apporté en France, fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Denis, et placé auprès de ceux de ses ancêtres.

N°. 54. La statue couchée, en marbre blanc, de Marie d'Espagne, femme de Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, mort en 1369.

Costumes.

Il est bon d'observer que le costume des veuves de ce temps ressemble à celui que portoient les religieuses, parce que les femmes qui se destinoient au cloître prenoient alors le vêtement de veuve quand les hommes conservoient le leur, et que, depuis l'époque de leur fondation, les religieux et religieuses n'avoient point changé de costume.

N°. 55. La statue, en marbre blanc, de Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, morte en 1370, quarante-deux ans apres son mari.

N°. 56. La statue de Jean de Dormans, couchée, et en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains, qui sont en marbre, distinction féodale du temps : elle est posée sur un tombeau de marbre noir. Il mourut en 1380, et fut enterré dans la chapelle du collége de Beauvais, fondé, en 1370, par Jean de Dormas, cardinal, évêque de Beauvais et chancelier de France.

N°. 57. La statue, en marbre blanc, de Blanche, fille de Philippe de Valois, morte en 1371.

N°. 58. La statue, en marbre blanc, de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, morte en 1377, enterrée dans l'abbaye de Saint-Denis, dans une chapelle qui fut ordonnée exprès par le roi son mari.

N°s. 59 et 59 *bis*. En entrant dans la salle du quatorzième siècle, on voit à gauche la statue en marbre et couchée de

Bertrand du Guesclin, posée sur un sarcophage en pierre; et à droite, sous le n°. 59 *bis*, celle du connétable Louis de Sancerre, son compagnon de valeur et son ami. Louis de Sancerre mourut en 1402; et du Guesclin, qu'on avoit surnommé *le bon connétable*, mourut à l'âge de soixante-huit ans, en 1380. Le roi Charles V ordonna, par testament, que du Guesclin et Sancerre fussent enterrés à Saint-Denis, dans la chapelle qu'il avoit fait construire pour lui et sa famille. Sancerre se rendit célèbre à la bataille de Rosebecq. Il avoit de très-beaux cheveux; lors de l'exhumation des corps à Saint-Denis, il fut trouvé ayant encore trois longues tresses d'environ 40 centimètres. Dès sa plus tendre enfance, du Guesclin ne respiroit que les combats. *Il n'y avoit pas de plus mauvais garçon au monde*, disoit sa mère; *il est toujours blessé, le visage déchiré, toujours battant ou battu.* On l'a dépeint tel qu'on le voit par sa statue, d'une petite taille, mais forte; les épaules larges, les bras nerveux; ses yeux étoient petits, mais vifs et pleins de feu; le nez court et gros, et les lèvres épaisses; sa physionomie n'avoit rien d'agréable. *Je suis fort laid*, disoit-il étant jeune, *jamais je ne serai bien venu des dames, mais du moins je saurai me faire craindre des ennemis de la France.* Le connétable, dans les cérémonies, portoit un bâton blanc pour marque de sa dignité.

N°s. 58 et 60. Les statues en marbre blanc, de Charles V, dit *le Sage*, mort en 1380, et de Jeanne de Bourbon sa femme, posées sur un cénotaphe composé avec les débris d'une boiserie ornée de sculpture très-recherchée : les bas-reliefs qu'on y voit représentent des sujets de la Passion de Jésus-Christ (*provenans de la Sainte-Chapelle*). Le modèle en pierre d'un édifice gothique, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, s'élève au dessus de ce monument (1).

Les arts et les sciences furent cultivés avec quelques succès sous son règne. Il fonda l'académie de Saint-Luc pour la peinture et la sculpture, et en accepta les réglemens et statuts. Charles fonda aussi l'université d'Angers, et disoit qu'on ne sauroit trop honorer les sciences et les arts, et que, tant qu'ils seroient en honneur dans l'Etat, on le verroit toujours prospérer. C'est lui qui forma le premier la bibliothèque. Il fit placer une vingtaine de volumes dans une des tours du Louvre, qu'on nomma *la Tour de la Librairie*. Cette biblio-

(1) Le modèle en pierre qui couronne le tombeau de Charles V, et les bas-reliefs qui forment le sarcophage, sont décrits dans les précédentes éditions, sous les numéros 74 et 75.

thèque s'accrut depuis au point où nous la voyons, rue de la Loi (ci-devant Richelieu). Charles V jeta les premiers fondemens de l'Académie de Saint-Luc, qui ne fut définitivement organisée que le 12 août 1391, sous le règne de Charles VI. Charles VII étant à Chinon le 3 janvier 1430, ajouta plusieurs priviléges à ceux que son père avoit accordés à l'Académie de Saint-Luc, la première institution de ce genre qui parut à Paris. Ces priviléges consistoient dans l'exemption de *toutes tailles*, *subsides, guet, gardes*, etc. Henri III, par des lettres-patentes du 5 janvier 1583, confirma de nouveau tous les priviléges accordés à l'Académie de Saint-Luc, par les rois ses prédécesseurs. Enfin, cette ancienne institution qui, pendant plusieurs siècles, avoit été utile aux arts, et à qui la France est redevable d'une foule de talens du premier ordre, fut entièrement supprimé par ordre du roi, en 1776, à la sollicitation de M. Pierre, qui n'a laissé aux artistes que le souvenir de cette suppression, et celui de son titre de *premier peintre du roi*. (*Voyez* Musée des monumens français, tom. Ier, pages 41 et 42.) Nous devons encore à son attachement particulier pour les sciences quantité de découvertes utiles. Charles V voulut être enterré à Saint-Denis, dans sa chapelle, auprès de sa femme, de du Guesclin, etc.

N°. 61. La statue en marbre blanc, de Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Philippe-le-Long, femme de Louis, comte de Flandre et de Rethel, surnommé *de Crécy*, parce qu'il fut tué à la bataille de Crécy, en 1346 : elle étoit née en 1310, mourut en 1382, et fut enterrée à Saint-Denis dans une chapelle magnifique qui a été démolie en 1793.

N°. 62. La statue en pierre de liais, de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême, morte en 1383. Le masque est en albâtre. Cette statue est posée sur une colonne aussi en pierre de liais, revêtue d'une inscription en marbre noir. C'est à cette époque que l'on a commencé en France à employer les matières précieuses dans la sculpture.

N°. 63. Une petite statue représentant sainte Geneviève, exécutée en albâtre pour Pierre de Luxembourg, fait cardinal en 1386; il mourut en 1387, à l'âge de dix-huit ans, dans la maison des Célestins de Paris, où il fut inhumé.

N°. 64. La statue couchée, en marbre blanc, de Blanche de France, fille de Charles-le-Bel, morte en 1392. Elle étoit veuve de Philippe, dernier fils de Philippe-de-Valois, mort en 1375.

N°. 437. Statue en pierre de liais, et à genoux, de Pierre d'Orgemont, chevalier, seigneur de Méry et de Chantilly, mort en 1389. Cette statue, coloriée à la manière de ce temps-là, est supportée par deux figures ailées qui tiennent dans leurs bras deux figures plus petites. Elles sont posées sur des colonnes gothiques. Dans l'entre-colonnement, on voit un bas-relief représentant un calvaire; au dessus du monument, on lit l'inscription suivante :

Cy gist Pierre d'Orgement, chevalier, seigneur de Méry et de Chantilly, chancelier de France, mort en MCCCLXXXIX. Priez Dieu pour luy.

Charles V, qui connoissoit les talens et les rares mérites de Pierre d'Orgemont, le nomma, le 20 novembre 1373, chancelier de France, à la place de Jean de Dormans, qui venoit de mourir (*Voyez les Mémoires de Juvenel des Ursins*).

N°. 65. La statue couchée, en marbre blanc, de Léon de Lusignan, dernier roi de la Petite-Arménie, mort à Paris, en 1393.

Charles V reçut ce prince malheureux, et lui procura par ce moyen un asile. On connoît des médailles frappées en son nom. Le roi lui fit faire des obsèques magnifiques, et le fit enterrer dans l'église des Célestins de Paris. Voici son épitaphe, telle qu'elle est gravée sur le marbre :

Cy gist très-noble et excellent prince Lyon de Lizingnen, quint roi latin du royaume d'Arménie, qui rendit l'ame à Dieu, à Paris, le vingt neufiesme jour de novembre, l'an de grace, mil trois cent quatre vingt et treize.

N°. 66. La statue en marbre blanc, de Blanche, seconde femme de Philippe-de-Valois, morte en 1398, enterrée dans l'eglise de Saint-Denis.

N°. 438. La statue en pied, de Marie de Bourbon, fille de Pierre, Ier du nom, et sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, abbesse de l'abbaye de Possy, morte le 10 janvier 1401, exécutée en marbre blanc et en marbre noir. Les chairs et le vêtement de dessous sont en marbre blanc; le manteau, qui est par dessus, est de marbre noir; ce qui donne une idée exacte du vêtement des veuves de ce temps, et de celui des religieuses qui adoptoient le costume de veuve, du moment qu'elles entroient dans le cloître.

N°. 67. Les bustes en pierre de liais, à l'exception des masques qui sont en marbre, de Nicolas de Braque et de Jeanne la Bouteillère de Senlis sa femme. Ces statues ont été tellement mutilées, que je n'ai pu en conserver que les bustes. Voici l'épitaphe qui ornoit la tombe qui couvroit ces deux personnages :

Cy gist noble et puissant Seigneur Messire Nicolas Braque, jadis Seigneur de Sainct-Maurice et de Chastillon sur Loing, Conseiller et Maistre-d'hôtel du Roy notre Sire : qui trespassa en l'an mil trois cent cinquante-deux, le treiziesme jour de septembre, et de Madame Jeanne la Bouteillère de Senlis, jadis femme dudit sieur, qui trespassa l'an mil trois cent septante-six, le quatorzième jour de mars.

Cette famille avoit fondé, dans la rue qui porte son nom, une chapelle dédiée à Notre-Dame, dite *de Braque*, où ils avoient leur sépulture. Marie de Médicis fit bâtir, en 1613, le couvent des Pères de la Merci, à la place de cette chapelle. Le tout a été vendu et démoli.

N°. 73. Un grand bas-relief, en pierre volcanique (dite pierre à porc ou pierre puante), représentant les douze Apôtres, provenant de la maison des Mathurins, rue Saint-Jacques. On trouve en plusieurs endroits de Malthe, surtout dans la partie de *Benhisa*, près de *Marsasirocco*, des blocs et des morceaux de marbre isolés et détachés d'une pierre calcaire noirâtre et rougeâtre, nuancée de petites taches d'un blanc très-sale. Cette pierre a une fausse apparence de lave ou d'une pierre brûlée, avec quelques petits pores ; elle exhale, lorsqu'elle est frottée, une odeur extrêmement forte et désagréable ; dissoute avec une vive effervescence dans les acides, elle laisse surnager une pellicule noire, huileuse, à laquelle elle doit sa puanteur. Cette pierre à porc a sûrement été imprégnée de l'huile de quelques cétacées : on ignore s'il y en a des bancs particuliers. M. Fourcroy, conseiller d'Etat, auquel j'ai communiqué des éclats de cette pierre, en a fait l'analyse ; il a trouvé près d'un quart de substance bitumineuse, mélangée avec la matière calcaire qui en est la base. Depuis deux ans environ, on a ouvert en Flandre une carrière de ce marbre, que nos marbriers vendent aux marchands de Paris, sous le nom ridicule de *petit granit*. Il y a un marbre blanc dont le grain est très-gros, et assez semblable au marbre de Pentélic, qui jette aussi une mauvaise odeur en le travaillant, mais à l'analyse il contient moins de bitume.

N°. 557. Le poteau que l'on voit ici formoit l'encoignure d'une maison qui faisoit le coin des rues Saint-Honoré et des Vieilles-Étuves. Sculpté vers 1200, il renferme une allégorie morale dont voici le sujet : la masse de ce grand poteau représente un grand arbre, duquel s'élèvent des branches garnies de pommes. On voit des singes qui cherchent à l'envi à grimper autour pour atteindre le fruit, lorsqu'un vieux barbon de la bande, tapis au bas, présente d'une main une des pommes que les jeunes ont fait tomber par les secousses qu'ils donnent à l'arbre qu'ils assiégent pour en cueillir le fruit. L'observateur sait trouver de l'intérêt dans les choses qui en paroissent le moins susceptible, et nous ne sommes pas éloignés de penser, en examinant ce morceau gothique et curieux, qu'il n'ait été le motif d'une fable charmante sur le pouvoir électif, dont Lamothe est auteur, et dont voici la fin :

On dit que le vieux singe, affoibli par son âge,
Au pied de l'arbre se campa;
Qu'il prévit, en animal sage,
Que le fruit ébranlé tomberoit du branchage,
Et dans sa chute il l'attrapa.
Le peuple, à son bon sens, décerna la puissance.
L'on est roi que par la prudence.

MONUMENS

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le quinzième siècle, le plus remarquable pour l'histoire des arts, relativement à la France, est l'époque où les artistes ont commencé à produire des plans généraux, combinés avec leurs détails, et ils ont cherché à lier les calculs de l'esprit à une exécution grande et soignée; alors il s'est opéré un grand développement dans le dessin, et l'on a vu disparoître le gothicisme. C'est au génie de Raphaël que nous devons ce mouvement restaurateur; il venoit de produire les décorations du Vatican, et l'ensemble admirable de ces chef-d'œuvres de l'art, saisi avec enthousiasme par les artistes voyageurs, nous a, par imitation, fait construire en France des palais chargés d'arabesques coloriés. La peinture fut plus lente à se développer en France que la sculpture; et il paroît certain que, si nous eussions eu à cette époque des peintres habiles, l'on n'auroit pas sculpté les arabesques des palais pour les colorier ensuite comme des tableaux; ce qui rend la décoration de ce genre lourde et chargée. Les décorateurs eussent préféré sans doute la peinture simple; car il est prouvé que la sculpture n'est point faite pour être coloriée, et que colorier les vêtemens et les carnations des statues, c'est remonter à l'enfance de l'art. Paris nous offroit peu de palais, de châteaux ou de maisons décorés, suivant le goût du siècle dont je parle; je ne connois de remarquable de ce temps-là, que le portail de Saint-Eustache, donnant sur la rue des Prouvaires, et un petit monument d'un goût agréable, qui étoit dans l'église Saint-Victor, qui a été détruit. Ces considérations m'ont engagé à développer, dans la salle du quinzième siècle, l'art, le goût, le luxe et l'éclat qu'exigeoit sa décoration, et à donner aux amis des arts le portrait d'un siècle presque inconnu dans la capitale. Pour parvenir à ce but, nous avons visité les monumens que nous a laissés le cardinal d'Amboise, qui employa à la décoration de ses palais Jean Juste, sculpteur, né à Tours, qu'il avoit envoyé à ses frais à Rome pour étudier les arabesques de Raphaël. Le plafond, les croisées, et en général toute la décoration de cette salle ont été composés d'après le tom-

beau de Louis XII, qui en fait le milieu, avec des détails du château de Gaillon, démoli depuis la révolution, et avec des médaillons et des sculptures que nous avons levés nous-mêmes. Les colonnes ornées de chapiteaux et de piédestaux arabesques qui soutiennent les portes, viennent d'un jubé que l'on a démoli dans l'église Saint-Peyre de Chartres. Cette espèce de portique avoit été ajoutée, en 1509, à la construction de cet édifice, bâti en 1170 par Hilduard, religieux bénédictin; il fut sculpté, ainsi qu'il est constaté dans les archives de la bibliothèque de cette ville, par François Marchand, sculpteur, né à Orléans. Les bas-reliefs en pierre blanche, de Vernon, représentant des sujets des actes des apôtres modelés d'après les compositions de Raphaël, qui ornoient le jubé de cette église, sont aussi de la main de François Marchand. *Voyez* la description de la seconde cour du Musée, n°. 538 *bis*. Les deux bas-reliefs qui décorent les archivoltes de cette salle, méritent d'être remarqués, et notamment celui qui représente Dieu le père au milieu des anges. Le style en est sévère, et le dessin vigoureux; le second représente la Pentecôte. Les fonds violet et bleu, les encadremens dorés et la légende carminée, *cominùs et eminùs* (de près et de loin), sont les traits caractéristiques de la décoration du quinzième siècle; toutes ces choses ont été exécutées d'après les notes prises sur les monumens de ce temps-là et d'après les autorités convenables. La belle lampe en cuivre qui descend de la coupole du cul de four m'a été donnée par M. Fourcroy, conseiller d'état (1). Enfin l'ensemble de cette salle montre les effets que l'on peut produire en décoration avec de vieux détails adroitement appliqués. Les pilastres extérieurs donnant sur le cloître sont ornés d'arabesques et de médaillons en marbre, provenant du château de Gaillon : on y voit Anne de Bretagne représentée en Minerve, et Louis XII en Mars; leurs casques sont ornés d'arabesques très-légers; les deux autres médaillons représentent, l'un Galba, et l'autre Vespasien. Piganiol de la Force, en parlant d'un bâtiment du palais, bâti, en 1504, par ordre de Louis XII, sur les dessins de Jean Joconde, religieux de l'ordre de saint Dominique, lequel fut long-temps occupé par la chambre des comptes, et incendié le 27 octobre 1737, dit : *Le porc épic* étoit le corps de la devise du roi Louis XII, et *cominùs* et *eminùs* en étoient l'ame. Cette devise se voyoit en plusieurs endroits du bâtiment.

(1) Le cul de four qui termine cette salle d'une manière agréable, est de l'invention de M. Peyre le jeune, architecte.

N°. 77. La statue en marbre, de Louis de France, duc d'Orléans, second fils de Charles V, né le 3 mars 1371, assassiné le 23 novembre 1407, à Paris, rue Barbette, par la faction de Jean, duc de Bourgogne. Ce prince fut enterré, ainsi que Valentine de Milan, sa femme, Louis d'Orléans et le comte de Vertus ses fils, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir dans l'église des Célestins. Sa statue est posée sur un tombeau de marbre blanc, décorée de cinq petites figures en pareil marbre, représentant des apôtres, placées dans des arcades dessinées par des fonds de marbre noir, et ornées d'arabesques.

N°. 78. La statue, en marbre blanc, de Valentine de Milan, femme du susdit duc d'Orléans. Elle étoit fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d'Isabelle de France, fille du roi Jean; elle apporta en dot à son mari les comtés de Vertus et d'Ast, et une somme d'argent très-considérable. Cette vertueuse femme, inconsolable de la perte de son mari, mourut de chagrin en 1408. Elle avoit pris pour devise un arrosoir penché et versant de l'eau en forme de larmes, avec ces mots :

Rien ne m'est plus;
Plus ne m'est rien.

Voici les épitaphes qui ornoient le beau monument que Louis XII fit ériger à ses ancêtres, et dont il confia l'exécution à Paul Ponce, le plus habile sculpteur de son temps. Les mutilations considérables que ce mausolée éprouva pendant la révolution, l'ont tellement ruiné, que j'ai cru pouvoir le diviser en trois parties, pour l'ajuster dans le style du temps, et le faire cadrer avec l'ensemble général de la salle du quinzième siècle, dont il fait partie, de manière que le monument qui contenoit autrefois les statues de Louis d'Orléans, de Valentine de Milan sa femme, et celles de Charles d'Orléans et du comte de Vertus ses fils, forme aujourd'hui trois mausolées séparés; savoir : celui de Louis d'Orléans, désigné par le n°. 77; celui de Valentine de Milan, n°. 78, et celui de Charles d'Orléans et du comte de Vertus, n°. 80. J'ai fait entrer dans la composition de ces tombeaux une partie des anciennes inscriptions dont ils étoient chargés. Les voici :

Quis tumulum posuit? Regem Rex maximus ille
Filius, et Regum Rex Ludouicus honor.
Quando post Ligurem, insubrem, siculumque triumphum,

Post captos Reges Sforciadasque Duces.
Qui jacet hic? Magni heroes Ludouicus et vxor;
Alma Valentina, Regia progenies:
Aurelii proceres, Carolus cum fratre Philippo.
Ille auus, illa auia est; hic pater, hic patruus.
Qui genus? à Francis; studium quod? regna tueri,
Bellaque sanguineâ sollicitare manu.
Quæ mulier? Ducis insubrij pulcherrima proles,
Ias Mediolani, sceptraque dote dedit:
Viuere debuerant, propter facta inclyta, semper;
Debuerant, sed mors impia cuncta rapit,
Hos ergò rapuit proceres? non: corpora tantùm,
Semper erunt animæ, gloria semper erit.
Hoc tecum illustris Pario, Ludouice, sepulchro
Iuncta Valentiæ conjugis ossa cubant:
Et meritò insubris tibi jura ducalia sceptri
Tradita legitimæ premia dotis erant.
Subjacet et Carolo clausus cum fratre Philippus,
Inclina jàm vestri pignora bina tori.
Magnificus Carolo nascens Ludouicus ab alto,
Hæc posuit largâ busta superba manu.
Sforciadem indignâ pepulit qui ex sede tyrannum,
Et sua qui siculas sub juga misit opes:
Vt tantos decorata Duces Aurelia jactat
Gallica, sic illo sceptra tenente tumens.

LVDOVICVS REX XII. QVIETI PERPETUÆ ET MEMORIÆ PERENNI ILLVSTRISSIMORVM PRINCIPVM LVDOVICI AVI VALENTINÆ AVLÆ, CAROLI PATRIS, PIISSIMORVM PIENTISSIMORVMQUE PARENTVM AC PHILIPPI PATRVI FOELICITER.

M. IↃ. IIII.

N°s. 79 et 86. Les statues couchées, en marbre blanc, de grandeur naturelle, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne, mort le 29 juillet 1412, et de Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre. Ce monument a été tiré des Chartreux, où Pierre de Navarre seulement fut enterré. Cette femme, après avoir fait ériger ce monument a son mari, mort en 1512, où elle se fit représenter a côté de lui, en costume de veuve, épousa en secondes noces le comte Palatin du Rhin, duc de Baviere; elle mourut quarante ans après son premier mari, et fut enterrée en 1462 a Sainte-Geneviève, où l'on voyoit son épitaphe. C'est ce qui explique pourquoi

elle est représentée si jeune sur ce tombeau, tandis qu'elle est morte très-avancée en âge. Voici son épitaphe :

Cy gist noble et puissante dame Madame Catherine d'Alençon, duchesse en Baviere, comtesse de Mortaigne, dame d'Exmes, de Saint-Silvain et de Tuit en Normandie, laquelle trepassa l'an mil quatre cent lxij. le XXV. jour du mois de juin. Dieu face à t'ame mercy.

Ce prince de Navarre étoit fils de Charles II, surnommé *le Mauvais*, roi de Navarre et comte d'Evreux, et de Jeanne de France, fille de Jean, roi de France, et frère de Charles III, roi de Navarre. Il fut comte de Mortagne au Perche, pour la récompense que le roi de France devoit à son père, par appointemens pour les terres d'Evreux. Je ne rappellerai point ici les crimes sans nombre dont Charles *le Mauvais* se rendit coupable, autant par ambition que par un penchant naturel qui le portoit à la cruauté, mais la fin tragique de sa vie m'a paru de nature à fixer l'attention; la voici : Cet homme cruel, étant tombé dans un état de dépérissement tel, qu'il ne pouvoit se servir de ses membres, consulta son médecin, qui lui ordonna de se faire envelopper, des pieds à la tête, d'un drap imprégné d'*eau-de-vie*, de manière qu'il y fût enfermé jusqu'au cou comme dans une espèce de sac. Il étoit nuit lorsqu'il fut question de lui administrer ce remède. Une des suivantes du château, chargée de faire la couture du drap qui contenoit le malade, étant arrivée au cou, point fixe où elle devoit terminer sa couture, fit un nœud selon l'usage; mais comme il lui restoit un long bout de fil, au lieu de le couper simplement avec des ciseaux, elle approcha une lumière qui embrasa aussitôt toute la toile. Effrayée, elle se sauva, et abandonna le roi qui fut étouffé en un moment. Charles *le Mauvais* fut ainsi brûlé vif dans son château.

N°. 80. Deux statues, en marbre blanc, représentant deux enfans de Louis d'Orléans, du numéro 77 ci-dessus. Savoir, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, mort en 1420, âgé de vingt-quatre ans, et Charles d'Orléans, renommé par ses poésies, aïeul de Louis XII, bisaïeul de François Ier, et mort en 1465, âgé de soixante-neuf ans. Tous deux furent enterrés aux Celestins, dans la chapelle que leur père avoit fait construire.

Le porc-épic que l'on voit à ses pieds, est là pour exprimer que son père lui avoit conféré l'ordre de ce nom, dont il étoit l'instituteur. Des arabesques du temps et un grand bas-relief en albâtre, représentant la mort de la Vierge, pro-

venant de *Saint-Jacques-la-Boucherie*, ont été ajoutées à la composition de ce monument. Des détails précieux, des expressions vraies et variées se remarquent dans ce morceau, dont on ignore le nom de l'auteur. Voici un échantillon des talens de Philippe d'Orléans, en poésie, tiré d'un manuscrit conservé à la bibliothèque nationale.

BALLADE.

Jenne, gente, plaisante et débonnaire,
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une ballade faire,
Si l'ai faite de cœur joyeusement;
Or, la veuillez recevoir doucement;
Vous y verrez, s'il vous plaît à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vraiment
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Votre douceur m'a sçu si bien attraire,
Que tout vostre je suis entièrement,
Très-desirant de vous servir et plaire,
Mais je souffre maint douloureux tourment;
Quant à mon gré je ne vous voi souvent,
Et me déplaist quand me faut vous l'escrire;
Car si faire je pouvois autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

C'est par dangier, mon cruel adversaire
Qui m'a tenu en ses mains longuement.
En tous mes faits, je le trouve contraire
Et plus se rit quand plus me voit dolent.
Si je voulois raconter pleinement
En cet escrit mon ennuyeux martyre,
Trop long serois; pour ce certainement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

N°. 81. Statue, en marbre blanc, de Charles VI, mort en 1422, posé sur un cénotaphe ajusté, avec une boiserie de ce temps-là, et ornée de sculptures d'un goût gothique, quoique bien travaillée. Charles VI, frappé d'un coup de soleil, perdit l'esprit, et devint entièrement nul dans les affaires, après avoir montré de grands moyens. Les cartes à jouer furent inventées pour amuser le roi, par un habile peintre de ce temps-là, nommé par plusieurs auteurs Jacquemin Gringonneur, et par d'autres *Grungonar*. On dit qu'il étoit *maître peintre* de l'académie de Saint-Luc, instituée par le roi Charles V, et confir-

mée dans la suite par Charles VI. Ce fut au siége de Compiègne, en 1414, que l'on vit paroître les premiers canons; ils étoient de tôle pliée et cerclés de fer, dont la forme conique s'évasoit depuis la culasse jusqu'à la bouche. (*Voyez* Villaret.) Alain Chartier, son secrétaire particulier, et depuis celui de Charles VII son fils, étoit l'un des plus savans hommes de son siècle; il fut même regardé comme le père de l'éloquence française.

N°. 82. Deux statues à genoux, en pierre de liais, posées sur une tombe de pareille nature, élevée de terre de deux pieds, représentant; l'une, Juvenel des Ursins (1), portant l'épée au côté, et vêtu d'une cotte d'armes armoiriée devant et derrière; l'autre, représentant Michelle de Vitry sa femme. Ils furent enterrés dans l'église Notre-Dame de Paris, où cette famille avoit sa sépulture. Jean Juvenel s'étant distingué dans plusieurs occasions, la ville de Paris lui donna, par reconnoissance, l'hôtel des Ursins, dont depuis il prit le nom. Charles VII le fit président au parlement, séant alors à Poitiers, où il mourut en 1431. Il avoit seize enfans qui lui survécurent, ainsi que sa femme, qui mourut en 1456. On trouvera, sous le même numéro, un tableau représentant toute cette famille, où l'on voit la coiffure à la Henin, introduite en France par Isabelle de Bavière.

Epitaphe de Messire Iean Iuuenel des Vrsins.

Cy gist noble homme messire Iean Iuuenel des Vrsins, Cheualier, Baron de Tramel, Conseiller du Roy nostre sire, qui trespassa à Poitiers, l'an de grace mil quatre cent trente vn, le premier iour d'Auril, jour de Pasques. Et dame Michelle de Vitry, sa femme, qui trespassa à Paris, l'an de grace, M. iiij. cens lvj. le x iour de Juin.

N°. 83. La statue, en marbre blanc, couchée sur une tombe de marbre noir, de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Betfort, épouse du régent de France, morte a Paris en 1432. Elle fut enterrée dans le chœur de l'église des Célestins de Paris. Henri V, roi d'Angleterre, étant mort en France le 31 août 1422, Jean, duc de Betfort son frère, qui commandoit l'ar-

(1) J'ai fait restaurer les têtes de ces deux statues, qui avoient été cassées, par suite de la révolution, en 1793, d'après les portraits de cette famille, que j'ai eu soin de recueillir.

mée des Anglais contre Charles VII, fut nommé régent de France pour Henri VI son neveu, âgé de neuf mois.

N°. 84. Statue en marbre blanc, d'Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, morte en 1435, détestée de la nation, et portée dans un simple batelet à Saint-Denis, accompagnée d'un seul prêtre. Cependant, son corps fut inhumé auprès de celui de son mari.

N°. 537. Le buste, en terre cuite, de Jeanne d'Arc, dite *du Lys*, vulgairement connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*, considérée comme sorcière par les dévotes, les prédicateurs, et même par l'université de Paris (1), livrée de suite à un tribunal d'évêques inquisiteurs vendus au parti de l'Angleterre qui les soudoya; elle fut condamnée, comme magicienne, à être brûlée vive dans la principale place de Rouen, le 30 mai 1430, après avoir rendu les services les plus importans à la France. J'ai fait restaurer ce buste par M. Beauvallet, d'après une peinture ancienne (2), pour être placé dans la salle du quinzième siècle de ce Musée, auprès de celui de Charles VII, qu'elle a maintenu sur le trône, et qu'il a eu la lâcheté de la laisser périr. Cette femme célèbre naquit, l'an 1412, à Domremi, près de Vaucouleurs en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc, qui tenoit un petit cabaret.

N°. 85. Tronc en albâtre, de la statue de Charles VII, mort en 1461, et enterré à Saint-Denis dans la chapelle de Charles V. Le reste de la statue a été brisé en 1793. Ce buste, que M. Beauvallet a restauré avec beaucoup d'art et de soins, est posé sur une colonne de marbre, ornée d'un chapiteau arabesque. Charles VII fonda l'université de Poitiers.

N°. 87. Le buste, en marbre blanc, de Marie d'Anjou, veuve de Charles VII, morte en 1463. Marie d'Anjou fut enterrée auprès de son mari. Le reste de la statue a été brisé. Même description pour l'ajustement, que le n°. 85.

Costumes sous Charles VII.

L'habit de ville des hommes consistoit en une espèce de

(1) La sorcellerie, dit Voltaire, étoit alors si en vogue, que Jeanne d'Arc elle-même fut brûlée comme sorcière, sur la requête de la *Sorbonne*.

(2) J'ai acheté ce tableau pour entrer dans une suite de portraits des personnages célèbres en France, que je forme pour ce Musée.

camisole fort étroite, attachée avec des aiguillettes à des haut-de-chausses si serrés, qu'ils laissoient apercevoir le nu de telle sorte, que toutes les formes se dessinoient de la manière la plus indécente. Les élégans s'élargissoient les épaules avec des *mahoitres* ou épaules artificielles, desquelles pendoient de grandes manches déchiquetées; leurs souliers étoient armés de longues pointes de fer. Les galantins laissoient tomber par masse leurs cheveux sur le front, de manière qu'ils se couvroient une partie des sourcils; le chapeau qui leur couvroit la tête, étoit pointu et de haute forme. « Un grave magistrat qu'on avoit vu en robe le matin, on le voyoit courir les rues l'après-dîner, habillé comme un singe (*dit Mézerai*) ». Les femmes quittèrent les robes traînantes pour en adopter d'extrêmement courtes, ornées de bordures extravagantes pour la largeur; leurs coiffures étoient des bourrelets fort larges, surmontés d'un haut bonnet pointu en forme de pain de sucre. (*Voyez* Montfaucon.) Cette coiffure ressemble assez à celle de nos Cauchoises; elles tressoient leurs cheveux.

Charles VII établit, en 1448, une troupe à laquelle il donna le titre de *francs-archers*. Voici ce que rapporte son ordonnance: « Ordonnons qu'en chaque paroisse de notre royaume il y aura un archer qui sera et se tiendra continuellement en habillement suffisant et convenable de *salade*, *dague*, *espée*, *arc*, *trousse*, *jaque* ou *uque de brigandine* et seront appelés les *francs-archers*. » Suivant Mézerai, il y avoit en ce temps-là peu d'infanterie en France. Le roi, pour en avoir une bonne et bien entretenue, ordonna que chaque village du royaume lui fourniroit et paieroit un *archer à pied*, choisi d'entre soixante jeunes hommes, lequel seroit franc de toutes tailles et subsides; à cause de quoi, on les nomma les *francs-archers*. Cette milice faisoit un corps de vingt-deux ou vingt-trois mille hommes. La salade étoit une espèce de casque léger, sans crête, avec ou sans visière. La jaque étoit une espèce de juste-au-corps qui venoit au moins jusqu'aux genoux. *Jaque, habillement de guerre rembourré de coton*. Ces jaques, dont nous avons depuis fait le mot *jaquette*, étoient bourrées entre la doublure en toile et l'étoffe dont on les composoit; ce vêtement servoit à empêcher que la lance ou l'épée ne perçât celui qui en étoit couvert. Les chevaliers de ce temps portoient des jaques sous leur haubert de mailles: on en faisoit aussi en cuir de cerf. La brigadine étoit un corselet de lames de fer attachées les unes sur les autres, sur leur longueur, par des clous rivés. La trousse étoit une espèce de carquois dans lequel les arbalétriers mettoient environ dix-huit flèches, suivant l'or-

donnance ci-dessus citée. (*Voyez* la milice française, par le P. Daniel.

N°. 88. Un bas-relief, en pierre de liais, représentant une réparation publique faite aux Augustins et a l'Université, pour crime commis envers deux religieux de ce couvent, dont l'un fut tué. Voici le fait tel qu'il est rapporté par Dubreuil et Piganiol :

« En 1440, Jean Boyart, Colin Feucher et Arnoulet Pasquier, sergens à verge, accompagnés de Gilet Roland, meûnier, et de Guillaume de Besançon, faiseur de cadrans, étant entrés dans le couvent des Augustins, sous prétexte de quelque exploit, tirèrent du cloître, par violence, le P. Nicolas Aimeri, maître de théologie; ce qui causa un grand tumulte, dans lequel Pierre Gougis, religieux de la maison, fut tué par l'un des huissiers. Les Augustins en portèrent aussitôt leur plainte, et le recteur de l'Université et le procureur du roi au Châtelet se joignirent à eux. Le prévôt de Paris, faisant droit à ces plaintes, rendit sa sentence le 13 septembre de la même année, par laquelle les huissiers furent condamnés à aller en chemises, sans chaperons, nues jambes, et nus pieds, tenant chacun en sa main une torche ardente et du poids de quatre livres, faire amende honorable au Châtelet, en présence du procureur du roi ; à aller faire pareille amende où la violence et le meurtre avoient été commis; et pareille chose à la place Maubert, ou autre lieu désigné par l'Université. De plus, ils furent condamnés a faire faire et édifier une croix de pierre de taille près du lieu où le meurtre avoit été commis, avec images, c'est-à-dire, bas-reliefs, représentant ladite réparation. (C'est celui que l'on voit ici qui étoit placé au pied de ladite croix). En outre, tous leurs biens, meubles et immeubles, héritages et possessions, furent déclarés acquis et confisqués au profit du roi, préalablement pris sur iceux la somme de mille livres parisis, pour être employée en messes, prières et oraisons pour l'ame du défunt, et l'autre partie appliquée au profit dudit Nicolas ou Nicolo Aimeri de l'Université, du prieur et des religieux Augustins, et de ceux qui avoient poursuivi lesdites réparations. Enfin, la même sentence bannit les coupables du royaume de France à perpétuité. On voit, d'un côté du bas-relief, qui est médiocrement exécuté, même pour ce temps-là : « Les condamnés à genoux devant les religieux Augustins, et Nicolo Aimeri, à la tête de l'université, qui est representé de l'autre côté. »

N°. 89. La statue, en pierre de liais et couchée, de Guil-

laume Tannegui du Chastel, mort au siége de Pontoise, le 20 juillet 1441, en défendant le passage de la rivière d'Oise. Il fut enterré dans l'église de Saint-Denis. On remarquoit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Cy gist noble homme Guillaume du Chastel, de la Basse-Bretaigne, pannetier du roi Charles VII, et escuyer d'escurie de monsieur le dauphin, qui trespassa le 20e. jour de juillet, l'an de grâce M. CCC. XLI., durant le siége de Pontoise, en défendant le passage de la rivière d'Oise, ledit jour que le duc d'Yorck la passa pour cuider lever ledit siége, et pleut au roi pour sa grande vaillance et les services qu'il lui avoit faicts en maintes manières, et spécialement en la défense de ceste ville de Saint-Denis, contre le siége des Anglois; le fit enterrer céans. Dieu lui face merci. Amen.

Du Chastel fut faussement accusé du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. (*Voyez* Saint-Foix.) Ce fut son neveu qui fit faire à ses frais les obsèques de Charles VII.

N°. 91. Squelette en albâtre, faussement attribué à Germain Pilon. Un auteur ancien le donne à François Gentil, natif de Troyes, et qui a prodigieusement enrichi cette ville de beaux ouvrages. Gentil vivoit encore en 1540.

Ce morceau, mal sculpté et peu exact dans son dessin, ne peut être sorti du ciseau des artistes habiles auxquels on l'attribue. Voici le quatrain qui est gravé sur un bouclier qu'il tient de la main gauche :

Il n'est vivant, tant soit plein d'art,
Ne de force pour résistance,
Que je ne frappe de mon dart,
Pour bailler aux vers leur pitance.

(*Priez Dieu pour les trespassés.*)

Ce monument gothique étoit autrefois enfermé dans une boîte attachée à une tour qu'on nommoit *Des Bois*, dans le cimetière des Innocens. J'ai placé dans le piédestal une épitaphe provenant de la Tombe-Issoire, composée en bouts rimés; elle a été faite pour Jean de la Porte, conciliateur pour le roi, mort en 1442. La voici :

Bonnes gens vous devés. . . . .
Qu'on doit son temps bien dis . . . penser
Car la mort homme ne dé. . . .
Temoing maistre Jehan de la . . . porte

Conciliateur pour le. . . . . roy,
Au Chastelet et sous des. . . . .
L'un des eschuiers en sa. . . . cour
De Paris, sous d'autrui en. . . .
Lequel en terre cy. . . . . devant
Gist comme la mort re. . . . . .
Et laissa ce monde hi. . . . . deux
Mil quatre cent quarante. . . .
En novembre neufvieme. . . . jour
Si priés Dieu que tout le. . . . .
De ses péchés pardon lui. . . . face
Et le puise veoir en. . . . . .
La sus en son glorieux. . . . . regne
Où il domine vit et. . . . . .
Et qu'il nous veuille si bien. . . duire
Qu'en la fin nous y puist con. . . .

La maison de la Tombe-Issoire est un local situé faubourg Saint-Jacques, près Mont-Rouge, dans lequel on a déposé, en 1786, les ossemens et les inscriptions qui étoient dans le cimetiere des Innocens, et qui y furent transportés lorsque l'on fit du cimetière une place. « Le commandeur de Saint-Jean-de-Latran a deux maisons de plaisir, l'une rue de l'Oursine, appelée l'hôtel Zone, et de l'autre hors la fausse porte Saint-Jacques, qu'on nomme *la maison de la Tombe-Issoire*. Elle est accompagnée d'un colombier, d'une cour, d'un jardin, d'un moulin à vent en pierre de taille, et de sept vingt arpens de terres labourables, franches de dîmes, avec la dépouille de quatre arpens de prés, situés au territoire de Gentilly. » (*Félibien*). En 1792 on y a transporté toutes les victimes du 2 septembre.

N°. 441. Deux colonnes triomphales, en pierre de liais; ornées d'arabesques, posées sur un piédestal décoré dans le même goût; l'une supportant la statue en albâtre de François de Paule, religieux calabrois, appelé en France par Louis XI; et l'autre, une statue de dévotion. Ces colonnes sont de l'exécution de ce même Marchand, ainsi que neuf grands basliefs représentant des sujets pris dans les Actes des Apôtres (1); le tout provenant de l'église Saint-Peyre, à Chartres.

N°s. 538 et 538 *bis*. Monument sculpté en bois, prove-

(1) J'ai cru qu'il convenoit, pour donner une idée exacte de l'état des arts dans chaque siècle, de placer dans les salles qui composent ce Musée, des Monumens du commencement du siècle qui suit celui que l'on voit, afin de faciliter à l'étudiant et aux curieux l'examen des progrès ou de la décadence de l'art pendant l'écoulement de cent années.

nant de la chapelle d'Amboise, au château de Gaillon. Cette boiserie magnifique est composée de trente-trois panneaux arabesques, plus légers et plus fins les uns que les autres; de quatorze bas-reliefs enchâssés dans de petites colonnes aussi arabesques, et représentant des sujets du Nouveau-Testament, au dessous desquels on voit treize tableaux en marqueterie, formés avec des bois de couleur incrustés, représentant divers sujets allégoriques; le tout formant onze siéges ou stales mouvantes, chargées d'arabesques et d'instrumens du dessin le plus léger et d'une exécution parfaite. Les portes de ce monument surpassent en beauté les autres parties de cette boiserie; huit grands panneaux arabesques, neuf pilastres et neuf moitiés de colonnes, ornées de leurs bases et de leurs chapiteaux composites, chargés de chimères et d'animaux hiéroglyphiques, composent l'ensemble de ces portes, sculptées en partie dans la masse. Enfin, percées à jour pour donner de la légéreté à l'ouvrage, elles montrent des difficultés sans nombre vaincues par le talent. Devant être placées isolément, elles font voir sur l'autre face le style de l'architecture arabe, telle qu'elle avoit été mise en pratique dans nos contrées depuis les voyages fréquens que les Français firent en Asie. Ce beau monument avoit été exécuté en 1500, pour la chapelle d'Amboise, du château de Gaillon, ainsi que les façades de ce château qui composent la deuxième cour du Musée. Elle présente quatre portiques immenses (déjà deux sont élevés), composés de deux ordres d'architecture l'un sur l'autre, à la manière du temps, chargés d'arabesques, de pilastres sculptés, de frises, de bas-reliefs et d'ornemens, du dessin le plus léger, et parfaitement dans le style des arabesques que Raphaël a peintes au Vatican; plus, une grande colonnade, aussi dans le goût arabesque; le tout sculpté en pierre de Vernon. Les neuf bas-reliefs qui décorent la frise de la façade placée à droite en entrant dans la cour, représentent des sujets pris dans les Actes des Apôtres. Marchand, né à Orléans, qui les a sculptés en 1510, a puisé la majeure partie des motifs de ces compositions dans les cartons de Raphaël, qui les avoit dessinés pour être exécutés en tapisserie. *Voyez* la Description des cours de ce Musée, pages 143 et suiv.

N°. 157. Un recueil de petits tableaux en émail, composé de trente petits sujets, dont quinze de ces tableaux représentent des traits de la Passion de Jésus-Christ, et les autres, des portraits en pieds de rois, d'évêques, de poètes, etc.

N°. 558. Bas-relief d'Albert Durer, en pierre fine et jaune

nâtre, désignée par M. Haüy, sous le titre de chaux carbonatée compacte. Le lieu de la scène représente l'intérieur d'une ferme : on voit la Vierge assise, occupée à filer à la quenouille, ayant auprès d'elle, dans un berceau, le petit enfant Jésus. D'un côté, on voit saint Joseph travaillant sur un établi à des ouvrages de charpente ; tandis que, de l'autre, des anges, et la mère de la Sainte Vierge, à genoux, rendent hommage à la divinité naissante ; sur le devant, de petits anges s'amusent à ramasser des copeaux, produit du travail de saint Joseph, ils les recueillent dans des paniers. Ce petit monument est un chef-d'œuvre d'exécution : les airs de tête sont charmans, les expressions vraies, et rendues avec beaucoup de finesse.

N°. 322. Une niche ornée d'arabesques, exécutée en 1507, sur les dessins de Jean Joconde, religieux-cordelier, architecte du roi Louis XII. Ce monument formoit l'un des angles du pont Notre-Dame, du côté de Saint-Denis de la Charte.

Le pont Notre-Dame, originairement en bois, fut commencé en 1413. Cette partie de la rivière, suivant d'anciennes chroniques, appartenoit aux abbés et religieux de Saint-M. gloire, qui en firent la cession aux prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, *moyennant vingt sols parisis par an de cens de fonds de terre, avec retenue de la justice, tant dessus que dessous ledit pont ; ledit acte passé le 23 décembre 1412.* L'an 1414, au mois de juillet, par arrêt de son grand conseil, le roi Charles VI, assisté des ducs d'Orléans, de Bourbon, de Bar et Bavière, le connétable, les archevêques de Sens et de Bourges, les évêques de Laon et de Noyon, le chancelier de Guyenne, le sieur d'Offremont de Torcy, messire Collant de Calleville, Jannet de Toute-Ville, Me Guillaume Cousinet, et plusieurs autres, donna une certaine quantité de bois, et permit aux prévôt et échevins de la ville de Paris de terminer ce pont, se réservant néanmoins le droit de haute et basse justice, et autres droits particuliers. « Ce pont n'étoit que de bois, dit Robert Gaguin, ayant en longueur 70 pas 4 pieds, et en largeur 18 pas, des deux côtés, et sur lequel étoient bâties soixante maisons égales en structure et hauteur ; lequel, après avoir subsisté quatre-vingt-douze ans seulement, tomba en la rivière l'an 1499, le vendredi 25 octobre ». Après un long détail sur cet événement, cet écrivain donne une longue pièce de vers, dans laquelle il parle des malheureux qui périrent en cette occasion. Au lieu d'un pont de bois dont nous venons de parler, on bâtit en pierre celui que nous voyons encore aujourd'hui ; la dernière pierre de la sixième et dernière arche fut posée et

coulée le samedi 10 juillet de 1507, par M. Dreux Raynier, prévôt des marchands de la ville de Paris, qui étoit accompagné de messieurs Jean le Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolle Seguier et Hugues de Neufville, échevins. Jean Joconde, employé par le roi Louis XII à la construction de l'une des salles du Palais, en fut l'architecte et le directeur. Aux quatre coins de ce pont, se voyoient des tourelles, au dessous desquelles étoient des niches ornées des armes de la ville de Paris, et de figures arabesques. Dans le milieu du pont, on voyoit les statues de la sainte Vierge et de saint Denis. On fit graver sous l'une des arches du pont les vers suivans :

Jucundus geminos posuit tibi sequana pontes,
Hunc tu jure potes dicere pontificem.

MONUMENS

DU SEIZIEME SIÈCLE.

Dès 1440, les arts prirent une grande considération : dans l'Italie, les palais élevés par les Médicis et depuis par le grand Léon, les dépenses considérables que ces amis des lettres et des arts firent pour occuper les savans et les traiter honorablement, furent un véhicule si puissant, qu'en très-peu de temps Rome et Florence virent naître tous les talens à la fois et augmenter insensiblement le nombre de ses monumens. Le goût des beaux arts, après s'être répandu dans toute l'Italie, vint germer en France vers la fin du quinzième siècle. Les efforts que les artistes français firent à cette époque pour rivaliser Michel-Ange et Raphaël furent extraordinaires ; mais, comme les progrès dans les arts et dans les sciences suivent la marche lente de la nature, et qu'il est reconnu qu'on ne peut arriver que par degrès à la perfection, ces efforts surprenans ne servirent qu'à indiquer la route, et ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle que nos artistes atteignirent cette prépondérance qui a fixé depuis tous les regards de l'Europe. François 1er mit la dernière main à ce grand ouvrage, en appelant auprès de sa personne *Léonard de Vinci* et *Primatice :* il établit des écoles, des manufactures, et bientôt après parurent les artistes les plus célèbres. Pour peindre ce siècle brillant comme il convenoit, nous avons levé des plans dans les monumens bâtis par les Lescot, les Bullant, les Philibert, etc., et nous avons renfermé dans cette salle les détails que nous avons pu réunir, afin de fixer les yeux des connoisseurs sur le siècle connu dans les arts sous la dénomination de *siècle de la renaissance*. La porte de cette salle a été exécutée d'après les formes de ce temps-là, comme on peut le vérifier au vieux Louvre, à Ecouën, à Fontainebleau, etc. Les colonnes qui portent le fronton sont d'un marbre rare, désigné sous le nom de *brèche dorée ;* elles se trouvent supportées par des piédestaux, dans lesquels sont introduits des bas-reliefs en cuivre doré, par Quermezel, représentant la nativité de Jésus-Christ, l'adoration des Mages, la Résurrection et plusieurs sujets du Nouveau Tes-

tament. Les incrustations et les figures que l'on remarque sur le fronton, décrites sous le numéro 130, sont une imitation du genre d'ajustement que Michel-Ange avoit introduit dans son architecture. Les plafonds sont décorés d'arabesques, de salamandres, de chiffres enlacés, et même des devises de la chevalerie, placées dans leur ordre. La *Religion*, la *Patrie*, l'*Honneur*, l'*Amitié* et l'*Amour*, étoient les cinq lois principales de la chevalerie. *Du Belloy* n'a pas négligé de placer ces mots dans la bouche de Bayard, en le faisant entrer en scène.

Tous les objets sacrés de mon culte suprême,
Dieu, la France, l'Honneur, l'Amitié, l'Amour même,
De Milan vers ces lieux ont fait voler Bayard.
(*Acte troisième, scène première.*)

Voltaire s'exprime ainsi dans *Tancrède :*

Conservez ma devise, elle est chère à mon cœur ;
Elle a dans mes combats soutenu ma vaillance ;
Elle a conduit mes pas et fait mon espérance ;
Les mots en sont sacrés : c'est l'Amour et l'Honneur.
(*Acte troisième, scène première.*)

J'ai déjà parlé, dans plusieurs ouvrages du projet qui a été adopté par le Ministre de l'intérieur, Chaptal, de former des trois cours qui composent l'ensemble des bâtimens de ce Musée, trois époques remarquables de l'architecture en France, en les ornant avec des débris d'anciens monumens. Voyons maintenant ce que présente celle du seizième siècle, composée avec les restes du palais de Diane de Poitiers.

Description du château d'Anet.

L'origine du château d'Anet, situé au bord de l'Eure, est fort ancienne ; une charte, datée de 1169, nous apprend que Simon d'Anet, alors seigneur de ce bourg, donna la paroisse de Rouvres, située à deux lieues en-deçà, à l'abbaye du Bec-Helvin, qu'il avoit particulièrement affectionnné. Près du château d'Anet, j'ai vu les vestiges de l'ancienne demeure de Simon d'Anet. En 1209, cette possession passa dans d'autres mains ; et ce ne fut qu'en 1318 que Louis, comte d'Evreux, fils de Philippe III, et frère de Philippe-le-Bel, obtint ce monument d'Antoine de Trénète. Vers 231, Charles-le-Mauvais, comte d'Evreux et roi de Navarre, possesseur d'Anet, s'y retira, et fit construire un château fortifié de tours. Une partie de ce bâtiment, qui existoit encore il y a

cinq ans, tel qu'il l'avoit fait élever pour son usage, a été entièrement démoli par M. Hirigoyen, propriétaire actuel du château d'Anet. Charles V, qui soupçonna ce prince de l'avoir fait empoisonner, fit seulement abattre les fortifications qui entouroient le château (1).

Charles VII, en reconnoissance des services que lui avoit rendus Pierre de Brézé, en chassant les Anglais de la Normandie en 1444, lui donna le château d'Anet et autres lieux, avec des redevances. Pierre de Brézé fut tué à la bataille de Montlhéry, en 1465; et Jacques son fils, qui avoit épousé Charlotte de France, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, souilla cette maison par le meurtre de sa femme, qu'il tua la nuit dans un accès de jalousie (2). Enfin, Louis de Brézé son fils, après avoir perdu Catherine de Dreux, fille de Jean de Dreux sa première femme, épousa, le 29 mars 1514, la célèbre Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. L'histoire rapporte que ce dernier ayant conspiré avec le connétable de Bourbon contre François Ier, fut pris à Lyon et condamné à perdre la tête. Ce jugement lui fit une telle impression, qu'en moins de douze heures, ses cheveux noirs devinrent blancs comme la neige (3). L'amour filial porta Diane aux pieds de François Ier, pour implorer la grace de son père. Ce prince généreux, seduit par la noblesse et la beauté de cette jeune femme, ne put résister à ses vives sollicitations. Des écrivains se sont permis de dire que ce souverain exigea, pour prix de son bienfait, que Diane lui fit le sacrifice de son honneur; elle pouvoit avoir alors vingt-quatre ans; mais rien n'est moins prouvé que ce fait; et je me plais à croire qu'un noble chevalier, l'ami des sciences et des arts, n'a point souillé sa vie par ce trait odieux. *La plus grande partie de la magnanimité est de pardonner, et la plus grande marque de pusillanimité et de vilité de cœur, est la vengeance*, disoit François Ier. « Il fut arrêté seulement sept des conspirateurs, entre autres,

(1) Charles V fit démolir, la même année, les forts d'Anet, de Bréval, de Nogent-le-Roy et de Montchauven, et confisqua ces quatre châtelleries appartenant au roi de Navarre, accusé de l'avoir empoisonné.

(2) Le procès fut fait à Jacques de Brézé, et il fut condamné à mort, ainsi qu'il est prouvé par un arrêt du conseil du 22 septembre 1481, par lequel la peine de mort fut commuée en une amende de cent mille écus d'or envers le roi, jusqu'au paiement de laquelle somme ledit Brézé tiendra prison.

(3) Cette maladie est nommée par Gallien *œlopécie*.

Saint-Vallier, le Vauguyon et Aymard de Prie. On fit le procès à Saint-Vallier; il fut condamné à perdre la tête; mais comme il étoit en Greve sur l'échafaud, au lieu du coup mortel, il reçut sa grace. On disoit que le roi la lui avoit envoyée après avoir pris de Diane, sa fille, âgée pour lors de quatorze ans, ce qu'elle avoit de plus précieux; échange fort doux à qui estime moins l'honneur que la vie, ou qui le fait consister dans l'éclat d'une faveur plus enviée qu'innocente ». (*Voyez* Mézerai, page 444, tome II.) Mézerai se trompe sur l'âge de Diane de Poitiers, née en 1500; elle fut mariée à quatorze ans, et la conspiration du connétable de Bourbon, contre François Ier, n'eut lieu qu'en 1524. Diane, après la mort de Louis de Brézé (1) son époux, se retira dans sa maison d'Anet. Cependant sa réputation augmentoit; le caractère fier de cette femme aimable, la sagacité de son esprit, et surtout l'art qu'elle mettoit à manier les grandes affaires politiques séduisirent Henri II, qui en devint excessivement amoureux: elle l'écouta. L'on comprend aisément que la solitude modeste de Diane ne pouvoit plus convenir à la maîtresse du roi de France. Ce prince, en 1552, chargea son architecte, Philibert de Lorme, de construire à Anet un palais digne de celle qui avoit fixé son cœur. Tout ce que l'art et la galanterie purent inventer, Philibert sut l'employer à propos dans son plan, dans son élévation et dans ses décorations intérieures. Enfin, son génie créateur nous avoit laissé un monument grand dans son ensemble et par son dessin, précieux par ses détails, riant par sa position, et pittoresque par la variété des mouvemens qu'il a su donner à son architecture. Le célèbre Jean Goujon fut chargé des sculptures; Jean Cousin, des peintures sur verre. Partout on trouve des statues, des bas-reliefs admirables, et des chiffres enlacés de Diane et de Henri; une vue agréable entoure ce palais, ou plutôt ce temple qu'un roi voluptueux avoit consacré à ses amours. C'est ainsi que l'Homère français s'exprime sur le beau château d'Anet:

> Il voit (l'*amour*) les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure;
> Lui-même en ordonna la superbe structure.
> Par ses adroites mains, avec art enlacés,
> Les chiffres de Diane y sont encore tracés;
> Sur sa tombe, en passant, les plaisirs et les graces
> Répandirent les fleurs qui naissoient sur leurs traces.
> (*Voltaire. Henriade, chant IX.*)

(1) Louis de Brézé mourut en 1531; il fut inhumé dans la chapelle du cardinal d'Amboise, derrière le chœur de la cathédrale de

Restauration du château d'Anet dans ce Musée.

N°. 540. On voit d'abord dans la première cour un portail magnifique de soixante-six pieds de haut, composé de trois ordres grecs, orné de bas-reliefs et de sculptures de la plus grande beauté, dont l'exécution est due à Jean Goujon. On lit encore sur un marbre noir l'inscription en lettres d'or dont il étoit chargé.

Brœzæo hæc (1) *statuit pergrata Diana Marito :*
Ut diuturna sui sint monumenta viri.

Ce portail sert de façade à la porte d'entrée de la salle d'introduction du Musée; 2°. des murs lisses, garnis simplement de pilastres, et ornés de niches, viendront de chaque côté rejoindre deux autres portiques couverts, construits avec les mêmes colonnes du château d'Anet; les frises et les bas-reliefs en bronze, de Jean Goujon, seront placés dans les archivoltes, ainsi qu'ils avoient été disposés primitivement par Philibert de Lorme; 3°. Une partie circulaire viendra rejoindre les deux portiques, qui laisseront voir une avenue d'arbres plantés dans la seconde cour, qui sera elle-même d'une architecture ancienne, et, suivant la description que l'on va lire, laissera voir, de la porte d'entrée du Musée donnant sur la rue, le jardin Elysée; ce qui donnera du mouvement à l'architecture, et produira une perspective agréable. Cette cour, ainsi décorée, servant d'entrée au Musée historique de la France, m'a paru devoir être consacrée à la mémoire des artistes et des hommes qui ont illustré la nation française; ce qui m'a déterminé à placer en avant de la portion circulaire du bâtiment une colonne corinthienne surmontée d'une renommée, sur laquelle sera gravée et rehaussée d'or l'inscription suivante : *A la mémoire des hommes célèbres en France.* Leurs bustes garniront les dix-neuf niches qui composent la décoration entière de la cour, de la verdure et des arbres, feront les

---

Rouen, où l'on voit encore, à gauche en entrant, le beau mausolée en marbre, que Diane sa fille lui fit élever. Ce monument, où il est représenté à cheval, et de grandeur naturelle, est accompagné de plusieurs figures, aussi de marbre blanc. Le tout par Jean Cousin, sculpteur célèbre, dont j'ai eu occasion de parler souvent dans cet ouvrage.

(1) Le mot *hæc* est écrit sur le marbre par un *E* simple; c'est une faute que je n'aurois pu corriger qu'en faisant faire une inscription nouvelle.

fonds du bâtiment, et laisseront encore des percés propices à multiplier les points de vue. La corniche du premier ordre du grand portique circulera autour de la cour, et couronnera toute l'architecture, ainsi qu'elle étoit disposée à Anet.

Ce beau portail, unique à Paris, acheté par ordre du Ministre de l'intérieur à M. Hirigoyen, devenu, par la révolution, propriétaire du château d'Anet, a été transporté et restauré avec le plus grand soin, ainsi que le seront deux autres portiques provenant des démolitions de ce château, qui doivent concourir à l'ensemble de cette cour, comme le présentent les gravures (grand format) que j'ai donné à la fin du quatrième volume de mon ouvrage, avec gravures. Plusieurs figures en marbre blanc, représentant des personnages de la Mythologie ancienne, dont les formes rappellent parfaitement celles des statues grecques, remplissent les six niches qui se trouvent dans l'entre-colonnement de l'ordre dorique, etc.

Restauration du château de Gaillon dans ce Musée.

N°. 538 *bis*. La seconde cour du Musée dont je donne aussi les plans et les élévations à la fin du volume dont je viens de parler, est totalement composée avec les ruines du château de Gaillon, dont la bâtisse fut commencée vers 1490, et terminée en 1500, pour le cardinal Georges d'Amboise, qui fut ministre du roi Louis XII. Ce prélat avoit connu le roi lorsqu'il étoit encore duc d'Orléans; il mérita son estime, et ne cessa de travailler au bonheur de la France. Sa bonne gestion, son caractère doux et son extrême probité lui gagnèrent l'amour du peuple. Il mourut à Lyon, en 1510, à l'âge de cinquante ans.

Cette cour est composée de quatre façades ornées d'arabesques de l'invention la plus riche et de l'exécution la plus soignée. En entrant, à droite, on voit une galerie couverte formée par huit colonnes arabesques qui supportent une frise représentant les Actes des Apôtres, divises en neuf sujets, sculptés avec le plus grand soin, d'apres les dessins de Raphaël. En face est une autre galerie composée par des pilastres chargées sur leurs faces, contre-faces, et côtés d'arabesques de la plus grande beauté : ils soutiennent autant d'arcs chargés aussi de belles sculptures. Une frise arabesque, dans le style de l'antique, couronne ces arcades; de belles et grandes croisées, divisées par autant de trumeaux, montent à plus de quinze pieds de haut, et, ne formant qu'une masse d'ornemens arabesques, terminent, avec leurs corniches, l'élévation des deux façades. Dans le milieu des trumeaux sont placés douze médaillons de la plus riche ordonnance, contenant, en

façon de camée, les bustes en marbre des empereurs romains. Ces médaillons sont placés de manière qu'ils tournent régulièrement autour de la cour. Cette galerie servira de passage à une salle qui sera construite sur le terrain auquel elle sert de façade, comme on peut le voir sur le plan que j'en donne tome IV, planche 165. Elle sera décorée, dans son intérieur, d'arabesques du même temps, et de la riche et belle boiserie qui ornoit la chapelle du château de Gaillon. (*Voyez* dans le même ouvrage la description et la gravure que j'en ai donné tome III, page 20.) Dans le milieu de la cour sera placée une belle fontaine de marbre de forme arabesque, dont je donnerai la gravure dans le cinquième volume, sous le N°. 542. Si nous consultons les gravures que Androuet du Cerceau a publiées sur le beau château de Gaillon, nous verrons que ce morceau n'est qu'une partie de la magnifique fontaine que Georges d'Amboise, le Médicis de la France, avoit fait sculpter pour son palais. Les deux autres faces, d'un style moins pur dans leur ensemble, ne montrent pas moins de richesse dans leur décoration. Celle du fond, composée de deux étages, ornée d'arabesques et de colonnes, est formée dans le milieu par deux grands arcs l'un sur l'autre, et décorés avec la plus grande magnificence; ils sont chargés des ornemens les plus exquis. L'arc inférieur, placé sur la même ligne que l'entrée qui donne sur la rue des Petits-Augustins, laisse voir aussi le jardin Elysée, et développe à l'œil un point de vue d'un bel effet. L'arc supérieur renferme une cuvette d'un travail soigné, et chargée d'arabesques dont la gravure, sous le n°. 136, forme le frontispice de notre quatrième volume. De chaque côté on voit une croisée ornée de festons et de guirlandes découpées à jour et sculptées avec une légèreté surprenante. Ces croisées, en forme de niches, contiennent chacune une statue en marbre de sept pieds de proportion, copiée d'après l'antique, et représentant des sénateurs. Le cardinal Georges d'Amboise fit copier exprès, à Carare, les statues et les douze médaillons dont j'ai parlé plus haut, pour en décorer son palais. Dans le tableau du milieu, on lit l'inscription suivante qui a été soumise à l'approbation du Ministre de l'intérieur, avant de la faire exécuter :

> Les quatre façades qui décorent cette cour faisoient partie du château de Gaillon, bâti, l'an 1500, pour le cardinal Georges d'Amboise.
>
> Ce monument a été transporté et relevé sous le consulat de Bonaparte et le ministère de Chaptal, dans les années X et XI de la république française.

La majeure partie de ces belles pierres, ainsi que toutes

celles qui furent employées à la construction de ce monument élevé par la magnificence de Louis XII, a été tirée des carrières qui se trouvent dans les environs de Vernon, mais de l'autre côté de la rivière. Cette pierre est très-blanche, sonore, fine et très-serrée dans ses molécules; son défaut est d'être sèche, et d'éclater facilement sous l'outil, ce qui me fait croire qu'elle est plus tendre et plus liante lorsqu'elle sort de la carrière, et qu'elle se durcit à l'air; car, sans cet avantage, il auroit été impossible d'obtenir, dans son état de sécheresse, la finesse et les déliés que présentent les sculptures que je viens de décrire. Elle est aussi remarquable, parce qu'elle contient en grande quantité des silex d'un noir d'ébène sans tache, de la grosseur d'un œuf, ce qui est un grand obstacle pour l'emploi de cette pierre à la sculpture. Mais les artistes qui ont été employés à la décoration de ce château, n'ont point été arrêtés par la fréquence du phénomène dont je parle; ils ont employé le silex même à fur et mesure qu'il se montrait dans la composition de l'ornement qu'ils vouloient exécuter. Par cette adresse, ils ont surmonté toutes les difficultés.

Restauration d'un édifice gothique du douzième siècle.

N° 501. La troisième cour sera ornée d'ogives formant arcades, et d'une galerie gothique bâtie avec des débris d'anciens monumens; elle fera voir le style et le goût de l'architecture du quatorzième siècle. Ainsi, par ce plan, l'artiste et l'amateur jouiront de la vue de trois styles différens qui ont été successivement employés en France par les premiers architectes de chaque époque. Par la restauration du château d'Anet, bâti par Philibert de Lorme, architecte du roi Henri II, en 1540, nous voyons la belle architecture du seizième siècle. Le château de Gaillon nous montre celle qui fut inventée à la première époque de la renaissance des arts en France, par Joconde, architecte du roi Louis XII, en 1500. On y remarque le goût arabesque imité de l'architecture mauresque. Enfin, par la restauration gothique faite avec les débris d'un cloître et d'une chapelle, bâtis par Montreau, architecte du roi Louis IX, en 1200, on voit l'emploi des ogives et le genre de décorer des Sarrazins, adopté en France à la suite de nos croisades.

N°. 93. Monument érigé à Philippe de Comines, historien célèbre, mort en 1509. Il avoit pris pour devise : *Qui non laborat, non manducet.*

On voit sa statue et celle d'Hélène de Chambes sa femme,

exécutées en pierre de liais, enfermées à mi-corps dans un cénotaphe de même nature. Ce cénotaphe est posé sur un grand bas-relief en marbre blanc, représentant saint Georges combattant un monstre : la corniche et les pilastres arabesques qui accompagnent ce morceau précieux, sont de la plus grande beauté pour la délicatesse du travail. Il étoit *au château de Gaillon*, où Paul Ponce l'avoit exécuté pour Georges d'Amboise, ministre de Louis XII (1). Plus bas on voit une statue couchée, exécutée en albâtre, faisant partie du même tombeau, représentant Jeanne de Comines leur fille, épouse du comte de Ponthievre. Voici l'épitaphe qui ornoit ce mausolée :

Epitaphium Dominæ Joannæ de Cominis.

Quingentis annis bis septem et mille peractis
In lucem quartam post idus Martius ibat
Octavamque parens, Phœbus properabat ad horam,
Comminia occubuit generosa à prole Joanna
Pontebriæ Comitis, Britanni sponsa Renati
Atque Argentoni Domino prognatu Philippo
Chambaige Helenæ; mens huic in pace requiescat.

Don Juan de Vitriom, qui a traduit et commenté les Mémoires de Philippe de Comines en espagnol, compare, dans une de ses épîtres, Louis XI avec Tibère, et tous deux pétris de levain de dissimulation, d'artifice et de duplicité; et Comines avec Tacite, tous deux également habiles à développer les plis et les replis du cœur de ces grands princes.

N°. 444. Buste de Charles VIII, mort en 1498, posé sur une colonne de marbre blanc, provenant du château de Gaillon. Le mausolée de ce prince, que l'on voyoit à Saint-Denis, où il étoit représenté de grandeur naturelle et en bronze, a été entièrement détruit et fondu en 1793. Charles VIII, avant d'épouser Anne de Bretagne, avoit été fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille unique de Maximilien 1er, et de Marie de Bourgogne. Elle naquit en 1480, et vint en France après la mort de sa mère. Charles épousa Anne de Bretagne en 1491, et renvoya Marguerite à son père avant la consommation du mariage; Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille, la

(1) J'ai introduit dans la composition de ce monument, entièrement restauré sur mes dessins, le beau bas-relief de saint Georges, que j'ai acheté des nouveaux propriétaires du château de Gaillon.

firent demander pour leurs fils unique Jean, qu'elle épousa en 1497. Cette femme avoit de l'esprit et beaucoup de courage; comme elle alloit rejoindre son époux, son vaisseau fut battu par une horrible tempête, qui la mit sur le point de périr; dans le moment de la crise, elle montra une fermeté peu commune à son sexe, et composa elle-même son épitaphe:

Cy git Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris et si mourut pucelle.

Costumes.

Marlot dit que les femmes, sous Charles VIII, se coiffoient en cheveux, et qu'elles portoient des robes de satin blanc; tel étoit le vêtement de la reine le jour de son mariage. Les duchesses, continue le même auteur, étoient coiffées d'un chapeau qui étoit entouré d'une couronne relevée avec des trèfles et un plumet; les comtesses n'avoient sur leur chapeau qu'une couronne perlée avec le plumet.

N°. 94. Tombeau de Louis XII, mort en 1515, et d'Anne de Bretagne, exécuté en marbre blanc par Paul Ponce Trebati, venu en France vers 1500. Ce beau monument, bâti dans l'abbaye de Saint-Denis par les ordres de François Ier, s'élevoit au dessus d'un caveau qui contenoit les corps de Louis XII et d'Anne de Bretagne. L'art, à cette époque, commençoit à sortir de l'enfance et à prendre une forme raisonnée. Quoique ce superbe monument soit d'un goût gothique, on y remarque des détails précieux et un grand caractère de dessin.

Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, représentés dans leur état de mort, sont d'une exécution savante et étudiée. Les ouvertures que l'on voit au bas-ventre de ces deux statues, sont les caractères de l'embaumement et non ceux de la putréfaction, comme l'ont publié plusieurs écrivains. Ces corps, effrayans par la vérité des expressions et le livide de l'homme qui n'est plus, sont posés sur un cénotaphe d'un excellent goût, et entourés de douze arcades ornées d'arabesques les plus recherchées; ce qui contraste parfaitement avec le hideux de la mort. Dans ces arcades sont placés les douze apôtres, qui offrent encore des beautés dans le style et dans le choix des attitudes. Les quatre vertus cardinales, plus fortes que nature, groupoient les angles du monument. Le tout est posé sur un socle qui est orné de bas-reliefs représentant les batailles données en Italie par les Français, l'entrée triomphante de Louis XII dans la ville de

Gênes, et principalement la bataille d'Agnadel : les reliefs sont rendus avec beaucoup de richesse et de perfection.

Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans, répondit Louis XII à Louis de la Trimouille, qui l'avoit fait son prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et qui craignoit le ressentiment du nouveau roi. On voit, au dessous de la corniche du mausolée, les statues, en marbre blanc et à genoux, de Louis XII, vêtu en habit de cour, et celle d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, morte à Blois en 1513, aussi vêtue en habit de cour. Ce monument, dont la conservation est importante pour la chronologie de l'art, est celui qui a le plus souffert des révolutionnaires. Des têtes, des nez, des bras et des mains ont été abattus. On prétend qu'une partie de ce monument a été fabriquée à Tours par Jean Juste, sculpteur; et l'autre partie, c'est-à-dire les figures, à Paris, hôtel de Saint-Paul, par Paul Ponce. Les figures que l'on voit dans ce tombeau sont des archétypes que j'ai fait lever sur les marbres, afin de procurer aux artistes et aux amateurs la vue de ces statues précieuses, dont ils n'auroient pu jouir si je les eusse placées dans le monument, comme elles y étoient originairement.

N°s. 445 et 439. Les statues, en marbre blanc et couchées, de Louis XII et d'Anne de Bretagne, posées sur un cénotaphe en marbre noir, dans lequel sont introduits des bas-reliefs représentant les conquêtes et les batailles de Louis XII en Italie.

Les têtes de lion en marbre, qui sont aux extrémités, ont été tirées du château de Gaillon, ainsi que les camées qui les accompagnent; le tout a été exécuté par Paul Ponce, sculpteur particulier de Georges d'Amboise. Les figures suivantes, numérotées 439, la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance, qui ornoient les angles du tombeau de Louis XII, se trouvent placées sur des piédestaux et dans les niches de la partie circulaire de cette salle.

N°. 446. Tronc en albâtre, débris d'une statue de Louis XII, mutilée en 1793 au château de Gaillon, où elle avoit été placée par le cardinal d'Amboise en 1510. Démugiano, qui en est l'auteur, a représenté sur la cuirasse un combat et des ornemens, qu'il a traités avec beaucoup de finesse et dans le style de l'antique.

N°. 93. Une petite statue, couchée sur une tombe de marbre noir, représentant Renée d'Orléans-Longueville, petite-fille de Dunois, morte en 1515, à l'âge de huit ans; elle fut enterrée aux Célestins de Paris, dans la chapelle dite *des*

d'Orléans. Ce monument, détruit en 1793, a été restauré tel qu'on le voit sur mes dessins; je me suis conformé au goût du siècle en copiant les profils et en employant les détails propres à caractériser cette époque de l'art. On voit six bas-reliefs représentant des sujets du martyrologe dans des pilastres arabesques, le tout exécuté très-délicatement en albâtre. Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, étoit fils naturel de Louis d'Orléans, dont j'ai déjà parlé. Il naquit en 1403. Dès sa plus tendre jeunesse, il donna les plus belles espérances de sa grandeur future; aussi Valentine de Milan, poursuivant avec chaleur la vengeance de son mari, assassiné par les ordres du duc de Bourgogne, disoit fort souvent qu'*il n'y avoit aucun des enfans du duc de son mary qui fût si bien taillé à venger cette mort que celuy-là*. En effet, il jura une haine immortelle aux Bourguignons; et nous lisons dans Mézerai, qu'il expia le sang du prince Louis son père, par celui de plusieurs milliers de Bourguignons qu'il passa lui-même au fil de l'épée. Voici son épitaphe, gravée en caractères gothiques sur la table de marbre noir :

Ci gist très-excellente et noble damoiselle RENÉE D'ORLÉANS, *en son vivant, comtesse de Dunois, de Tancarville, de Montgommery, dame de Montreubellay, de Chasteau-Regnault : fille unique délaissée de très-excellent et puissant prince et princesse François, en son viuant, duc de Longueville, comte et seigneur desdits comtés, et seigneurs connestable héréditaL de Normandie, et lieutenant-général et gouuerneur pour le roi en ses pays de Guyenne, et de Madame Françoise d'Alençon, son épouse, père et mère de ladite damoiselle : laquelle trespassa en l'aage de 7 ans, au lieu de Paris, le 23 de may, l'an 1825.*

Costumes sous Louis XII.

L'habillement des hommes de la cour et de la ville consistoit en un pantalon serré de soie cramoisie ou couleur de feu. Une espèce de soubreveste ample et plissée, qui descendoit à la naissance des cuisses, et dont les manches serrées arrivoient jusqu'au poignet, servoit de premier vêtement. Il étoit fixé à la hauteur des hanches par une ceinture plus ou moins riche; ceux qui avoient le droit de port d'armes, attachoient leur épée à cette ceinture. L'habit de dessus étoit une grande robe, dont la longueur varioit à volonté, mais qui descendoit communément a la naissance du pied; c'est pour cela qu'il s'en trouve sur les monumens qui se terminent à la hauteur du

genou, à mi-jambes, etc. Cette robe étoit disposée sur le devant, de manière qu'elle pouvoit s'ouvrir ou se fermer. La houpelande dont je parle, c'étoit son nom, ressemble parfaitement, en supprimant les manches, et en réservant à leur place une grande ouverture de chaque côté pour le passage des bras, à celle dont nous nous couvrons l'hiver, et à laquelle nous avons donné le même nom. La partie supérieure de la houpelande du quinzième siècle se terminoit par un grand collet rond ou chaperon qui couvroit totalement les épaules; elle étoit en hermine, marte zibeline, vair ou hermine pour ceux qui avoient le droit de porter ces fourrures, ou d'une autre étoffe, suivant les charges qu'on occupoit dans l'Etat. Voyez dans ce Musée, salle du quinzième siècle, les statues de la famille d'Orléans, nos 77 et 80. Celle que Louis d'Orléans portoit le jour de son assassinat, étoit de damas noir fourré de marte. Les souliers étoient des espèces de sandales ou pantoufles, telles que celles que nous voyons encore aujourd'hui.

Depuis Charles VII, qui fut le premier qui porta un chapeau rond, les hommes se couvrirent la tête d'un chapeau orné de plumes, variées suivant le goût du propriétaire. Les femmes abandonnèrent les chapeaux à la Henin, dont j'ai parlé plus haut; elles y substituèrent une toque en forme de cœur, et faisant l'éventail, d'où sortoit un grand voile qui, en se retroussant sur les épaules, s'ajustoit assez bien avec leurs cheveux, qu'elles ne renfermoient plus comme dans le siècle précédent. On peut remarquer encore pour l'habillement des femmes, que, dans la statue de Renée d'Orléans dont je viens de parler, le bas du surcot est pointu, au lieu d'être arrondi suivant l'usage ordinaire, et elle a par-dessus un manteau retenu par un fermail en pierreries: son cou est orné d'un collier de perles et de pierreries, ainsi que la toque qui couvre ses cheveux: cette toque est surmontée d'une petite couronne qui est ornée comme le collier.

N°. 96. Monument exécuté en albâtre, érigé à Louis de Poncher, mort en 1521. Il est représenté couché et en habit de guerre, à côté de Roberte le Gendre sa femme. Voici ce qu'on lit dans la frise qui sépare la corniche de l'arrière-corps du monument. *Dolum virtute subegit:* tous deux furent enterrés dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce tombeau, précieux pour la délicatesse du travail, est orné de cinq petites figures représentant des vertus analogues au christianisme, placées dans des niches ornées d'arabesques. Il est bon d'observer qu'à cette époque, les statuaires s'occupoient seulement des vérités de la nature, et la rendoient dans sa simplicité. Il y

avoit à Tours un sculpteur, nommé Juste, qui, vers ce temps, a exécuté beaucoup de tombeaux de ce genre de travail; mais, comme il ne les a point signés, on n'a que des notions très-vagues sur ces productions. Il y a eu de cette famille Etienne de Poncher, conseiller du parlement en 1500, et François de Poncher, évêque de Paris en 1519 (1).

N°. 447. La statue, en albâtre et à genoux, de Philippe Villiers l'Isle-Adam, mort en 1534, à soixante-dix ans : des détails précieux, de la vérité dans l'exécution, se font remarquer dans cette statue. Il fut enterré dans l'église du Temple, où on lui avoit élevé cette statue. On a introduit, dans la composition de ce monument, des arabesques pris du château de Gaillon, un bas-relief représentant l'adoration des Mages, sculpté par Pierre Bontems, et treize émaux de la fabrique de Limoges, représentant l'eau, la terre et le feu, et des jeux d'enfans; plus un bouclier représentant une bataille, qui a été fondu en métal de cloche, sur le modèle de celui qui servoit à Henri II.

Philippe de Villiers l'Isle-Adam, élu, en 1522, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandoit dans l'île de Rhodes, lorsque cette île fut assiégée par les Turcs en 1522; il sut, par ses talens militaires et son courage, repousser l'armée ennemie, composée de deux cent mille hommes; enfin Soliman vint commander son armée en personne; ayant amené du renfort, il pressa le siége avec tant de force, que Villiers, trahi par d'*Amaral*, chancelier de son ordre, fut obligé de se rendre le 20 décembre de la même année. Estimé du vainqueur, il refusa les offres les plus flatteuses, et préféra tenir aux conventions de son ordre, et en prit les intérêts avec plus de chaleur; il fut obligé de partir avec ses chevaliers. Après avoir erré pendant huit ans sans avoir une retraite assurée, *Charles-Quint* lui donna Malte, le Gose et Tripoli de Barbarie en 1530 : il en prit possession le mois d'octobre de la même année. C'est

(1) J'ai fait restaurer ce monument d'après les dessins que j'en avois faits deux ans avant sa destruction, et j'ai fait entrer dans sa composition le chambranle qui ornoit intérieurement la porte d'entrée de la chapelle d'Amboise à Gaillon. Ce morceau, sculpté en pierre de Caën ardoisée, est orné des arabesques les plus précieux; les chapiteaux qui couronnent les pilastres, sont d'un travail extraordinaire pour la finesse : le couronnement en forme de coquille, étoit celui d'une des croisées du même château. On trouve dans les environs de Caën, des masses vertes, grises et noires de cette pierre, qui prend un poli assez vif.

depuis cette époque que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont pris le nom de *Chevaliers de Malte*. Il mourut en 1534, pleuré de tous ses chevaliers, dont il avoit été le défenseur et le père. On grava sur son tombeau l'éloge suivant :

C'est ici que repose la vertu victorieuse de la Fortune.

N°. 97. Statue en bronze d'Albert Pio, prince de Carpi, en Italie, antagoniste d'Érasme, mort à Paris en 1530, revêtu d'un habit de cordelier, dans lequel il voulut être enterré. Paul Ponce l'a représenté, en habit de guerre et dans l'attitude de la lecture, sur un sarcophage de marbre qui étoit placé dans le chœur de l'église des Cordeliers. Érasme, pour se moquer de son antagoniste, composa aussitôt l'enterrement séraphique ; *Exequiæ seraphicæ*. Marot, à cette occasion, dit dans sa seconde lettre du *Coq-à-l'Ane :*

Témoin le comte de Carpi
Qui se fit moine après sa mort.
(*Voyez Piganiol.*)

J'ai placé près du tombeau de Carpi le portrait de Didier Érasme, mort en 1536, copié sur bois d'après Holbeen. Le génie éteignant son flambeau, qui est au-dessus de ce portrait, est de Pilon.

N°. 98. La figure de Philippe Chabot, amiral, mort en 1543, exécutée en albâtre (1) par Jean Cousin. L'amiral est appuyé sur son casque, dans l'attitude du repos. On remarque dans sa main le sifflet avec lequel il commandoit la manœuvre.

Léonor Chabot, grand écuyer de France, avoit érigé ce monument à son père, dans la chapelle des d'Orléans, aux Célestins de Paris : on voit au bas une petite statue en albâtre, exécutée par Jean Cousin, représentant la Fortune renversée, allégorie relative à la perte que faisait la chose publique dans la personne de Chabot. Les bas-reliefs du piédestal, qui ont été mutilés, sont de Pilon, ils représentent saint Paul et Melchisedec (*Ils étoient placés à Saint-Etienne-du-Mont.*) Au dessus de ce mausolée, on voit un bas-relief en pierre de

(1) A cette époque il y avoit à Laguy, près Paris, des carrières d'albâtre blanc, dont les statuaires tiroient des blocs propres à la sculpture.

Tonnerre, representant Jesus-Christ portant sa croix, décrit sous le n°. 133.

N°. 99. Chapelle sépulcrale, dans laquelle on voit le tombeau de François Ier, mort en 1547. Ce monument funèbre, tout en marbre blanc, érigé en 1550, dans l'abbaye de Saint-Denis, au restaurateur des arts; il a été construit sur les dessins de Philibert de Lorme, abbé d'Ivry, et ordonnateur des bâtimens et manufactures de France, ainsi qu'il est mentionné dans les mémoires de la chambre des comptes, que j'ai levés, et que je donne à la suite de cet article.

François Ier et Claude de France, sa femme, y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues, plus fortes que nature, sublimes par leur exécution et la connoissance profonde de l'anatomie que l'artiste Pierre Bontemps, sculpteur, né à Paris, y a traduite avec beaucoup d'art, sont posées sur une estrade ornée d'une frise en relief, représentant les batailles de Marignan et de Cerisoles. On y voit la forme des canons, des habits de guerre et des costumes en usage alors, et principalement de l'arbalète, introduite sous le règne de Philippe Auguste. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs exécutés par Germain Pilon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'ame, ingénieusement exprimée par l'allégorie de J.-C. vainqueur des ténèbres, et les quatre prophetes de l'Apocalypse, enveloppent ces deux figures intéressantes. Seize colonnes cannelées, d'ordre ïonique, dans la proportion de six pieds, supportent l'entablement, au dessus duquel sont placées cinq figures sculptées en marbre blanc; savoir: François Ier et Claude sa femme, vêtus en habit de cour, et représentés à genoux devant leur prie-dieu; les trois autres, aussi à genoux, sont François, dauphin, soupçonné d'avoir été empoisonné par Catherine de Médicis; Charles, duc d'Orléans, ses deux fils, et Charlotte de France sa fille, morte à huit ans. Le caveau pratiqué sous le tombeau de François Ier., contenoit six corps enfermés dans des cercueils de plomb, que l'on avoit posés sur des barres de fer; savoir, celui de François Ier, et ceux de Louise de Savoie, sa mère, morte en 1531; de Claude de France, sa femme, morte en 1524, à l'âge de vingt-cinq ans; de François, dauphin, mort en 1536, à l'âge de dix-neuf ans; de Charles son frère, duc d'Orléans, mort en 1545, à l'âge de vingt-trois ans, et de Charlotte leur sœur, morte en 1524, à l'âge de huit ans. Les plafonds arabesques qui couvrent les deux passages et tous les ornemens qui décorent ce tombeau, ont été sculptés par Ambroise Perret et Jacques

Chantrel, ornemanistes, ainsi qu'il est mentionné dans les mémoires de la chambre des comptes, du 28 février 1555 (1).

N°. 448. La statue, en marbre blanc et couchée, de François Ier, représenté en état de mort. Pour faciliter les études que l'on peut faire d'après ce chef-d'œuvre, je l'ai fait poser sur un socle de marbre noir, dans lequel on a introduit les modèles des bas-reliefs que l'on voit au tombeau ci-dessus décrit, qui représentent les batailles de Marignan et de Cerisoles. (*Voyez* la description du tombeau, sous le n°. 99.)

Nota. Deux mille barbares environ ont porté une main téméraire sur ce chef-d'œuvre; ils ont gravé leurs noms, avec une pointe, sur les parties les plus intéressantes de la statue; malheureusement on peut le vérifier sur le monument même. Voici les plus remarquables, Hugues Bétauld, 1580; Fison, Estiot, Mutzinger, Lorme, 1584; Rebours, Estienne Plessier, 1586; Bassé, 1592; Alexandre Syts est le dernier qui s'est gravé illustre comme Erostrate; il a quitté la ville de Gand pour ajouter son nom au nombre de ceux que je viens de citer. Amis des arts, permettez-moi d'imprimer sur cette liste le cachet de l'ignorance et de l'infamie. Conservateurs, qui avez dans vos mains les belles statues de la Grèce, voilez la statue d'Apollon, si jamais un Alexandre Syts osoit souiller son sanctuaire.

N°. 123. On voit dans la chapelle sépulcrale de François Ier un tableau en marbre noir, sur lequel sont gravés et dorés les noms des personnages célèbres du seizième siècle. Voici l'ordre des noms sur ce tableau :

	Mort.
Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard,	1524
Jacques de Beaune de Samblançai, sur intendant des finances, pendu en	1527
Guillaume Budé, savant,	1540
Guillaume du Bellai, grand capitaine, écrivain estimé,	1543
Clément Marot, poète,	1544
François Ier, protecteur des lettres et des arts,	1547

(1) J'ai enfin rendu ce premier monument, qui avoit été mutilé par des barbares, à son état primitif, en le faisant restaurer d'après des dessins que j'en avais faits dans ma jeunesse, pour l'étude particulière de mon art. J'ai fait graver sur une table de marbre noir, qui entre dans la décoration de cette chambre sépulcrale, les noms des hommes les plus célèbres qui ont paru dans ce siècle mémorable.

Mort.

MARGUERITE DE VALOIS, sœur de François Ier, a fait des ouvrages en littérature fort estimés, 1549
FRANÇOIS RABELAIS, médecin littérateur, 1553
MELLIN DE SAINT-GELAIS, poète, 1558
JEAN DU BELLAI, cardinal, poète, 1560
JEAN CALVIN, novateur, 1564
DIANE DE POITIERS, 1566
MICHEL NOSTRADAMUS, médecin littérateur, 1566
ANNE DE MONTMORENCI, connétable, 1567
JEAN GOUJON, sculpteur et architecte, 1572
GASPARD DE COLIGNY, amiral, 1572
MICHEL DE L'HOSPITAL, chancelier. 1573
ESTIENNE JODELLE, poète, 1574
PHILIBERT DE LORME, architecte, a écrit sur son art, 1577
JEAN BULLANT, architecte du château d'Ecouën, et autres monumens d'architecture, 1578
CHRISTOPHE DE THOU, président au parlement de Paris, 1582
RENÉ BIRAGUE, chancelier et cardinal, 1583
GUI DE FAUR DE PIBRAC, avocat du roi, 1584
BERNARD PALISSY, potier de terre, a écrit sur son art et sur l'hydraulique, 1584
PIERRE RONSARD, poète, 1585
JEAN COUSIN, peintre-sculpteur et anatomiste, 1588
CATHERINE DE MÉDICIS, épouse de Henri II, 1589
AMBROISE PARÉ, chirurgien, 1590
JACQUES CUJAS, jurisconsulte, 1590
JACQUES AMIOT, littérateur, évêque d'Auxerre, 1591
MICHEL MONTAIGNE, philosophe, 1592
LÉONARD DE LIMOGES, émailleur célèbre, 15..
ALBERT DE GONDI, cardinal de Retz, 1602
JEAN PASSERAT, poète, 1602
CLAUDE-CATHERINE DE CLERMONT-TONNERRE, femme savante, 1603
GERMAIN PILON, sculpteur, 1608

N.° 539. Urne sépulcrale qui renfermoit le cœur de François Ier, qui fut déposé dans l'abbaye de Haute-Bruyère. Ce vase, sculpté en marbre blanc, est orné de quatre bas-reliefs imitant le camée, représentant la peinture, la sculpture, l'architecture et la géométrie. Des mascarons et des cartouches ornent aussi cette urne, qui est surmontée de deux petits génies éteignant le flambeau de la vie. Le tout est supporté par un

piédestal aussi de marbre blanc, décoré de quatre médaillons formant bas-reliefs, et représentant la poésie lyrique, l'astronomie et la musique.

Pierre Bontemps (de Paris), qui a exécuté avec beaucoup de soin ce beau et magnifique monument, a fort ingénieusement placé les arts et les sciences de ce vase, qui contenoit ce qui restoit de plus précieux de leur ami et de leur protecteur. Voici les inscriptions qui sont gravées autour de ce chef-d'œuvre :

Rex Francisce tuum superis quum fata dedere
Ocyus Iliacæ fata seuera domus,
Contemptis lachrymis desiderioque recenti
Amplius hoc quo te prosequeremur erat :
Puluere in exiguo quum magni pectoris exta
Cor quantum Hectorea strenuitate iacet.

Christianiss. Regi Francisco primo, victori triumphatori Anglico, Hispanico, Germanico, Burgundico, Iustiss. Clementiss. Principi, Henricus secundus Rex Christianiss. Amantiss. Patri Pientiss. filius.

Extrait des registres de la Chambre des Comptes, concernant les sépultures faites en l'église de Saint-Denis, payées pour la construction de la sépulture du feu roy François, dernier décédé.

Sculpteurs (1).

Pierre Bontemps, maître sculpteur, bourgeois de Paris, confesse avoir fait marché et convenant à M. Philibert de Lorme, abbé d'Yvry, conseiller ordinaire, architecte du roy, commissaire ordonné, et député par ledit sieur sur le fait de l'*effigie* et tombeau du feu roy François, que Dieu absolve,

---

(1) J'ai pensé qu'il étoit inutile de rapporter ici les pièces précédentes, qui contiennent les comptes entre Philibert de Lorme et Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne, Jean de Bourges et Ambroise Perret, tous sculpteurs, ornemanistes, employés à la décoration du tombeau de François Ier, et que les artistes qu'il importoit le plus de connoître étoient ceux qui avoient exécuté les statues et les bas-reliefs.

à ce présent, de faire et parfaire, bien et duement comme il appartient au dit d'ouvriers et gens connoissans les ouvrages de basse taille qu'il convient faire en pierre de marbre blanc au stylobastre; entre la corniche et basse d'icelle, autant que contient une face de la moitié de la sepulture dudit feu roy François, pour élever et ériger les histoères de deffaite de la *journée de Cerisoles*, selon la tape de l'histoère des annales et chroniques de France, ladite partie faisant le reste du pourtour de ladite face et en suivant le convenement *jà par lui fait* pour les *figures* de ladite sépulture et tombeau, auquel reste dudit pourtour et face seront faits, sculptez en tailles et elevez lesdites histoères en basse taille de treize pouces de hauteur, selon la longueur de ladite tare et entre les deux moulures d'icelle, sur un pouce de relief ou environ remplir et garnir de chevalerie, gens de pied, artillerie, enseignes, estendards, trompettes, clérons, tambours, fifres, munitions, camps, pavillon, bagages, villes, châteaux et autres choses aprochant et suivant la verité historiale de ladite chronique, et pour ce faire, fournir et livrer par ledit Pierre Bontems les *modèles de terre* de la proportion des *personnages décrits et portraits*. Sous la conduite de tels qu'il plaira ordonner par ledit Philibert de Lorme, faire les profils qu'il appartiendra; faire la taille tant du champ de ladite face que desdites histoères; parachever de blanchir et polir, requérir et fournir tous outils et généralement toutes choses à ce nécessaires pour le regard des ouvriers seulement; et outre ce sera tenu de faire deux statues *en forme de prians*, messieurs les feus dauphin et duc d'Orléans, enfans dudit feu roy, en la sorte qu'ils ont été arrêtés par le modèle; ce marché fait moyennant le prix et somme de 1639 livres, qui lui sera payee par le present trésorier. Fait et passé et multiple l'an 1552, le jeudi 6 d'octobre. Ainsi signé : PAYEN et TROUVÉ.

Autre. A M. Pierre Bontems, sculpteur, la somme de 60 liv. pour faire partaire en marbre, tant les figures de *madame la régente*, que celles de feus messieurs le *dauphin* et d'*Orléans*, pour mettre à la sépulture du feu roy François.

Autre. Germain Pilon, sculpteur, demeurant à Paris, confesse avoir fait marché et convenant noble personne Mre Philibert de Lorme, abbé d'Yvry, conseiller, aumosnier ordinaire et architecte du roy, commissaire député sur le fait de ses bâtimens et de la sépulture du feu roy François, que Dieu absolve, de faire et parfaire bien et duement pour le roy au dit d'ouvriers et gens à ce connoissans *huit figures de fortune*

en bosse ronde sur marbre blanc (1), pour appliquer à la sépulture et tombeau du feu roy, chacune desdites figures de trois pieds de hauteur ou environ, accompagnées ou armées selon leur ordre, ainsi qu'il sera avisé et ordonné par ledit sieur Philibert de Lorme, suivant l'ordonnance et commencement dudit tombeau, et ainsi qu'il sera avisé pour le mieux, et pour ce faire a promis, sera tenu, promet et gage ledit Pilon quérir, fournir et livrer à ses propres coust et despens, peine d'ouvriers et d'aydes, outils de toutes autres choses à ce nécessaires, fors et excepté le marbre qu'il conviendra, qui lui sera fourni et livré aux dépens du roy, au lieu où il fera lesdits ouvrages, lesquels ouvrages il sera tenu rendre faits et parfaits et polis et bien et duement ainsi qu'il appartient, le marché fait moyennant le prix et *somme de* 1,100 liv. que pour lesdits ouvrages de taille et sculpture desdites huit figures en sera baillée et payée audit Pilon, par le trésorier desdits bâtimens et sépulture, ainsi que ledit Pilon fera sesdits ouvrages, lesquels il sera tenu faire et parfaire, et polir bien et duement au dit d'ouvriers et gens à ce connoissans, comme dit est, le plus tôt que faire se pourra; car ainsi et promettant et obligeant ledit Pilon, comme pour les propres besoignes et affaires du roy, renonçant. Fait et passé, et multiplé le vendredi 10 février 1558. Ainsi signé: DELAVILLE et PAYEN.

Autre. A Catherine Bourienne, veuve de feu Ambroise Perret, la somme de 210 liv. à elle ordonnée par le roy, pour plusieurs ouvrages de marbre pour la sépulture du feu roy François Ier, suivant le marché qu'il en avoit fait au défunt M. Philibert de Lorme, abbé d'Yvry, commis sur ce fait des bâtimens du roy, pour avoir taillé quatre figures de basse taille estans ès costez des deux grandes arcades de ladite sépulture, (2) outre les choses qu'il estoit tenu de faire par ledit marché.

Autre. A Pierre Bontems, la somme de 115 livres pour ouvrages de *maçonnerie*, (3) et taille de *sculpture* en marbre

(1) Bas-reliefs qui ornent la grande voûte du tombeau : *figures de fortune;* le mot *fortune* est employé dans cette occasion à la place d'*allégorie*.

(2) Les quatre bas-reliefs de la grande voûte du mausolée représentent les quatre évangelistes.

(3) L'on ne doit point s'étonner si l'on trouve ici le mot *maçonnerie;* les sculpteurs, à cette époque, étoient chargés de la maçonnerie nésessaire à la pose des monumens qu'ils exécutoient.

blanc par lui faits de neuf, à un vase pour le chœur et l'église de l'abbaye de Hautes-Bruyères, où est le *cœur* du feu roy François Ier.

De la barbe sous François Ier.

Un accident qui arriva à François Ier, étant à Romorantin, fut cause de la reprise de la barbe et des cheveux courts. Voici ce que dit Mézerai à ce sujet : « François Ier étant à Romorantin en Berry, le jour de la fête des Mages, comme il folâtroit, et que par jeu il attaquoit avec des pelotes de neige le logis du comte de Saint-Pol, qui le défendoit de même avec sa bande, il arriva malheureusement qu'un tison jeté par quelque étourdi, l'atteignit à la tête, et le blessa grièvement, à cause de quoi il fallut lui couper les cheveux. Or, comme il avoit le front fort beau, et que d'ailleurs les *Suisses* et les *Italiens* portoient les cheveux courts et la barbe grande, il trouva cette manière plus à son gré, et la suivit : son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée jusqu'au règne de Louis XIII; et depuis l'on a peu à peu coupé la barbe et laissé recroître les cheveux ; tant qu'enfin l'on n'a plus conservé de poil aux joues ni au menton, et que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser la tête pour porter des perruques de cheveux de femme.»

N°. 100. Statue de Charles Maigné, capitaine des gardes de la porte de Henri II, en costume militaire de son temps, dans l'attitude du sommeil. Cette statue, en pierre de liais, tirée des Célestins de Paris, a été exécutée par Paul Ponce en 1556. Le cavalier Bernin, lors de son voyage à Paris, admira cette statue précieuse pour le travail et le costume.

N°. 101. Un guerrier, dans l'attitude du sommeil, tenant dans sa main des pavots. Ce bas - relief de bronze étoit sur le tombeau d'André Blondel, intendant des finances, mort en 1558, à qui sa veuve fit ériger ce monument par Paul Ponce dans l'église de Saint-Magloire, rue Saint-Denis.

N°. 102. Le tombeau des Valois, d'ordre composite, orné de douze colonnes et de douze pilastres de marbre bleu turquin : ce monument, exécuté sur les dessins de Primatice, porte quatorze pieds de haut, sur dix de large et douze et demi de long. On voit dans les angles quatre figures en bronze, représentant les quatre vertus cardinales. Ce magnifique mausolée fut élevé dans l'église de Saint-Denis par les ordres de Catherine

de Médicis. Les corps de Henri II et de Catherine de Médicis y sont représentés en marbre blanc, dans leur état de mort, couchés comme sur un lit. Leur auteur y a transmis avec infiniment d'art un sentiment profond de sensibilité qui attendrit le spectateur. Les statues, en bronze, de Henri II et de Médicis, vêtus en habit de cérémonie, et à genoux devant des prie-dieu qui sont placés au dessus de l'entablement, sont du même sculpteur, ainsi que les quatre bas-reliefs représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et les Bonnes Œuvres, qui sont placées dans le soubassement. L'artiste a représenté la Charité nue, voulant exprimer que cette femme, après avoir donné ses vêtemens pour couvrir des malheureux, il ne lui reste plus que son sein; elle l'offre, et se laisse tetter par deux enfans à la fois.

Ce fut Catherine de Médicis qui entreprit de bâtir ce magnifique monument, peu après la mort de Henri II, et qui en donna l'exécution à Germain Pilon, son sculpteur particulier. Cet artiste célèbre, l'un des fondateurs de l'école française, a été au dessus de lui-même dans l'exécution de ces morceaux, qui sont autant de chef-d'œuvres; il a su allier avec adresse la sévérité du style de Michel-Ange à la grace de Primatice, qui, à cette époque, avoit donné le ton dans les arts dépendans du dessin. Le caveau pratiqué sous le tombeau des Valois, contenoit neuf cercueils de différentes grandeurs; savoir, celui de Henri II, de Catherine de Médicis morte le 5 janvier 1589 à l'âge de soixante-dix ans; de Henri III, mort le 2 août 1589 à l'âge de trente-huit ans; celui de Louis d'Orléans, second fils du roi Henri II, mort au berceau; de Jeanne de France et de Victoire de France, toutes deux mortes en bas âge, et ses filles et ceux de Marguerite de France, première femme de Henri IV, fille de Henri II, morte le 27 mai 1615 a l'âge de soixante-deux ans; de François duc d'Alençon, quatrième fils de Henri II, mort en 1584 à l'âge de trente ans; de François II, qui a régné seulement un an et demi, mort le 5 décembre 1560 agé de dix-sept ans; de Marie-Elisabeth de France, fille de Charles IX, morte le 2 avril 1578 à l'âge de six ans. Enfin celui de Charles IX mort à l'âge de vingt-deux ans le 30 mai 1572, sans laisser d'enfans naturels.

N°. 458. Les statues, en marbre blanc et couchées, du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis, représentés dans l'état de la mort. Germain Pilon est l'auteur de ces deux chef-d'œuvres.

N°. 103. Les statues couchées de Henri II et Catherine de

Médicis, en habits de cour, exécutées en marbre par Germain Pilon. On trouve de la vérité dans le portrait de Catherine, et des détails précieux dans son vêtement.

N°. 104. Une colonne en marbre blanc, d'ordre composite, haute de neuf pieds six pouces ; diamètre, douze pouces six lignes, érigée à la mémoire de Francois II, mort en 1561, dont elle a dû porter le cœur dans un vase de bronze qui a été fondu. Ccette belle colonne a été exécutée sur les dessins du célèbre Primatice; et elle est chargée de flammes, par allusion à la devise, *lumen rectis*, qu'avoit prise ce prince. Les génies qui l'accompagnent, sont attribués à Paul Ponce, mais je les crois de Germain Pilon. On lit sur chacune des trois faces les inscriptions qui suivent :

PREMIÈRE FACE.

Cor regis in manu Dei.

Hoc oraculo dignum fuit cor Francisci II. Regis Christianissimi, in urnâ columnæ superpositâ, conclusum tanto veræ fidei assertori, generosam Christi martyrem, Mariam Stuart conjugem habuisse quâdam fuit veræ immortalitatis assertio.

SECONDE FACE.

Lumen rectis.

Tale fuit emblema hieroglyphicum Francisci II. piissimi Francorum Regis, cujus cor hic situm est. Hic, instar ignæ columnæ Israeli noctu prælucentis, rectitudinem, et pro avitâ religione flagrantem zelum, adversùs perduelles hæreticos semper præsetulit.

TROISIÈME FACE.

D. O. M.

Ei perenni memoriæ.

Francisci II. Francorum Regis, Carolus nonus ejus in regno successor suadenti reginâ matre Catharina, hanc columnam erigi curavit, anno salutis 1562.

N°. 168. Mausolée, en albâtre et en pierre, orné d'arabesques et d'une statue à genoux, représentant Guillaume de Montmorency, père du connétable Anne, du nom dont il est parlé

n°. 449. Cette statue vient de l'église de Saint-Martin, paroisse du village de Montmorency, où l'on avoit élevé plusieurs mausolées à cette famille que les habitans ont brisés pendant la révolution. Il y a eu un Guillaume de Montmorency qui entra dans l'ordre des Templiers; il fut ami de Jacques de Molay, grand-maître de cet ordre, et fut sacrifié avec lui. *Voyez* pages 115 et 160.

N°. 449. Ce monument fut érigé dans l'église de Saint-Martin à Montmorency au connétable Anne de Montmorency, par Henri II de Montmorency son petit-fils, qui y faisoit encore travailler lorsqu'il fut décapité à Toulouse en 1632. Après sa mort, la terre de Montmorency passa à la maison de Condé, et le mausolée ne fut pas achevé.

Cette espèce de temple, exécuté sous la direction et sur les dessins de Bullant, architecte célèbre, est orné de dix colonnes de marbre, élevées sur un soubassement en forme de piédestal. Les figures en marbre du connétable et de sa femme Magdeleine Savoie, couchées sur un lit, sous un plafond demi-circulaire, et exécutées par Barthélemy Prieur, sont d'une correction parfaite et d'une superbe exécution. Leurs figures en bronze, qui étoient placées au dessus de l'entablement, devant un prie-dieu, ont été enlevées, en 1794, pour être fondues. J'ai remplacé ces figures par un guerrier sculpté en marbre blanc et par six autres figures représentant des apôtres, et six apôtres sculptés en pierre de Vernon. Le connétable avoit fait construire à Ecouën, près la vallée de Montmorency, à cinq lieues de Paris, et sur une hauteur, un palais qui ne le cédoit point en magnificence à ceux de nos rois. La grandeur du plan, la noblesse du style de l'architecture, la beauté et la richesse des détails ont placé ce monument au rang des chef-d'œuvres du seizième siècle. Le connétable mit beaucoup d'importance et de recherches dans l'exécution de ce palais qui présentoit, encore peu de temps avant la révolution, un luxe imposant. Il le fit orner à l'extérieur des plus belles sculptures, des chiffres de Diane de Poitiers et de Henri II, et du mot *Aplanos* qu'il avoit pris pour devise.

Anne de Montmorency, guerrier intrépide, sauva la France sous François Ier, en 1521. Il défendit la ville de Mézières contre l'armée de Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau à lever honteusement le siége. Après avoir reçu huit blessures dangereuses à la bataille de Saint-Denis, en 1567, ce vieillard, abandonné des siens dans cet état, rassembla le peu de force qui lui restoit, et, l'épée à la main, il tua un officier ennemi; lorsque Stuart, gentilhomme écossais, lui tira un

coup de pistolet dans les reins, il en mourut après avoir cassé deux dents à son assassin; il avoit alors soixante-quatorze ans.

N°. 105. Une colonne torse, ornée de lauriers et de feuilles de vigne, haute de neuf pieds sur quinze pouces de diamètre, supportant une urne qui a dû contenir le cœur du connétable Anne de Montmorency, qui fut transporté aux Célestins de Paris. Cette belle et riche colonne, qui faisoit l'ornement de cet édifice avant sa destruction, est l'ouvrage de Barthélemy Prieur, artiste distingué, que le connétable Anne de Montmorency aimoit et protégeoit, et qui mit vingt ans à exécuter ce monument, pris dans un seul bloc de marbre, élevé à la gloire de son brave protecteur. La statue en bronze, qui s'élève sur le sommet du chapiteau, représente la Justice. J'ai fait exécuter un piédestal pour soutenir cette belle colonne, avec les débris même du monument que j'ai pu recueillir; l'épée du connétable et les autres détails précieux en marbre blanc, incrustés dans du campan isabelle, ont été exécutés par Prieur. L'inscription du monument, composée de très-petites lettres creusées en marbre blanc, incrustées dans le marbre noir, et remplies d'un mastique, forme le second socle. Voici ce qu'on y lit :

Ci-dessous gist un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout savoit,
Cœur de vertus qui mille cœurs avoit,
Cœur de trois rois et de toute la France.
Ci gist ce cœur qui fut notre assurance,
Cœur qui de cœur de justice vivoit,
Cœur qui de force et de conseil servoit,
Cœur que le ciel honora dès l'enfance,
Cœur, non jamais, ni trop haut, ni remis.
Le cœur des siens, l'effroi des ennemis,
Cœur qui fut cœur du roi Henri son maître,
Roi qui voulut qu'un sépulchre commun
Les enfermât après leur mort, pour être
Comme en vivant, deux mêmes cœurs en un.

N°s. 450, 451, 120 et 452. Monument en pierre de liais, formant mausolée, exécuté au château d'Écouën, pour Anne de Montmorency, par Bullant, sur lequel on voit les statues en marbre et couchées du connétable et de sa femme. Ce morceau, unique pour la précision et la correction, d'un style fin et délicat, présente des perfections rares dans ses détails; il est orné de quatre colonnes de marbre noir, de huit bas-reliefs, de chiffres et d'entrelas. Le bas-relief en marbre

blanc du rétable, représente le sacrifice d'Abraham ; le dessin en est fin, gracieux et correct ; ceux qui décorent le soubassement représentent les quatre Évangélistes, la Foi, la Religion et la Force. Cette sculpture magnifique passe pour être de la main de Bullant, ami particulier de Jean Goujon, dont il avoit reçu des leçons de sculpture. On ne sera pas éloigné de ce sentiment, si l'on observe les rapports harmoniques qu'il y a dans la sculpture et l'architecture de ce chef-d'œuvre. Au dessus de la corniche, on voit un socle de marbre, qui supporte une statue en marbre blanc, représentant le Génie de l'histoire qui est occupé à écrire les faits les plus mémorables de la vie du connétable : de chaque côté est un coussin aussi de marbre, sur lesquels sont posés des gantelets et un casque. Le fond de la muraille est orné de l'épée et des armes du connétable ; on lit aussi la devise de cette famille illustre : ΑΠΛΑΝΩΣ *sans erreur*, *sans reproche ;* et celle-ci : *Dieu ainsde au premier baron chrétien.* Cette statue, que j'ai publiée dans les précédens catalogues, sous le N°. 120, porte un caractère simple et fin ; son expression est vraie ; on croit qu'elle peut être de Léonard de Vinci, mais ce n'est pas mon opinion ; je l'attribue à *Nicolo de l'Abbate*, peintre et sculpteur, qui vint en France vers la fin du règne de François Ier. Le grand Léonard est né en 1445, au château de Vinci, près Florence. Il pratiquoit avec un égal succès la peinture, la sculpture, l'architecture, l'hydraulique et les lettres. Le roi François Ier l'attira en France pour y perfectionner les arts. Il mourut à Fontainebleau dans les bras du roi, qui vint le visiter dans ses derniers momens. On ignore dans cette ville le lieu de sa sépulture. J'ai vainement fait faire des recherches pour la découvrir, pas une inscription, pas une pierre, pas un registe ne constate le lieu où repose le célèbre *Léonard de Vinci*, l'un des plus grands artistes qui ait paru chez les modernes. Périn Vinci, son neveu, qu'il avoit formé avec prédilection, s'est particulièrement distingué dans la sculpture.

On voyoit dans le même lieu deux groupes de grandeur naturelle, l'un représentant l'éducation de la Vierge, exécuté en albâtre de Lagny, par Bullant. On retrouve dans cette statue qui accompagnoit ce beau monument, la même finesse, la même grace et la même touche dans le travail. La deuxième figure a été brisée.

Costume remarquable d'Anne de Montmorency.

Les chevaliers qui perdoient la vie dans les combats étoient

représentés sur leurs tombeaux, armés de toutes pièces, le casque en tête, l'épée au côté avec les eperons à la chaussure et les gantelets aux mains. Ceux qui, après avoir reçu une blessure mortelle, ne mouroient pas sur le champ de bataille, étoient représentés armés d'une cuirasse, la tête nue, le casque et les gantelets à côté d'eux.

N°. 106. Une colonne de marbre blanc, d'ordre composite, haute de dix pieds six pouces, diamètre de quatorze pouces, ornée de couronnes et de chiffres, élevée à Timoléon de Cossé, comte de Brissac, en 1572, enterré aux Célestins de Paris, où on lui avoit élevé ce monument. Le chapiteau qui coiffe la colonne, paroît être une imitation de ceux que l'on voit à Rome au temple d'Auguste, il est d'un travail précieux, et orné de quatre aigles. (*Voyez* Millin, tome III.)

N°. 107. Monument érigé à la mémoire de Jean Goujon, architecte et sculpteur de l'école française, né à Paris, en. . . et tué d'un coup d'arquebuse en travaillant au Louvre sur son échafaud, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy. (Il étoit calviniste). C'est le sculpteur le plus habile qui ait paru en France : il avoit obtenu le titre glorieux de *Phidias français*. Tout ce qui est sorti de son ciseau est admirable. On remarque, entre autres ouvrages, la fontaine des Innocens, composée de bas-reliefs représentant des Nymphes, le triomphe de Vénus, d'Amphitrite, etc. Au Louvre, dans la salle de l'Institut, quatre figures caryatides et colossales soutenant une espèce de tribune. Dans l'intérieur du vieux Louvre, plusieurs figures de bas-reliefs dans le goût de celles qu'il a exécutées à la fontaine des Innocens, dont la première pierre fut posée en 1550. A l'hôtel de Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, des bas-reliefs représentant deux lions, des victoires et des renommées ; et dans ce Musée un bas-relief du plus beau travail et du dessin le plus correct, représentant le Christ au tombeau. Les Grecs n'ont rien produit de plus parfait. Tout est réuni dans ce morceau que des mal-adroits avoient mis en couleurs, il a été restauré avec beaucoup de soin. On devoit à la mémoire d'un artiste qui a si dignement illustré la France dans le seizième siècle, un monument digne de sa gloire. Puisse-t-il durer aussi long-temps que son nom ! C'est le vœu des amis des arts (1).

(1) Pour la composition de ce monument, on a employé les ouvrages de Jean Goujon même ; ce que l'on voit dans les deux nymphes qui accompagnent son buste. Ces bas-reliefs sont des modèles de ceux

N°. 253. On voit ici le tombeau de Jean Cousin, composé avec deux figures en albâtre, exécutées de sa main. Voici l'inscription :

A la mémoire de Jean Cousin, peintre et sculpteur, fondateur de l'école française, mort en 1560.

N°. 454. Le tombeau de Germain Pilon, composé dans le même système, est orné de deux figures, la Sculpture et la Prudence; d'un bas-relief en bronze, représentant Jésus-Christ au tombeau.

A la mémoire de Germain Pilon, sculpteur de l'école française, mort en 1590.

N°. 455. Deux tableaux en faïence, représentant des batailles, dessinées et exécutées par Bernard Palissy (1), pour le château d'Ecouën. Ces deux morceaux, uniques et précieux, servoient de paiement dans la chapelle du château d'Ecouën : leur fabrique date de 1542. « Les esmaux de quoy je fais ma besogne (dit Palissy), sont faits d'estaing, de plomb, de fer, d'acier, d'antimoine, de saphre de cuivre (2), d'arène, de salicort, de cendre gravelée, de litharge et de pierre de Périgord. » Bernard Palissy, surnommé, suivant Peyrec, *Bernard des Tuileries*, parce qu'il demeuroit aux Tuile-

---

qu'il a exécutés au Louvre; celui que l'on remarque plus bas est de la fontaine des Innocens. Le buste, en marbre, de Jean Goujon, que l'on voit dans un encadrement circulaire, modelé par Michallon, qui l'a exécuté d'après une médaille fondue de ce temps, revêtue de cette légende, *A J. J Goujon*, a été terminé après la mort de ce sculpteur, enlevé aux arts par une chute qu'il fit en travaillant au théâtre de la République, le 20 fructidor an 7, par Francin fils son beau-père.

(1) Bernard Palissy, agénois, prenoit le titre d'ouvrier de terre, et d'inventeur des rustiques figulines du roi et d'Anne de Montmorency, pair et connétable de France. Palissy annonce qu'il a dessiné, fait des recherches sur la peinture sur verre, et qu'il a pratiqué lui-même cet art; d'après cela il paroît probable, d'après le titre qu'il prenoit, qu'il a peint non seulement les pavés du château d'Anne de Montmorency à Ecouën, mais encore les vitraux que l'on y voyoit, et placés aujourd'hui dans la galerie du Musée des monumens français, représentant la fable de Psyché. Cela paroît plus que prouvé, puisqu'il dit lui-même qu'il s'est particuliérement attaché à copier les ouvrages de Raphaël.

(2) Préparation de cobalt.

ries, vis-à-vis de la Seine, est un de ces génies extraordinaires qui s'élèvent d'eux-mêmes au dessus des autres. Né calviniste, il échappa à la Saint-Barthélemy. On croit que Charles IX le sauva avec Ambroise Paré son médecin. Lacroix-Dumaine son contemporain, assure qu'il florissoit à Paris en 1584. *Philosophe naturel*, dit-il en parlant de cet homme célèbre, *homme d'un esprit merveilleusement prompt et aigu, fait des leçons de sa science et profession;* il mourut, si l'on en croit d'Aubigné, l'an 1580, âgé de quatre-vingt-dix ans. Palissy, dont la profession étoit la poterie (1), étudia, dans sa jeunesse, la géométrie pratique. Cette science le mena naturellement à l'art du dessin; et, après avoir pris pour modèle Albert Durer, Léonard de Vinci, Raphaël, Primatice, etc., il produisit des dessins singulièrement estimés; il s'adonna à la chimie, à l'hydraulique, et publia plusieurs ouvrages sur la nature des eaux, des fontaines, des métaux, des sels, des pierres, etc. MM. Faujas de Saint-Fond et Gobet nous ont donné une nouvelle édition de ses œuvres *in*-4°, imprimées en 1777.

N°. 108. Monument érigé à René Birague, chancelier en 1573, et depuis cardinal, mort en 1583, dans l'église des religieux du Val-des-Ecoliers, où il avoit sa sépulture. On voit la statue à genoux, de Birague, fondue en bronze. Balbiani sa femme, vêtue à la manière du temps, couchée sur un lit, et dans l'attitude de la lecture; au dessus d'elle est un bas-relief où cette femme est représentée en état de mort. Ce bas-relief est un chef-d'œuvre d'anatomie. Deux génies éteignant leurs flambeaux terminent la composition de ce monument, exécuté en marbre et en bronze par Germain Pilon. Le tout est posé sur un cénotaphe de brèche verte, antique. Le cardinal Birague, avec les Guise, les Gondi et Catherine de Médicis, formèrent et dirigèrent le complot de la Saint-Barthélemy. Au dessus de sa statue on lit cette inscription gravée sur un marbre noir : *Quid tibi opus statuta satis est statuisse Birague? Virtutis passim tot monumenta tua.*

N°. 109. Statue, en marbre et à genoux, de Jeanne de Vivonne, fille d'André de Vivonne, seigneur de la Chastei-

(1) Bernard Palissy, natif d'Agen, et potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit un Traité sur la nature des eaux et fontaines, des métaux, des sels, des pierres, etc.; il ne savoit ni grec ni latin, et cependant il a parlé de toutes ces choses avec esprit. Il vivoit encore en 1584, et étoit pour lors âgé de quatre-vingts ans.

gneraye, gouverneur de François, dauphin, fils de François Ier, mort en 1583, et mère de Claude-Cathérine de Clermont-Tonnerre, femme illustre. Toutes deux furent enterrées dans l'église des Filles de l'Ave-Maria, où on leur avoit élevé des mausolées.

N°. 110. Statue, en marbre blanc et à genoux, de Catherine Nogaret de la Valette, femme de Henri de Joyeuse (1), morte en 1587, et enterrée derrière le chœur de l'église des Cordeliers. Cette sculpture, d'un travail très-grossier, n'a point d'auteur connu. Voici son épitaphe :

Illustri heroinæ Catharinæ
Nogarettæ Valletæ
Henrici a Joiisa,
Qui tum Buchiacii *comes, post dux Joiisæ* (Bouchage),
Vestiarii Regii magister,
Audibusq^e, Cœnomanis, Perchensibus, Turonibus
Præfectus erat.
Conjugi suavissimæ, sanctissimæ, incomparabili
Cujus heu! nimis.
Acerbo fato, præreptæ, an. et. XXII. prid.
C. id. aug. an. M. D. LXXXVII.
Vir desolatissimus desiderium terens insolabiliter damnato seculo, totum se Deo in capucinorum instituto mancipavit.
Henrica Catharina Guisæ ducissa
Concordis conjugii unicum pignus.
Monumentum hoc fieri statuamq^e marmoream poni curavit.
Vale mater dulcissima et quiesce.

N°. 111. Les trois Grâces, prises dans un seul bloc de marbre, chef-d'œuvre de Germain Pilon, hauteur quatre pieds trois pouces, porté sur un piédestal, en forme de trépied antique, de trois pieds six pouces de haut, aussi en marbre blanc, orné de feuillages, palmètes, figures et cartouches.

Vénus-Uranie avoit sans doute communiqué à Pilon ce sentiment fin et délicat qu'il falloit pour peindre les grâces décentes. On remarque aisément combien cet artiste, sensible autant que spirituel dans sa touche, s'est pénétré de son sujet : elles se touchent sans se toucher; elles foulent la terre sans la

(1) Connu sous le nom de *Frère Ange*, qu'il prit en se faisant capucin après la mort de sa femme. Il mourut en 1608, âgé de quarante-un ans.

fouler ; leur respect est mutuel, et leurs mains innocentes se communiquent avec une douce émotion.

L'origine des Grâces a varié chez les Anciens, suivant l'imagination des poetes qui les ont chantées ; cependant plusieurs auteurs s'accordent a les faire descendre de Jupiter et d'Eurynomé, fille de l'Océan. Les Grecs les appeloient χάριτες, *charites*, distinguées par *Æglœa*, *Thalia*, *Euphrosine*. Selon Pausanias, les Lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux, Cleta et Phaenna ; elles étoient les compagnes assidues de Vénus, et ils les représentoient nues. « Chez les Éliens, leur habit étoit doré, le visage, les mains et les pieds de marbre blanc ; l'une tenoit une rose, l'autre un dé, et la dernière un rameau de myrte. » La multitude des monumens anciens qui nous les montrent nues suffit pour attester que cette opinion étoit plus généralement adoptée : *Les vraies Grâces*, disoient-ils, *existent dans elles-mêmes, et sans emprunter aucun éclat extérieur*. On voit à Rossane un marbre représentant les Grâces) elles sont vêtues, adossées contre une colonne, et se tenant par la main. Ce groupe qui ornoit l'église des Célestins de Paris, a été fait pour supporter une urne dans laquelle furent déposés les cœurs de Henri III et de Catherine de Médicis.

On croit que le sculpteur a représenté sous ces belles figures la reine Médicis, la marquise d'Etampes, et madame de Villeroy, qui passoient pour les plus belles femmes de la cour. *On fit frapper à cette époque une médaille représentant les Grâces accompagnées de Catherine de Médicis.*

Watelet, dans son ouvrage sur la peinture, prétend que ce groupe représente les trois vertus théologales. Je rapporte ici les trois distiques latins qui sont gravés sur le piédestal, pour prouver que ce sont les trois Grâces.

PREMIÈRE FACE.

Cor junctum amborum longum testatur amorem
Ante homines junctus, spiritus ante Deum.

SECONDE FACE.

Cor quondam charitum *sedem, cor summa secutum*
Tres charites *summo vertice jure ferunt.*

TROISIÈME FACE.

Hic cor deposuit Regis Catharina mariti
Id cupiens proprio condere posse sinu.

N°. 112. Une colonne de marbre campan isabelle, ornée d'un chapiteau allégorique en albâtre. (*Auteur inconnu.*)

Ce monument tiré de l'abbaye de Saint-Denis, a été érigé à Charles de Bourbon, cardinal, proclamé roi (Charles X) en 1589 par le duc de Mayenne, commandant pour la Ligue, et mort en 1590, à Fontenay-le-Comte en Poitou, où il étoit gardé avec soin par les royalistes; le 3 juin suivant, se fit la fameuse procession de la ligue. Dans le piédestal, on voit un bas-relief en pierre de liais, représentant Jésus-Christ au tombeau : ce morceau, de la plus grande beauté pour la vérité des expressions et la correction du dessin, est de Goujon. Les bas-reliefs des côtés sont en albâtre, et de l'auteur du chapiteau. La Paix et l'Abondance, fondues en bronze par Prieur, accompagnent cette colonne, qui supportoit originairement une statue qui a été brisée en 1793; elle a été remplacée par un vase en bronze du même temps. Il y a eu des médailles frappées au nom de ce cardinal. Les coins de ces médailles se sont trouvés chez les Jésuites.

N°. 561. Chambre sépulcrale et tombeau de Gaspard de Coligny, amiral de France, tué à la Saint-Barthélemy. Il est de ces hommes vertueux que le sort semble poursuivre au-delà du tombeau : Coligny en est un exemple; rappeler ses malheurs, ce seroit faire encore une fois le procès de Médicis et de Charles IX. La postérité les a jugés : oublions leurs crimes. Après le massacre de Coligny, ses restes mortels furent enlevés par ses amis et ses serviteurs; ils les déposèrent dans les caves du château de Châtillon, où ils restèrent ignorés jusqu'en 1786, époque à laquelle M. de Montesquiou les obtint, et fit élever, dans sa terre, une chambre sépulcrale à la manière des anciens, décorée de marbre. Il fit construire dans l'intérieur de la chapelle un sarcophage en marbre noir, dans lequel il déposa la dépouille du grand Coligny. Chaque voyageur alloit visiter respectueusement la tombe de ce grand homme, et offroit à sa mémoire le tribut que l'on doit à la vertu. Pendant le cours de notre révolution, M. de Montesquiou mourut; et cette belle terre, le château, même le tombeau de l'Amiral, passèrent dans les mains de plusieurs acquéreurs, peu faits pour conserver des monumens aussi considérables, et hors d'état de les entretenir convenablement : tout fut démoli et vendu. Prévenu de ce qui se passoit à Maupertuis, je conçus le dessein de sauver de cette destruction la chapelle sépulcrale de Coligny, de la réédifier dans le jardin Élysée du Musée des monumens français (1). Que de souvenirs

(1) M. Maron, ministre du Saint-Évangile, présidant le Consistoire du département de la Seine, me fit l'honneur de m'adresser

amers et délicieux la vue de ce monument ne fera-t-elle pas naître à la fois dans le cœur de l'homme vertueux ? que de réflexions sublimes pour le philosophe ! Cette espèce de temple consacré par un sentiment si respectable, sera sans doute distingué des autres monumens de son siècle ; car nous ne possédons point en France de chapelle sépulcrale de la forme de celle des anciens, dans laquelle on peut s'introduire pour admirer le monument qu'elle renferme, et s'attendrir sur les restes de celui qu'elle conserve. L'extérieur du monument est simple, construit en grès (1) et en pierre de Meulière. La forme est celle que les anciens avoient le plus communément adoptée pour ces sortes de monumens. Sur une des faces de la chapelle l'inscription suivante est gravée sur une table de grès, en gros caractères :

Ici reposent, et sont honorés enfin, après plus de deux siècles, les restes de Gaspard de Coligny, Amiral de France, tué à la Saint-Barthélemy le XXIV août M. D. LXXII.

---

cette pièce de vers, lorsqu'il apprit que j'avois sauvé de la destruction le monument de Coligny.

ALEXANDRO LENOIR

DISPERSIS HEROIS COLINÆI CINERIBUS,

Instaurato monumento, parentare

Meditanti.

Queis fuerant vicibus tua vivi obnoxia fata;
In tumulo similes te, colinœe, premunt.
Conderis ignoto trucidatus, magne, sepulchro;
Et sine honore vitis, per duo sœcla, lates.
Surgunt digna tibi tandem monumenta; nec illis
Contingit longo tempore tuta quies.
An dolus! an virtus funebrem suripit urnam!
O! maneat probris inviolata novis!
Te placidis nigri vult reddere cura viretis,
Utque decet, manes sancta, piare tuos.
Fac rata vota viri, cui tot raputsse tropœa
Gratatur turpi gallia barbariœ.

P. H. MARON.

(1) Nous observons que lorsque ce monument sera restauré, il sera le seul, à Paris, de cette nature et de cette forme.

L'intérieur est entièrement plaqué en marbre brun et gris de Flandre; des panneaux saillans de bleu turquin, chargés d'inscriptions, relevent cette décoration modeste : le plafond en pierre est divisé par panneaux, orné d'arabesques d'un très-beau travail. A droite est placé le sarcophage de marbre noir dont j'ai parlé plus haut. Il est remarquable par sa noble simplicité; des pattes de lion de la même matière le supportent, et il est couronné par une urne aussi de marbre noir, au dessus de laquelle on lisoit l'inscription suivante gravée sur une plaque de cuivre :

Magni illius Franciæ admiralis Gasparis à Coliniaco, hujusce loci domini ossa in spem resurrectionis hic sunt deposita; anima autem apud Deum prò quo constantissime pugnavit recepta est.

Sur les panneaux de bleu turquin, qui ornent l'intérieur de la chapelle, on lit plusieurs couplets de la Henriade de Voltaire, sur la mort de Coligny; le premier commence par ce vers :

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,

Et le morceau se termine par ceux-ci :

Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis :
Conquête digne d'elle et digne de son fils.

N°. 456. Une colonne torse, en marbre campan isabelle, d'ordre composite, ornée de feuilles de lierre, de palmes et de chiffres enlacés, représentant dans leur milieu une H, haute de neuf pieds, exécutée par Barthélemy Prieur, dans un seul bloc, et érigée à Henri III, par Charles Benoise son secrétaire particulier, qui l'avoit fait élever dans l'église paroissiale de Saint-Cloud, où l'on avoit déposé le cœur de ce prince, en mémoire de son assassinat par Jacques Clément, le 2 août 1589. Le vase qui contenoit ce cœur a été détruit entièrement; il a été remplacé par un génie en marbre blanc, qui brûle un poignard avec son flambeau qu'il tient renversé; cette figure, ajustée pour ce monument, est aussi de la main de Prieur.

On voit dans le piédestal de campan isabelle deux frises de fruits, composées d'agate et de pierres précieuses, ainsi que deux beaux bas-reliefs. Le premier, sculpté par Jean Goujon, représente *la Mort* et *la Résurrection*, allégoriquement exprimées par une nymphe profondement assoupie : près d'elle est placé un génie qui renverse le flambeau de la

vie, tandis que derrière elle on voit des Faunes, des Satyres et des Dryades, symbole de la fécondité, de la régénération, de l'immortalité enfin, former un concert mélodieux de leurs instrumens. L'autre bas-relief, de la même époque, est une imitation de l'antique ; il représente Apollon et Marsias (1).

Adsta viator, et dole regum vicem.
Cor regis isto conditum est sub marmore,
Qui jura Gallis Sarmatis jura dedit,
Tectus cucullo hunc subtulit sicarius.
Abi viator, et dole regum vicem.

N°. 113. Statue en pied, d'Henri IV, assassiné en 1610 ; en habit de guerre, exécutée en marbre par *Francavilla*, ou plutôt Francheville. Cette statue est une des plus vraies, pour la ressemblance, qui ait été faite d'après ce prince, remarque que j'ai été à portée de faire sur lui-même ; car, lors de l'exhumation des corps des rois, qui se fit à Saint-Denis en 1793, il fut trouvé dans un tel état de conservation, qu'il offroit encore des formes soutenues et sans aucune altération. Le piédestal de cette statue est décoré d'un bas-relief précieux, représentant la bataille d'Ivry, donnée en 1590 par le roi Henri IV, qui y est représenté a cheval chargeant les ennemis ; ce bas-relief, d'une exécution savante, est dû au ciseau de Francheville. Au dessus de cette statue on voit un bas-relief représentant la Justice, par Prieur. (*Voyez* le n°. 142.)

N°. 114. Statue, en marbre blanc et à gonoux, d'Albert de Gondi, maréchal de France en 1574, mort en 1602. Cette famille, originaire de Florence, joua un grand rôle en France, sous les règnes de Henri II, de Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, et même sous Henri IV. L'histoire rapporte qu'Albert de Gondi apprit à jurer et à blasphémer à Charles IX ; qu'il fut un des conseillers de la Saint-Barthélemy, et qu'il alla s'en excuser auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

La composition de ce monument qui ornoit une chapelle de

(1) Ce monument, d'un travail soigné, et dont l'exécution présente de grandes difficultés vaincues, avoit été vendu avec le domaine qui le renfermoit ; j'ai cru devoir l'acquérir, non seulement comme objet précieux, sous le rapport de l'art, mais principalement comme monument indispensablement nécessaire à la collection que renferme ce Musée.

l'église Notre-Dame, est la même que celle de Pierre de Gondi. Sur le cénotaphe on lit l'inscription suivante :

Æternæ memoriæ
Illustissimi et generossimi
Alberti de Gondi,
Ducis Retzii, marchionis Bellinsulæ,
Paris Franciæ, equitum magistri,
Reg. trirem. præfecti,
Duorum regum christianissimorum
Caroli IX et Henrici III
Cubicularii,
Utriusque militiæ regio terque
Donati
Quinque regibus nostris
Quibus trium maximarum provinciarum
Prores octiesque exercituum
Regiorum cum imperio ductor, quinque
Præliis permultisque obsidionibus
Egregiam operam navavit;
Ob industriam et fidem pergrati
Gravissimis et difficilimis
Legationibus, omnibusque belli ac
Pacis muneribus summâ cum
Integritatis laude perfuncti.
Frater, uxor, filii, nepotes
Posuere 1062.

N°. 115. Statue, en marbre blanc, de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, épouse du duc de Retz, mort en 1603; protectrice des sciences et belles-lettres, qu'elle possédoit éminemment : elle remporta sur le chancelier Birague le prix d'un discours qu'elle fit et prononça en latin. Elle a été sculptée par Prieur, qui l'a représentée à genoux devant un prie-dieu. Cette statue est supportée par quatre colonnes de vert de mer, provenant d'un tombeau qui avoit été érigé à la famille Boucherat, et qui a été détruit. Le bas-relief, en albâtre, que l'on voit au bas, est de Pilon, et représente Jésus au jardin des Olives; le socle, qui porte un lion chimérique, est orné aussi d'un bas-relief très-délicatement sculpté en albâtre, et de quatre médaillons bronzés, représentant Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, mort en 1574; Ferdinand II, successeur de Cosme, mort en 1668, et de Léon-Baptiste Alberti, architecte et chanoine de Florence, mort en 1550 : il fut considéré comme un des restaurateurs

de l'architecture, dont il possédoit également la pratique et la théorie. On ignore l'année de sa naissance. L'autre représente une allégorie (1). Au dessus de ce monument, on voit un bas-relief en pierre de Tonnerre, représentant Jésus-Christ au tombeau (*Voyez* le N°. 133). Voici l'inscription qui est sur le cénotaphe :

CLAUDIA CATHARINA

CLAROMONTIA.

Retiorum dux, heroina cùm quâvis prisci ævi comparanda, pietate, pudicitiâ, ingenii elegantiâ, in litteratos eximio favore, in tenuiores benignitate ac munificentiâ, erga omnes comitate insignis; vetustissimæ gentis splendori etiam aliquid addi posse judicavit, si animum liberaliori doctrinâ suprà sexum excoleret eoque nomine regibus ac principibus quorum plures arctâ necessitudine contingebat acceptissima fuit, ut qui eam sæpius de rebus gravissimis ac omnibus disciplinis admirabili facundiâ disserentem, libentissimè audirent; iis præstantis ingenii dotibus enituit præsertim cùm Polonorum legati Carolum IX. Henricum novum Poloniæ regem, Catharinam reginam parentem latino sermone alloquirentur. Ipsi enim principes usi sunt interprete Claromontia legatis apposite respondente. Joanni Annebaldo Claudii illius famosi maris præfecti filio primùm nupsit; quo pro patriâ et rege in prælio Druidensi fortiter dimicante occisio, cum Alberto Gondio Retiorum duce, Franciæ Pari, equitum tribunorum principe, triremiumque Gallicarum generali ob prudentiam et animi magnitudinem de Gallia bene merito; 36 annos unanimi connubio vixit. Obiit Lutetiæ Paris. mense feb. anno S. 1603. ætatis 60.

Henricus Gondius Retiorum dux, ex Carolo Bellæ insulæ marchione filio nepos aviæ pientissimæ; Henricus Parisiensis episcopus. Philippus Emmanuël Juniaci Comes, triremium Gallicarum præfectus generalis. Joannes divi Albi Abbas, filii matri suavissimæ mœrentes posuerunt.

« Ce fut cette femme qui répondit en latin, pour Catherine de Médicis, aux ambassadeurs de Pologne, qui apportoient

(1) J'ai été obligé de changer la forme de ce monument, qui tenoit tellement à la construction du local où il avoit été placé dans l'église des filles de l'*Ave Maria*, que la statue se trouvoit posée dessus une porte.

à son fils le décret d'élection à cette couronne ; quoiqu'elle n'eût eu qu'un jour pour se préparer à répondre à ces ambassadeurs, son discours remporta le prix d'une commune voix sur ceux du chancelier Birague et du comte de Chiverni, qui avoient aussi répondu, le premier, pour le roi Charles IX, et l'autre pour le duc d'Anjou. »

N°. 116. La statue en pied, du roi Henri IV, exécutée en marbre, par Barthélemy Prieur, posée sur un piédestal orné des quatre figures de bronze qui décoroient la statue équestre de ce prince, que l'on voyoit à la pointe du Pont-Neuf, et qui fut abattue par le peuple le 11 août 1792. Ces belles figures, représentant des esclaves, sont de Francheville, ou *Francavilla*, sculpteur français, qui italianisa son nom lors de son séjour à Florence. Dargenville, dans un ouvrage sur les *Curiosités de Paris*, regarde la statue de Henri IV, que l'on voit ici, comme un morceau fait en 1598, et comme un ouvrage médiocre ; il s'exprime ainsi : « Ce monument, de l'enfance de la sculpture française (il avoit oublié qu'à cette époque nous avions eu en sculpteurs habiles, Juste, Jean Cousin, Jean Goujon et Germain Pilon), seroit peu fait pour nous frapper et nous séduire, si on le considéroit en lui-même. » Cependant les yeux les moins exercés reconnoissent le ciseau de Prieur et le style du seizième siècle.

N°. 177. Statue, en marbre et à genoux, de Pierre de Gondi, évêque de Paris et cardinal, mort en 1616, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Cette statue médiocre est placée sur un entablement posé sur quatre colonnes de marbre noir, au milieu desquelles on voit un grand cénotaphe de pareil marbre, revêtu de l'inscription suivante :

Petrus S. R. E.
Presbiter cardinalis
De Gondi,
Vir notæ in Deum pietatis,
In ecclesiam observantiâ, in regem fide,
In subditos curâ,
In patriam charitate, in suos amore,
Domi dignitate, publicè præsertim
In pauperes vinctos religiosasque
Familias liberalitate,
Autoritatis, juris, disciplinæ
Ecclesiasticæ tenax, sacrarum ædium
Collapsarum restaurator,
Novarum ædificator,

Frequens ad pontifices maximos
Legatus ,
Regibus Carolo IX et Henrico III,
Imprimis charus ;
Henrici magni cum pontifice maximo
Et Ecclesiæ conciliator
Ludovici XIII.
In christo progenitor
Mortalitatis memor hoc sibi funeri suo
Annis quatuordecim superstes
Monumentum poni curavit.
Excessit anno domini 1616 , *ætatis* 84.
13 *calend. martii.*

N°. 118. La statue, en marbre blanc, de Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, représentée à genoux, par Boudin, morte en 1619. Ce monument étoit placé dans l'église des Minimes, où cette femme avoit sa sépulture.

N°. 121. Une statue en marbre blanc, représentant David, vainqueur de Goliath, exécutée par Pierre Francavilla, en 1580. On remarque dans les productions de cet artiste une grande manière de faire, et un goût qu'il avoit puisé à Florence. Le piédestal qui porte cette statue a été formé des débris de la chaire des Grands-Augustins, composée de six petites caryatides et d'un bas-relief représentant la Samaritaine et saint Jean prêchant dans le désert : le tout de Germain Pilon. Au dessus de cette statue, on voit un bas-relief représentant la Paix, par Prieur. (*Voyez* le N°. 142.)

N°. 122. Bas-relief en pierre de Tonnerre, représentant le jugement de Susanne. Ce morceau, d'une variété et d'un fini admirables, présente, dans l'espace de quatorze pouces de large sur dix de haut, plus de quarante figures placées sur trois plans. On l'attribue à Jean Rogier, sculpteur, né à Saint-Mihel en Lorraine; il reçut des leçons de Michel-Ange, et fit pour son pays un sépulcre qui attire les regards des curieux et des amateurs.

N°. 124. Le buste, en marbre de Pentélie, de Jean-Jacques Trivulce, créé maréchal de France par le roi Louis XII, mort à Arpajon en 1518. Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigevano, est né d'une ancienne famille de Milan, vers l'an 1438. Il fut chassé de sa patrie pour avoir pris parti pour les Guelfes. Trivulce demanda du service au roi de Naples,

et passa ensuite à celui de Charles VIII, roi de France, qui s'occupoit alors de la conquête de Naples. Il se distingua à la bataille de Fournone, et reçut des mains même du roi le cordon de Saint-Michel, avec le titre de lieutenant-général de l'armée française en Lombardie. Ce grand général suivit le roi Louis XII dans le Milanais, qui lui donna, en 1500, pour le récompenser de ses importans services, le bâton de maréchal et le gouvernement de Milan. Trivulce, en 1513, ne fut pas aussi heureux devant Navarre. Trahi par Louis de la Trémouille, qui commandoit le siége de cette place, qui lui fit faire une fausse démarche, il fut complétement battu. Cependant, en 1515, il rendit de grands services au roi François Ier, à son passage des Alpes, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Marignan, qu'il appeloit *la bataille des géans*. Les succès signalés de ce grand homme excitèrent la jalousie des courtisans ; peu de temps après, François Ier lui causa des chagrins. Le roi eut la faiblesse d'ajouter foi à des discours calomnieux que Lautrec lança contre Trivulce. Le maréchal, à l'âge de quatre-vingts ans, traversa les Alpes en hiver pour venir à la cour se justifier. Peu satisfait de l'accueil du roi, il quitta brusquement la cour, et se retira à Châtre, aujourd'hui Arpajon. Cependant le roi, fâché d'avoir éloigné de sa personne un si grand homme, fit les premières démarches pour l'engager à revenir à la cour. Le maréchal répondit à l'envoyé de François Ier : *Il n'est plus temps. Le dédain que m'a témoigné le roi, et mon esprit, ont fait leur opération ; je suis mort.* Il mourut en effet peu de temps après, et ordonna qu'on gravât sur sa tombe cette courte épitaphe : *Hic quiescit qui nunquam quievit.*

N°. 125. Une statue couchée, en marbre blanc, représentant une étude anatomique. Ce morceau, resté à son ébauche, offre de grandes vérités dans ses détails, et une connoissance exacte de l'anatomie. Pilon, son auteur, a réuni dans ce modèle toutes les vérités de la nature, qu'il a su présenter avec beaucoup de grâces dans l'effigie de Henri II, pour l'exécution de laquelle il l'avoit fait.

N°. 128. Terre cuite, de grandeur naturelle, représentant saint François, en habit de capucin, à genoux sur un rocher, les bras étendus vers un crucifix, exécutée, en 1588, par Germain Pilon, pour le couvent des Grands-Augustins de Paris, où elle étoit placée. Cette figure, d'une expression vraie et sentie avec force, excite l'admiration des connoisseurs. Raoul Boutray, en son livre intitulé *Lutetia*, en a donné une description curieuse.

N°. 133. Jésus-Christ portant sa croix, et Jésus au tombeau, bas-reliefs en pierre de Tonnerre. L'un, placé au dessus du mausolée de l'amiral Chabot, décrit sous le N°. 98; et l'autre, au dessus de celui de madame de Clermont-Tonnerre, décrit sous le N°. 115. On en ignore l'auteur. Il paroîtroit avoir indiqué à Jean Goujon son style et sa manière de faire, que ce dernier a portés au plus haut point de perfection. (*Voyez*, dans la salle du quinzième siècle, les quatre bas-reliefs du même auteur, placés dans la partie circulaire de cette salle.)

N°. 137. Modèles, en plâtre, de plusieurs bas-reliefs de la fontaine des Innocens, par Jean Goujon, représentant deux nymphes et Vénus sur les eaux. Au dessus on voit quatre petits bas-reliefs du même auteur, représentant plusieurs allégories sur Vénus. Ces beaux bas-reliefs qui décoroient la porte Saint-Antoine, ont été restaurés avec beaucoup de talent par M. Daujon, sculpteur très-estimé.

Inscription proposée en 1781, pour la fontaine des Innocens, lorsque le cimetière fut converti en marché.

Quæ loca flebilibus squabellant fœda sepulchris,
Suppeditant lautas civibus ecce dapes.
Hinc pete quod rapidæ tibi det producere vitæ
Tempora: supremam sed meditare diem.

J. Ph. Jannet.

N°. 146. Monument érigé à Charles-Quint, mort en 1558, où l'on voit son médaillon en bronze, orné de mascarons et autres ornemens, par Jean Cousin. Dans les bas-reliefs placés dans le soubassement de ce monument, on voit François Ier à cheval.

N°. 147. Médaillon, en marbre blanc, représentant Jean Calvin, littérateur célèbre et réformateur de la religion chrétienne; il est né à Noyon en 1509, et mort à Genève en 1564.

N°. 148. Guillaume Frœlich, grand capitaine, né à Soleure en 1522, mort à Paris en 1562. L'auteur de ce buste est inconnu. Frœlich se couvrit de gloire, en 1544, à la bataille gagnée par les Français sur les Espagnols, près Cerisoles, village de Piémont. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris.

N°. 562. Buste, en bronze, de Martin Freminet, peintre des rois Henri III et Henri IV; par Francheville. Martin Freminet, peintre célèbre, né à Paris en 1567, y mourut

en 1619. Il perfectionna son art en Italie, où il resta pendant quinze ans. Il étudia plus particulièrement Michel-Ange et Permesan. A son retour en France, il peignit la chapelle de Fontainebleau. Son dessin est vigoureux, sa manière grande et savante. Ses connoissances dans l'anatomie, dans l'architecture et dans la perspective, lui donnèrent beaucoup d'avantage sur les autres peintres ses contemporains. Il reçut des mains du roi le cordon de Saint-Michel. Son buste a été tiré de l'abbaye de Barbeau, où ce peintre avoit un mausolée.

N°. 151. Médaillon, en marbre blanc, représentant le buste de François Rabelais, poete français et curé de Meudon, né vers 1483, et mort en 1553. Rabelais passoit pour l'un des hommes les plus instruits de son temps; il joignoit à la connoissance des langues une profonde érudition, un esprit fin et satyrique, né à Chinon en Tourraine; il fit ses études dans un couvent de cordeliers, où il reçut les ordres; peu satisfait de son état, il passa dans l'ordre de Saint-Benîot, il se lassa bientôt de la vie monastique, abandonna le cloître pour aller à Montpellier étudier la médecine, et s'y faire recevoir docteur. Bientôt il obtint une chaire, et se distingua d'une manière brillante dans cet art. En 1531, le chancelier Duprat se chargea d'une ambassade à Rome, où il déploya les talens d'un grand politique et tout le charme d'un homme instruit et spirituel. Le pape, satisfait de sa conduite, lui donna 1°. une bulle d'absolution de tous ses péchés, 2°. une autre bulle de translation dans l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, dont on alloit faire un chapitre. Ainsi Rabelais devint, de cordelier bénédictin, de bénédictin médecin, de médecin ambassadeur, d'ambassadeur chanoine, et de chanoine curé. En 1545, on lui donna la cure de Meudon, où il vécut en vrai philosophe; il fut à la fois le pasteur et le médecin de sa paroisse. Ce fut là qu'il mit la dernière main à son *Pentagruel*; il mourut, dit-on, a soixante-dix ans, en plaisantant un de ses confrères qui lui apportoit officieusement le viatique; il a été inhumé à Paris dans le cimetière de la paroisse Saint-Paul.

N°. 152. Deux bustes, en marbre blanc, représentant, l'un François de Montholon, garde des sceaux, mort en 1590; et l'autre, Jacques de Montholon, fils du président, homme de loi, mort en 1622. Ce dernier a publié un ouvrage sur les plaidoyers. Tous deux avoient leur sépulture dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

N°. 464. Le buste, en marbre, de Dominique Sarrède de Vic d'Ermenonville, sergent de bataille, successivement gou-

verneur de Calais et ensuite d'Amiens, lors de sa reprise par Henri IV en 1571. Sarrède s'est distingué à la bataille d'Ivry, où il eut la jambe emportée d'un boulet. Son amour pour Henri IV étoit si grand, que, passant par la rue de la Ferronnerie deux jours après la perte de ce prince, il y fut saisi d'une telle douleur, qu'il en tomba presque mort sur la place même, et en expira le lendemain.

On lui ériga un tombeau à Ermenonville avec ses armes, dont on fit un trophée : on lit au bas l'inscription suivante :

En ce bocage où ton laurier repose
Sur le joli myrte d'amour,
Ton fidèle sujet dépose
Ses armes à toi pour toujours.
O mon cher, mon bien-aimé maître !
J'ai déjà, sous ton étendard,
Perdu de mes membres le quart ;
Te voue ici mon restant être.
Que si d'un pied marche trop lent pour toi,
Point ne faudroit meilleur aide ;
Car pour combattre pour son roi,
L'amour fera voler *Sarrède*.

N°. 466. La statue, en marbre, et à genoux, de Diane de Poitiers, femme célèbre per ses amours et par son talent à manier les affaires du gouvernement, morte en 1566, posée sur un sarcophage de marbre noir, revêtu de l'inscription ci-jointe, et porté par quatre têtes de sphynx, le tout posé sur un piédestal supporté par quatre figures de femme. (1) Ce beau

(1) Ce tombeau, dont j'ai acheté les débris à Anet, étoit dans un état d'abandon tel que les animaux les plus vils paissoient dedans ; il vient d'être restauré sur mes dessins. N'ayant pu me procurer le prie-dieu qui étoit devant Diane, j'ai posé près d'elle un chien, symbole de la fidélité conservant le flambeau de l'Amour, et plus loin on voit l'Amour assis sur des volumes, écrivant l'histoire de cette femme illustre. J'ai élevé ce monument sur un piédestal que j'ai fait supporter par quatre nymphes. Pilon, leur auteur, a mis de la grace et du goût dans l'invention et l'exécution de ces figures, qu'il avoit sculptées en bois pour supporter la châsse de sainte Geneviève. Les émaux que j'ai introduits dans ce piédestal conviennent parfaitement, puisque d'un côté on y voit François Ier, et de l'autre Henri II à genoux devant Diane, entourée des las et des chiffres amoureux dont il faisoit orner tous les monumens érigés par ses ordres. (*Voyez* le n°. 158.) Sur le devant on voit encore François Ier représenté en saint Paul, et sur l'autre face l'amiral Chabot. (*Voyez* le n°. 159.) Les émaux placés dans le socle représentent des sujets de dévotion, exécutés à Poitiers d'après les cartons de Raphaël.

monument étoit placé à Anet dans une chapelle que Diane de Poitiers avoit fait bâtir auprès de son château.

Épitaphe sur le sarcophage de Diane de Poitiers.

Hic tecum meditans paulisper, siste viator;
Prole, opibusque potens, gelido tamen ecce Diana.
Marmore proteritur, vermibus esca jacens.
Terra cadaver habet, sed mens, tellure relicta,
Morte novans vitam, regna beata petit.
Vixit an. LXVI, mens. III. dies XVII.
Obiit an. Christo nato M. D. LXVI.
VI calend. maii.
Æternæ memoriæ
Dianæ Pictoniensis, ducissæ Valentinæ,
Lodoici Bresæi,
Apud Normanos senescalli,
Uxoris.
Pietate ac religionis integritate laudabilis,
Hujusque sacræ ædis conditricis.
Charissimæ matris pietissimæ filiæ
Lodoica, *principis illustrissimi*
Claudii Lotharæni, ducis Aumallæi,
Francisca, *Roberti Markiani*
Strenuissimi ducis Buillonensis
Conjuges,
Mœstissimæ posuerunt.

Le piédestal qui porte la statue de cette femme célèbre est orné de quatre figures de femmes légèrement drapées et sculptées en bois de la main même de Germain Pilon. Il est également enrichi de tableaux en émail de la plus grande beauté. Les deux grands tableaux dont je parle ont été ordonnés par les rois François Ier et Henri II, et décrits dans les éditions qui ont précédé celle-ci sous les n°s 158 et 159. Ces émaux sont de la fabrique de Léonard le Limousin, peints en 1553, d'après les dessins de Primatice. Ils représentent la Passion de Jésus-Christ, divisée en plusieurs sujets : au bas du premier tableau on voit en pied les portraits de François Ier et de Claude da France sa femme, et au bas de l'autre ceux de Henri II et de Diane de Poitiers. Les compositions de ces tableaux sont grandes, largement distribuées, et ordonnées tout-à-fait dans le goût de Raphaël, surtout les médaillons représentant Jésus-Christ

porté au tombeau, et Jésus portant sa croix. Les deux grands médaillons tiennent plus au style et aux dessins de Jules Romain. Les deux autres tableaux sont aussi de Léonard qui les a faits d'après les dessins de Janet, célèbre peintre de portrait de ce temps-là. Ils représentent saint Paul et saint Thomas: on voit le profil du roi Henri II; dans l'un est le portrait de l'amiral Chabot vu de face, dans l'autre par abréviation: on lit au dessus de chacune des figures saint *Pau* et saint *Tho.* On pense que ce qui manque de cette collection représentoit les personnages les plus marquans de la cour de Henri II. La beauté de Diane de Poitiers, l'excellence de son esprit et la sagacité de son jugement l'avoient déjà rendue célèbre. En s'approchant du roi qui l'aimoit éperduement, elle devint son conseil particulier, et les affaires publiques, en très-peu de temps, se ressentirent de sa haute intelligence. *Le règne de Henri II fut celui de Diane de Poitiers.* De ce moment, tous les yeux se tournèrent vers cette princesse; les courtisans fixés à la cour, par sa grace, sa beauté, et plus encore par la tournure agréable de son esprit, sembloient envier le sort du roi. Chacun, attiré auprès d'elle par des manières nobles et décentes, briguoit l'honneur de lui servir d'écuyer. Les palais, les maisons particulières, les armures, les meubles, les ustensiles propres aux usages domestiques, les églises, (1) furent ornés de chiffres amoureux, et retraçoient, aux yeux des voyageurs, les sentimens du roi pour une femme qui méritoit toute son affection. Le roi vouloit, dit Mézerai, qu'on vît partout, dans les tournois, sur ses ameublemens, dans ses devises, et même sur les frontispices de ses bâtimens royaux, un croissant, des arcs et des flèches qui étoient le symbole de Diane. Les historiens s'accordent à dire que Diane de Poitiers avoit reçu de la nature les charmes de la figure et ceux de l'esprit. Voici une pièce de vers qu'elle fit pour Henri II, qui donne une idée de la tournure de son esprit: cette pièce agréable, qui n'a jamais été imprimée, est extraite des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Voici vraiment, qu'amour un beau matin,
S'envinct m'offrir flourette très-gentille,
— Là, se prit-il, aournez votre teint
Et vistement violiers et jonquille

(1) Le beau château d'Ecouën, bâti par Jean Bullan, les églises de Magny, de Gisors, de Nogent-sur-Seine, le Louvre, etc., etc., sont encore revêtus des caractères symboliques de la déesse de la chasse, et des chiffres enlacés de Diane de Poitiers et de Henri II.

Me rejetoit, à tant, que ma mantille
En étoit pleine et mon cœur se pasmoit,
(Car, voyez-vous, flourette si gentille
Estoit garçon frais, dispos et jeunnet).
Ains tremblottante et destournant les yeux. . . .
Nenni. . . . disois-je. — Ah ne serez déçue,
Reprit amour, et soudain à ma vue
Va présentant un laurier merveilleux.
— Mieux vault, lui dis-je, estre sasge que royne.
Ains ne sentis et fraimir et trembler,
Diane faillit, et comprendre sans peine
Duquel matin je praitends reparler.

Le roi voulut reconnoître une fille qu'il avoit eue de cette princesse ; elle s'y opposa : « J'étois née, lui dit-elle, pour « avoir des enfans légitimes de vous. J'ai été votre maîtresse, « parce que je vous aimois : je ne souffrirai pas qu'un arrêt « me déclare votre concubine ». Diane avoit près de soixante ans lorsque Henri II périt des suites de la blessure qu'il reçut de Montgommery. Elle avoit conservé toute sa fraîcheur ; son amabilité charmoit encore le roi, et elle captivoit son cœur ; ses graces et sa beauté furent à l'épreuve du temps. Le roi étant à l'extrémité, les courtisans qu'elle avoit comblés de bienfaits l'abandonnèrent aussitôt pour se réunir à la reine dont le ressentiment n'avoit pu s'effacer. Ce fut le moment qu'ils choisirent pour lui déchirer le cœur de la manière la plus douloureuse. A leurs instigations, Catherine de Médicis lui envoya l'ordre de rendre les pierreries de la couronne, de sortir du Louvre ; et de se retirer dans l'un de ses châteaux. *Le roi est-il mort ?* demanda-t-elle à celui qui étoit chargé de cette mission : *Non, madame,* répondit-il, *mais il ne passera pas la journée. Eh bien*, répliqua-t-elle, *je n'ai donc point encore de maître, et je veux que mes ennemis sachent que, quand ce prince ne sera plus, je ne les crains pas. Si j'ai le malheur de lui survivre trop long-temps, mon cœur sera trop occupé de la douleur de sa perte, pour que je puisse être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner.* Dès que le roi fut expiré, elle se retira dans sa belle maison d'Anet (1). Diane de Poitiers prenoit plaisir à faire peindre son amant et à se faire représenter avec lui dans le même tableau. On voit dans ce Musée un beau tableau peint en émail en forme de médaillon de la fabrique de Limoges, qui représente Henri II et sa maîtresse montant le même cheval (2).

(1) Anet est un petit bourg distant de Paris de 19 lieues, situé aux bords de la rivière d'Eure, entre Dreux et Houdan.

(2) Il est gravé dans l'ouvrage que je publie avec des figures.

N°. 560. Dans ce tableau, le roi Henri II, à cheval, la tête de profil, est dans la posture que l'on a donnée à la figure équestre de Marc-Aurèle. Diane, vue de face, est assise auprès de lui en croupe, et le serrant étroitement de ses jolis bras. L'auteur du tableau a fort ingénieusement représenté, au dessous de la duchesse, trois colombes qui se reposent dessus un petit arbuste. Une inscription manuscrite, en style et en caractère du temps, placée derrière cette peinture, annonce qu'elle a été faite d'après un dessin de Raphaël; mais cela ne se peut, puisque ce grand dessinateur est mort en 1520, qu'il n'est jamais venu en France, que le roi Henri II est né en 1528, et Diane en 1500. Il est donc plus que probable que Primatice en est l'auteur, puisque toutes les peintures en émail, qui se fabriquoient à Limoges, s'exécutoient sur ses dessins, et qu'il fut nommé ordonnateur des bâtimens du roi, après la mort de Philibert de Lorme. Quoi qu'il en soit, voici l'inscription telle qu'elle est figurée : *Le portrait au naturel du dessin de Raphaël, du roi de France Henri II, accompagné de madame Diane de Saint-Vallier, duchesse de Valentinois, allant à la chasse; fait en l'an mil cinq cent quarante-sept.* Suivant Saint-Foix, Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Les femmes alloient en litière ou à cheval. Ces carrosses ressembloient à des coches avec de grandes portières de cuir que l'on abaissoit pour y entrer; on n'y mettoit des rideaux que pour se préserver de la pluie ou du soleil. Bassompierre, sous Louis XIII, fut le premier qui fit mettre des glaces à sa voiture.

N°. 467. Un groupe, en marbre blanc, représentant Diane de Poitiers, sous la figure de la déesse de la chasse. Diane, appuyée sur un cerf, et accompagnée de ses chiens Procion et Syrius, est posée sur une espèce de vaisseau aussi de marbre, orné d'écrevisses, de crabes, de chiffres de Diane de Poitiers et de Henri II, et des emblèmes les plus galans; le tout composé, exécuté avec beaucoup de recherches et de talens. Le vaisseau, originairement étoit groupé de quatre lévriers en bronze, qui ont été fondus, portés par un support en marbre blanc, ornés de petites arcades décorées de petites têtes de lion en bronze, fondues sur des modèles de Goujon. Un dessin vigoureux et du plus grand style, et une exécution ferme, concourent à l'ensemble de ce morceau magnifique que l'on croit entièrement du ciseau de Jean Goujon, qui l'avoit composé pour servir de fontaine dans le parc de Diane de Poitiers à Anet.

N°. 469. Monument érigé à Philibert de Lorme, architecte

célèbre, né à Lyon dans le commencement du seizième siècle, et mort en 1570, après avoir laissé des monumens d'architecture fort estimés, et un ouvrage sur la pratique de son art et sur la coupe des charpentes.

N°. 469 *bis*. Monument élevé à la mémoire de Jean Bullant, sculpteur et architecte particulier du connetable Anne de Montmorency. Sur un piédestal en marbre blanc, sont deux génies debout sculptés en albâtre par Germain Pilon, soutenant une inscription en forme de cœur, gravée sur un marbre campan rouge et ainsi conçue : *A la mémoire de Jean Bullant, sculpteur et architecte français, mort en* 1578 ; au dessus on voit le buste de cet artiste, sculpté en marbre blanc avec cette légende : *Il s'éleva par la force de son génie.* Ce qui suit est gravé sur le piédestal: *Jean Bullant a bâti le beau château d'Ecouen et plusieurs palais pour Anne de Montmorency, connétable de France.* On attribue au talent de Jean Bullant une partie du château des Tuileries et la colonne de Médicis qui se voit encore aujourd'hui à la Halle-au-Blé : elle fut élevée en 1572 pour servir à des observations astronomiques ; on en a fait depuis une fontaine publique.

N°. 160. Cénotaphe qui fut érigé dans l'église des Grands-Augustins, à Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président à mortier du parlement de Paris, mort en 1568, âgé de soixante ans, avec un marbre sur lequel est gravé l'abrégé de sa vie en latin, et des quatrains en vers français. Je rapporte ici l'un et l'autre.

Tumulus

Vidi Fabri Pibrachii.

Hìc teguntur cineres tantùm, et ossa Vidi Fabri Pibrachii: nomen ejus, virtusque spirat in ore et admiratione populorum omnium, quos non solùm orbis christianus, sed oriens, et intima Scytharum ora vidit: genus illi à stirpe veterum Fabronum, quæ neminem habuit, in tàm longâ serie annorum plus quàm trecentorum, qui non aut ex ordine senatoria in toga illustris, aut inter fortes rei militaris ac bellicæ gloriâ famaque insignis fuerit; ipse qui nasci ab illis fortuitam neque ultrà duxit, cùm per omnes iret dignitatum et honorum gradus, tribunal emptum nummario pretio, nec insedit, nec appetivit unquam; virtute non censu, meritorum æstimatione, non divitiarum magnitudine ratus censeri munus, et religionem judicantium. Sub Carolo IX

primum ex prætura Tolosana accitus in urbem et missus Tridentum (quo tum sanandis, formandisque rebus Ecclesiæ adversùs furentem impietatem sectariorum convenerant secta Regnorum et Provinciarum nominis christiani lumina) sic renuntiavit summam imperatæ legationis, sic Gallici nominis prærogativam, Regisque sui jus, ac dignitatem fandi prudentiâ et ubertate asseruit, ut cùm gratiæ causâ nihil diceret, omnia tamen essent illic omnibus grata quæ diceret: illinc reversum, non in prioris provinciæ prætura et magistratu otium, sed altior honos ad negotia traxit, evectum ad regiæ advocationis munus in augustiore et primario Galliæ totius senatu, ubi cùm auctior fama virtutum in dies cresceret et triumpharet ejus oratio, raptus est velut in selectiorem et sanctiorem illorum ordinem, qui arcana regni et tacitas principis meditationes cognoscit ac regit, et mox deinde Henrico III quem tunc Poloni publico, solemni, comitiorum ordinumque regni sui decreto regem sibi rementiarant, datus omnium auctor ac princeps consiliorum, quæ sic temperavit arte, judicio, sapientiâque, ut brevi præter spem omnium, in tanta rerum difficultate avito eum Galliarum regno tuendo rursus incolumem et salvum redderiderit; et quærentes nihilominus per secessionem Poloniæ proceres, cui se, regnique jura permitterent, aliquandiu interim in prioris sacramenti fide, et regis obsequio continuerit; tùm his perfunctum, et redditum sibi excepit rursum senatus, sed inter præsides suos, otiumque fecit, in quo patriis verbis tetrasticis numeris ea suis vitæ præcepta composuit, quæ propter eximiam vim sapientiæ populorum omnium sermone versa teruntur, non sine præcipua autoris sui apud Turcas, etiam et Barbaros veneratione. Ad extremum quoque Francisco Henrici regis fratri minori, quem inferioris Germaniæ populi ducem, ac principem sibi dixerant, à rege quæstor sacri palatii, et cancellarius serò missus (qui è rebus jam desperatis ac penè eversis) cum inde redisset, morbo diem suum gloriæ plenus feliciter clausit an. 1584, 2 maii.

QUATRAINS.

Dieu tout premier, puis père et mère honore,
Sois juste et droit, et en toute saison;
De l'innocent prends en main la raison,
Car Dieu te doit là haut juger encore.

Heureux qui met en Dieu son espérance,
Et qui l'invoque en sa prospérité
Autant ou plus qu'en son adversité,
Et ne se fie en humaine assurance.

Il est permis souhaiter un bon prince ;
Mais tel qu'il est, il le convient porter ;
Car il vaut mieux un tyran supporter.
Que de troubler la paix de la province.

Songe long-temps avant que de promettre ;
Mais si tu as quelque chose promis,
Quoi que ce soit, et fust-ce aux ennemis,
De l'accomplir en devoir te faut mettre.

Gui du Faur fut député aux Etats d'Orléans en 1560 ; Charles IX lui donna ensuite le titre d'ambassadeur au Concile de Trente. S'étant distingué dans plusieurs occasions, le chancelier de Lhospital le fit nommer avocat général au parlement de Paris en 1565. Après s'être montré avec éclat, il suivit le duc d'Anjou en Pologne, et répondit pour lui dans les harangues. Ce prince lâche, fuyant secrètement de la Pologne, et abandonnant ses sujets, laissa Pibrac à Cracovie, qui fut exposé à la fureur des Polonais qui vouloient se venger sur lui de la fuite du duc d'Anjou.

N°. 470. Un bas-relief, en pierre de Vernon, représentant l'adoration des Mages. Ce monument, d'un style agréable, avoit été exécuté pour l'autel de la chapelle d'Anet, où il a été mutilé avec acharnement. (*Voyez* le tombeau Villiers de l'Isle-Adam, n°. 447.)

N°. 541. La statue du chancelier de Lhospital, posée sur un cénotaphe, dans lequel on voit dans le soubassement un bas-relief en marbre, représentant le jugement de Salomon, sujet bien applicable à ce vertueux magistrat. On voit dans l'arrière-corps du monument le buste, en marbre, de Michel Hurault, son fils, qui est accompagné de deux génies en albâtre, sculptés par Germain Pilon (1). Michel de Lhospital avoit sa sépulture dans l'église paroissiale de Chamouteux, village situé près son château. Au dessous du couronnement du mausolée, on lit la devise que Lhospital avoit prise :

Si fractus illabatur urbis
Impavidum ferient ruinæ.

N°. 542. Une cuvette, de forme antique, et son pied, en

(1) Ce beau monument a été entiérement restauré sur mes dessins.

marbre blanc, décorée d'arabesques, de mascarons et des ornemens les plus précieux. Ce beau monument, fait en 1510, n'est qu'une partie de la fontaine magnifique que Georges d'Amboise, *le Médicis de la France*, avoit fait sculpter pour décorer la principale cour de son palais. Le tuyau qui formoit le jet d'eau, a été remplacé par une petite figure en bronze, du même temps, représentant une baigneuse. M. Mazetti, marbrier et propriétaire du monument, du consentement du ministre, a bien voulu l'échanger contre de mauvaises figures de marbre.

N°. 544. Fragment d'un monument d'architecture, d'ordre composite, orné de colonnes, de quatre niches garnies de leurs figures, sculptées en marbre blanc, représentant Bacchus enfant, Diane, Vénus pudique, et Cérès; de frises, de bas-reliefs et d'allégories relatives à la chasse, faisant allusion à Diane de Poitiers, dont on remarque les chiffres dans plusieurs endroits. Ce beau monument, exécuté sur les dessins de Philibert de Lorme, servoit originairement de clôture à la cour qui précède l'église poroissiale de Nogent-sur-Seine, qui fut restauré en partie par les ordres de Henri II, à la sollicitation de Diane de Poitiers. On lit encore sur un marbre placé dans les soubassemens de l'église cette inscription :

Cette église fut fondée et commencée l'an 1421 *; les fondemens, pour agrandir la nef, furent jetés l'an* 1500, *et continués sous les règnes de Henri II et de Catherine de Médicis.*

En 1786 environ, l'intendant des finances, de Boulogne, possesseur d'un magnifique parc à une lieue de la ville, dans un hameau nommé *la Chapelle*, en fit la demande aux habitans de Nogent, pour le placer dans son jardin pittoresque, en forme de ruine. Il l'obtint pour une grille qu'il fit poser à la place. Cette maison fut vendue. Admirant dans ce beau lieu la composition, la finesse du travail et la couleur riche de ce monument, qui rappelle, sous tous les rapports, les ruines antiques, j'osai le demander à M. Andrianne, son propriétaire, il s'en dessaisit en ma faveur, et il me proposa, avec un désintéressement peu ordinaire, tous les monumens qui ornent son parc.

N°. 545. Les statues, en pierre de liais, et couchées, de Louis de Rouville, grand veneur de France, mort en 1527, et de Coesme sa femme, posée sur un cénotaphe, aussi de

pierre, composé de petites arcades décorées d'arabesques. Le tout provenant de l'abbaye de Bon-Port, où ils avoient été enterrés.

En 1519, François Ier institua Louis de Rouville grand-maître des eaux et forêts de Normandie, et il le fit, en 1520, lieutenant-général de cette province, ainsi qu'il étoit mentionné dans l'épitaphe qui ornoit son tombeau, et qui a été brisée.

N°. 546. Monument érigé à la mémoire de Philippe Desportes, célèbre poète français, et l'un des abbés de l'abbaye de Bon-Port, par Théobald Desportes son frère.

Une colonne de marbre noir et blanc, dit *grand antique*, d'un seul morceau, ornée de sa base et de son chapiteau, s'élevant sur un piédestal de marbre blanc, chargé d'ornemens et d'un médaillon en bronze, représentant Philippe Desportes, est tout ce qui compose le monument simple qui fut érigé au plus aimable poète de ce temps-là, dans son abbaye de Bon-Port, où il fut enterré. Cette belle colonne est surmontée d'un vase de marbre de paros bleu et blanc, qui a dû contenir son cœur.

Philippe Desportes, né à Chartres en 1545, d'un bourgeois de cette ville, s'éleva par son propre mérite : Charles IX se l'attacha particulièrement ; il suivit Henri III en Pologne, et prit, à son retour en France, parti pour la Ligue, par attachement pour le duc de Joyeuse, auquel il étoit redevable de sa fortune. Cependant, après avoir considérablement contribué à faire rentrer les Normands dans l'obéissance, il obtint les bonnes graces de Henri IV, qui le combla de biens ; il mourut dans son abbaye de Bon-Port le 5 octobre 1606. Desportes, plus philosophe que religieux, fit des poésies érotiques qui sont fort estimées. On croit que ce fut Diane de Cossé-Brissac, sa première maîtresse, qui lui inspira du goût pour la poésie. Cette charmante femme, surprise avec son amant, fut tuée par son mari dans un accès de fureur. Hippolyte et Cléonice, aussi maîtresses de Desportes, fortifièrent son goût pour la poésie légère, genre auquel il s'adonna entièrement. Desportes, revêtu d'une grande considération et d'un mérite éminent, conservoit une modestie rare au milieu des honneurs ; il épura la langue et en supprima un mauvais goût de latinisme qui régnoit alors, et qui avoit été mis à la mode par Ronsard.

> Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaud.
>
> BOILEAU.

L'abbaye de Bon-Port, de l'ordre de Cîteaux, étoit fort ancienne ; elle étoit située dans le département de l'Eure, à une demi-lieue de Pont-de-Larche, petite ville baignée par les bords de la Seine. Richard Ier, roi d'Angleterre, est regardé comme le fondateur de ce monastère. Philippe II, et depuis Louis IX, confirmèrent la fondation de l'abbaye de Bon-Port, et contribuèrent à son agrandissement et à son embellissement (1).

N°. 531. Epitaphe, en pierre et en marbre, ornée de deux petits génies, élevée en l'honneur de Remi Belleau, poète français, né à Nogent-le-Rotrou, mort à Paris le 6 mars 1577. Ronsard lui fit cette épitaphe qui étoit placée dans l'église des Grands-Augustins au dessus de sa tombe.

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau,
Lui-même a basti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

On voit dans ce quatrain que Ronsard fait allusion au meilleur poème de Belleau, intitulé : *De la nature et diversité des pierres précieuses.*

Nos. 138 et 139. Bustes, à mi-corps et en marbre blanc, de Nicolas de Grimonville, baron de l'Archant, capitaine des gardes des rois Henri III et Henri IV, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort d'une blessure qu'il reçut au talon, étant au siége de Rouen en 1592, et de Diane de Vivone, sa femme, fille de François de Vivone de la Chataigneraye, qui fut tué par Guy Chabot, comte de Jarnac, dans le fameux combat qui se fit, en présence du roi Henri II, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547. Jarnac soutint rigoureusement le combat; et, après plusieurs assauts réitérés, d'un coup de revers il coupa le jarret à son adversaire qui tomba. Depuis, le coup du comte de Jarnac a passé en proverbe, pour signifier une ruse, un retour imprévu de la part d'un ennemi : on dit *faire un coup de jarnac*, *donner un coup de jarnac*. Ce duel fut le dernier publiquement autorisé par le roi.

N°. 162. Statue, couchée, en marbre blanc, représentant Guillaume de Dowglas, dix-huitième du nom, qualifié dans son épitaphe de marbre noir qui a été brisée, lord, comte

(1) Cette belle maison a été vendue depuis à M. de Lafolie, qui a bien voulu me céder les monumens dont je viens de parler.

d'Anguse, pair et premier prince d'Ecosse : l'auteur de cette statue, qui est inconnu, a représenté ce guerrier de pied en cap. Guillaume de Dowglas, né en 1594, mourut à Paris le 3 mars 1611. Il s'étoit attaché à l'étude des antiquités d'Ecosse, et composa une histoire généalogique des Dowglas et des Stuart. Dans un voyage qu'il fit en France sous le règne du roi Henri III, il embrassa la religion catholique, et mourut, dit le père Anselme, en odeur de sainteté. Ce monument, qui avoit beaucoup souffert par les dégradations commises dans les églises en 1793, a été restauré tel qu'on le voit ici avec les débris d'une chapelle qui étoit dans l'église Saint-Médéric. Ce monument, d'une architecture pure et d'un style fin et agréable, formé de trois ordres l'un sur l'autre, ornés de dorures et de bas-reliefs du meilleur goût, a été composé et sculpté par Pierre Berton, ainsi que le constate une inscription ainsi conçue, qui se trouve sur le chapiteau de la colonne du premier ordre : *Pierre Berton a faict ste besoigne l'an 1542, natif de Saint-Quentin.* Le premier ordre est orné d'un grand bas-relief représentant la cène ; le second ordre en contient trois, le premier représente le sacrifice d'Abraham, le second Jésus-Christ au jardin des oliviers, et le troisième la manne dans le désert. Au dessus on voit un groupe, en terre cuite, représentant la Trinité, et des statues debout représentant la Vierge et saint Jean. On croit que l'on a forcé le sculpteur de représenter le Verbe par une colombe qui sort de la bouche du Père éternel qu'il a vêtu d'une chappe, et coiffé d'une tiare pour en faire un pape. Ce groupe a été publié dans les précédentes éditions, sous le n°. 215.

Dans le caveau des Dowglas qui avoient leur sépulture à Saint-Germain-des-Prés, étoient inhumées les personnes ci-après. Anne Spencer, duchesse de Dowglas, d'Hamilton et de Brandon, de Georges Dowglas, colonel; Jacques ô Rourske de Cousen, baron de Courchamps ; la comtesse de Dumbarton ; Georges de Dowglas, son mari ; et Marguerite Stuart, fille du roi Robert III et femme d'Archibald Dowglas, duc de Tourraine et comte de Longueville.

N°. 163. Statue, en marbre blanc, de Louis de la Trémouille, lieutenant-général en Poitou, mort en 1613, âgé de vingt-sept ans. Il est représenté à genoux, et cuirassé. Cette statue a été tirée des Célestins où la famille de la Trémouille avoit une sépulture.

N°. 164. Statue, en marbre blanc, de Claude de l'Aubespine, femme de Méderic Barbezier, morte en 1613, âgée de soixante-huit ans, célèbre par sa vertu.

Théodoric Sevin, président au parlement, son parent et son ami, fit élever ce monument à cette femme, qu'il fit placer auprès de son époux, dans un sarcophage commun, comme elle l'avoit demandé de son vivant, dans l'église des Feuillans, rue Saint-Honoré.

N°. 551. Monument qui avoit été érigé à la famille des Villeroy, dans l'église paroissiale de Magny, où cette famille avoit une sépulture (1) On voit dans le milieu la statue, en marbre, et à genoux, de Nicolas le Gendre de Neufville, père du suivant, posé sur un cénotaphe en pierre, provenant de Saint-André-des-Arcs; à sa gauche est placée la statue, en marbre, et à genoux, de François Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, son fils, et à sa droite celle de Madeleine de l'Aubespine sa femme.

François-Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, conseiller et secrétaire d'état, fut employé par Catherine de Médicis dans les affaires les plus délicates à traiter et les plus importantes pour la chose publique. Dès l'âge de dix-huit ans, il s'étoit acquis, par son mérite, une grande réputation et la plus haute estime. En 1567 (il avoit vingt-quatre ans) Charles IX lui donna la charge de secrétaire d'état, qu'il exerça depuis sous les rois Henri III, Henri IV, et même sous Louis XIII, auquel il rendit les plus grands services. Il mourut à Rouen en 1617, à l'âge de soixante-quatorze ans, pendant qu'on y tenoit une assemblée des États. Nous avons de lui des Mémoires sur la Jurisprudence, qui sont fort estimés. On disoit de lui: Villeroy, habile politique, ministre appliqué, humain, ennemi de la flatterie et des flatteurs, protecteur zélé des gens de biens et des gens de lettres, ami fidèle, bon père, bon mari, maître généreux: il fut le modèle des bons citoyens.

Madeleine de l'Aubespine sa femme mourut à Villeroy en 1596. Cette femme savante, dont la beauté étoit le plus bel ornement de la cour de Charles IX, se rendit célèbre par son esprit. Nous avons d'elle une traduction des *Epîtres*

(1) Ce beau monument vient d'être restauré sur mes dessins; les statues, dont le travail est précieux et d'une belle manière, paroissent avoir été sculptées par des élèves de Pilon. Les deux belles colonnes, de neuf pieds de proportion, en albâtre transparent, et qui ornoient ce tombeau, étoient d'un seul morceau; l'une d'elles a été cassée en 1793. Je l'ai fait restaurer en stuc: je n'ai pu faire entrer dans la composition de ce monument les deux autres colonnes de dix pieds en brèche violette, qui accompagnoient celles d'albâtre.

d'Ovide, et plusieurs pièces de vers fort estimées. On lui attribue aussi des tragédies qui nous sont inconnues, puisqu'elles n'ont pas été imprimées. Ronsard a fait son éloge; et Bertaud, évêque de Séez, composa son épitaphe, qui a été totalement brisée, et dont je n'ai pu trouver aucuns vestiges.

N°. 551 *bis*. Monument d'architecture, orné de bas-reliefs, représentant deux victoires, des frises, des masques, et deux cariatides ronds de bosse; le tout exécuté par Germain Pilon.

Cette belle cheminée, composée à la manière de ce temps-là, est un chef-d'œuvre de l'art pour la perfection du dessin et la précision du travail. Elle décoroit le superbe château que les Villeroy, dont nous venons de parler, avoient fait construire près Mennecy (1).

En plaçant ce monument dans la salle d'introduction du Musée, j'ai cru devoir le rendre à son état primitif.

N°s. 165 et 166. Statue, en marbre blanc, de Jacques-Auguste de Thou, historien célèbre, mort en 1617. On voit près de lui les statues, en marbre blanc, de Marie Barbançon de Cany, et de Gasparde de la Châtre, sa seconde femme, exécutées par Prieur et François Anguier.

Lors de la démolition de l'église Saint-André-des-Arcs, le ministre de l'intérieur, Chaptal, a autorisé l'acquisition d'une partie de l'ancienne chapelle de cette famille qui l'avoit fait sculpter et orner par les frères Anguier. On voit dans le milieu de cette décoration précieuse, et dans un renfoncement circulaire, à la manière du temps, le buste de Christophe de Thou. Le bas-relief, en bronze, qui orne le sarcophage qui porte la statue de cet historien célèbre, représente la Muse de l'Histoire occupée à tracer les hauts faits de sa vie, tandis que les génies qui l'accompagnent s'occupent des beaux-arts. Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil, etc., premier président au parlement de Paris, mort en 1584, servit avec courage Henri II, Charles IX, et Henri III qui le pleura amèrement, et lui fit des obsèques solemnelles.

N°. 471. La statue, en marbre blanc, et à genoux, de Louis XI, mort en 1483, revêtu de l'ordre de Saint-Michel, et posé sur un piédestal groupé par quatre petits génies, aussi

(1) L'ancien château de Villeroy, près Mennecy, vient d'être entièrement démoli, et la cheminée que l'on voit ici est le seul monument que j'ai pu recueillir de cet édifice.

de marbre blanc, soutenant des écussons : devant cette figure on voit un coussin servant de prie-dieu, qui porte un livre sur lequel est posé le bonnet que Louis XI avoit affectionné, et sur lequel il portoit sa petite *bonne Vierge ;* le tout exécuté en 1622 par Michel Boudin, d'Orléans.

Ce monument a été mutilé avec fureur par les habitans des environs de Cléry ; la tête, qui est un chef-d'œuvre pour son expression vraie et son exécution soignée, a été décolée et coupée en trois parties ; après de longues recherches, ayant pu réunir tous les débris qui composoient ce monument, il a été restauré avec le plus grand soin. On a introduit dans sa composition quatre colonnes de marbre de Pentélie, dont deux sont veinées de bleu, et les deux autres à petites mouches, et d'un gris foncé ; quatre émaux ovales, peints en grisailles, représentant la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance, décorent la frise. Dans le milieu des colonnes on voit un socle de marbre noir sur lequel sont posés le casque et les gantelets de ce prince et un cor dont il se servoit pour la chasse. Dans la frise on lit ce qui suit : *Immensi tremor Oceani*, devise qu'il donna à l'ordre de Saint-Michel, dont il fut le fondateur en 1469 ; et plus bas on lit : *Etiam post funera terret.*

On dit encore à Cléry, que le sculpteur, après avoir terminé ce monument, étoit peu satisfait de son salaire, déroba une lampe d'argent qui étoit suspendue dans l'église, et que peu de temps après il fut exécuté à Orléans.

Il paroît certain que le tombeau que l'on voit ici, n'est qu'une imitation de celui qui fut érigé à ce prince, suivant le programme qu'il en avoit donné lui-même, ainsi que nous l'apprend Vély, tome XIX, page 65. C'est ce qui m'a autorisé à placer cette statue à cet ordre de date, qui est celle de son exécution. Le buste, d'après lequel Boudin a exécuté sa tête, se voit dans la salle du seizième siècle, sous le n°. 443.

« De retour d'un pélerinage que Louis XI fit à Saint-Claude, qui, loin de lui rendre la santé, épuisa ses forces, quelque horreur que lui inspira la pensée de la mort, on voit qu'il s'en occupa quelquefois. Il donna ordre à Duplessis Bouré, l'un des généraux des finances, de faire prix avec *Conrard de Coulogne*, orfèvre, et *Laurent Wrine*, fondeur, pour lui ériger un mausolée de bronze doré dans l'église de Notre-Dame de Cléry, où il vouloit être enterré : lui-même en prescrivit la forme et les ornemens. Il vouloit être représenté à genoux sur un carreau, en habit de chasseur, son chien à côté de lui, chaussé de ses brodequins, tenant les mains jointes dans son chapeau, re-

vêtu du collier de l'ordre de Saint-Michel, et ayant son cornet ou cor de chasse attaché en écharpe, de façon qu'on en pût voir les deux bouts. Il ordonna qu'on le représentât tel qu'il étoit dans la fleur de l'âge, et d'après un de ses portraits qu'il avoit envoyé au sculpteur ; le nez un peu long et aquilin, les cheveux plus longs sur le derrière que sur les côtés : il recommanda surtout qu'on se gardât bien de le représenter chauve, et dans l'état où l'avoient réduit l'âge et la maladie. Il ne voulut point d'autres ornemens que six écussons autour de son tombeau (1). »

N°. 563. Buste, en bronze, de Jean de Bologne, sculpteur et architecte, né à Douai en 1524. Jean de Bologne étoit élève de Jean Beuch, sculpteur et ingénieur ; par une étude opiniâtre, il surmonta facilement les premières difficultés de la sculpture, et sentit bientôt qu'il seroit un jour supérieur à son maître. Il le quitta et passa à Rome, où il reçut des leçons de Michel-Ange. Jean de Bologne, devenu lui-même un des plus grands artistes de l'Italie, obtint des travaux considérables, et s'acquit la plus grande réputation. Il mourut à Florence en 1608. Ce buste, que l'on croit être de la main de Francheville, son élève, est fait de main de maître ; la tête est noble et porte un grand caractère.

N°. 558. Bas-relief, en marbre blanc, attribué à Jean Cousin, représentant, dans l'attitude d'un homme endormi, François, comte de la Rochefoucault, mort en 1517. Il fut tour-à-tour chambellan des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier ; il avoit tenu ce dernier sur les fonts de baptême, en 1494. Anne de Polignac, sa brue, qui lui avoit fait ériger ce monument, est représentée près de lui dans une attitude douloureuse. François Ier n'oublia jamais les services importans que François de la Rochefoucault avoit rendus à l'État, sous les rois ses prédécesseurs.

---

(1) Ce mausolée ne fut point achevé : celui qu'on voit aujourd'hui à Notre-Dame de Cléry est de marbre.

MONUMENS

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

La dégradation qui eut lieu dans les arts dépendant du dessin, à la suite du siècle *de la renaissance* que nous venons de décrire, est frappante. C'est dans la moralité et dans la politique du gouvernement qu'il faut en chercher la première cause ; cependant la prépondérance que Simon Vouët prit dans les arts vers le commencement du dix-septième siècle, prépara cette décadence, qui fut, pour ainsi dire, spontanée. Cet homme, d'une imagination féconde et bouillante, introduisit dans ses écoles une manière facile et tellement de convention, que les plus grands tableaux s'exécutoient au bout du pinceau sans consulter la nature. Cette nouveauté plut, et ce système fut saisi avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'il flattoit la paresse des étudians, et qu'il levoit toutes les difficultés de l'art. Bernin et Borromini perdirent la sculpture et l'architecture par les productions extravagantes qu'ils mirent au jour, et qui furent imitées avec empressement. L'abandon entier du beau idéal et de l'étude de la nature devint une *mode* générale pour les artistes, et personne n'ignore que de cette puissance dans nos contrées découle souvent la destinée des choses les plus importantes. Ainsi s'oublièrent peu à peu les leçons que Léonord de Vinci avoit puisées dans les formes antiques, et qu'il avoit déposées dans le sein de nos académies. Lesueur mourut, et Poussin fut repoussé ; Poussin, le seul talent remarquable alors, et qui a montré à l'Europe entière que c'est par une harmonie bien combinée dans les linéamens, que l'on obtient la correction du dessin ; que c'est de la profondeur des pensées que dérive toute la science de la composition ; que le raisonnement est le véritable creuset où elle doit s'élaborer ; que c'est de l'ame du compositeur que doivent naître les expressions frappantes et vraies qui caractérisent le génie ; que l'artiste enfin doit s'identifier avec la puissance du créateur, et descendre dans la pensée des êtres qu'il veut représenter. Tels étoient les préceptes de cet artiste sublime, de ce philosophe profond, l'espoir et l'honneur de la France, lors-

que, tourmenté par des jaloux et des intrigans, il emporta tous les talens en passant sur une terre étrangère (1).

Ce fut aussi dans ce siècle, plus grand dans les lettres que dans les arts, que se multiplièrent les contre-façons des statues antiques : plusieurs artistes furent occupés à ces sortes de travaux, très-peu réussirent. Legros obtint le plus de succès dans ce genre de travail. On voit dans le parc de Versailles beaucoup de copies de sa main, dans lesquelles, cherchant à enchérir sur ses modèles, et voulant donner ce qu'on appelle de la *grace* et de la *flamme*, il s'est éloigné de la vérité et du beau. Il est des artistes modernes qui ont pompeusement vanté Mnémosyne, qu'il a copiée pour décorer le jardin des Tuileries, où elle se voit encore : c'est avec raison qu'on admire l'art de travailler le marbre ; mais, lorsqu'on la compare avec l'original, dont on peut voir un beau plâtre chez M. Girault, sculpteur, place Vendôme, on ne retrouve plus cette sévérité qui en impose au premier aspect, cette ondulation harmonieuse dans les formes et dans les draperies, ni cette belle correction qui peint la divinité. Les artistes de ce temps ont rarement réussi dans l'imitation des statues antiques. Entraînés par trop de facilité dans l'*art pratique*, et abandonnant tout au travail de la main, ils ont nécessairement porté dans toutes leurs productions cette uniformité et cette ressemblance qui fait que l'art se dégrade, qu'il n'est plus qu'un métier, et que l'artiste, en s'éloignant dans son dessin du caractère *surhumain* et de ce sentiment profond qui naît du génie, devient un homme ordinaire et un simple ouvrier.

N°. 167. Le cardinal de Berulle, en marbre blanc, de grandeur naturelle, représenté à genoux, dans l'attitude d'un bienheureux ; par Jacques Sarrasin. Le cardinal est posé sur un piédestal enrichi de deux bas-reliefs, dont l'un est le sacrifice de Noé lorsqu'il sortit de l'Arche, et l'autre celui de la Messe. Sur le devant on voit deux génies portant un chiffre. Ces bas-reliefs, ainsi que le piédestal, sont de Lestocart, élève de Sarrasin.

Berulle se distingua dans la fameuse conférence de Fon-

(1) *Voyez* au Musée, central des arts, les savantes productions du Poussin, et comparez-les avec ses contemporains et avec ce qui a été produit après lui. On remarque le Déluge, la Femme adultère, le Temps découvrant la Vérité, Moïse sauvé des eaux, Esther devant Assuérus, le testament d'Eudamidas, l'Extrême-Onction, la plus belle tragédie qui soit jamais sortie du pinceau des artistes; des paysages, etc.

tainebleau, où Duperron combattit Duplessis Mornay. Il fut envoyé, par Henri IV, dont il étoit aumônier, en Espagne, pour amener des Carmélites à Paris. Il fonda depuis la congrégation de l'Oratoire. La devise de cette institution étoit :

Ici l'on obéit sans dépendre,
Et l'on gouverne sans commander.

Le cardinal de Berulle mourut subitement à cinquante-cinq ans, en octobre 1629, en disant la messe, et comme il proféroit les mots du canon : *Hanc igitur oblationem.*

N°. 472. Statue, en marbre blanc, d'un guerrier à genoux, armé de pied en cap, représentant Philippe de Castille. Ce jeune guerrier mourut, à vingt-huit ans, des suites d'un coup de feu qu'il reçut à la cuisse dans un combat. Cette figure, parfaitement exécutée, et d'une grande exactitude pour le costume, appartenoit à M. Rosty, sculpteur, demeurant à Melun ; il l'avoit acquise à Chenoise, près Provins, où elle avoit été posée dans le couvent des religieux de la Merci. La mèche de cheveux que l'on voit sur l'épaule droite de ce guerrier, est une marque distinctive en Espagne, dont les historiens font remonter l'origine aux rois maures, et dont nous parlerons bientôt. Voici son épitaphe :

Philippi de Castille hic mortales conduntur exuviæ, adolescentis indolis eximiæ cui virtus generis claritudini super inductæ ante annos contigit. Nam lustrato vix dum puber oriente, equitum classi mixtus Melitensium, Leucadis, expugnationi interfuit, glande plumbeæ dum vallum superat à barbaris crure trajecto. Redditus tandem patriæ, inter fortissimos XIII selectæ nobilitatis ordines à rege Lodoico conscriptus 1625. Anglis insulam Ream obsidentibus arci subsidio adfuit: quibus fusis fugatisque, Martium spirantes animos ardentemque bellicæ laude juvenem, non domus patris anxia, non opes avitæ, non denique principis favor demulsit, quominus spretis urbis dominæ illiciis, Alpe superata, Venetos bellum molientes adiret : acceptus ubi peramenter à serenissimo duce augustissimoque senatu peregrinam virtutem mirantibus duobus peditum millibus, totidemque catafractorum equitum turmis præficitur. At, heu mortalium spem infidam ! Dum creditati belli munia adolescens viriliter exequi parat, exitiali morbo correptus Galliam, medicis imperantibus, repetere cogitur ære nativo frustrà convaliturus ; contracto cœlo namque febris Italo

præcordiis hæserat lethaliter, quæ constantem et adversùs omnes casus firmissimum juvenem, malè indicantibus fatis Briaræ Carnutum acerbo funere abstulit. Philippus de Castille et Catharina de Ligny parentes luctu exanimes filio dulcissimo desideratissimo M. P. P.

Vixit annos XX. M. III. D. V.
Obiit IIII. kal. Maii, anno salutis
CIↃ· IↃC. XXVII.

Observations sur le costume de cette statue.

On peut remarquer que Philippe de Castille est représenté ici armé de pied en cap, ayant à ses côtés un simple fourreau d'épée sans lame. Saint-Foix dit, à ce sujet, que c'étoit la manière de représenter les chevaliers morts en *servage* ou en *prison*; mais comme l'épitaphe qu'on vient de lire ne dit point que Philippe de Castille soit mort en prison, nous n'osons point confirmer l'opinion de Saint-Foix, dont nous avons eu occasion plusieurs fois de relever les erreurs, d'après les monumens qui sont renfermés dans le Musée, quoique la statue dont il est ici question en porte bien le caractere, par la manière dont le fourreau de l'épée a été sculpté. Le mot *servage* doit se prendre ici dans la simple acception d'engagement à ne point porter les armes contre le souverain qui accordoit la liberté à ses prisonniers; ce qui, dans des temps plus modernes, s'est remplacé par l'usage des *prisonniers sur parole*. Il me reste maintenant à parler de la *longue mèche de cheveux* que l'on voit sur l'épaule droite de ce guerrier, que l'on considère comme une marque distinctive en Espagne, et dont les historiens font remonter l'origine aux rois maures.

La maison d'Henriquès a fourni deux branches très-puissantes en Espagne; l'une, surnommée d'Arragon, et l'autre de Castille; comme les noms patronimiques sont quelquefois remplacés par les surnoms ou noms de fiefs, surtout dans le style lapidaire, dont la concision fait le premier merite, il est possible que cette figure représente un homme de cette famille, et il est vraisemblable que c'est un espagnol de distinction, atteudu *la mèche de cheveux* que l'on voit à la tête de cette statue. Chez les Goths, ainsi que chez les Gaulois et les Francs, comme j'ai déjà eu occasion de l'observer durant le cours de cet ouvrage, la longueur de la chevelure étoit la marque de la naissance ou du pouvoir. Cette distinction étoit alors universelle; car les rois maures, à qui leur religion défendoit cet ornement, réservoient pourtant une longue mèche de cheveux,

dont ils surmontoient leur coiffure; et, plus timorés que ceux d'Espagne, les mahométans d'Asie la remplacèrent par une queue de cheval. L'ouvrage intitulé (des Curiosités du royaume de Grenade, Paris 1600), représente plusieurs vice-rois et gouverneurs chrétiens de ce royaume, sous le règne de Ferdinand le Catholique, qui sont, à peu de chose près, vêtus comme les rois maures ses prédécesseurs. Sans avoir le turban, ils portent la cimarre aux couleurs du royaume, une couronne ducale, et la *mèche de cheveux* dont il est ici question; il est possible aussi que son usage remonte aux rois maures, et soit particulier à l'Espagne. L'histoire de ce royaume pourroit donner quelques instructions à cet égard : mais il me semble démontré que cette mode-là n'a jamais été fort répandue en France. Je me rappelle d'avoir vu, quelques années avant la révolution, dans le château de la Potelière en Normandie, le portrait en pied de don Juan de Gouzman, vice-roi de Murcie, et grand-père de la feue duchesse de Las-Torrès, représenté vêtu à la mode du dix-septième siècle, avec les hauts-de-chausse et le pourpoint tailladé, dont j'ai parlé plus haut; il est coiffé d'un petit chaperon blanc, et il tient d'une main *une longue mèche de cheveux* qui lui couvre entièrement l'oreille droite.

N°. 170. Statue, en marbre blanc, d'une femme à genoux, représentant Charlotte-Catherine de la Trémouille, femme de Henri de Bourbon Condé, morte en 1629, âgée de soixante-un ans, accusée d'avoir fait empoisonner son mari, et depuis innocentée par le parlement de Paris, qui rendit un arrêt en sa faveur. Cette statue, remarquée pour la vérité de la ressemblance, paroît être d'un élève de Germain Pilon.

N°. 171. Statue, en marbre blanc, de Raymond Phélipeaux, conseiller et secrétaire d'Etat sous Louis XIII, mort en 1629, représenté à genoux, vêtu du costume civil de ce temps.

N°. 174. Le célèbre groupe en marbre, d'après les dessins de Lebrun, formant le mausolée d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, mort en 1642, chef-d'œuvre de Girardon, ayant dans son soubassement quatorze pieds de long sur cinq pieds neuf pouces de large, et formé de la statue principale dans les proportions de six pieds; de deux figures de femmes symboliques, proportion de cinq pieds trois pouces : l'une représente la Religion, et l'autre l'Histoire; et de deux Gé-

nies, proportion de deux pieds et demi. Voici l'inscription qui fut déposée sur ce monument :

Magnum disputandi argumentum.

Cet ouvrage, parfait en sculpture pour son exécution, avoit déjà été mutilé par des ennemis des arts, qui avoient eu accès dans la chapelle de la Sorbonne, où il étoit placé, et depuis par des soldats de l'armée révolutionnaire, qui me blessèrent à la main d'un coup de baïonnette, dont je porte encore la marque, parce que je m'opposois à leur dessin. Le cardinal de Richelieu, que j'ai vu retirer de son cercueil en 1793, offrit, aux regards des curieux, l'ensemble d'une momie sèche et bien conservée. La dissolution n'avoit point altéré ses traits; une couleur livide étoit répandue sur sa peau; il avoit les pomettes saillantes, les lèvres minces, et le poil roux; ses cheveux étoient blanchis par l'âge. Un des suppôts du gouvernement de 1793, croyant venger, dans sa fureur révolutionnaire, les victimes de ce cruel ministre, coupa la tête du squelette de Richelieu, et la montra aux spectateurs qui se trouvoient alors dans l'église de la Sorbonne.

N°. 176. Mausolée érigé à la famille de Gèvres. D'abord, on voit la statue, à genoux et en marbre, de Louis Potier, marquis de Gèvres, fils de Réné et de Marguerite de Luxembourg, représenté à genoux, et armé de pied en cap. Ce héros est mort, en août 1643, âgé de trente-deux ans, au siége de Thionville, enseveli sous les ruines d'un bastion renversé par une mine. Il avoit le corps couvert de trente-deux blessures. Ce jeune guerrier est représenté à cheval, donnant sur les ennemis, dans le bas-relief de bronze qui décore le piédestal de sa statue. Guillain, auteur du bas-relief, pour exprimer que c'est le dernier combat dans lequel s'est trouvé ce héros, a placé au dessus de sa tête la Renommée, qui publie ses exploits; et plus loin, les Parques qui s'apprêtent à trancher le fil de ses jours. On voit ensuite la statue, à genoux, de sa mère, Marguerite de Luxembourg, duchesse de Tresme, morte en 1645; et celle de Réné Potier, duc de Tresme, son père, mort en 1670. Cette statue seulement est d'Anguier.

N°. 177. Statue couchée, en marbre blanc, de Jacques ô Rourske Cousen, petit fils de Guillaume Dowglas, dont est mention au n°. 162. Madame de Créqui-Lesdiguières, sa nièce, lui a fait ériger ce monument, sur lequel on lisoit

cette légende : *Sine meta fuit ô Rourske ;* et cette autre : *Prou de pas, peu de pair, point de plus.*

Il fut tué à l'âge de vingt-quatre ans, dans un combat qui se donna près de Douay le 22 octobre 1645. Cette statue est de Coyzevox.

N°. 178. Statue, en marbre blanc, de François de la Rochefoucault, cardinal, mort en 1645, exécutée par Philippe Buyster. Le cardinal, à genoux sur un coussin, est accompagné d'un ange à moitié nu, qui lui sert de *caudataire*, ce qui fit dire à Saint-Foix que Buyster avoit oublié de donner une livrée à cet enfant. Le tout est posé sur un cénotaphe de marbre noir, qui est supporté par deux consoles décorées de feuilles de vigne très-bien sculptées. Dans le milieu du soubassement, on voit le *Memento mori* sculpté en relief et en marbre blanc, représenté par une tête de mort ailée planant au dessus des conditions de la vie humaine, que le sculpteur a exprimées par les attributs du trône, du sacerdoce, du commerce et de l'agriculture. Cette allégorie est bien faite pour rappeler aux hommes que la mort frappe indistinctement toutes les classes de la société. Ce trait de Saint-Foix, que je viens de citer, me rappelle l'anecdote suivante, qui mérite d'être citée. Vers 1690, un homme de qualité, nommé Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, trouva plaisant de se faire porter la queue dans les processions et autres cérémonies, par un chanoine de sa cathédrale. Le chapitre s'éleva contre la prétention de *Monseigneur l'évêque*. L'affaire fut portée au parlement. L'avocat Fourcroy, homme célèbre de ce temps-là, qui plaidoit pour le chapitre, commença ainsi son plaidoyer : *Messieurs, la queue de monsieur l'évêque de Noyon est une comète dont la maligne influence va se répandre sur toute l'église gallicane, si la cour n'y apporte un prompt remède, etc.*

N°. 180. Médaillon, en terre cuite, de René Descartes, mort en Suède en 1650, posé sur une espèce de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes : La première, qui est en latin, est du Père Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Geneviève ; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet, conseiller d'état, mort en 1694.

RENATUS DESCARTES.

Vir supra titulos omnium retro
Philosophorum, nobilis genere,

Armoricus gente, Turonicus origine.
In Galliâ, Flexiæ studuit;
In Pannoniâ miles meruit;
In Batavia philosophus delituit:
In Suecia vocatus occubuit.
Tanti viri pretiosas reliquias
Galliarum percelebris tunc legatus
Petrus Chanut, Christinæ
Sapientissimæ Reginæ, sapientium
Amatrici, invidere non potuit
Nec vindicare patriæ, sed quibus licuit
Cumulatus honoribus pregrinæ terræ,
Mandavit invitus.
Anno domini 1650, *mens. Feb.* 10, *ætatis* 54.
Tandem post sexcim et decem annos
In gratiam christianissimi Regis
Ludovici decimi quarti
Virorum insignium cultoris
Et remuneratoris, procurante.
PETRO DALIBERT.
Sepulchri pio et amico violatore
Patriæ reddita sunt:
Et in isto urbis et artium culmine
Positæ: Ut qui vivus apud exteros otium
Et famam quæsierat, mortuus
Apud suos cum laude quiesceret, suis
Et exteris in exemplum
Et documentum futurus.
I. nuno, Viator,
Et divinitatis, immortalitatisque animæ
Maximum et clarum assertorem, aut jam
Crede felicem, aut precibus redde.

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels;
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier démontré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux;
Son esprit mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages;
Cependant, comme un autre, il céde aux lois du sort,
Lui qui vivroit autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvoit s'affranchir de la mort.

Dix-sept ans après la mort de Descartes, ses ossemens et ses

cendres furent transportés en France par son ami Dalibert, trésorier de France.

N°. 182. Statue couchée, de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, fille du lieutenant particulier au présidial d'Orléans. Marie Touchet épousa depuis François de Balzac, seigneur d'Entragues, dont elle eut Henriette de Balzac, l'une des maîtresses de Henri IV. Charles de Valois fut successivement grand prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême; il mourut en 1650.

N°. 184. Monument érigé à Jérôme Bignon, conseiller d'état, mort en 1656. Bignon, par son esprit, par son savoir et par sa probité, a été l'admiration de son siècle; ce qui est parfaitement exprimé par l'inscription suivante, placée au bas de son buste, exécuté en marbre par Anguier.

Hieronymus Bignon,
Sui sæculi amor, decus.
Exemplum, miraculum.

Les deux Vertus, en pierre de Tonnerre, assises sur un cénotaphe, représentant, l'une la Justice, et l'autre la Tempérance, sont aussi d'Anguier. Le bas-relief, de même matière, représentant saint Jérôme, que l'on voit dans le soubassement du tombeau, est de Girardon.

N°. 185. Les statues, en marbre blanc, du duc et de la duchesse de la Vieuville, représentés à genoux; par Gilles Guérin. On voit dans le socle deux bas-reliefs représentant des enfans en pleurs, portant leur écusson; par l'Espingola.

La Vieuville, alors surintendant des finances, employa tout son crédit pour faire monter Richelieu au suprême pouvoir; celui-ci s'en servit dans la suite pour écraser son bienfaiteur.

N°. 186. Monument érigé à la famille de Rostaing. La statue, en marbre de Tristan, marquis de Rostaing, mort en 1591, représenté à genoux en habit de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, est désignée par le n° 186, et celle de Charles de Rostaing également représenté à genoux et en marbre blanc est désignée par le n°. 204. Charles de Rostaing, fils de Tristan, mourut en 1645. Ces figures sont posées sur un sarcophage en pierre, garni sur le devant d'un grand bas-relief qui est divisé en trois tableaux. Dans le premier on voit saint Jean-Baptiste dans le désert, dans le second l'adoration des mages, et dans le troisième saint Jean composant l'apocalypse. Tous ces sujets sont peints

et dorés : ce bas-relief, délicatement travaillé, a été sculpté par François Marchand, sculpteur, né à Orléans, dont j'ai parlé dans cet ouvrage, page 139. Deux statues de femme voilée, formant cariatides très-bien sculptées en pierre de liais, supportent le sarcophage. Dans le milieu de ce soubassement on voit un piédestal, en lumachelle grise, contenant quatre tableaux en émail peints en grisailles, représentant des sujets de la vie de saint Jean; supporter un trophée de guerre en marbre blanc, composé d'un casque, de gantelets, etc. Dans la frise on lit cette légende *et animis et arte*. Ce beau mausolée est accompagné de deux colonnes en marbre blanc, décorées d'une roue : ce sont les armes de cette famille. Sur les colonnes on voit les bustes, en marbre blanc, d'Antoine de Rostaing et de Jean de Rostaing son fils (1).

Tristan de Rostaing, chevalier des ordres du roi, seigneur de Thieux et de Vaux-Appeux, baron de Brou, de la Guerche, de Villemonble, etc., capitaine de cinquante hommes d'armes, grand-maître et réformateur général des eaux et forêts de France, etc., est né à Suri-le-Comte en Forez le 15 janvier 1513 : il fut élevé page du connétable Anne de Montmorency, il servit avec distinction les rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, dont il étoit le chambellan, et qui le nomma chevalier des ordres et gouverneurs de Fontainebleau, où il soutint deux siéges en 1588 et 1589. Il mourut au château d'Aunoy le 7 mars 1591 et fut enterré en l'église de Vaux-Appenil, près Melun.

Charles, marquis de Rostaing, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes, de ses ordonnances, baron de Brou, comte de la Guerche, de Villemonble, seigneur d'Onzain et de Bury qu'il fit ériger en comté sous le nom de Rostaing en 1642, naquit le 22 septembre 1573, et fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Charles IX. Dans la suite il fut nommé chevalier des ordres, mais il mourut à Paris le 4 janvier 1660 avant d'avoir été reçu. C'est cette famille de Rostaing, dont les prétentions aux *grands titres* étoient exagérés, que madame Lafayette peint avec tant d'humeur dans une de ses lettres; elle y dit : *Les Rostaing sont hauts comme le temps sans être aussi anciens qu'eux*. Saint-Foix rapporte aussi que cette famille avoit proposé *trente mille livres* à la communauté des Célestins de Paris, à condition qu'on

(1) Ces bustes et les autres ornemens, avec lesquels on a restauré ce monument, étoient décrits dans les précédentes éditions sous les n°s. 440, 503, 504, 505 et 506.

accorderoit aux Rostaing la permission de mettre leurs armes en soixante endroits de l'église.

N°. 187. Le mausolée de Jules Mazarin, cardinal, mort en 1661, en marbre blanc : on y voit ce cardinal représenté à genoux ; derrière lui, un génie portant un faisceau d'armes : le tout posé sur un cénotaphe en marbre portor. La base est de marbre blanc veiné, sur laquelle sont assises trois figures de bronze, de six pieds de proportion, représentant, l'une la Fidélité, une autre la Prudence, et la troisième l'Abondance. Ce monument, que beaucoup de connoisseurs préfèrent, pour l'exécution, à celui de Richelieu, est de Coyzevox. Au dessus de ce monument, dans l'archyvolte qui le couronne, on voit deux statues en marbre blanc, du même auteur, représentant la Religion et la Foi.

N°. 188. Monument érigé à la mémoire de Henri de Bourbon Condé, par Perrault, président à la Chambre des comptes en 1663. Ce monument est composé de quatre figures assises, représentant la Foi, la Prudence, la Religion et la Charité ; de deux Génies, l'un tenant une épée, et l'autre une table, sur laquelle est une inscription ; et de quatorze bas-reliefs, dont voici la description de ceux qui méritent d'être remarqués dans ceux qui sont placés entre les deux génies à genoux. On voit Henri de Bourbon, prince de Condé, debout, en habit de guerre, accompagné de Gaston d'Orléans, de Solon, de Platon et de Marc-Aurèle. Le Dante Pétrarque, Michel-Ange, le chancelier Letellier, le cavalier Bernin et Jacques Sarrazin le suivent ; la marche est précédée de plusieurs génies qui forment un concert. Le bas-relief, placé au dessus, représente des soldats marchant à la guerre ; ils sont suivis d'un groupe composé de vieillards, d'enfans, de femmes et de jeunes hommes portant des bagages. Les quatre grands bas-reliefs représentent des allégories. On voit le triomphe de la Renommée ; la déesse est sur un char d'ivoire qui est traîné par des éléphans, pour exprimer la lenteur de sa marche ; Moïse Aron, David, Judith et Noe portant l'arche l'accompagnent : ensuite on voit le triomphe de la Trinité ; ce mystère est représenté par trois jeunes hommes, égaux en taille, en âge et en figure, posant chacun une main sur un triangle qui est placé dans le milieu du groupe, le char d'or qu'ils occupent est traîné par les animaux de l'apocalypse ; savoir : l'aigle, le lion, le bœuf et l'homme ; sur le devant de la scène, Noé portant l'arche sainte sur son dos, ensuite Moïse, Aron et saint Jean-Baptiste accompagnant le char. La reine des vierges armée de son sceptre, saint Pierre, saint Paul, saint André ; les autres apôtres de Jésus-Christ, saint François, la Madeleine, sainte Cécile, sainte

Claire, sainte Thérèse, etc., suivent le char mystérieux de la Trinité. Le troisième représente le triomphe du temps : ce maître du monde est posé tranquillement sur son char d'airain, qui est traîné par des cerfs, pour exprimer la rapidité avec laquelle il passe, il laisse derrière lui la terre défrichée, des villes en ruines; on voit les fleuves immuables qui conservent encore leurs eaux; le vieillard de toute éternité est précédé d'Adam et Eve, de Noé, de Moïse, de David, etc.; le quatrième représente le triomphe de la mort. On voit un squelette dans l'attitude de lancer un trait, assis sur un char de fer traîné par des taureaux furieux pour exprimer la brutalité de la mort. Dans sa course fougueuse elle renverse indistinctement des enfans, des vieillards, des femmes, des adolescens, des pontifes, des rois, des reines, des évêques et des soldats. Les parques, la peste, la famine, la guerre, l'incendie et le meurtre accompagnent le char de la mort. Les autres bas-reliefs présentent peu d'intérêt; le tout a été exécuté sur les modèles de Jacques Sarrazin, fondu et ciselé par Perlan et Duval.

N°. 474. Ce monument, composé des figures, en pieds, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de celle de Louis XIV enfant, et d'un bas-relief en pierre représentant des captifs, le tout composé et exécuté par Simon Guillain, se voyoit autrefois à la pointe du Pont-au-Change. Il fut démoli en 1784. Toutes les figures sont de bronze, posées sur un fond de marbre de Flandres. Sur le piédestal de la statue de Louis XIV est cette inscription :

Ce pont a été commencé le 19 septembre 1639, *du glorieux règne de Louis-le-Juste, et achevé le* 20 *d'octobre* 1647, *régnant Louis XIV, sous l'heureuse régence de la reine Anne d'Autriche, sa mère.*

Nota. Dans les précédentes éditions, la statue de Louis XIII et celle d'Anne d'Autriche étoient décrites sous les n°s 175 et 189.

N°. 190. Un grand bas-relief en marbre, représentant l'Immortalité soutenant le médaillon de Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Louis XIV, et membre de l'académie française, mort en 1669, à soixante-quinze ans. Ce morceau, bien composé, a été exécuté par Tuby, d'après les dessins du cavalier Bernin.

N°. 191. Monument érigé à Jacques de Souvré-Courtenvaux, commandeur de l'Ordre de Malte, mort en 1670. Un groupe en marbre blanc, représentant ce commandeur à l'ar-

ticle de la mort, et couché près d'un enfant en pleurs, qui le soulève avec peine ; expression parfaitement rendue. Deux cariatides, en pierre de liais, soutiennent un cénotaphe posé sur quatre têtes de lions qui couronnent une frise d'un beau travail. Ce monument, précieux pour son exécution, est de Michel Anguier. Jacques Souvré, reçu chevalier de Malte à l'âge de cinq ans, se distingua au siége de Casal en 1630 ; puis il commanda les galères de France au siége de Porto-Longone : il y acquit beaucoup de gloire. Chargé, par son Ordre, d'ambassades ordinaires et extraordinaires auprès de Louis XIV, il s'en acquitta avec succès. Il fut nommé grand prieur de France en 1667. Après avoir soutenu ce caractère avec beaucoup d'éclat, il mourut en 1670, âgé de soixante-dix ans. Il avoit fait bâtir le superbe hôtel du Temple, pour la demeure ordinaire des grands prieurs de France.

N°. 193. Un grand bas-relief consacré à la mémoire d'Anne-Marie Martinozi, princesse de Conti, morte en 1672, âgée de trente-cinq ans, consistant en une belle figure de marbre blanc, à demi-bosse, accompagnée des attributs qui désignent la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus caractéristiques de cette princesse. Ce monument, érigé par ses deux fils, a été exécuté par Girardon. On remarque de chaque côté une branche de cyprès, précieuse pour la délicatesse du travail.

A l'âge de dix-neuf ans, pendant la famine de 1656, elle vendit toutes ses pierreries pour nourrir les pauvres du Berri, de la Champagne et de la Picardie. Elle restitua tous les biens dont l'acquisition lui étoit suspecte, jusqu'à la somme de huit cent mille livres, etc.

De Saint-Germain-des-Prés.

N°. 194. Tombeau de Jean Casimir, roi de Pologne, mort à Nevers en 1672. Balthasar Marsy a représenté ce prince à genoux, abdiquant sa couronne, et revêtu des habits du culte. Le bas-relief que l'on voit dans le soubassement du tombeau, représente une bataille donnée en 1661, par le même Casimir, contre les Moscovites en Lithuanie (1). Ce roi, après avoir abdiqué, vint en France en 1667. Il fut accueilli par

(1) Ce bas-relief a été fondu en plomb sur le modèle qu'en avoit fait Thibault, frère convers de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où étoit placé le monument.

Louis XIV, qui lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et autres bénéfices.

Nota. Le monument de Turenne que l'on a vu dans ce Musée pendant cinq ans, et que j'ai décrit sous le n°. 195, a été placé dans le dôme des Invalides, par ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi, Napoléon Ier. J'ai également donné, sous le n°. 475, une description du monument de Fréderic Maurice de Bouillon, frère du grand Turenne, qui devoit être placé dans l'église de Cluny (1).

N°. 197. Ce monument fut érigé par Charles Lebrun à sa mère dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet. Il a été exécuté sur ses dessins, par Tuby et Collignon. La mère de ce peintre est représentée par une figure en marbre, qui sort du tombeau au son d'une trompette embouchée par un ange. Cette figure, d'une expression admirable, marque parfaitement l'avidité qu'elle a de jouir de la gloire céleste. Elle est due au talent de Collignon; l'ange est de Tuby.

N°. 198. Un petit monument, en marbre blanc, représentant la Force qui tient un cœur à la main, élevé à Paul de Gondi, cardinal de Retz, en 1679, par Girardon.

N°. 199. Monument érigé à Henriette Selincart, femme d'Israël Sylvestre, graveur célèbre, mort en 1680. Charles Lebrun, à qui cette femme étoit chère, l'a peinte à l'article de la mort, sur un fond de marbre noir. Le médaillon, sans ornement, étoit attaché à un pilier de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

N°. 200. Monument érigé à Jean-Baptiste Colbert, ministre d'Etat, mort en 1683, qui, à juste titre, avoit obtenu le surnom de Mécène français. Ce ministre, représenté à genoux, en marbre blanc, de grandeur naturelle, revêtu des habits de l'Ordre du Saint-Esprit, est de l'exécution de Coyzevox. La figure de l'Abondance, qui l'accompagne, est aussi du ciseau de cet artiste. La Fidélité, qui est placée de

(1) Les administrateurs du département de la Côte-d'Or, après avoir annoncé au ministre de l'Intérieur qu'il existoit dans le château de Cluny un monument magnifique en marbre, ont invité ce ministre à faire transporter à Paris, pour le Musée des monumens français, ce mausolée qui avoit été érigé à Frédéric-Maurice de Bouillon, frère du maréchal de Turenne: il est encore à Cluny. Je donnerai la gravure de ce monument dans mon ouvrage *in*-8°.

l'autre côté, est attribuée à Tuby, ainsi qu'un ange qui portoit un livre. Cet ange a été détruit par des malveillans en 1793.

N°. 201. Deux statues de femmes, de grandeur naturelle, provenant du tombeau des Castellans, dont elles tiennent les bustes, exécutées par Girardon, posées en 1683. Le reste du tombeau a été brisé.

N°. 202. Monument érigé à Jean-Baptiste Lulli, mort en 1687, exécuté par Cotton. Ce monument est composé d'un cénotaphe de marbre noir, auprès duquel sont adossées deux femmes éplorées. Deux Génies en pleurs élevent la composition, et sont groupés au bas du buste en bronze de ce musicien célèbre. Cotton étoit élève d'Anguier.

N°. 203. Monument en marbre, érigé à Charles Lebrun, peintre de l'école française, né à Paris en 1619, et mort en 1690, par Suzanne Butay, sa femme, qui le fit placer dans une chapelle de Saint-Nicolas du Chardonnet, où cette famille avoit sa sépulture. Ce monument, exécuté par Coysevox, son ami, est d'une composition simple et noble. Devant une pyramide qui s'élève très-haut, on voit le buste de Lebrun, monté sur un soubassement qui renferme son épitaphe. D'un côté on remarque la Piété qui porte ses regards vers ce buste, et de l'autre la Peinture affligée. Coyzevox a déployé dans cette figure tous les moyens de son art. Il a su réunir la grace et la noblesse à la sensibilité la plus profonde; sentiment qui contraste parfaitement avec l'expression froide et sévère de la Piété, qu'il a rendue avec un mérite aussi distingué.

Je rapporte ici son épitaphe telle qu'on la voyoit autrefois. Elle a été mutilée en 1793, il m'a été impossible de la faire restaurer entièrement.

A LA MÉMOIRE DE CHARLES LEBRUN,

Ecuyer, sieur de Thionville, premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des Gobelins, directeur chancelier de l'académie royale de peinture et de sculpture.

Son génie vaste et supérieur le mit en peu de temps au-dessus de tous les peintres de son siècle. Ce fut lui qui forma la célèbre académie de peinture et de sculpture que Louis-le-Grand a depuis honorée de sa royale protection, qui a fourni des peintres et des sculpteurs à toute l'Europe, où elle a toujours tenu le premier rang.

L'académie de dessin de cette superbe Rome, qui avoit eu jusqu'à présent l'avantage des beaux-arts sur toutes les au-

tres nations, le reconnut pour son prince en 1676 *et* 1677. *Ce sont ses dessins qui ont répandu le bon goût dans tous les arts; et, sous sa direction, les fameuses manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles et les plus magnifiques ornemens des maisons royales.*

Pour marque éternelle de son mérite, Louis-le-Grand le fit son premier peintre, lui donna des lettres authentiques de noblesse, et le combla de ses bienfaits. Il est né à Paris le 22 *de mars* 1619, *et y est mort dans le sein de la piété le* 12 *février* 1690.

Suzanne Bulay, sa veuve, après avoir élevé à son illustre époux ce monument de son estime et de sa reconnoissance, l'a rejoint dans le tombeau le 26 *juin* 1699.

Charles Lebrun fonda les académies de peintures de Paris et de Rome; il fut le premier directeur de ces académies, et rendoit compte à Colbert de toutes les opérations qui y étoient relatives. Souvent même il suggéroit à ce grand ministre les idées les plus favorables aux arts, qu'il se plaisoit à mettre à exécution.

On doit à cet artiste toutes les fondations que Colbert fit en faveur des arts. Louis XIV le nomma son premier peintre, avec des attributions qui ont été conservées depuis cette époque à tous ses successeurs; les voici: « Premier peintre, directeur des académies de Paris et de Rome, garde des dessins et des tableaux de Sa Majesté, directeur, pour ce qui concerne les arts, des fêtes publiques, spectacles et manufactures, de la décoration intérieure des bâtimens, et quelquefois aussi des jardins dépendant de la maison du roi.

Des Capucines.

N°. 205. Un groupe de marbre blanc, sculpté par Girardon, représentant François-Michel Letellier, marquis de Louvois, ministre d'État, mort en 1691. L'Histoire, figurée par une femme qui tient un livre ouvert, semble tourner ses yeux mouillés de larmes vers Louvois, en lui montrant le passage de ce livre où sont rapportées ses opérations dans le Palatinat. On voit au bas de ce monument deux statues en bronze, l'une représentant la Sagesse, par Girardon; et l'autre représentant la Vigilance, par Desjardins.

N°. 206. Un grand bas-relief représentant Minerve appuyée d'une main sur un lion, et tenant de l'autre le portrait en médaillon de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709, sculpté par Girardon.

N°. 207. La pyramide de Longueville, à quatre faces, de marbre noir, où sont incrustés en marbre blanc des bas-reliefs allégoriques aux sciences, aux arts libéraux et à la guerre. La hauteur de ce beau monument, qui étoit placé dans l'église des Célestins de Paris, est de treize pieds huit pouces; face de la base de la pyramide, deux pieds deux pouces. Deux bas-reliefs, en bronze doré, placés dans le piédestal de la pyramide; l'un représentant la bataille de Senlis, et l'autre les secours accordés à la ville d'Arques. On aperçoit, sur ce dernier, Henri IV à cheval. Quatre petits bas-reliefs, en marbre blanc, décorent le piédestal du monument. On voit l'Abondance, la Justice, la Force, sous l'emblême d'un combat entre un lion et un sanglier, et la Prudence par une tête allégorique à deux faces. Les quatre angles du piédestal sont accompagnés de figures représentant la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence: le tout par Michel Anguier. Ce monument, élevé à la mémoire de Henri Ier., duc de Longueville, mort en 1593, a été terminé par ordre d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui le fit servir de mausolée pour Henri II, duc de Longueville, fils du précédent, et son mari, mort en 1663.

De l'obélisque et de la pyramide.

On a mis trop souvent en doute si l'on doit donner au mausolée de la famille de Longueville le nom de *pyramide* ou celui d'*obélisque*, pour qu'il me soit permis de fixer l'opinion, en rappelant à nos lecteurs la distinction que les anciens établissoient entre ces monumens. En considérant seulement le mausolée de Longueville sous le rapport de sa forme, on doit le voir comme un obélisque enrichi de belles sculptures; mais ensuite si on le voit comme un monument funèbre consacré à la sépulture d'une famille, il prendra nécessairement le nom de *Pyramide*. L'obélisque et la pyramide sont des monumens solaires qui se distinguent en conservant des rapports essentiels dans leur forme, par la dimension, par la construction, et par le motif de l'érection. L'obélisque est fait ordinairement d'une seule masse de porphyre, de granit, de marbre ou de pierre; sa forme est longue et étroite; il s'élève d'une base carrée et monte en diminuant pour se terminer en pointe. La pyramide présente une masse de contruction solide beaucoup plus considérable; elle conserve la même forme, se termine en pointe comme l'obélisque; mais elle s'élargit vers sa base, en raison de sa hauteur, puisque sa hauteur, d'après les mesures des pyramides d'Egypte, est calculée sur la largeur de l'une des faces de sa base. La pyramide présente quatre faces orien-

tées sur les quatre points cardinaux du ciel. L'un et l'autre monument étoient consacrés au soleil. L'obélisque s'employoit comme décoration dans les places publiques, ou dans les temples comme monument du culte dont il étoit l'objet. La pyramide étoit réservée à l'usage des tombeaux; c'étoit un véritable mausolée, enfin une chambre sépulcrale, puisqu'on y pratiquoit des caveaux, des chambres, ou des salons mortuaires, que l'on décoroit plus ou moins. Il est donc certain que la pyramide est un monument solaire comme l'obélisque, mais dont l'usage est différent, puisqu'elle est faite en maçonnerie, et qu'elle sert, pour ainsi dire, de toiture aux chambres souterraines destinées à des sépultures. Porphyre dit formellement que la figure pyramidale donnée à l'obélisque est la forme que prend la flamme lorsqu'elle s'élève : C'est, dit-il, ce qui a fait consacrer au soleil et au feu ces sortes de monumens. Pline, en parlant des obélisques, dit que ces monumens étoient consacrés au soleil; leur figure est une image de cet astre bienfaisant; et le mot *pyré*, qui entre dans la composition du mot *pyramide*, est le nom que les Egyptiens donnoient au dieu Soleil. On les chargeoit de caractères symboliques et de figures d'animaux, etc.; enfin, la majeure partie des savans est d'accord sur l'ancien usage des *pyramides;* ils prétendent même que la grande pyramide d'Egypte étoit le *Taphos Osiridis*, ou un des tombeaux d'Osiris. Or, il est bien certain que le mausolée érigé à la famille de Longueville servoit de tombeau, de chambre sépulcrale, puisqu'on avoit pratiqué dessous un caveau, dans lequel reposoient les corps des personnages de cette famille illustre. On peut donc considérer ce monument comme une pyramide et non comme un simple obélisque.

N°. 208. Espèce de colonne triomphale placée au milieu du jardin Elysée. Ce monument composé, contient dans son soubassement les quatre bas-reliefs de bronze qui ornoit le piédestal de la statue de la place des Victoires, qui a été renversée en 1792. Le premier bas-relief qui se présente en face du monument, représente le passage du Rhin par les Français, ayant Louis XIV à leur tête, en 1672. Le second, à la droite du spectateur, représente la paix de Nimègue, signée en 1678. On y voit le roi Louis XIV en pied, qui reçoit les ambassadeurs hollandais. Ce bas-relief est d'autant plus précieux, que les portraits des personnages qui étoient présens sont exacts; on y reconnoit le roi, le grand dauphin, le grand Condé, le chancelier le Tellier, etc. Celui qui suit représente la conquête de la Franche-Comté en 1668; et le quatrième, le traité de la France avec l'Espagne en 1652. Ce sujet a été traité allégori-

quement. La statue, en bronze, que l'on voit sur la colonne, représente l'Abondance que procure la Paix.

N°. 209. Statue, en marbre, de Henri de Silly, comte de la Roche-Guion, conseiller-d'état. Il est représenté à genoux devant un prie-dieu, sur lequel est posé un de ses enfans nouveau-né. Ce monument paroît être un *ex-voto*. Charles d'Angennes du Fargis, conseiller-d'état et ambassadeur en Espagne pour le roi Louis XIII, fut démenti sur le traité de Monçon, qu'il avoit conclu en 1626, pour n'avoir point suivi les instructions du révérend père Joseph. Il fut obligé de réformer ce traité sur les corrections qu'y fit ce moine. Madeleine de Silly, sa femme, extraordinairement poursuivie par le cardinal de Richelieu pour avoir pris parti pour la reine Anne d'Autriche, dont elle étoit la dame d'atours, fut obligée de sortir de France. Elle mourut à Louvain au mois de septembre 1639. (On trouve dans le Journal du cardinal de Richelieu, des lettres en chiffres de madame du Fargis, qui furent interceptées, et qui la firent condamner à être décapitée, par arrêt de la chambre de justice de l'Arsenal, en 1631. Elle eut un fils qui fut tué au siége d'Arras, en 1640, sans avoir été marié.)

N°. 214. Statue, en pied, de Louis XIV, exécutée en marbre par Michel Anguier. Pour sacrifier au goût de son temps, cet artiste a blessé les convenances du costume, en donnant à son héros un vêtement romain. Cette remarque peut s'étendre sur une multitude de peintres et de sculpteurs ses contemporains, qui, comme lui, ont affoibli leurs ouvrages par de semblables anachronismes. Cette statue est d'un travail très-soigné, et précieuse dans ses détails.

N°. 476. Groupe, en marbre blanc, par Sarrasin, représentant Louis XIV jeune, foulant aux pieds la Fronde, représentée par un soldat renversé, dont la lance est brisée, et ayant son casque surmonté d'un rat. Voici l'historique de cette statue que le prince de Condé avoit fait enterrer dans les caves du Palais-Bourbon. Le prévôt des marchands et les échevins élevèrent sur un piédestal, dans la cour de l'hôtel de ville de Paris, la statue de Louis XIV, qu'ils avoient fait sculpter par Sarrasin, et se rendirent en cérémonie, le 23 juin 1654, la veille de la Saint-Jean, en présence de la statue. Ils eurent soin de prendre un jour de réjouissance publique, pour ne pas annoncer une fête commandée. Le peuple, encore mécontent, et enclin aux soulèvemens, ne l'eût probablement pas goûtée. La statue fut élevée une demi-heure avant d'allumer le feu.

Louis XIV est représenté habillé en romain, foulant la Fronde, et la montrant vaincue avec le bâton de commandement qu'il tient à la main. Cette figure resta en place jusqu'au 30 janvier 1687. Cette année, Louis XIV vint dîner à l'hôtel de ville un jour de réjouissance publique, et dit en entrant dans la cour : *Otez cette figure; elle n'est plus de saison.* De Fourcy étoit alors prévôt des marchands. La nuit même, on ôta la statue : elle fut portée à Chessy, dans la maison de campagne de M. de Fourcy, qui la fit élever dans ses jardins. Quelque temps après, la maison de Condé fit faire l'acquisition de ce monument, et, pour le dérober à la connoissance du public, elle le fit enterrer dans les caves de son palais. Le 14 juillet 1689, deux ans après, on éleva dans la cour de l'hôtel de ville, à la place de la statue dont je viens de parler, celle en pied et en bronze de Louis XIV, faite par Coyzevox, que la révolution a fait fondre en 1792. On remarquoit à côté de la statue; les médaillons en bronze de M. de Fourcy, de M. de Gesvres, gouverneur de Paris, de M. Henri du Harlay, premier président; et de Pierre Lenoir, lieutenant civil.

N°. 323. Monument érigé à Michel Letellier, chancelier, mort le 30 octobre 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans. On voit un sarcophage en marbre noir, sur lequel est couchée la figure de ce chancelier; la Religion et la Force, de grandeur naturelle, accompagnent ce monument, exécuté par Pierre Mazeline et Simon Hurtrelle. Le bas-relief, en bronze, qui orne le support du sarcophage, représentant saint Charles guérissant des pestiférés, qui a été décrit sous le n°. 258, est de Girardon. Au dessus de ce monument, sous le n°. 485, on voit un bas-relief allégorique en marbre blanc, représentant le gouvernement français, sous le règne de Louis XIV, recevant la Paix des mains d'Hercule; la Victoire le suit, et près d'elle un génie de bout, tient Cerbère enchaîné; plus loin, l'Envie, réduite au désespoir, dévore ses serpens; les arts et les sciences s'approchent de la France, et semblent concourir à la félicité publique. Ce beau marbre, d'un beau style et d'un grand caractère de dessin, avoit été exécuté pour le château de Vincennes, par le célèbre Anguier.

N°s. 236, 237, 238 et 239. Les statues, en pied, dans la proportion de trente pouces, de Nicolas Poussin, d'Eustache Lesueur, de Jacques Sarrasin et de Pierre Puget. Nicolas Poussin, peintre de l'école française, né aux Andelys en Normandie, en 1594, mort à Rome en 1665, fut surnommé *le Peintre des philosophes.*

Eustache Lesueur, peintre de l'école française, né à Paris,

en 1617, mort dans la même ville en 1655, fut surnommé *le Raphael français*.

Jacques Sarrasin, peintre et sculpteur de l'école française, né à Noyon en 1598, mort à Paris en 1666.

Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte de l'école française, ne à Marseille en 1622, mort dans la même ville en 1694, fut surnommé *le Michel-Ange français*.

Ces quatre statues, que j'ai fait faire pour être placées à la suite des grands hommes qui ont illustré la France dans le dix-septième siècle, ont été exécutées d'après des médailles authentiques, par M. Foucou, artiste, qui s'est distingué dans d'autres occasions. Les masques ou larves que l'on voit dans le jardin Elysée, sont du même artiste.

N°. 241. Un bas-relief, en plomb, représentant, sous le portrait de Minerve, Louis de Marillac, maréchal de France. Malgré ses exploits, ce militaire encourut la disgrace du cardinal de Richelieu, et eut la tête tranchée le 10 mai 1632.

N°. 243. Bas-relief, en bronze, exécuté par Joly, représentant la bataille gagnée, en 1677, sur les Impériaux, par François Créqui, maréchal de France, à Kochesberg en Alsace. On voit au-dessus le buste, en marbre blanc, de ce maréchal, représenté à mi-corps cuirassé, et ayant les mains jointes, exécuté par Coyzevox. Le monument qui lui avoit été érigé dans l'église des Jacobins a été entièrement détruit. Le buste est tout ce qui en reste.

N°. 253. Un bas-relief, sculpté en pierre de Tonnerre, par Anguier, représentant la Justice, tenant en médaillon le portrait d'Antoine d'Aubray, chevalier, comte d'Offemont, et conseiller-d'état, maître des requêtes et lieutenant civil..... M. d'Aubray étoit le frère aîné de la marquise de Brinvilliers, et fut la seconde victime de sa famille que cette scélérate sacrifia à sa barbare cupidité. Thérèse Mangot de Villarceaux, sa femme, ne lui survécut que pour venger la mort de son mari, et pour pleurer la perte qu'elle avoit faite. Elle mourut le 29 juillet 1678.

Marie-Marguerite d'Aubray, marquise de Brinvilliers, fameuse empoisonneuse, étoit fille de M. Dreux d'Aubray, lieutenant civil. « *Elle empoisonnoit*, dit madame de Sévigné, *des tourtes, des pigeonneaux, dont plusieurs mouroient, qu'elle n'avoit pas dessein de tuer. Le chevalier du Guet avoit été de ses jolis repas et s'en meurt depuis trois ans* ». La marquise fit la connoissance d'un nommé Sainte-Croix, capitaine de cavalerie, qui devint son amant, et qui acheva de la perdre, en lui communiquant l'art d'empoisonner subtilement, qu'il avoit appris

d'un italien, qui se nommoit Exili, pendant son séjour à la Bastille. Elle tenta ses premiers essais sur sa femme de chambre, qu'elle empoisonna avec une tranche de jambon, sur les malades de l'Hôtel-Dieu, auxquels elle portoit des bouillons, soi-disant par humanité. Lorsqu'elle fut assurée de la qualité de ses poisons, elle fit périr son père, son frere, etc. Enhardie par le succès de ses crimes, la marquise essaya d'empoisonner son mari, dans l'espoir d'épouser son amant; mais celui-ci vouloit bien partager ses crimes par spéculation; mais, craignant d'épouser ce monstre, il donna du contre-poison au marquis, qui survécut assez pour voir périr sa femme sur un echafaud. Peu de temps après, son amant périt d'une manière assez singulière. Un jour que Sainte-Croix travailloit à ses compositions meurtrières, le masque de verre qu'il portoit pour se garantir des vapeurs du poison étant tombé, il fut étouffé aussitôt. Il seroit trop long de rapporter ici tous les crimes dont la marquise de Brinvilliers s'est rendue coupable; enfin elle fut arrêtée et condamnée à avoir la tête tranchée en place de Grêve, et à être brûlée, le 26 de juillet 1676. Voici l'épitaphe qui ornoit le mausolée d'Antoine d'Aubray :

D. O. M.
Antonius d'Aubray,
Comes d'Offemont,
Vir natalibus ac moribus incyltus,
Qui in supremâ Parisiensi curia
Senator ann. VIII.
Apud Aurelianos missus dominicus,
Postremo prætor urbanus ann. III.
Collapsam fori disciplinam restituit.
Singulari in jure dicundo.
Religione ac diligentia.
Obiit XV. K. julii
Anno salutis rep. M. DC. LXXI
Therrsia Mangot
Fœmina majorum à secretis regni
Sigillis
Secretisque clarorum genere
Spectatissima.
Dulcissimo conjugi uxor unicè amans
Ac mœrens posuit,
Anno salutis M. DC. LXXI.

N°. 264. Monument allégorique, érigé à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. On voit dans un bas-relief placé dans le socle, la Victoire qui présente son héros à la Religion;

allégorie qui exprime ses succès contre les non catholiques. Ce monument est de Nicolas Regnard, en 1693.

N°. 270. Le buste, en marbre blanc, de Pompone de Bellièvre, surintendant sous Henri III, mort en 1607, âgé de soixante-dix-huit ans; par Barthélemy Prieur. Il étoit surnommé *le Nestor* de son siècle.

N°. 298. Un buste, en marbre blanc, que l'on croit être celui de Pierre-Silvain Regis, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort en Agénois, et mort à Paris en 1707. Il étoit de l'académie des sciences, et l'un des plus fameux sectateurs de Descartes. Fontenelle a fait l'éloge de ce philosophe.

N°. 299. Le médaillon, en marbre blanc, de Jules Hardouin Mansard, architecte célèbre, surintendant et ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures de France, mort à Marly en 1708. Ce médaillon, exécuté par Coyzevox, est posé sur une moitié de colonne, sur laquelle est gravée l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Julius Hardouin Mansard.
Comes Sagonensis,
Regii ordinis eques,
Regiorum ædificiorum summus præfectus
Quibus titulis auctus
A Ludovico Magno quàm merito
Fuerit, docebunt posteros illustria toto
Regno, tàm publicæ quàm privatæ
Architecturæ monumentæ.
Vixit anno LXIII.
Obiit die XI maii
Anno salutis M. DCC. VIII.

N°. 308. Le buste, en marbre, de Méderic Barbezières, grand maréchal des logis du roi (*Majoris regiarum domorum marechallis.*) C'est ainsi que son épitaphe s'exprime sur ces titres.

N°. 312. Le buste, en marbre, de Nicolas Boileau Despréaux, de l'académie française, mort en 1711; par Girardon. C'est pour ce beau buste plein d'expression que Boileau fit les vers suivans :

Grace au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers :
Et ne connût on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux, tailté sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

N°. 314. Monument élevé dans le jardin Elysée, à Jacques Rohault, disciple et ami de Descartes, dont le cœur, qui étoit à Sainte-Geneviève, est déposé dans un vase de marbre gris, supporté par une colonne de marbre noir. Rohault est mort en 1674. Il étoit le partisan le plus zélé du système de son ami, fondé sur les phénomènes de la nature et non sur des spéculations. Son épitaphe a été composée par Santeuil.

D. O. M.
Et æternæ memoriæ JACOBI ROHAULT,
Ambiani, celeberrimi quondam
Mathematici et philosophi
Cujus cor hic repositum.
Discordes jam dudùm æquis rationibus ambæ
Et naturâ et religio sibi bella movebant:
Tu, rerum causa Fidei et mysteria pandens
Concilias utrasque et amico fœdere jungis.
Munere pro tantot, decus immortale sophorum
Hoc memores posuere tibi venerabile bustum,
Quos unum doctrina facit, compingit in unum.
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor, corque Roolti
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras
Appendit fidi officiis cumulatis amici.
Positum 1675.

N°. 315. La tombe, en pierre de liais, qui couvroit Santeuil, portant l'inscription suivante :

A Ω
Hic jacet
F. JOANNES BAPTISTA DE SANTEUIL,
Hujus abbatiæ
Canonicus regularis
Et subdiaconus,
Qui sacros hymnos
Piis æque ac politis versibus
Ad usum Ecclesiæ
Concinavit.
Obiit
Die quinta Augusti
Anno reparatæ salutis M. DC. XCVII.
Ætatis LXVI.
Canonicæ professionis
A XLIV. Ω

N°. 530. De l'église Saint-Paul, un bas-relief, en marbre blanc, représentant un Genie soutenant une inscription en l'honneur de Pierre Biard, sculpteur et architecte, mort à Paris en 1609. L'inscription est ainsi conçue :

Cy gist Pierre Biart, en son vivant maître sculpteur et architecte, lequel, âgé de cinquante ans, est trépassé le dix-septième jour de septembre 1609.

Priez Dieu pour son ame.

Plus bas on lisoit le sonnet suivant :

Sculpteur, architecte en mon vivant je fus,
Digne, s'il en fut un d'un second Alexandre.
Paris fut mon berceau, ma paroisse, ma cendre,
Et le ciel mon esprit qui me l'avoit infus.
Le démon de nature eut peur d'être confus;
Et voyant mon ouvrage à sa gloire prétendre,
Il aborde de la mort, il la force à me prendre :
Volontiers, ce dit-elle, il n'est pas de refus.
Elle me tira donc des geolles charnelles,
Pour être citoyen des voûtes éternelles,
Où le sang de Jésus me fit avoir un lieu.
Je travaillois las! selon mon ordinaire,
Si tout ce qui ressent l'inconstance lunaire
Ne me déplaisoit point autant que me plaît Dieu.
Après avoir vu Rome, en France je revins,
Pour faire ma fortune avecque mon ouvrage;
Mais son ingratitude abaissa mon courage.
Tout vient aux ignorans, rien aux hommes divins.

N°. 556. Médaillon, en marbre blanc, représentant Jacques de Sirmond, né à Riom en 1559. Il entra dans la compagnie de Jésus, et s'y distingua bientôt par son erudition. *Le père Sirmond*, dit un auteur, *avoit les vertus d'un religieux et les qualités d'un citoyen.* Ce beau médaillon est dû au talent de Deferre, élève du celèbre Sarazin. On lit derrière ce portrait : *Fait par Deferre en* 1698.

MONUMENS

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Si nous voulons suivre dans ses détails les véritables causes de la décadence des arts en France, nous les trouverons toutes dans les corporations établies au commencement du siècle dernier. Charles Lebrun, élève et successeur de Simon Vouët, en montant au trône académique, voulut s'entourer d'artistes qui lui étoient inférieurs; il en fit ses courtisans, ses satellites, et chacun d'eux s'empressa, pour arriver à la suprématie, de suivre sa méthode, sa manière d'exécuter, et même consentit à soumettre ses compositions à son examen. Dès ce moment on vit dans toutes les productions des beaux-arts cette teinte uniforme et cette même physionomie qui ne se montrent ordinairement qu'en l'absence du génie : bientôt ce corps isolé des artistes externes devint tellement tyrannique, qu'il absorba tous les talens. Voilà l'origine de ces peintures *blafardes*, sans conception et sans vie, dont nous avons vu tapisser les murailles du Louvre, jusqu'au moment qu'un génie (1) bienfaisant est descendu du midi de la France avec la rapidité de l'aigle, pour arracher le voile épais qui cachoit à nos yeux les plus belles productions de l'antiquité, et restaurer, par ses leçons et ses modèles, toutes les parties qui composent l'art du dessin.

C'est l'enseignement vicieux des maîtres à la mode, et principalement cette manutention *lâche* et *tortillée* introduite dans l'école française, sous la dénomination de *large*, faire *largement*, dont on a excessivement abusé, qui avoit éloigné la sévérité de l'antique, dont la beauté et la pureté devenoient effrayantes pour les praticiens des arts dépendant du dessin. Qui peut fixer le degré de perfection que les arts pouvoient atteindre, s'ils eussent continué de prospérer selon les principes que nous avoient laissés les Goujon, les Cousin et les Pilon, et surtout si l'inimitable Poussin, au lieu d'être repoussé de

(1) Vien.

sa patrie, eût pris dans les arts la prépondérance qui lui appartenoit exclusivement ? Après les Coypel, les Vanloo et les Boucher, Vien parut, et l'art sortit de la poussière. Elèves, oubliez ces perfides systèmes dont j'ai été moi-même la victime; marchez à l'immortalité avec vos habiles maîtres, travaillez avec eux à réparer les erreurs du dix-septième siècle, et que le dix-neuvième, par vos études savantes et vos belles productions, fasse époque dans l'histoire de nos arts.

N°. 492. Monument érigé à Charles de Créqui, gouverneur de Paris, mort en 1709, âgé de soixante-quatre ans. Sur un cénotaphe est couchée la statue, en marbre blanc, du duc de Créqui, vêtu en grand habit de l'ordre du Saint-Esprit; l'Espérance le console. Voici l'épitaphe qui étoit gravée sur ce mausolée :

A la gloire de Dieu
Et pour perpétuelle mémoire à la postérité.
Cy gist
Charles, duc de Créqui,
Pair de France,
Chevalier des ordres du roy,
Premier gentilhomme de sa chambre,
Et gouverneur de Paris.
Il commença à porter les armes
Dès l'âge de dix-sept ans, sous le règne
De Louis XIII; et après avoir passé
Toutes les charges de la guerre,
Il fut fait lieutenant général des armées
Par Louis-le-Grand,
Pour lequel il a toujours eu
Un attachement et une fidélité inviolable
Durant tout le cours de sa vie.
Il a été regardé de toute la Cour
Comme un des principaux ornemens :
Et dans les grands emplois du dehors,
En Angleterre, à Rome et en Bavière,
Il a soutenu partout, avec dignité,
La gloire de son maître et l'honneur
De sa nation.
Mais de quoi sert à l'homme
De se distinguer sur la terre,
Si Dieu ne le choisit pour le ciel ?
La providence qui l'y destinoit
Le prépara à une mort chrétienne
Par une maladie de quinze mois,
Pendant laquelle il donna de continuelles
Marques d'une résignation entière.
Enfin, le 13 de février 1687,
Muni de tous les sacremens de l'église,

Et plein de confiance
En la miséricorde divine,
Il rendit son ame à Dieu
Dans la soixante-quatrième année de son âge.
Armande de Lusignan, duchesse
de Créqui, dame d'honneur de la
Reine Marie-Thérèse d'Autriche,
A fait ériger ce monument
A la mémoire de son mari,
Avec lequel elle a voulu être enterrée,
Afin d'être rejointe avec lui dans le tombeau,
En attendant qu'il plaise à Dieu
De les rejoindre ensemble dans le ciel.
Elle a passé de cette vie en l'autre
Le 11 d'août 1709, âgée de soixante-douze ans quatre mois.

N°. 255. Monument, en marbre blanc, élevé en la mémoire des frères Anguier, sculpteurs célèbres; on voit un jeune enfant debout posé sur une espèce de cénotaphe soutenant une espèce de tableau sur lequel est gravé ce qui suit:

Dans la concavité, ce modeste tombeau
Tient les os renfermés de l'un et l'autre frère,
Il leur étoit aisé d'en avoir un plus beau,
Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire.
Mais il importe peu de loger noblement,
Ce qu'après le trépas un corps laisse de reste,
Pourvu que de ce corps quittant le logement,
L'ame trouve le sien dans le séjour céleste.

Les frères Anguier prirent naissance à la ville d'Eu en Normandie. François, qui étoit l'ainé, mourut à Paris à l'âge de quatre-vingt-quinze ans en 1699; et Michel, son frère puîné, mourut dans la même ville à l'âge de soixante-quatorze ans, en 1686. Tous deux furent enterrés dans l'église paroissiale de Saint-Roch, où ils avoient ce petit tombeau.

N°. 321. La descente de croix qui ornoit le tombeau de Catherine Duchemin, femme de Girardon, sculpteur célèbre. Cet artiste fit exécuter en marbre blanc ce monument, sur ses modèles et dessins, par Nourrisson et Le Lorrain ses élèves.

N°. 326. Statue, en marbre blanc, de Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai, ministre d'état et cardinal, mort en 1723, représenté à genoux, de grandeur naturelle, devant un prie-dieu, portant un livre ouvert, sur lequel on lit en gros caractères: *Miserere mei*, *Deus*, etc.

Cette statue, dans laquelle l'artiste a mis beaucoup de finesse et d'expression, est de Guillaume Coustou, et non de Bous-

reau, ainsi que le prétend d'Argenville. Voici son épitaphe, qui n'est pas moins intéressante que le personnage.

D. O. M.
Hìc ad aram majorem
Et in communi canonicorum sepulchrato situs est
Guillelmus Dubois S. E. R. cardinalis,
Archiepiscopus et dux Cameracensis, S. Imperii princeps,
Regi à secretioribus consiliis, mandatis et legationibus,
Primarius regni administer publicorum cursorum præfectus,
Hujus Ecclesiæ canonicus honorarius.
Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor
Ad modicum parens?
Viator,
Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.
Obiit an. M. DCC. XXIII. ætat. LXVII.
Hæredes grati ergà Regem et SS. pontificem
Animi monumentum. PP.

N°. 333. Monument allégorique, érigé à Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, mort en 1750, exécuté en marbre par Michel-Ange Slodtz.

Le squelette, en bronze, que l'auteur paroît avoir animé, est une invention moderne et ridicule, contraire aux principes de la raison.

N°. 339. Monument érigé à Henri-Claude, comte d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1769, à soixante-deux ans, par sa veuve, qui le fit élever en 1776. Du fond d'un grand sarcophage qu'un squelette (1) ouvre, on voit M. le comte d'Harcourt, qui se lève en se débarrassant de son linceul pour parler à sa femme, représentée à genoux au bas du tombeau; elle est dans la douleur la plus profonde. L'Hymen debout, placé derrière elle, est représenté en pleurs, éteignant le flambeau de la vie. Sur l'estrade par laquelle on arrive au mausolée, sont posés un trophée d'armes et un bouclier portant cette légende: *Gesta verbis prævenient.*

N°. 340. Monument érigé à Louis-Moreau de Maupertuis, de l'académie française, mort en 1759. Ce monument, exécuté

(1) Encore un squelette! J'ai dit plus haut que cette invention moderne blessoit les convenances et la raison. J'invite les artistes à ne plus représenter à l'avenir *la mort* comme on représenteroit un squelette, et à consulter plus souvent les allégories des Grecs.

en marbre par d'Huez, est composé d'une pyramide sur laquelle est attaché son médaillon. Plus bas est un Génie de grandeur naturelle, abattu par la douleur la plus profonde, et appuyé sur une colonne tronquée, chargée de l'inscription suivante; et plus bas les découvertes que cet homme de génie a faites dans les sciences, sont caractérisées par des enfans qui en tiennent les instrumens.

D. O. M.

Maupertuisiorum memoriæ ac perennitati.

Hìc jacet RENATUS MOREAU, *San-Maclovianus.... qui postquam naves bellico mercatorias strenuè duxerat, civium suorum pro rebus maritimis apud....oratos an XL. Michaelico terque donatus decessit. V°. Jul. an. M. DCC. XLVI. ætatis. LXXII. de posteritate bene meritus ob genitum ex se* Petrum Lud. Moreau de Maupertuis, *suo, qui litteratum orbem nomine implevit. Hic primâ juventute equit...turmæ præfectus diutinæ pacis otio revocatus ad studia, altiores geometriæ sinus penetravit. Newtonianam attractionem cartesianis animis absonam primus in Galliâ propugnavit. Novis argumentis suffulsit ..... missus ad boreales plagas cressentes ad septentrionem circuli meridiani gradus, promdèque compressam, in polo telluris molem suis, sociorumque observationibus primus evicit. Academiæ Galliæ præcipuarumque Europæ socius. Berolin. instaurator ac præses, vocante Frid. III. hujus beneficio ordinis pro merito eques, phisicen, mathesin. astronom. metaphisic. nauticam, ethicam illustrare, amplificare, promovere non desiit. Ob impensam pro extruendo Berolini templo catholico curam summo pontifici Benedicto XIV. gratus vir ingenio acer, animo ingens, integer fidei. E Patriâ redux, dum Berolinum ibique intermissa munia repeteret recrudes ante morbi decennis violentiâ detentus Basileæ quam in armorum conflictu mortem despexerat, impavidus lento passu adventantem in lecto serenus excepit. Amicos inter Joannis Bernouilli hospitis amplexus pie fortis obiit. Jul. XXVII. anno M. DCC. LIX. vixit ann. LX. mens. X. Eleon. de Borck uxor, Maria soror sor filii, propinqui amici hoc monumentum de suo certatim posuere.*

M. DCC. LXVI.

N. B. Toutes les lacunes proviennent des destructions de 1793.

N°. 341. Monument érigé à Prosper Joliot de Crébillon, poète dramatique, mort en 1762. D'Huez, auteur de ce morceau, a représenté Melpomène en pleurs, appuyée sur le buste de Crébillon. Ce monument doit le jour au nouvel ordre de choses, il étoit resté imparfait dans l'atelier du sculpteur. Sa place étoit marquée dans l'église Saint-Gervais, où le poète fut enterré; mais le curé se refusa à son érection, disant qu'un monument profane ne devoit point décorer son église, et qu'il y accéderoit volontiers si l'artiste vouloit supprimer la figure de Melpomène et le buste de Crébillon : étrange proposition !

N°. 343. Monument érigé à Pierre Mignard, célèbre peintre français, mort en 1695. Madame de Feuquières, sa fille, est représentée à genoux auprès du buste de son père. Ce monument, exécuté en marbre, est du ciseau de Jean-Baptiste Lemoine. Le buste de Mignard est de Desjardins, qui l'avoit sculpté d'après nature, et que sa fille fit entrer dans la composition du monument. (L'original du buste est dans le dix-septième siècle.)

N°. 344. La statue, en marbre blanc et en pied, de Louis XV, mort en 1774; par Jean-Baptiste Lemoine, qui, à l'exemple des autres artistes ses prédécesseurs, a ridiculement vêtu son modèle à la romaine. On ne sauroit trop inviter nos peintres et nos statuaires à éviter de semblables anachronismes. Cette statue avoit été projetée pour le château de Choisy.

N°. 347. Un cippe de marbre blanc, supportant une urne de lumachelle, entourée d'une branche de cyprès et couverte d'un voile; monument élevé à la mémoire des vertus filiales et maternelles de M. A. Hocquart de Cossé, morte en 1779, et exécuté sur les dessins de Demoulin, architecte. Voici l'inscription qui est gravée sur le cippe :

A LA VERITE.

ICI REPOSE LA FEMME FORTE.

Dès le berceau, fille tendre et soumise, modèle des femmes fidèles et chrétiennes. Amie de ses enfans autant que leur mère; bonne et indulgente pour ses domestiques, chérie de ses amis. La douceur de ses vertus attiroit les cœurs dès la première vue, et la rendoit le lien de sa famille. Humble, patiente, charitable, elle ne fit jamais répandre des larmes que de reconnoissance, modeste jusqu'à être surprise de se voir tant aimée; éprouvée dès sa jeunesse par des peines du cœur et par les souffrances du corps, elle s'y soumit avec joie, en proie à la douleur qu'elle

supporta avec une paix inaltérable ; elle mourut consumée par une maladie de langueur, soupirant après sa réunion avec Dieu, centre de ses affections ; sa mort fut un doux sommeil, juste récompense de ses vertus.

Elle plongea dans un deuil éternel ses enfans que leur amour porte à consacrer à jamais sur ce marbre leur douleur, leur immortelle tendresse et sa gloire. Puisse ce monument durer aussi long-temps que la piété filiale existera parmi les hommes vertueux !

Cy git Marie-Anne Hocquart, comtesse de Cossé, morte le 29 septembre 1779, âgée de cinquante-deux ans.

N°. 355. Monument consacré à la mémoire de Jean Drouais, peintre de l'école française, enlevé par une mort prématurée, le 13 février 1788, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce talent rare, moissonné dès son berceau, fut généralement regretté des amis des arts, et principalement de ses jeunes rivaux qui se cotisèrent pour lui ériger un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome. Ce monument fut exécuté par Michallon, son ami particulier, qui représenta dans un bas-relief la Peinture, la Sculpture et l'Architecture, s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talens excitoient leur admiration, et dont la perte étoit l'objet de leur douleur. On voit, dans un médaillon placé au dessus du bas-relief, le portrait de Jean-Germain Drouais.

Frustré à cette époque, par des circonstances impérieuses, d'un voyage après lequel tout artiste soupire, et n'ayant pu suivre mon ami jusqu'au tombeau, j'ai cru devoir, pour ses contemporains et pour le soulagement de mon ame, lui ériger, au milieu des monumens de notre histoire, le même monument qui lui fut consacré par ses dignes émules. J'ai fourni les matières ; Michallon l'a exécuté.

O Drouais ! fils tendre, ami fidèle, reçois l'encens de celui qui t'élève aujourd'hui ce monument au milieu des beaux-arts. Mère sensible, et vous parens chéris, consolez-vous ! ceux qu'il aima viendront ici honorer sa mémoire, et déposer des fleurs au pied de son image ; déjà l'immortalité a consacré son nom dans les siècles à venir.

Jean-Germain Drouais est né à Paris, le 25 octobre 1763, de Henri Drouais, peintre, qui s'est distingué dans l'art de peindre le portrait. Ce dernier étoit fils de Hubert Drouais, aussi peintre de portraits, né à la Hogue, petite ville de Normandie, en 1699 (mort à Paris en 1767), qui avoit appris son art de Detroy le père. Henri Drouais mit des crayons dans les mains de son fils dès qu'il fut en état de former le

trait, et lui donna lui-même les premiers élémens de la peinture. Il s'aperçut bientôt des dispositions de son fils pour l'art auquel il le destinoit ; et, désirant le lancer dans une carrière plus vaste que celle qu'il avoit parcourue, il le plaça chez un peintre d'histoire, nommé Brenet, plus habile à suivre un élève et à former un talent, qu'à produire par lui-même. Le jeune Drouais fit des progrès étonnans en très-peu de temps, et remporta bientôt des prix en dessins. Voulant marcher rapidement à la gloire, il passoit les jours et les nuits au travail. Le desir de voir Rome le fit concourir au grand prix, dont la récompense étoit le pensionnat pendant quatre ans, aux frais du gouvernement. Drouais se présente, en 1783, à ce concours, qui avoit lieu tous les ans, avec cette modestie qui lui étoit ordinaire : il y fut reçu. Dès ce moment il se renferme dans l'étude la plus suivie ; il force son travail, et fournit son premier tableau. Quelques jours avant l'exposition publique du concours, Drouais demande à voir les productions des autres concurrens ; peu satisfait de son ouvrage, qu'il trouvoit au dessous du mérite suffisant pour remporter la palme, il rentre dans son atelier le désespoir dans le cœur, et, s'y livrant tout entier, il déchire son tableau, et en porte un débris à David, qui jugea par ce fragment du mérite de la composition, et lui dit : *Malheureux ! qu'avez-vous fait ? vous cédez le prix à un autre. — Vous êtes donc content de moi, lui répondit le jeune homme ? — Très-content. — Eh bien ! j'ai le prix, c'est le seul que j'ambitionne, celui de l'académie tombera sur un autre à qui il sera peut-être plus nécessaire qu'à moi. L'année prochaine j'espère le mériter par un meilleur ouvrage.*

(Cette année il n'y eut pas de prix) (1).

Drouais se retira de la société pour se livrer pendant l'année suivante à l'étude la plus sérieuse. C'est alors qu'il parut avec éclat. Il entre de nouveau en lice : le sujet donné est la *Cananéenne aux pieds du Christ ;* il saisit avec vivacité les mouvemens du sujet, et cherche à lier au style sévère et à la correction la plus exacte dans le dessin, la grace qui distingue ordinairement l'école française. Enfin, ô merveille ! le tableau qu'il expose est un des plus beaux qui aient paru depuis Poussin et Lesueur. Ce tableau, maintenant exposé

(1) Deux ans avant ce concours, Drouais étoit entré dans l'école de David pour se perfectionner ; école qui ne cesse de former des artistes distingués, et qui fixera la deuxième époque de la restauration de l'art en France.

dans le Muséum de l'école française, à Versailles, y tient le premier rang. Son triomphe fut grand et fut juste : Drouais fut couronné, et porté dans les rues de Paris par ses camarades : hommage qu'ils se sont fait un honneur de rendre à son rare mérite. Tant de talens, tant de succès ne lui donnèrent point d'orgueil ; il sut conserver sa douce modestie au milieu de sa gloire, et ne songea plus qu'à perfectionner un art pour lequel la nature l'avoit formé. Rome l'appelle ; le jour est pris pour le départ ; jour de fête pour lui, de douleur pour sa tendre mère, qui se voyoit séparée de ce qui lui restoit de plus cher : pressentiment funeste, pourquoi déchirez-vous cette ame maternelle ! Drouais, au milieu de ses amis qu'il avoit réunis, goûtoit à la fois toutes les félicités : minuit sonne, il se dérobe aux pleurs de l'amitié, et marche vers la porte du Peuple (1). Arrivé à Rome, il embrasse d'un coup-d'œil la manière de faire de grands maîtres ; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance du vrai talent, et bientôt il envoie à sa mère le tableau de Marius et Minturne, qu'il sut peindre avec tant de force et de caractère, qu'il frappa et étonna tous les regards. Un Philoctète fut son dernier ouvrage. Enfin, épuisé par un travail opiniâtre (2), il meurt d'une fièvre ardente, âgé de près de vingt-cinq ans, le 13 février 1788, emportant avec lui les tendresses d'une mère inconsolable, les regrets de ses amis, et l'admiration de ses rivaux, qui lui érigerent un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in via lata*, à Rome.

N°. 495. Monument érigé à Jean-Baptiste Britard, dit *Brizard*, comédien du Théâtre-Français, mort à Paris l'an second de la liberté. Britard aimoit son art ; il le cultiva avec beaucoup de succès. Il fut bon ami, bon père, électeur de cette ville ; il soutint avec chaleur les intérêts de la chose publique. Son portrait, que l'on voit sur ce mausolée, nous retrace toutes ses vertus ; il a été modelé par M. Foucou, et son épitaphe, composée par M. Ducis, est gravée sur un marbre noir.

Ci gît
En attendant la résurrection,

(1) La porte du Peuple est celle par laquelle on entre à Rome en arrivant de France.

(2) Il avoit de la grace dans l'esprit. Un jour il répondit à M. Percier, dont on admire les talens, et son ami, qui lui faisoit de vifs reproches sur sa trop grande application au travail : *Mon ami*, lui dit-il, *un peintre se doit à la gloire et à sa maîtresse.*

JEAN-BAPTISTE BRITARD, dit BRIZARD,
Né à Orléans le 7 avril 1721,
L'un des électeurs de cette ville,
Capitaine des grenadiers
De la garde nationale,
Marguillier de cette paroisse,
Et pensionnaire du roi ;
Bon mari, bon père, bon ami,
Vertueux et courageux patriote,
Après avoir joui long-temps
De la gloire mondaine
Qu'une sensibilité profonde,
Jointe à tous les dons
Extérieurs de la nature,
Lui avoit acquise sur la scène française,
Il préféra aux vains applaudissemens
Des hommes
La satisfaction de sa conscience
Et le bonheur d'une fin chrétienne ;
Et tournant ses derniers regards
Vers une gloire impérissable
Et vers la véritable patrie,
Il décéda le 30 janvier,
L'an second de la liberté,
Emportant l'estime publique,
Les regrets de tous ceux
Qui l'avoient connu,
Et la reconnoissance des pauvres.
Sa veuve, inconsolable,
Et ses enfans en pleurs,
Lui ont érigé ce monument.

N°. 366. L'Amour prêt à saisir ses traits. Cette statue, remplie de grace, de finesse et de délicatesse, est de Tassaert. Jean-Pierre-Antoine Tassaert, sculpteur français, né à Anvers, vint en France dès son enfance ; il fut élève de Slodtz (Michel-Ange), qui, en très-peu de temps, développa les talens de son jeune élève, en lui faisant ébaucher ses ouvrages. Tassaert, après avoir perfectionné ses talens, passa en Prusse, où il avoit été appelé pour des travaux considérables, par Frédéric II. Il mourut en 1788, âgé de soixante ans ; il laissa un fils qui tient un rang distingué parmi nos graveurs.

N°. 370. Le buste, en marbre, d'Ulric-Frédéric Woldemar, comte de Loewendal, maréchal de France, mort en 1755. Loewendal, ami particulier du maréchal de Saxe, se distingua d'une manière brillante en 1747, à la prise de Berg-op-Zoom, qu'il prit d'assaut le 16 septembre. Ce grand général,

ne à Hambourg en 1700, étoit arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck.

N°. 375. Un bas-relief, en pierre de Tonnerre, représentant une femme affligée, et appuyée sur une colonne, sur laquelle on lit cette inscription :

Ut flos
Ante diem
Flebilis occidit.

Bouchardon a mis dans ce monument de la grace et de la vérité, il l'avoit exécuté pour madame de Lauragais, qui fut tuée à la chasse d'une chute de cheval qu'elle montoit ordinairement comme un cavalier.

N°. 376. Monument érigé à Caylus, antiquaire célèbre, mort à Paris en 1763. On voit le médaillon de Caylus, et un bas-relief représentant une femme dans la douleur, exécutés par Vassé fils.

N°. 384. Bas-relief représentant la paix de Lunéville. M. Foucou, artiste estimé, voulant laisser dans ce Musée un monument authentique de ses talens, a composé un bas-relief allégorique, dont le motif du sujet lui a été suggéré par les victoires de Bonaparte. En voici le programme :

La République française, affermie par la Force, la Justice et la Prudence, reçoit la paix des mains de la Victoire, qui est suivie de la Clémence, des Beaux-Arts et des Plaisirs. Par la Force, l'artiste a désigné nos armées; par la Justice et la Prudence, notre Gouvernement, et dans la Clémence il a exprimé la conduite généreuse et immortelle de Bonaparte. Les Beaux-Arts désignent la prospérité du Gouvernement français, et les Plaisirs le bonheur public. On voit au dessus un médaillon représentant le premier consul.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite distingué de cet ouvrage; l'amitié m'arrête et m'ordonne de laisser ce soin à la postérité.

N°. 393. Le buste, en médaillon et en marbre blanc, de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, parvenu, par son mérite, en 1704, au grade de lieutenant-général, et, en 1734, à celui de maréchal de France, après avoir pris Philisbourg. Il est mort à Paris en 1743.

N°. 394. Le buste, modèle en plâtre, de Pierre Lepautre, sculpteur, né en 1659, mort en 1744, exécuté par M. Francin son petit-fils. On compte parmi les chef-d'œuvres sortis du

ciseau de Lepaultre, qui a illustré l'école française, dans le jardin des Tuileries, le groupe d'Enée et d'Anchise, et celui de Lucrèce, qui se poignarde en présence de Collatin. Un jeune faune et une Atalante. Ces deux dernières statues offrent de grandes perfections dans les détails.

N°. 395. Le buste, en marbre, de Maurice de Saxe, maréchal de France, mort en 1750, âgé de cinquante-quatre ans; par Pigalle.

Epitaphe du maréchal de Saxe, par d'Alembert.

Par le malheur instruit, dès ses plus jeunes ans,
Cher au peuple, à l'armée, au prince, à la victoire;
Redouté des Anglais, haï des courtisans,
Il ne manqua rien à sa gloire.

N°. 400. Statue, en pied et assise, représentant le Peuple français; par M. Lortha. Voici des vers que M. Galland, ancien employé et instituteur, rue Neuve-Saint-Martin, n°. 100, a fait pour mettre au bas de cette statue (1).

D'un peuple généreux, je reconnois l'image,
La grandeur, les talens d'un héros adoré
Qui lui rend des vertus l'antique et noble usage,
Feront voler à l'immortalité
La gloire de ce peuple et celle de l'ouvrage.

N°. 401. Le buste de Jean-Joachim Winckelmann, célèbre antiquaire, né à Stendal en Brandebourg, le 9 décembre 1717, assassiné à Trieste, dans une hôtellerie, le 8 juin 1768, par un scélérat se disant connoisseur, auquel il avoit imprudemment montré diverses médailles d'or et d'argent. Winckelmann a laissé plusieurs ouvrages précieux pour l'étude du dessin. Il a principalement développé, dans son *Histoire de l'Art chez les Anciens*, les passages chronologiques des arts, avec cette finesse qui caractérise la plus grande érudition et la connoissance la plus approfondie dans la pratique. Le respect que cet homme sublime inspire, la reconnoissance que lui doivent les artistes, tout m'a engagé à lui ériger un monument digne de son mérite. M. Desenne est auteur du buste de ce grand homme.

---

(1) Dans les précédentes éditions j'ai décrit sous ce numéro le buste du médecin Astruc, qui a eu depuis une autre destination.

N°. 402. Un médaillon, en marbre blanc, représentant François de Chevert. Voici l'inscription qui est au dessous du médaillon, que l'on dit avoir été composée par d'Alembert :

FRANÇOIS DE CHEVERT,
Gouverneur de Givet et de Charlemont,
Lieutenant général des armées du roi.
Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de XI ans :
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le titre seul de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle
Il étoit né à Verdun-sur-Meuse
Le 2 février 1693. Il mourut à Paris
Le 24 janvier 1769.

N°. 404. Buste, en terre cuite, d'Alexis Piron, mort en 1773; par Callieri, avec cette épitaphe trouvée dans l'église Saint-Roch :

Ci gît qui ne fut rien,
Pas même académicien.

N°. 406. Buste, en marbre, d'Arouet de Voltaire, de l'académie française, mort le 30 mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre-ans; par M. Houdon, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.

O Parnasse, frémis de douleur et d'effroi;
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles;
Toi dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.
(*Par M.* LEBRUN.)

N°. 409. Buste de Lamoignon de Malesherbes; par Chaudet. Malesherbes fut condamné à mort en 1793, pour avoir reçu chez lui secrétement la protestation du Parlement de Paris contre les opérations de l'Assemblée constituante. Il fut un des défenseurs du roi Louis XVI.

N°. 410. Buste modelé, sur la nature, de Marc-René Montalembert, doyen des généraux, et doyen des académies des sciences de Paris et de Pétersbourg, décédé le 7 germinal an 8 de la république française, ou 28 mars 1800, âgé de quatre-vingt-six ans neuf mois.

N°. 418. Le buste de Sylvain Bailly, des ci-devant acadé-

mies française, des sciences, des belles-lettres; premier président de l'Assemblée nationale, séante à Versailles au mois de juin 1789; premier maire de Paris le 16 juillet suivant, condamné à mort le 11 novembre 1793. M. Deseine a exécuté ce buste, qui rappellera toujours des souvenirs amers.

N°. 504. Buste de Dewailly, architecte. Cet artiste, membre de l'Institut, enlevé aux arts au milieu d'une carrière brillante, a rendu de grands services au Gouvernement par plusieurs découvertes intéressantes. M. Pajou, sculpteur, qui s'est distingué par les statues de Pascal, Bossuet et Psyché, qu'il a exécutées pour la République, a mis beaucoup de vérité et d'expression dans le buste de son ami, dont l'hommage en a été fait à ce Musée par la veuve Dewailly. On voit chez M. Fourcroy, conseiller d'état, une collection précieuse de dessins de cet artiste célèbre, dont le mérite est beaucoup au dessus de l'excellente réputation dont il jouissoit.

N°. 533. Portrait, en marbre, de René, baron, comte de Trévelec, chambellan du roi d'Espagne, colonel d'infanterie au régiment de Luxembourg, mort en 1773. Ce mauvais bas-relief étoit accompagné de plusieurs inscriptions très-longues, gravées sur le marbre, et assez ridicules pour figurer avec l'espèce de caricature que présente le bas-relief que l'on a fait d'après M. le colonel Trévelec qui a commandé avec honneur en trois batailles contre les *infidèles* et *mécréans* Maroquins. On lit encore dans cette inscription, gravée en lettres d'or, comment le marquis de Lède offrit de la bière *le premier* à M. de Trévelec après la bataille. Ce dernier paragraphe de l'inscription nous a paru trop curieux pour ne pas le rapporter; le voici :

Une nombreuse cour, vers cinq heures du soir, se rendit chez le marquis de Lède, dans la grande mosquée où il avoit fait pratiquer son logement. Son excellence y gracieusa beaucoup le baron de Trévelec, et lui demanda ensuite s'il aimoit la bière : il lui répondit qu'il l'aimoit beaucoup, et qu'il s'y étoit facilement accoutumé en Flandre, où il avoit servi. Là-dessus le marquis de Lède fit apporter de la bière d'Angleterre, et ordonna de présenter le premier verre au colonel baron de Trévelet; et, lorsqu'il fut rempli, le général se tourna vers les officiers généraux et autres, et leur dit : Messieurs, je compte bien que vous ne laisserez pas boire monsieur tout seul. Aussitôt tous s'empressèrent de prendre des verres. Le baron de Trévelet envoya de suite le précis de cette anecdote à Don Miguel

Fernandez Durand, marquis de Toloza, alors ministre de la guerre, qui en fit la lecture à sa majesté catholique; ce qui lui valut une gratification du roi, qui consistoit dans une compagnie, dans le même régiment.

Il est fâcheux que cette inscription, qui devoit passer à la postérité, n'ait point survécu aux ravages révolutionnaires, elle auroit parfaitement figuré auprès de celles dont les Rostaing avoient enrichi leur chapelle. M. Millin, membre de l'Institut et conservateur du cabinet impérial des antiquités, a donné dans son livre des antiquités nationales une description plus étendue de ce monument dont je n'ai pu recueillir pour le Musée que le bas-relief.

N°. 422. L'épitaphe en marbre blanc, de Jacques-Bénigne Winslow, célèbre anatomiste, qui avoit sa sépulture a Saint-Benoît.

D. O. M.

Hic jacet

In spem beatæ immortalitatis, JACOBUS BENIGNUS VINSLOW, patriâ Danus, commemoratione Gallus, orta et genere nobilis, nobilior virtute et doctrinâ, parentibus lutheranis natus, hæresim quam infans imbiberat, vir ejuravit, et adnitente ill. Episcopo Meldensi Jacobo Benigno Bossuetio, cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit ad ecclesiam catholicam evocatus, stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege, obiit in ejus sinu; vir æque verax et pius, in pauperes summè misericors, nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus. Regius linguarum teutonicarum interpres, saluberrimæ facultatis Parisiensis doctor-regens illum medicæ artis et præsertim anatomicæ doctorem ac professorem peritissimum regia eruditorum societas Berolini, regia scientiarum academia Lutetiæ socium communi suffragio elegere, et utraque dignissimum ejus scientia judicio comprobavit. Vita excessit V. nonas Aprilis, an sal. M. CC. LX. ætatis XCI.

Pio conjugi et parenti, uxor et liberi hoc monumentum mœrentes posuere.

N°. 553. Ce monument fut érigé, en 1785, à la mémoire de M. Dubuisson, curé, doyen de l'église de Magny, mort le 14 octobre 1784, âgé de quatre-vingt-un ans, par son neveu, M. Bettencourt, qui l'a fait élever à ses frais, pour laisser un témoignage de sa reconnoissance en l'honneur de celui qui avoit pris soin de son jeune âge.

M. Dejoux, membre de l'Institut national, a mis de l'expression dans la composition générale du sujet, et infiniment d'art dans l'exécution du bas-relief qu'il a sculpté en marbre blanc, et qui forme la base principale du mausolée. On y voit une femme, la Charité assise, accompagnée de deux enfans en pleurs, dont l'un s'appuie légèrement sur sa mère; il cherche sur son sein la consolation de son âge, tandis que son frère, plus affecté, soutient le médaillon ou le portrait du prêtre bienfaisant, et le montre aux habitans de la ville, qui le considèrent encore aujourd'hui comme leur père. M. Bettencourt a fait hommage de ce monument au Musée. Voici l'épitaphe dont il étoit orné, que l'on dit avoir été composée par Condorcet.

Père plutôt que pasteur,
Il soulageoit ou prévenoit les besoins de ses enfans;
Il les éclairoit par ses conseils,
Les soutenoit par son courage,
Et les instruisoit par ses exemples.
Ses mœurs furent douces et pures;
Ses vertus sans foiblesse et sans faste.

N°. 554. Hercule, après un long repos, est représenté ici dans le moment où il s'apprête à combattre pour le maintien des lois. Cette figure allégorique, d'un dessin vigoureux et d'une belle exécution, est le modèle du colosse exécuté pour le Panthéon français, par M. Boichot, sculpteur, dont les talens nous rappellent parfaitement cette époque brillante pour les arts dépendans du dessin, qui vit naître Michel-Ange, Médicis, Georges d'Amboise, Raphaël, Léon X et François Ier. Ce morceau précieux a été donné à ce Musée par M. Leblond, bibliothécaire des Quatre-Nations.

Urnes sépulcrales, sous les nos 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 513.

Les peuples les plus sauvages ont respecté les morts : ce sentiment religieux a dû naître dans le cœur de l'homme vertueux; et l'homme vivant, voyant encore l'homme dans l'homme qui n'est plus, a mis son bonheur à conserver auprès de lui les

(1) MM. Carillon et Rivette, maire et adjoint de la ville de Magny, ont employé leur autorité et leur caractère pour préserver de la destruction ce morceau intéressant, ainsi que les statues de la famille des Villeroy, dont j'ai parlé plus haut, n°. 551, que les destructeurs de 1793 vouloient anéantir.

restes d'un père, d'une épouse, d'un fils ou d'un ami. Ces exemples de la piété sociale et d'un attachement particulier se sont généralisés, et ont nécessairement lié les hommes par les devoirs les plus sacrés ; dès ce moment la sépulture est devenue l'objet d'un culte public, et les cérémonies usitées dans les pompes funèbres ont pris une forme en raison de la superstition qui dirigeoit les peuples.

Les Égyptiens embaumoient leurs morts, et les déposoient dans des coffres de bois de sicomore grossièrement sculptés, qu'ils chargeoient de figures et de caractères hiéroglyphiques (1). La disposition particulière du pays des Égyptiens, que le Nil inonde tous les ans vers le milieu de l'été, obligea ce peuple à prendre plus de précaution qu'on ne faisoit ailleurs ; pour prévenir la prompte destruction des tombeaux de leurs pères, ils essayèrent d'en mettre les monumens hors d'insulte, et même de préserver le corps mort de la pourriture. C'est dans cette vue qu'ils les embaumoient, et qu'après les avoir étroitement enveloppés de bandelettes trempées dans des essences aromatiques, ils les enterroient pour l'ordinaire dans des caveaux adroitement taillés au fond du roc ou d'un tuf qui se trouve sous le sable de la plaine d'Égypte ; quelquefois dans des masses de pierres et de briques impénétrables à l'eau, ou même plus élevées que l'eau. Ce peuple attachoit un grand prix et portoit une grande vénération aux momies de ses pères ; c'étoit dans les affaires particulières le gage le plus précieux qu'il pouvoit offrir en nantissement d'une dette ; et celui qui négligeoit de retirer ce gage respectable, étoit déshonoré, et demeuroit privé de la sépulture s'il mouroit sans y avoir satisfait. Les Grecs aussi aimoient à conserver les restes de ceux auxquels ils avoient été liés pendant la vie ; ils brûlaient leurs corps et en déposoient les cendres dans des urnes, dans des tombeaux de marbre ou de pierre. Souvent, dans la douleur, ils sacrifioient à l'amitié leur chevelure, même les animaux qu'ils chérissoient le plus ; les déposoient sur le lit funèbre de leur ami, qui se construisoit communément sur un bûcher. Homère, dans son *Iliade, chant* 23, nous apprend qu'Achille, après avoir pleuré la mort de Patrocle, lui a fait élever un monument à la place du bûcher qui avoit consumé ses dépouilles mortelles. Les Romains imitèrent les Grecs dans leurs pompes funèbres ; chaque famille eut le droit de se construire un tombeau particulier, et des catacombes furent établies pour déposer en commun les cendres des morts qu'ils étoient dans l'usage de vêtir avant de les déposer sur le bûcher. Et les Goths aussi respectoient les morts ; ils faisoient bouillir les corps pour en détacher les chairs, et conserver les ossemens dans des tombes

de pierres creusées dans la masse. Enfin l'usage des embaumemens s'est propagé jusqu'à nous, et l'homme sensible peut encore élever des mausolées à la Reconnoissance et à l'Amitié (1).

Urne sépulcrale de René Descartes.

N°. 507. Sarcophage, en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant les restes de René Descartes, mort en Suède en 1650, supporté sur des griffons, animal astronomique, composé de l'aigle et du lion, tous deux consacrés à Jupiter, et l'emblème du soleil dont ils représentent le domicile. Des peupliers, dont la cime monte jusqu'aux nues, des ifs et des fleurs ombragent ce monument, érigé au père de la philosophie, à celui qui le premier nous apprit à penser.

Urne sépulcrale de Molière.

N°. 508. Sarcophage, en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant le corps de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, mort en 1673, porté sur quatre pilastres aussi en pierre dure; le tout orné de masques comiques et des attributs de Thalie. On y lit l'inscription suivante :

Molière est dans ce tombeau.

On avoit proposé celle qui suit; elle n'a pointé été exécutée : *Molière et Thalie reposent dans ce tombeau.*

Le tout entouré de myrtes, de roses et de cyprès. Une coupe de marbre surmonte le monument, le premier qui fut élevé au père de la philosophie, et l'on remarque, avec plaisir, que les oiseaux viennent souvent se jouer dans cette coupe et s'y désaltérer. L'archevêque de Paris refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme s'écria, les yeux baignés de pleurs : *On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce auroit dressé des autels.* Le père Bouhours, qui savoit apprécier les talens de ce philosophe, lui fit cette inscription :

Tu réformas et la ville et la cour :
Mais quelle en fut la récompense ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnoissance.
Il leur falloit un comédien
Qui mît à les polir sa gloire et son étude ;
Mais Molière à ta gloire il ne manqueroit rien
Si, parmi leurs défauts qué tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Épitaphes proposées pour Molière :

In obitum Johannis Baptistæ
Poquelini Molerii,
Comicorum et Comœdorum suæ ætatis facilè
Principis.

Plaudebat, Moleri, tibi plenis aula theatris,
Nunc eadem mœrens post tua fata gemit.
Si risum nobis movisses parcius olim,
Parcius heu! lacrymis tingeret ora dolor.

Pièce de vers qui a été trouvée sur le tombeau de Molière.

Disciple ingénieux de Plaute et de Térence,
La gloire de ton siècle et l'honneur de la France;
En philosophe aimable il corrigea les mœurs,
Eclaira les esprits et réjouit les cœurs.
A peindre la nature il est inimitable,
Et reste pour modèle en son art admirable..

E. S.

Urne sépulcrale de Jean La Fontaine.

N°. 509. Sarcophage, en pierre, creusé dans la masse, contenant le corps de Jean La Fontaine, mort en 1695, posé sur un socle dans lequel sont incrustés deux bas-reliefs, l'un représentant la fable du Loup et de l'Agneau, et l'autre celle du Loup et de la Grue; au dessus du sarcophage, sur lequel on lit d'un côté, *Jean s'en alla comme il étoit venu*, et, de l'autre, *Jean La Fontaine est dans ce tombeau*, on voit un renard qui tourne sa tête vers le buste de ce philosophe.

Voici son épitaphe, composée par lui-même :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Son portrait, par lui-même.

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet :

A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours.
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

Impromptu gravé par une femme sur le tombeau de La Fontaine.

A LA FONTAINE.

Interprète de la nature
Tu nous a transmis son secret,
Dans ton ame naïve et pure
Sans crainte tu la déposois,
Tu bornois ta gloire à l'utile,
Tu te faisois entendre au cœur,
Et le devoir par toi facile
Conduisoit l'enfance au bonheur.

Citation gravée de même.

Il peignit la nature et garda ses pinceaux.

Autre.

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Autre.

Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'égaleront pas le bonhomme.

Ces monumens sont placés dans notre Elysée, sur le bord des allées, à la manière antique; une pelouse verte, en forme de colline, parsemée de myrte, de pensées et de violettes les accompagnent. Le cyprès auprès de ces fleurs délicieuses, perd sa teinte lugubre et paroît s'éclaircir.

510. Sur le plateau du tertre qui sert de base aux urnes immortelles de nos plus célèbres poètes, on voit un monument à quatre faces s'élever au dessus des autres tombeaux : composé de quatre niches, il renferme les bustes de Molière, de Jean La Fontaine, de Boileau et de Racine. Une amitié douce réunissoit ces hommes illustres dans une maison à Auteuil, où il vivoit en commun.

Urne sépulcrale de Mabillon.

N°. 512. Sarcophage, en pierre dure, contenant le corps de dom Jean Mabillon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1707, savant critique et profond dans la diplomatique. Mabillon étoit plus grand encore

par sa modestie ; on a décoré son tombeau de plusieurs inscriptions anciennes, qui tiennent à la science qu'il avoit le plus affectionnée.

Urne sépulcrale de Montfaucon.

N°. 513. Tombeau d'un style antique, contenant le corps de dom Bernard de Montfaucon, savant antiquaire, mort en 1741, âgé de quatre-vingt-sept ans : des hiéroglyphes, des figures égyptiennes, des reliefs grecs, des figures du Bas-Empire et des débris de monumens des premiers temps de la monarchie française, sont les matériaux avec lesquels on a composé le monument érigé à celui qui a traité ces parties avec un égal succès.

Urne sépulcrale de Boileau.

N°. 555. Les restes de l'auteur de l'*Art poétique* et du *Lutrin* sont déposés dans un piédestal en pierre, creusé dans sa masse, sur lequel est posé un vase en marbre, parsemé d'étoiles, le symbole de l'Immortalité. Voici l'inscription de ce monument :

Nicolas Boileau est dans ce tombeau.

Plus haut on lit les vers suivans :

Ainsi que mes chagrins mes beaux jours sont passés ;
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
BOILEAU, *Épître V, à M. Guilleragues.*

Vers à Boileau, également déposé sur son tombeau.

De ces héros inscrits au temple de mémoire[1],
Croyez-moi, cher Abel, ne soyons point jaloux,
Ils ont vécu dix siècles pour la gloire,
Mais pour l'amour dix printemps comme nous.

Nous pensons que ces monumens, placés dans le bois sacré du Musée des monumens français, attireront les regards du philosophe, et élèveront l'ame du poète et du peintre.

TRAITÉ HISTORIQUE

DE

LA PEINTURE SUR VERRE.

L'ART de la verrerie date de la plus haute antiquité. Pline dit que cet art fut trouvé en Phénicie ; mais rien n'autorise à le croire, puisque ces peuples ne nous ont laissé aucun monument qui puisse constater qu'ils sont les auteurs de cette découverte importante. Il n'en est pas de même des Egyptiens, dont nous voyons dans les cabinets des curieux des objets d'art en verre, comme statues en porcelaine, ustensiles propres au culte, et surtout des plaques d'émaux, dont ils ornoient les bandelettes de leurs morts, comme on en trouve à l'entour de leurs momies.

Nous ne connoissons des Grecs aucun monument de verrerie : cependant les historiens s'accordent à dire qu'indépendamment des faisceaux (1) de verre aux usages domestiques, ils en avoient qui servoient à décorer leurs demeures, et que les bibliothèques renfermoient, entre autres objets utiles à l'instruction, des sphères et des globes célestes en verre.

Les monumens de verrerie que les Romains nous ont laissés ne sont pas aussi précieux ; mais la multitude énorme de vaisseaux de verre en différens genres, surtout de lacrymatoires, d'urnes cinéraires et autres objets semblables, ne nous laissent aucun doute sur leurs connoissances dans cette partie. La régularité qu'ils mettoient, non seulement dans les formes, mais encore dans les épaisseurs, annonce, dans les procédés qu'ils employoient, des moyens qui nous sont inconnus. Leurs vaisseaux d'airain, quoique grands, sont aussi d'une délicatesse étonnante ; ce qui autoriseroit à croire que, dans l'art de mouler, ils avoient plus de talent que nous.

(1) Ces faisceaux étoient composés de plusieurs cubes coulés, que l'on réunissoit au feu, et qu'après en avoir formé une masse, on scioit à volonté en façon de tranche, soit pour faire des vitres, soit pour d'autres objets.

Quant à l'art des vitraux ou de former des verres plats, soit en table ou autrement, on a long-temps douté qu'ils en eussent; et, s'ils en ont eu, rien ne prouve qu'ils en aient fait le même usage que nous; car tout le monde sait que les Romains aisés, pour se mettre à l'abri des injures de l'air, se servoient, à leurs croisées, de pierres semi-transparentes, telles que l'albâtre en plaques minces, ou de feuilles de mica. Dans les ruines d'Herculanum, aucune des croisées ne s'est trouvée garnie de verre en plaque. Cependant le savant Caylus, dans son Recueil d'Antiquités, donne la description de verres romains, plus curieux dans leurs genres, que s'ils eussent été pris à des croisées, quoiqu'ils fussent plats. Un, entre autres, étoit composé de zones coloriées comme par assortiment. A une bande bleue succédoient des bandes de vert d'émeraude, de jaune, de bleu turquin, de blanc de lait, et de violet ou pourpre (1). Ces couleurs ne tiroient leur effet que du corps opaque qui étoit dessous; car la couleur verte avoit pour base le jaune, et le blanc en servoit au bleu. Ce morceau de verre pouvoit être vu dans les deux sens. Les Romains avoient encore des morceaux de verre plus étonnans, qui ressembloient à des tranches coupées, à des faisceaux de baguettes d'émaux transparens, réunis en vitraux par un gluten. Nous connoissons de ces peuples des verres coloriés unis, qui recéloient aussi des matières vitrifiées qu'ils disséminoient de différentes manières pour les employer. Tant de variétés dans ces morceaux de verres déterminèrent Caylus, conjointement avec M. Majault (actuellement encore médecin à l'hospice de l'Humanité), qu'il avoit associé à ses travaux chimiques, à faire des expériences aussi curieuses qu'intéressantes, qui leur donnèrent des résultats semblables aux verres romains dont je viens de parler. Le savant Winckelmann, dans ses remarques sur l'architecture des anciens, rapporte, d'après Philon et Lactance, que, sous les empereurs romains, les vitraux aux maisons étoient connus, et que dans Herculanum il s'est trouvé des verres plats, sans entrer dans aucuns détails qui annonçassent qu'ils étoient fixés à des châssis, ou montés sur quelque meuble. Cet auteur célèbre rapporte que, chez le cardinal Albani, on voit un dessin, que l'on dit antique, et auquel il n'ajoute pas foi, qui représente des édifices romains avec des fenêtres à vitrage.

(1) Je citerai pour exemple le moyen dont se servent les lapidaires pour donner du feu ou des teintes coloriées à leurs pierres; ils y insinuent, en les montant, des plaques rouges, noires, jaunes ou d'argent.

Samuel Pitiscus, dans son dictionnaire *Lexicon Antiquitatum Romanarum*, ne parle en aucune façon des vitres ou vitraux romains, mais seulement des plaques d'albâtre transparent, qui donnoient un jour doux, qui, selon moi, devoit ressembler à celui que procuroient des glaces douces des deux côtés, ou les vers déposés suivant notre usage. L'auteur, qui parle avec le plus de précision sur le verre plat des Romains, sans cependant croire qu'ils en fissent pour leurs fenêtres le même usage que nous, c'est Boze, à qui feu Soufflot, à son retour d'Italie, en avoit donné un morceau qui venoit d'Herculanum, qui avoit près de trois lignes d'épaisseur. Il étoit bien étendu, fort transparent, d'une couleur approchant du vert, et qui avoit évidemment été soufflé, puisque trois cueilles y étoient très-sensibles.

Tout le monde sait que le gendre de Sylla, Marcus Scaurus, pendant son édilité, avoit fait construire à Rome un théâtre d'une magnificence extraordinaire, dont le second étage de la scène étoit incrusté de verre et de silex taillé à facettes. Les Romains tiroient aussi de Sidon du verre noir comme du jayet, qu'ils scelloient dans les murs de leurs chambres. Pline dit, en termes formels, que les anciens avoient le talent de peindre le verre de différentes couleurs, et d'imiter les pierres précieuses.

Néanmoins, l'usage des vitres est de beaucoup postérieur à la découverte du verre, et long-temps nos aïeux ne reçurent le jour que par des ouvertures, qui n'étoient défendues des injures de l'air que par des volets de bois, ensuite par des châssis garnis de canevas, de papier, etc., et ce qui fait qu'on ne peut reconnoître pour le moment les verres blancs, qui doivent dater de la plus haute antiquité, avec ceux des temps plus modernes, c'est que l'œil ne peut apercevoir la différence d'un verre blanc de quelques siècles, d'avec un verre blanc de quelques années. Les vitraux peints sont plus faciles à reconnoître, soit par les costumes qu'ils offrent, les légendes gothiques qui y sont tracées, les sujets qu'ils représentent, la qualité du verre ou le style du dessin. Mais, en général, plus nous remontons dans les vitraux gothiques, et plus nous apercevons qu'ils étoient d'une très-petite étendue. Les grands monumens qui nous les ont transmis, sont les châteaux, les palais et les églises. Je crois que, dans ces derniers édifices, les vitraux, ainsi peints, étoient d'une nécessité absolue, non seulement pour retracer à l'imagination les sujets d'un culte en faveur, conserver un air de mysticité qui lui étoit nécessaire, mais encore pour préserver de l'action du soleil des êtres réunis en plein jour dans un lieu où ils restoient long-temps, et qui

religieusement ne pouvoient être privés de cet astre bienfaisant ; ce qui fût arrivé, en y mettant, soit des volets, soit des rideaux. Saint Jérôme, qui vivoit vers la fin du quatrième siècle, est l'auteur le plus reculé qui parle de vitres dans ses œuvres. Grégoire de Tours, qui vivoit au sixième siècle, dit, en parlant d'un parti de soldats ennemis qui entrèrent dans l'église de Saint-Julien de Brioude, qu'ayant trouvé la porte fermée, un de ces soldats cassa le vitrage d'une fenêtre derrière l'autel ; et, étant entré par là dans l'église, il alla ouvrir la porte aux autres. Le poete Fortunat, qui vivoit vers la fin du sixième siècle, dans une description poétique qu'il fit alors de l'église de Paris, aujourd'hui Notre-Dame, fait une description pompeuse des vitres peintes. Ce qui paroît inconcevable, car on ne connoît aucune pièce authentique de ce temps-là, pas même une pierre de l'église Notre-Dame, devenue depuis en grande vénération. Dans la vie de saint Benoît, abbé de Wirmouth, monastère en Ecosse, où il mourut en 690, on apprend qu'ayant fait bâtir le couvent de cette abbaye, il vint en France chercher des ouvriers pour lui construire une église, et des verriers pour lui clorre en vitres son église et son cloître ; car, à cette époque, les manufactures à vitres n'étoient pas encore connues dans la Grande-Bretagne ; Bède, disciple de Benoît, en parle aussi dans ses œuvres. Les plus anciens vitraux que nous ayons dans ce moment avec certitude du temps où ils ont été faits, sont ceux décrits ci-après : On voyoit, à Saint-Denis, des vitraux que l'abbé Suger fit poser vers 1150. Ils sont en général petits, et la partie qui reçoit la lumière se trouve adoucie et comme apprêtée à recevoir un dessin ; mais ces vitraux, tout gothiques qu'ils sont, donnent toujours une idée de l'état du dessin, de la peinture et des arts. Nous n'avons aucune notion des artistes qui ont été employés à ces travaux par Suger. Ce n'est que par la renommée, que nous connoissons en France les talens de Cimabué, premier peintre verrier connu. Il vivoit un siècle plus tard que les artistes dont je viens de parler. Quoique le mérite de Cimabué ne fût pas au-dessus de celui de nos artistes verriers, qui alors n'étoient que les disciples d'autres maîtres, ses contemporains ont cependant rendu justice à son mérite, et ont su transmettre à la postérité son nom et l'époque de sa naissance ; tandis que, chez nous, les jaloux et les intrigans étouffent souvent le vrai mérite, et ne laissent pas même à

(1) La majeure partie de ces beaux vitraux a été détruite par les malveillans de 1793.

leurs compatriotes, amis des arts, la douce satisfaction de tracer dans l'histoire leur nom ou ceux des artistes qui les ont instruits. Je citerai, à ce sujet, l'exemple de Jean Goujon et de Germain Pilon, les plus habiles sculpteurs français vivant dans le beau siècle des arts, sous le roi François Ier (le seizième siècle). Ces artistes pourroient être réclamés par toutes les nations, car on ne sait ni où ils sont nés ni où ils sont morts; on n'a pas même le secours des registres mortuaires des paroisses, pour connoître la date de leur décès. Heureusement que, pour la chronologie des arts, il s'est trouvé une manière, pour ainsi dire immortelle, de transmettre à la postérité, par la peinture, des faits historiques, des allégories, ou des portraits qui nous sont parvenus aussi frais que sortant des mains des artistes, sans que le temps ait pu les atteindre, j'en excepte cependant ceux que des procédés souvent barbares, employés par des restaurateurs ignorans, ont altérés.

Les plus grands vitraux, qui viennent de l'église du Temple, que j'ai réunis dans ce Musée, ne datent point de l'époque de cet édifice, qui remonte vers 1160. Ils garnissoient vingt croisées de cette église, qui, au premier coup-d'œil, inspiroit le respect. Les vitraux dont je parle sont composés et peints par Albert Durer, fondateur de l'école allemande; ils sont intéressans sous bien des rapports, et représentent les sujets les plus frappans de la vie de Jésus-Christ, commençant depuis sa naissance, en le suivant jusqu'au tombeau. L'ordonnance en est grande, les compositions bien pensées, et les détails en sont riches. Albert Durer, né coloriste, y a répandu beaucoup de chaleur et de vivacité. Les couleurs en sont belles, vigoureuses, le dessin correct, et l'architecture d'un bon goût. La fabrique de ces verres montre une curiosité assez rare; ce'st la grandeur des pièces. Ces belles peintures sont une preuve que le gothicisme commençoit à s'éloigner de la France. Ils ont de remarquable que le verre en étant épais, et que l'artiste, ayant voulu rendre sensible la prunelle de ses personnages, a fait creuser à l'outil, et user avec le foret cette partie de l'œil. Cette méthode a été exécutée plusieurs fois, pour des ornemens qu'il auroit été impossible d'exécuter sans ce moyen ingénieux. Les vitraux de la maison dite des Célestins, construite vers 1390, sont de différentes mains et de différentes époques; ce qui prouve que l'église ayant éprouvé des dégradations, les vitraux ont été refaits entièrement. Les plus anciens vitraux de cette église sont deux portraits peints, dans la proportion de dix-huit pouces, l'un représentant le roi Jean, et l'autre Charles VI. Ils sont placés dans la salle du quatorzième siècle. Ces deux vitraux, exécutés du temps de Char-

les VI, sont précieux pour le costume : puis après viennent ceux de la chapelle d'Orléans : toute cette famille y est représentée en pied. On y voit aussi François Ier, Henri II, Charles IX, etc. L'exécution en est attribuée à Bernard Van Orlay, né à Bruxelles, et qui florissoit en 1535. Charles-Quint, protecteur de ses talens, le fit surintendant des peintures et tapisseries de ses états. Ces vitraux offrent des difficultés vaincues bien singulièrement. Dans un ornement où l'artiste avoit besoin d'une draperie bleue semée de fleurs de lis, il s'est servi d'un verre, non pas bleu dans sa pâte, mais seulement bleu sur les deux faces ; puis il a fait creuser dans son verre des fleurs de lis qu'il a peintes en jaune, et après cette opération il a ombré le tout comme il convenoit, et repassé au four : ils ont été détruits en 1793. Jean Cousin a peint, pour le même monastère, un vitrail représentant un calvaire, dont j'ai recueilli quelques débris : ce qui en reste fait regretter ce qui a été détruit : le dessin en est pur et vigoureux, la couleur belle, et l'ajustement d'un grand style : on aperçoit aisément que ce maître étoit nourri des productions de Raphaël, de Michel-Ange et de Léonard-de-Vinci.

Les plus beaux monumens de ce genre qui soient en France sont les vitraux que Jean Cousin a peints dans la chapelle de Vincennes. J'ai long-temps sollicité leur déplacement pour les préserver des dégradations auxquelles ils ont été livrés depuis plusieurs années. C'est sous le ministre Benezech, dont le zèle et l'amour pour les arts seront éternellement reconnus, que je suis parvenu à les réunir dans le Musée que je dirige, pour compléter une collection précieuse à la chimie et à l'histoire de l'art du dessin. Plusieurs de ces vitraux ont été totalement abymés par la grêle ; ils représentoient divers passages de l'Apocalypse. Ceux qui sont conservés sont au nombre de sept. Les deux plus beaux étoient dans le sanctuaire : la composition en est vigoureuse ; elle représente la chute du monde ou les approches du jugement dernier : la terre est ébranlée ; des flammes soulèvent les flots de la mer roulant des malheureux qui cherchent à combattre la mort qui veut les frapper. Des anges, au milieu des éclairs, sonnent la trompette universelle. Ces contrastes sont frappans et touchent l'ame du spectateur. Chacun des sujets est divisé par encadremens peints en grisaille, formant des voûtes, de façon à donner de la profondeur aux tableaux. On voit dans les angles du haut les chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers, et, dans le bas, des groupes des trophées de guerre, ornés de salamandres. Les vitraux de la nef étoient divisés de même ; ils représentoient les portraits en pied de François Ier et Henri II, de grandeur naturelle. Plusieurs

ont été très-dégradés par les passans, qui y lançoient des pierres, etc. Au bas de l'un des deux, on voit la Vierge portant l'enfant Jésus sur ses genoux. Ces peintures sont sublimes; elles ont plutôt l'air d'être exécutées sur la toile que sur le verre. Jean Cousin y a réuni et employé toutes les ressources de son art. Son dessin semble être celui de Jules Romain; sa couleur et son faire, celui du Corrége. On peut en juger d'après les deux tableaux que j'ai placés dans la salle du seizième siècle. Une fausse tradition annonçoit que Jean Cousin avoit exécuté ses peintures sur des cartons de Jules Romain; c'est une erreur accréditée par des gens qui ne savent pas trouver dans les ouvrages des grands maîtres les traits sublimes du génie qui les caractérisent, de manière à ne pas douter de l'auteur. Je suis heureux de combattre un bruit suscité, peut-être du temps même du peintre, par la jalousie de ses contemporains, et que depuis l'ignorance ou l'indifférence des artistes a laissé parvenir jusqu'à nous. C'est une palme de plus que j'ai l'orgueil d'attacher à la gloire de Jean Cousin.

Les vitraux des Minimes de Passy datent du temps de Louis XII. Le peintre a représenté Anne de Bretagne dans plusieurs de ses tableaux. Les plus beaux et les plus remarquables sont ceux qui étoient placés dans l'église; aussi ont-ils été les plus maltraités. Depuis le départ des religieux, les passans se faisoient un plaisir de lancer des pierres dans ces chef-d'œuvres. Je ne puis leur assigner un auteur connu; mais, correction de dessin, grand style et belle couleur, tout annonce qu'ils ont été exécutés d'après les cartons d'Albert Durer, puisque plusieurs sont gravés dans ses Œuvres. Ceux du réfectoire paroissent avoir été exécutés antérieurement à ceux dont je viens de parler : le caractère du dessin et les idées libres que l'auteur s'est permis d'exécuter, tout m'autorise à l'affirmer; aussi ont-ils été plus ménagés. Le cloître étoit orné de vitraux précieux; il n'en est pas resté le moindre vestige : comme ils étoient placés à hauteur d'homme, les ignorans ont eu peu de fatigue à les briser. Ceux du cloître des Chartreux de Paris ont éprouvé le même sort.

Les vitraux du château d'Ecouën, qui représentent la fable de Cupidon et de Psyché, exécutés en 1545, en grisaille, d'après les cartons de Raphaël, sont au nombre de quarante environ : j'en ai exposé vingt-deux pièces dans les galeries. Les compositions en sont agréables, savantes, et portent un grand style dans le dessin; l'exécution n'en a pas été extrêmement soignée; les couleurs, à la cuisson, se sont trop étendues; ce qui donne de la rondeur au dessin, et lui ôte toute sa finesse. Ces morceaux ont aussi souffert des mutilations et des dé-

gradations. Voici un fait : Un vitrier d'Ecouën, voulant les nétoyer, les frotta avec du grès en poudre, enleva par ce moyen toutes les demi-teintes, et laissa de grandes parties de verre à nu. Cette peinture seulement fixée sur le verre, et non y incorporée, n'a pu résister à ce genre de frottement. Il en est de même pour les tableaux précieux qui tombent dans les mains des restaurateurs ignorans. Les vitraux de la chapelle d'Ecouën, que j'ai également recueillis, sont beaucoup plus soignés et mieux conservés. Deux panneaux en forment la collection : ils ont été exécutés d'après Primatice, et représentent la Nativité de Jésus-Christ et sa Circoncision. Les compositions en sont belles, riches, et les airs de tête fort gracieux. Ils sont postérieurs de quelques années à ceux ci-dessus cités.

Pinaigrier, dont j'ai parlé plus haut, a peint beaucoup de vitraux a Paris : les principaux étoient à Saint-Jacques-la-Boucherie, à Saint-Etienne-du-Mont, à la Madeleine et à Sainte-Croix en la cité ; (ceux-ci, malgré mes observations, ont été detruits). Il avoit aussi peint ceux de Saint-Méry et de Saint-Barthelemy. L'histoire dit que Lebrun et Mignard alloient admirer à Saint-Médar (je ne sais dans quelle chapelle) d'anciens vitraux, pour la correction de leurs dessins et la pureté de leur style. Les vitraux de ce temple sont précieux : trois artistes fameux y ont laissé de leurs productions. Jean Cousin a peint en 1587 les vitraux du chœur; les plus beaux sont le martyre de saint Laurent, la Samaritaine conversant avec Jésus-Christ, et le Paralytique. (Un de ces vitraux a été détruit). Les autres vitraux, moins precieux, sont de Pinaigrier ci-dessus cité ; ils n'ont rien de piquant, et sont encore sur place, ainsi que ceux de Jean Cousin. Pinaigrier a peint dans la cathedrale de Chartres plusieurs vitraux signés de 1527 et de 1530. Lesueur, employé à la décoration d'une des chapelles de l'église Saint-Gervais, où l'on admiroit un tableau représentant J.-Christ porté au tombeau (tableau que j'ai fait restaurer), qui maintenant est au Muséum, a fait peindre sur ses dessins, en 1651, par Perrin, trois panneaux représentant le martyre de saint Gervais, celui de saint Protais, et une fuite en Egypte. Ils ont été exécutés en grisaille, et sont placés dans la salle du dix-septième siècle. Les vitraux du temple de Saint-Paul remontent vers 1430. On en voit un assez curieux d'un nommé Herron, représentant Adam et Eve : son exécution est un peu gothique. Ceux des charniers, dont on voit des échantillons dans ce Musée, ont été peints d'abord par Robert Pinaigrier et ses fils Jean, Nicolas et Louis ; par Desaugives ou Percher, Perrier et d'autres, auxquels Vignon le père avoit fourni les dessins, tels que ceux que l'on voyoit à l'Ave-Maria

et dans d'autres églises. Nicolas Pinaigrier avoit peint sur verre, en 1600, dans le château de la maison de la Briffe, sept tableaux grisailles, chacun d'environ dix pouces sur six de haut, représentant les Arts. Ces tableaux, magnifiques pour la précision de l'exécution et la finesse du dessin, ont été exécutés d'après les dessins de François Floris ou *Franc-Flore*, né à Anvers en 1520, qui les avoit peints à l'huile pour le salon des Arts de Nicolas Sondghelingh. Ils ont été gravés par Corneille Cort.

Les tableaux qui étoient placés au centre des vitraux du cloître des Feuillans, rue Saint-Honoré, représentent des sujets de la vie de Jean de la Barrière; les plus beaux, au nombre de douze, ont été faits par Benoît Michu, en 1706, sur les dessins de Mathieu Elye, peintre flamand. Les autres sont médiocres, tant pour l'exécution que pour l'invention. Les cadres datent de 1711, et ne sont pas d'une main aussi habile; ils n'ont éprouvé que de légères mutilations, à l'exception des bordures qui ont été brisées. Le portrait de Henri IV, qui y étoit représenté en pied, en habit de cour, a été dérobé.

Les vitraux de la chapelle de Versailles sont à peu près du même temps, et montrent la même exécution. En 1740, sous Gabriel, architecte, Desosier, peintre sur verre, exécuta, dans le parc de Versailles, sur les vitres du bosquet dit *du Dauphin*, plusieurs sujets et emblèmes analogues à ce bosquet.

En 1726, la rose de l'église de Notre-Dame, du côté de l'archevêché, fut construite à neuf, ainsi que ses vitraux. En 1781, on en fit autant à la rose au dessus de l'orgue. Les deux belles que l'on puisse voir pour la variété des tons, sont celles de l'abbaye de Saint-Denis; elles sont émaillées des plus vives couleurs. En 1755, les deux frères, Pierre et Jean Levieil, peintres en verre et vitriers de Paris, ont refait, dans Notre-Dame, les vitraux ornés de peintures, qui sont du côté du midi. Un de ces artistes a publié un ouvrage sur l'art de la peinture sur verre, fort estimé.

De la Pratique de la Peinture sur verre.

Si l'on vouloit à présent exécuter des vitraux comme on en faisoit autrefois, on y parviendroit très-aisément; car les substances dont on se sert pour peindre l'émail, sont absolument les mêmes, à l'exception cependant que les teintes doivent être plus fortes; que toujours, dans les endroits ombrés, on est obligé de peindre le verre de deux côtés, tels que pour les barbes, les cheveux et les draperies foncées, ainsi qu'on

sera à même de le vérifier sur les vitraux que j'ai mis en évidence dans le Musée des monumens français.

Voici la manière d'exécuter de grands ouvrages de peintures sur verre :

On commence par tracer le dessin général sur des cartons assemblés, de la même grandeur que doit être le tableau. Ensuite on partage les cartons en autant de parties qu'il doit y avoir de pièces de verre, et on leur donne précisément la même forme. On met sur chaque pièce de carton un numéro que l'on répète sur le verre. On applique la pièce de verre blanc, si c'est pour des carnations, ou coloriée, si c'est pour des vêtemens, sur la partie du dessin que l'on veut représenter; puis on trace avec le pinceau les contours et les ombres qu'on aperçoit à travers le verre. Le tout étant terminé, on le passe au four, pour que le feu, en les faisant rougir, parfonde les couleurs et les rende inaltérables à toute espèce d'agent.

Les matières qui entrent ordinairement pour colorier les grands carreaux de verre, et qu'on jette dans leurs creusets avant de les en retirer, sont toutes tirées du règne métallique.

Le cobalt sert pour le bleu.

Les différentes nuances de rouge, de brun, de brun-marron se font avec des chaux de fer portées à différens degrés.

Le brun-rouge se fait aussi avec de la chaux de cuivre, obtenue lorsque les chaudronniers, pour des travaux quelconques, plongent des barres de cuivre rouge dans l'eau.

Le vert s'obtient aussi du cuivre dissous par des acides végétaux, ou dissous par d'autres acides, mais précipités par de l'alcali fixe.

Les verres de couleur pourpre se font avec de la chaux d'or. Un grain d'or colore vivement quatre cents parties de verre.

Les chaux d'argent sont aussi teignantes, et donnent le jaune, qui se fait aussi avec de la chaux de plomb unie à de l'antimoine.

Le violet s'obtient d'une substance minérale, appelée *manganèse*.

Les verres, ainsi préparés, reçoivent de l'artiste le dessin des cartons, les ombres, les demi-teintes, puis on repasse le tout au feu.

FIN.

BOK 77